

Crise et croissance en Afrique

Tome I

L'économie politique de l'Afrique au XXI^e siècle

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

DU MEME AUTEUR :

Le transport aérien en Afrique subsaharienne
L'Harmattan, Paris, 1993

Pierre MOUANDJO B. LEWIS

Crise et croissance en Afrique

Tome I

L'économie politique de l'Afrique au XXI^e siècle

L'Harmattan
5-7, rue de l'École-Polytechnique
75005 Paris
FRANCE

L'Harmattan Hongrie
Hargita u. 3
1026 Budapest
HONGRIE

L'Harmattan Italia
Via Bava, 37
10214 Torino
ITALIE

Collection Économie et Innovation

dirigée par Sophie Boutillier et Dimitri Uzunidis

Dans cette collection sont publiés des ouvrages d'économie industrielle, financière et du travail et de sociologie économique qui mettent l'accent sur les transformations économiques et sociales suite à l'introduction de nouvelles techniques et méthodes de production. L'innovation se confond avec la nouveauté marchande et touche le cœur même des rapports sociaux et de leurs représentations institutionnelles. Ces ouvrages s'adressent aux étudiants de troisième cycle, aux chercheurs et enseignants chercheurs.

Les séries *Krisis*, *Clichés* et *Cours Principaux* font partie de la collection.

La série *Krisis* a été créée pour faciliter la lecture historique des problèmes économiques et sociaux d'aujourd'hui liés aux métamorphoses de l'organisation industrielle et du travail. Elle comprend la réédition d'ouvrages anciens, de compilations de textes autour des mêmes questions et des ouvrages d'histoire de la pensée et des faits économiques.

La série *Clichés* a été créée pour fixer les impressions du monde économique. Les ouvrages contiennent photos et texte pour faire ressortir les caractéristiques d'une situation donnée. Le premier thème directeur est : mémoire et actualité du travail et de l'industrie ; le second : histoire et impacts économiques et sociaux des innovations (responsable : Blandine Laperche).

La série *Cours Principaux* comprend des ouvrages simples et fondamentaux qui s'adressent aux étudiants des premiers et deuxièmes cycles universitaires en économie, sociologie, droit, et gestion. Son principe de base est l'application du vieil adage chinois : « le plus long voyage commence par le premier pas ».

En mémoire de Paul Soppo
Priso...



Paul Soppo Priso
(1913 - 1996)

«L'Afrique inflige à ses enfants, et plus encore à ceux qui ne sont pas encore nés, des souffrances tout à fait gratuites... L'Afrique mendie, se déchire, se détruit, ou plutôt détruit les chances de ce que les combattants de notre indépendance, en donnant hier et aujourd'hui leur sueur, leur sang et souvent leur vie, ont voulu offrir au monde - une terre accueillante et chaleureuse mais retrouvée, une Afrique forte mais paisible, diverse mais unie autour de ce qui lui a toujours été le plus cher : l'amour, le dialogue, la tolérance».

J. TCHUNDJANG POUEMI
Monnaie, servitude et liberté
Ed. J.A. Paris, 1980

Celui qu'on appelait le Président Soppo Priso et qu'on qualifiait, il y a bien des décennies, de « symbole du néocolonialisme français » parce qu'il avait obtenu l'implantation au Cameroun du groupe français Pechiney, par la mise en œuvre du projet Alucam, le seul complexe métallurgique existant encore, était alors, le Président de l'ATCAM, l'Assemblée Territoriale du Cameroun.

Né le 19 juin 1913 à Douala, on entend déjà parler de lui dès 1938 quand, employé du Ministère des Travaux Publics, il est porté à la Présidence de la JEUCAFRA (Jeunesse Camerounaise Française) pour contrecarrer l'influence allemande à la veille de la Seconde Guerre Mondiale. En 1946, il accédera, tout naturellement, au poste de Conseiller de l'Union française puis de Conseiller de l'Assemblée Représentative du Cameroun (ARCAM), qui deviendra par la suite, ATCAM. Il est alors au Cameroun, dans son fief du Wouri, le leader de la gauche libérale, inscrit en France à la SFIO et il sera le premier autochtone à accéder au poste de président de cette assemblée où il profitera de son mandat pour mettre l'accent sur l'économique.

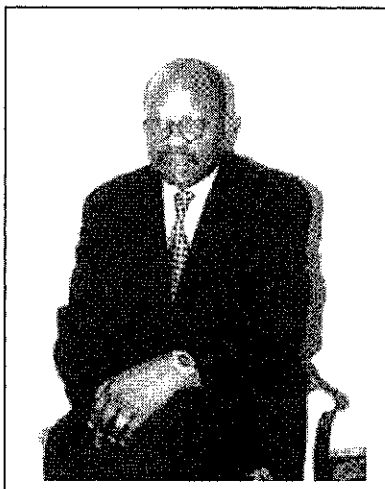
Arrivé au plus haut niveau politique dans une période aussi trouble de l'histoire du Cameroun, il œuvra dans les années 1950 pour l'éclosion d'une économie marchande animée par les Européens et les Camerounais, tout en recherchant de promouvoir l'africanisation au cours des années 1954-1955.

Paul Soppo Priso s'attelle à la formation d'un front nationaliste qui donna naissance, le 5 août 1956 à Yaoundé, au Courant d'Union Nationale visant à regrouper l'ensemble des mouvements politiques autour d'un programme minimum qui très vite compte une trentaine d'organisations politiques, syndicales, professionnelles et sociales. Malgré les soubresauts des élections de décembre 1956, le Président prônait la tenue d'une table ronde de tous les partis politiques, y compris l'UPC qui venait de déclencher la rébellion. Il réclamait entre autre une décolonisation administrative et économique du Cameroun. Le 10 avril 1960, battu aux élections législatives par Douala Manga Bell, il se retirait de la vie politique et laissait ainsi la voie libre, vers la présidence du Cameroun, à Ahmadou Ahidjo.

Paul Soppo Priso se consacra alors totalement à ses affaires. Entrepreneur de travaux publics, Président des syndicats des entrepreneurs, il multiplia alors les réalisations et créa de multiples sociétés, tant au Cameroun qu'en France. Immobilier, commerce, industrie, plantations, aucun secteur de l'activité économique du pays ne lui est paru indifférent ; aussi bien le secteur social, l'éducation et la santé, où il se démarque en créant les premiers centre hospitalier et collège d'enseignement technique du pays, et le développement économique du Cameroun avait toujours été pour lui un souci permanent.

L'auteur

Économiste de formation, Pierre MOUANDJO B. LEWIS a entamé ses études supérieures à l'Université de Yaoundé au Cameroun (1970 – 1974) d'où il en sort lauréat d'une licence ès-sciences économiques, diplôme équivalent à la maîtrise d'économie. Il poursuit des études en gestion en France à l'Université de Paris IX -Dauphine où il est admis en 1975 et décrochera quelques années plus tard, après un DEA en gestion commerciale, le doctorat 3^e cycle en Stratégie Commerciale. Il se forme également à l'I.A.E de l'Université de Paris I Sorbonne – Rue St. Charles (Gestion Commerciale, 1976), à l'Ecole Supérieure d'Approvisionnement de Paris (achats – approvisionnements, 1981) et à l'Institut des Sciences Mathématiques et Economiques Appliquées de Paris (ISMEA-Institut Pierre et Marie Curie) dans la filière « Prospective et Marketing Industriel (1990 – 1993) » où des recherches entreprises et très avancées sont interrompues à cause de la dévaluation du Franc CFA qui survient en 1994.



Rentré au Cameroun depuis 1978, il enseigne d'abord l'économie (Monnaie et Financement de l'économie) au Centre Universitaire de Douala (I.A.E, 1979). Mais c'est véritablement à partir de 1993, à la création du cycle de professionnalisation à l'Ecole des Sciences Economiques et Commerciales (ESSEC) de l'Université de Douala, qu'il devient chargé d'enseignement associé des Universités en Marketing et dispense plusieurs cours : Introduction en Marketing, Gestion Commerciale, Marketing International, Marketing Stratégique. Il est sollicité par la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Yaoundé II où il enseigne depuis 1997 « l'Action Commerciale dans les PME » au cycle doctoral. Depuis la rentrée 2001 – 2002, il assure plusieurs cours en Approvisionnement et Marketing à l'Université Catholique de l'Afrique Centrale à Yaoundé.

L'auteur s'est enrichi d'une grande expérience professionnelle à la Direction Commerciale d'une usine de pâte à papier (CELLUCAM) à Edéa au Cameroun (1978 – 1986), qui s'est poursuivie à la Direction du Budget et des Equipements du Ministère de la Défense à Yaoundé où il gravira tous les échelons ; actuellement il est Chargé d'Études au Cabinet du Ministre d'État Délégué à la Présidence Chargé de la Défense.

Docteur Pierre MOUANDJO B. LEWIS est passionné de recherche et ne pense pas s'arrêter en si bon chemin. Il vit à Yaoundé, marié et père de six enfants. Il continue à jouer au Basket Ball et quand ses multiples occupations lui laissent le temps, il adore la mer et les promenades sur la plage le matin avant le lever du soleil.

SOMMAIRE

TOME I : CRISE ET CROISSANCE

CHAPITRE I : LES LEÇONS DE L'HISTOIRE ET DE LA PENSÉE ÉCONOMIQUE

1. Rappel historique
2. Le temps des négriers
3. L'influence européenne dans la conception des relations avec l'Afrique
4. La construction des systèmes économiques
5. Le libéralisme, crédo mondial
6. L'Afrique devant les grandes doctrines
7. Conclusion

CHAPITRE II : LA CRISE ÉCONOMIQUE

1. Mais les crises durent...
2. Les restructurations économiques et financières
3. Les initiatives sur les dettes
4. L'échec des ajustements
5. Les difficultés associées au programme d'ajustement structurel
6. Dette publique soit, mais pourquoi faire ?
7. Une solution du PAS : la dévaluation
8. La pauvreté sans réponse
9. Conclusion : Et si la crise était utile...

CHAPITRE III : QUELLE CROISSANCE ?

1. Développement et croissance
2. La croissance et ses modalités
3. L'accumulation du capital
4. Épargne et investissements
5. Une croissance précaire
6. Mais quel processus d'accumulation devrait-on envisager ?
7. Conclusion : Le développement économique en question

TOME II : FACTEURS DE DÉVELOPPEMENT

CHAPITRE IV : L'AGRICULTURE ET LES RESSOURCES NATURELLES

1. La problématique du développement agricole
2. Vers une nouvelle organisation du paysannat
3. Les coopératives : nécessité au développement rural
4. La recherche agronomique, clé du développement agricole
5. Les cultures d'exportation
6. Les politiques d'ajustement à l'agriculture
7. L'agro-industrie : un atout pour la croissance
8. Les autres ressources naturelles
9. Le tourisme
10. Conclusion : transformer les paysans en agriculteurs et assurer la protection de l'environnement.

CHAPITRE V : LES ÉCHANGES COMMERCIAUX AVEC L'EXTERIEUR

1. Principes généraux de la politique de commerce
2. L'Afrique et le commerce mondial
3. La mondialisation
4. Protectionnisme du marché mondial
5. Pour un nouveau partenariat
6. Conclusion : vers la promotion d'un commerce équitable

CHAPITRE VI : L'AIDE ET LE DÉVELOPPEMENT

1. L'aide au développement
2. L'aide occidentale à l'Afrique
3. De l'assistance à la coopération : le développement réciproque
4. Pour une plus grande efficacité de l'aide
5. La voie au développement
6. Les obstacles au développement
7. La question de l'industrialisation
8. Conclusion : pour l'édification d'un partenariat véritable.

CHAPITRE VII : LE CAPITAL HUMAIN

1. La politique de la population

2. L'homme et l'économie
3. L'éducation et le développement économique
4. La santé et le développement économique
5. Habitat et urbanisation
6. L'Afrique des femmes
7. Conclusion : l'économie au service de l'homme

TOME III : ÉTAT ET RÉGULATION

CHAPITRE VIII : LE RÔLE DE L'ÉTAT

1. Les fonctions de l'État
2. Restructurer l'État
3. Le budget
4. La planification
5. Le libéralisme
6. La privatisation en question
7. L'intégration régionale
8. L'économie informelle ou populaire
9. L'économie des jeux
10. Conclusion : la lutte contre la pauvreté

CHAPITRE IX : LE DÉVELOPPEMENT POLITIQUE

1. La société traditionnelle et l'État
2. Les différents stades
3. Partis politiques et progrès
4. La politique, la philosophie et la gestion de la démocratie
5. Démocratie et économie
6. Armée de développement ou armée politique
7. Conclusion : la démocratie africaine

CHAPITRE X : LA MONNAIE

1. La Zone Franc en question
2. La nécessaire création d'une monnaie nationale
3. L'administration de la monnaie
4. Les autres moyens de financement du développement
5. Quelle monnaie pour demain ?
6. Conclusion : l'indépendance monétaire

CONCLUSION GÉNÉRALE : L'AVENIR

1. L'Afrique peut enrayer son déclin économique
2. Les problèmes de l'avenir

AVERTISSEMENT

L'on ne comprend pas ma passion pour l'écriture et cela étonne bien de personnes. C'est une ambition qui se manifeste à chaque fois comme un challenge où je me reconnais avec un dynamisme certain et une opiniâtreté affirmée. Mon véritable handicap, c'est de n'avoir pas la plume aussi facile mais une réflexion fertile, des idées abondantes qui foisonnent dans ma tête. C'est un peu ce que j'hérite du marketing où la création doit être un souci constant et l'innovation un atout. Il n'y a donc plus d'efforts à déployer pour demeurer cohérent dans mes idées et le manque de rigueur dans l'analyse ne saurait être un prétexte pour arrêter de poursuivre la lecture.

J'aurais aimé inonder les bibliothèques de tant d'œuvres, tellement mon désir et mon goût à l'effort, ma soif de prouver à tous ceux qui étouffent mon ardeur trouveront matière à réflexion dans la voie que j'ai adoptée pour apporter ma contribution à l'économie de mon pays et à l'Afrique toute entière. Oui j'écris aussi et c'est peut-être là la véritable raison, pour semer le doute dans l'esprit de ceux qui ne pensent que bâtir des châteaux à tout prix, à n'importe quel prix, sans vergogne...

« J'écris parce que mes entrailles et le bruit de ma respiration me poussent à l'écriture », comme disait Sony LABOU TANSI l'écrivain Congolais, même si je ne peux trouver les mots justes pour décrire ce que je pense vraiment, je n'ai d'ailleurs le mérite d'une telle entreprise, je ne pose que la pierre, d'autres continueront l'édifice ; mais l'Afrique a besoin d'être reconstruite. Elle doit s'écarter de tout schéma capitaliste ou communiste pour trouver sa voie. La crise économique est une opportunité ; elle nous donne le droit de figer l'Histoire,

regarder le futur à travers le passé. Nous avons déjà la leçon du passé, construisons l'avenir, inventons notre devenir pour notre décollage économique.

En sciences de gestion, il se vérifie que pour réussir à changer, il faut savoir tout oublier du passé. L'Histoire nous apprend d'ailleurs que « là où n'existe aucune vision de l'avenir, les peuples périssent ». L'humanité échappe à la dévastation d'une guerre nucléaire, les nations clairvoyantes peuvent espérer une vie meilleure dans l'avenir. Celles qui ne le sont pas croupiront dans la misère tant que leurs yeux ne seront pas ouverts. L'aide extérieure n'apporte pas le salut à ceux qui ne s'aident pas eux-mêmes.

Ceci étant, notre objectif n'est pas de dresser dans cette petite encyclopédie la liste des maladresses, des contradictions politiques ou des erreurs économiques. Elle serait fastidieuse et peut-être même inutile. Nous ne donnons pas non plus de catalogues ou de recettes en matière de développement. Ça n'existe pas. Ceux des plus expérimentés en la matière, des économistes éminents, ont déjà eu à faire leur analyse et dicté une liste de recommandations.

Notre but est sinon d'apporter de nouvelles interprétations et explications au phénomène des développements du sous-développement qui persistent en Afrique et s'aggravent depuis la crise des années 1980 ; mieux, de poser de nouveaux thèmes de réflexion suscités par la crise économique, la dévaluation, l'avènement de la démocratie, etc. pour ouvrir la voie du développement que nous force l'entrée dans le 3^e millénaire. L'économie politique de l'Afrique au XXI^{ème} siècle est donc une contribution à la réflexion sur l'avenir de l'Afrique, même si l'œuvre ne prétend pas apporter une réponse globale et définitive aux diverses interrogations que suscitent les multiples problèmes socio-économiques, elle trace cependant la voie.

« Je ne propose pas de solutions toutes faites capables d'assurer le succès économique de l'Afrique. Quiconque prétend en avoir n'est qu'un sot ou un rêveur » (J.S. Whitaker, 1998).

Yaoundé, janvier 2002
P. MOUANDJO B. Lewis
B.P. 14 241 - Yaoundé
B.P. 15 671 - Douala
(CAMEROUN)

AVANT PROPOS

Autant le dire... Je n'aurai pas tenté et réussi de rééditer l'exploit de cette nouvelle épreuve difficile de la réflexion et de l'écriture – alors que l'éditeur venait à peine d'introduire le premier ouvrage sur le marché – sans l'opportunité qui m'a été offerte par la crédulité de certaines personnes de m'écarter de mon rôle dans le service, tout en me laissant dans la fonction que j'occupais au ministère, pendant deux exercices budgétaires, m'offrant sans le vouloir des heures sans travail que j'ai mis à profit pour m'occuper à temps plein de ce qui paraît être un exercice exaltant, parce qu'il requiert beaucoup d'endurance, voire de volonté et de disponibilité. Je me dois alors de les remercier sans les nommer car je dois reconnaître leur témérité et leur savoir-faire (opiniâtreté) à marginaliser des collaborateurs. Ils méritent néanmoins toute ma sympathie.

Il y a cependant des hommes qui ne m'entendront certes jamais et qui n'auront plus l'occasion de me lire. Et c'est le lieu de rendre un vibrant hommage à ceux qui m'ont particulièrement marqué dans ce XXème siècle tumultueux et plein d'enseignements ; j'ai le profond regret de citer : les regrettés Professeurs Thomas MELONE, Joseph TCHUNDJANG POUEMI et Georges NGANGO... Déjà altéré par la maladie, Thomas MELONE me disait un mois avant sa disparition, en me présentant à ses amis au Mess des Officiers à Yaoundé : « Je vais mourir avec la paix au cœur, car je sais que je vais laisser au Cameroun des garçons valables ». Et nous voilà chers Professeurs, la lutte a cessé d'être intellectuelle ; la force, le sectarisme, le tribalisme et l'oppression ont pris le pas sur le savoir et la médiocrité triomphe sur l'excellence. L'occasion m'est ici offerte pour dire combien je leur suis redevable pour l'humilité, l'amour de la patrie, l'effort au travail, la volonté de bien faire !... qu'ils m'ont imprimés. Je ne bénéficie que d'une partie de cet héritage et c'est la raison pour laquelle ces illustres personnalités méritent que je leur manifeste ce témoignage en signe de remerciement. Je ne saurai manquer de manifester mon admiration à Monsieur Amadou ALI pour son savoir-faire et sa générosité.

C'est pour moi également un devoir ultime de signifier toute ma gratitude à tous ces soldats, sous-officiers et officiers de l'Armée Camerounaise qui ont soutenu et apprécié ma contribution pendant de longues et dures années passées parmi eux. Je ne saurai manquer de rendre un hommage mérité à son ancien Chef d'État-Major, Contrôleur Général des Armées, le Général d'Armée Pierre SEMENGUE ; au Général de Division Philippe MPAY en pensant aux paroles élogieuses tout à la fois réconfortantes et encourageantes qu'il a proférées à mon endroit pendant qu'il me recevait à dîner à Maroua. Une mention toute particulière est accordée au Général de Brigade OBAMA Isidore pour son humanisme, sa convivialité et son amour du travail bien fait ; mes amitiés fraternelles au Général de Brigade SALLY Mohamadou. Je leur prie de trouver ici toute ma compassion et ma reconnaissance profonde.

Je ne saurai manquer de citer ceux des officiers dont la rigueur et la disponibilité m'ont apporté des moments de fierté, de persévérance dans l'ardeur au travail et de me sentir fortement impliqué dans la gestion de la chose publique ; j'ai l'honneur de citer : Colonel BOTOULI Paul Claude, Capitaine de Vaisseau NSOLA Jean-Pierre et Lieutenant-Colonel EBODE MENDOUGA ; qu'ils trouvent tous ici, en témoignage de ma profonde affection et de reconnaissance pour tout, mes chaleureux remerciements pour leur compréhension et leur soutien sans faille.

Cette gratitude va également à mes collègues des universités de Douala et Yaoundé qui m'ont permis d'apporter ma collaboration à l'enseignement supérieur de mon pays depuis 1993. J'ai l'honneur de citer : Les Professeurs Gabriel NLEP, Vice Recteur de l'Université de Douala ; TUNA MAMA, Doyen de la faculté de sciences économiques et de gestion de l'Université de Yaoundé II, Dieudonné DISSAKE, Vice-Doyen de la faculté des sciences économiques à l'Université de Douala, Claude BEKOLO, Directeur des Etudes à l'Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales (ESSEC) de l'Université de Douala ; et particulièrement MM. Elie NIDA II et Pierre BIKANDA.

Pourquoi ne pas le dire, dans cette épreuve difficile où seuls le courage et la maîtrise des connaissances ne suffisent pas, la force qui donne l'impulsion ne peut provenir que de Dieu. Comme toute production intellectuelle exécutée « pour la gloire », cette entreprise est le fait de Dieu ; et comme disait PYTHAGORE, 582-507 avant J.C. : « Ces idées me sont venues comme une inspiration de Dieu. Dieu m'a donné ces idées, elles lui appartiennent de plein droit ; mais il m'a donné

une compréhension de ses lois et ses idées ; c'est pourquoi, puisqu'elles ne m'appartiennent pas, je les ferai passer à d'autres pour leur usage et leur profit, comme un don de Dieu ». Mais franchement, je reprendrai la fameuse phrase d'André Gide : « Toutes choses sont dites déjà, mais comme personne n'écoute, il faut toujours recommencer... ».

En retour du don reçu, j'ai le devoir et l'obligation de m'acquitter de cette dette et de propager ces idées qui ne résultent pas seulement de l'apprentissage des leçons des plus assermentées mais qui doivent s'inscrire comme un besoin de partage aussi imparfait qu'il soit ; car, écrivait le poète persan SAADI, « A ta mort, tu n'emporteras que ce que tu as donné » (Saadi, 1935).

Qu'il me soit également permis de remercier mon beau-frère et ami, Monsieur Isaac EBOLE TOTO et son épouse Adèle à Grenoble (France), qui se sont engagés à contribuer à la réalisation de cette œuvre sans en connaître le contenu, pour la simple raison qu'elle sera dédiée en l'hommage de leur oncle, mon bel oncle, Président Paul SOPPO PRISO ; celui que le peuple Sawa et le Cameroun pleureront encore pendant longtemps la disparition.

Toutes les insuffisances de cette « encyclopédie » n'engagent bien entendu que son auteur. Mais c'est pour moi un devoir et un plaisir, en espérant n'oublier personne, de remercier plus particulièrement :

- Monsieur SOPPO François Roger et son épouse Olga pour leur disponibilité et leur soutien sans faille et fraternel.
- Philippe BIKAI, manager de « INFORMATIQUE MAISON » à Yaoundé pour le traitement informatique.
- Les Colonels-Médecins NSOH MBOGOS Honoré et MPOUDI NGOLLE pour leur assistance médicale.
- Monsieur SOSSAH Edwin et Colonel LOKO BILLE Peter pour leur soutien constant.
- La Fondation SOPPO PRISO.

J'ai aussi une dette de reconnaissance envers :

- Professeur Ebénézer NJOH MOUELLE, philosophe et homme politique.
- Professeur NTSOBE André Marie, Doyen de la Faculté des Lettres, des Arts et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé I.
- M. Sylvain EKABOUMA MBEDI NJO, économiste, Directeur de la Coopérative de Crédit à Douala.

- Madame ONAMBELE, née MENGUE Julienne et le Cabinet ECCO PARTNERS de Yaoundé.

Tous ont contribué à l'achèvement de cette petite encyclopédie sur l'économie africaine, chacun à sa façon et dans son domaine, qui par son concours financier, qui par ses encouragements, qui par ses remarques, qui par sa relecture de l'ensemble.

Je faillirai si je n'exprime pas ma gratitude et toute ma sympathie à mes amis de toujours restés à Paris, qui ont pris une part active dans les travaux de mon premier ouvrage ; je veux parler de NGANGUE MBONDY Herdy et de MOUNÉ Jean Stéphane. L'espace semble nous séparer, mais la chaleur de l'esprit nous rapproche et rétablit en permanence la communion de notre amitié indéfectible.

Si l'occasion m'est offerte d'écrire pour la postérité, alors pourquoi ne pas penser à mon ami Paul AHANDA, avec qui voilà bientôt trente années passés ensemble sur les terrains de basket-ball, parcourant l'Afrique et l'Europe, toujours avec le même enthousiasme, la même chaleur, pour maintenir notre forme physique et mentale dans le « play », sans laquelle toute entreprise intellectuelle n'est pas facilement envisageable. Qu'il trouve ici toute l'expression d'une compagnie sincère et fraternellement sympathique à laquelle j'associe les membres de Vétérans Basket Club – OLD STARS de YAOUNDE.

Je remercie également la famille OCLOO Lambert à Accra au Ghana pour leur accueil, sans oublier les parents, frères et sœurs à Adefiénu, Tetekope, Denu et Agbozume ; je pense particulièrement à Mrs Harriett B. OCLOO qui a été mon meilleur guide et pour sa bonne humeur.

Je ne saurai oublier les échanges fructueux et enrichissants avec MM. BENNO AYAYI D'Almeida et DOGBE TOGBE, l'agréable séjour à Lomé au Togo assuré par ESSI ELOM OCLOO, Massam OCLOO et toute la famille OCLOO ; Jean Marie AMEGAN à Cotonou au Bénin, Raymonde OCLOO et la famille de Libreville au Gabon...

Enfin je remercie Bernadette MOUANDJO, et une mention particulière aux enfants : Franck-Guy, OCLOO Patrick Olivier, Maria Lysiana, Sonia Christiane, Rama Violette, et le jeune LEWIS Junior, qui, comme si souvent, m'ont apporté leur soutien attentionné et plein d'indulgence pendant la réalisation de cette encyclopédie ; ils n'ont cessé de soutenir mes efforts avec patience et de me témoigner encouragements.

Que tous trouvent ici l'expression de ma reconnaissance profonde et sincère !

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Les économies africaines ont connu des moments de forte croissance dans les années 1970 jusqu'au début des années 1980. Les productions nationales, au lieu de connaître une croissance lente, soutenue et durable et par à-coups, ont progressé rapidement et de façon continue. La rapidité de l'expansion a été telle que les niveaux de vie par habitant se sont élevés dans des proportions considérables, bien que le taux de croissance démographique constaté simultanément ait été le plus fort jamais connu. Des progrès qui, sous d'autres cieux, auraient pris des siècles pour se réaliser, se sont trouvés accomplis en quelques décennies en Afrique : la subsistance était devenue un souvenir des années 1950.

Il a fallu à l'Afrique, peu de temps pour désenchanter, pour désillusionner, car déjà en début de la décennie 1980, les clignotants de l'économie signalaient déjà le rouge pour nous signifier la détresse qui surviendrait. Dans certains pays, les gouvernements n'ont pas cru du tout à ce renversement de tendance des agrégats économiques. Plus ils tardaient à prendre les décisions qui s'imposaient, plus les pays s'enfonçaient davantage dans le marasme économique, au point que l'année 1990 a plongé définitivement la majorité des pays dans la pauvreté, les ramenant à plus de trente ans en arrière ; ce qui ne peut s'expliquer que par la fragilité de nos structures et de nos systèmes économiques qui ne trouvent leur appui que sur l'extérieur, des économies extraverties dont le fondement repose essentiellement sur l'accumulation du capital et sur la théorie du centre et périphérie.

Nous nous sommes retrouvés subitement dans la situation économique et sociale des années 1960 et bien au-delà. Nos économies avaient-elles progressé plus vite que le cycle normal

de l'évolution des choses ? Ou bien sommes-nous victimes de nos propres erreurs dans la direction donnée à nos économies, c'est-à-dire simplement à nos politiques économiques. Il nous faut penser autrement nos économies ou refaire une bonne lecture des notions et des théories qui soutiennent l'économie politique, pour en faire un autre usage dans nos pays africains.

« Au milieu des années 1990, et faute d'une sortie par le haut, la plupart des pays africains se trouvent enfermés dans la trappe de la « stabilisation permanente », c'est-à-dire dans la phase dépressive de l'ajustement. La question d'une politique économique différente se pose donc. Certains pans de l'ajustement structurel devraient être corrigés. Il en est ainsi de ceux qui touchent à la politique agraire, au commerce extérieur et à la politique de crédit. Ceux qui touchent à l'éducation, la santé, l'infrastructure rurale ou l'investissement devraient être renversés, la libéralisation devrait quant à elle, être soumise à la reconstitution d'un tissu économique et humain viable » (A. Mbembe, 1995).

Il a été jugé judicieux de procéder à une étude d'ensemble des principaux facteurs qui se trouvent à la base du processus du développement économique, et nous allons faire des tentatives de pondération de ces facteurs. Des relations structurelles existent qui lient les uns aux autres et suscitent ou pas le phénomène de la croissance économique moderne pour leurs multiples actions et réactions. Le rôle d'une théorie de développement est de s'efforcer de fournir une réponse, une explication aux questions ou interrogations soulevées par le phénomène et de décrire les conditions générales nécessaires pour que la croissance véritable se produise et s'installe de manière durable comme d'ailleurs toute science dont le but est non de pouvoir mais de décrire les phénomènes et de trouver les solutions pour installer le développement de façon permanente dans le temps et dans l'espace.

À l'ère de l'avion à réaction et supersonique, les États-Unis, pour les prendre comme référence, ne sont, matériellement parlant, qu'à quelques heures de n'importe quel pays sous-développé. Mais économiquement parlant, l'intervalle qui les sépare de l'Afrique est plutôt semblable à celui qui sépare notre époque du Moyen-Âge.

Au cours du siècle dernier, le temps matériel nécessaire pour aller dans ces pays a constamment diminué, alors que l'éloignement économique, pendant la même période, s'est terriblement accru. Les États-Unis et les autres pays économiquement évolués du globe, et même les plus jeunes comme le Japon, n'ont cessé de s'enrichir, à un rythme dont on aurait jamais même osé

rêvé auparavant. Qui pouvait imaginer le Japon à son niveau actuel en 1950, pendant que nous croupiissions sous le poids de la colonisation. Les pays africains du Sud du Sahara, malgré l'illusion que reflètent les agrégats et les indicateurs économiques, sont demeurés pauvres et au-delà, dans bien des cas, leur situation a empiré considérablement.

L'on pourrait penser que cela est prédit dans la Bible : « Car à celui qui a déjà, il sera donné, et il vivra dans l'abondance, mais celui qui n'a pas sera dépouillé même du peu qu'il possède » (s. Matthieu XXV, 39). Il est également dit dans ces écrits sacrés que « Aide-toi et le ciel t'aidera ». Car Dieu n'est pas uniquement pour les uns... Nous, Africains, sommes responsables de nos propres malheurs et notre devenir dépend de nous-mêmes. Dieu nous a donné les ressources naturelles, les hommes, la terre, l'intelligence et la force de travail ; il nous faut nous rassembler autour d'un idéal commun, l'amour, pour nous réconcilier les uns les autres et pour nos pays respectifs.

Le sous-développement n'est pas une fatalité. Les économistes qui emploient le terme « pays sous-développés » sans en faire la critique admettent, implicitement ou explicitement, l'idée que nos pays se trouveraient tout simplement à un stade de l'évolution économique qui serait en retard par rapport à celui des pays dits « développés ». Charles BETTELHEIM affirme que, d'une façon générale, cette idée ne correspond pas à la réalité. Cette idée est fausse parce que les pays dits « sous-développés » sont dans une situation radicalement différente de celle que pouvait connaître, il y a cinquante, cent, deux cents ou trois cents ans, les pays aujourd'hui industrialisés. Même si l'on admet que le revenu national par tête de ces pays n'était pas plus élevé que ceux dont disposent aujourd'hui les pays dits « sous-développés », leur situation qualitative était tout autre (C. Bettelheim, 1975).

« Plus grave encore, les Africains eux-mêmes, pour la plupart (de l'élite occidentalisée bien sûr), participent à ces lamentations universelles et sentent peser sur tous et sur chacun l'antique malédiction de Cham. Même lorsqu'ils ont de solides comptes en banque en Suisse, ils souffrent de l'humiliation d'appartenir à une sous-humanité de fait. Même s'ils sont les complices de l'étranglement économique, de la violation des droits élémentaires de la personne humaine, de la violence ordinaire de la politique quotidienne, ils développent un complexe de victimes d'un sort implacable ou d'une malveillance universelle. Coupables sans doute, mais de toute façon tellement impuissants ! L'Afrique serait vouée au chaos, au déchirement, à la misère. Le sous-continent maudit serait

incapable d'exorciser ses démons. Délectation morose pour les uns, désespoir poignant pour les autres, l'afro-pessimisme règne pratiquement sans partage, inscrit dans les faits et décrété par un destin infrangible » (S. Latouche, 1998).

La faillite de l'Afrique en effet, n'est-elle pas d'abord celle de l'occidentalisation, l'avatar de plusieurs siècles de colonisation (sans remonter à l'ignoble traite des nègres), l'échec des cinquante ans subséquents de développement ? Et cela, quelle que soit la part importante de responsabilité des Africains eux-mêmes et surtout de leur indéniable complicité (S. Latouche, 1998).

L'économie de ces pays aujourd'hui industrialisés ne comptait aucune des caractéristiques essentielles de l'économie des pays dits « sous-développés ». Les pays dits industrialisés n'étaient pas des pays économiquement dépendants. La structure de leur production ne comptait pas des secteurs hypertrophiés étroitement liés à quelques marchés étrangers et fortement pénétrés de capitaux également étrangers. Ces économies ne se développaient pas ou ne stagnaient pas selon l'évolution du marché mondial de telle ou telle matière première ou produit brut agricole. Elles ne supportaient pas la charge de lourdes obligations extérieures (intérêts, dividendes, royalties payés à des capitalistes étrangers), leur industrie naissante n'avait pas à affronter la concurrence d'industries puissantes déjà établies et dominées par le même grand capital que celui qui aurait dominé leurs propres richesses naturelles. Ces économies ne dépendaient pas pour leur production d'importation d'équipements venant de l'extérieur. Si elles étaient peu industrialisées, ces économies n'étaient pas déformées et déséquilibrées, mais au contraire, intégrées et autocentrées.

Ce bref rappel suffit à montrer à quel point il est faux de recourir à la seule notion « de retard » pour caractériser la situation des pays dits « sous-développés ». Certes, le niveau de vie de la majorité des habitants de ces pays est en retard sur celui des pays industrialisés : est-ce une raison pour que le mimétisme caractérise le comportement des Africains ? D'ailleurs, ce retard n'est pas lié au fait que l'économie des pays « sous-développés » serait à un stade d'évolution moins avancé que celui des pays plus industrialisés ou ne veut pas dire que le développement des premiers s'est arrêté. En fait, les pays dits « sous-développés » ont évolué en même temps que les pays développés, mais ils n'ont pas évolué dans le même sens ni de la même façon.

C'est là ce que la notion de « sous-développement » tend à masquer et à amener certains auteurs à préférer à la place

l'expression de « pays en développement ». Ceci ne signifie pas qu'il ne puisse exister exceptionnellement dans le monde, certains pays, ou certaines régions, qui se trouvent aujourd'hui même pratiquement au même niveau et avec les mêmes structures qu'il y a quelque cent, deux cents ou trois cents ans... mais ces pays ou ces régions isolés qui demeurent effectivement en retard, ne présentent précisément pas les caractéristiques générales communes à la quasi-totalité des pays dits « sous-développés ».

Parmi les pays non industrialisés, les États africains présentent les caractéristiques les plus prononcées du sous-développement. Alors qu'on a longtemps cru que l'économie de ces États souffrait essentiellement de l'absence de technologie et de ressources financières, on est en droit de penser que cette approche fut pour le moins erronée. Ni le pétrole, ni les autres ressources naturelles du sol et du sous-sol – précieuses ou stratégiques –, ni le système du parti unique (« supposé assurer la stabilité politique et l'attrait des investissements »), encore moins le recours systématique aux différentes idéologies dominantes du monde occidental ou à des schémas nationalistes comme l'Ujamaa de Julius Nyerere de Tanzanie, n'ont permis en plus de quatre décennies de doter les pays d'Afrique subsaharienne de structures susceptibles d'engendrer un développement enraciné et durable. L'échec de l'agriculture, la profonde dégradation des services publics, entre autres, témoignent de l'ampleur du revers des politiques économiques mises en œuvre. « Et pourtant ! Force est de constater que ce radeau africain à la dérive, pour dérisoire qu'il paraît, porte environ huit cents millions de personnes. Toutes ne sont pas des squelettes faméliques des rescapés des camps de la mort. Toutes ne vivent pas de la seule charité internationale. La survie de cette planète noire, en supposant que n'y règne que la misère est tout de même un problème théorique et pratique » (Latouche, 1998).

Cette évolution du monde a-t-elle conduit à la révision des lois qui caractérisent la pensée économique ?

Les définitions et les lois économiques étaient découvertes au lendemain de la dernière guerre mondiale alors que nos États étaient quasi-inexistants et que nous vivions dans un État embryonnaire de subsistance et d'esclavagisme, lourdement handicapé par la colonisation. L'extraversion qui caractérise les économies sous-développées peut-elle amener celles-ci à prétendre à une évolution vers une économie moderne ? Cela est possible, à condition que la pensée économique explore différemment le sous-développement parce que les faits conduisent à penser que les lois économiques (classiques, néo-

classiques ou néo-keynésiens et j'en passe) ont été élaborées par (et donc pour le compte) des pays que l'on qualifie de « développés ». La polémique que sous-tend cette réflexion amenait mon maître, le professeur d'économie politique TCHUNDJANG POUEMI, à souligner que l'efficacité de l'action dépendait légèrement de la maîtrise de l'idée (c'est-à-dire de la loi) qu'on applique, et bon nombre d'erreurs de gestion qu'on rencontre en Afrique proviennent du mépris à peine caché de certains théorèmes économiques de base (pas nécessairement toujours bien assimilés). Il reconnaissait qu'en réalité ni WALRAS, ni PARETO, ni KEYNES, pour ne citer que ceux-là, n'ont dans leurs réflexions fait d'hypothèses spécifiques aux pays dits développés (ou sous-développés). La vérité semble être, qu'étant donné la généralité des hypothèses qui valident les lois économiques, celles-ci peuvent être utiles partout, mais que pour bien les utiliser, il convient de manipuler adroitement les paramètres qui les « expliquent » et qui n'ont évidemment aucune raison d'être les mêmes partout. Il soutenait qu'il n'est pas sérieux de refuser les lois sans les remplacer, car alors quel serait le support théorique de l'action ? Il valait mieux attendre de découvrir les lois économiques qui nous sont propres et nous servir de celles qui existent même si elles sont approximatives et provisoires.

Tel ne paraît pas être le débat actuel ; car on ne réfute pas les lois économiques de base dont se servent les gouvernements pour motiver leurs décisions, au point que l'on a vu un ministre de l'économie et des finances couler l'économie de tout un pays pour une mauvaise compréhension de ces lois. Il y a une raison supplémentaire de croire fermement comme le souligne le professeur d'économie du développement Georges NGANGO que, bien loin de lui la pensée de se débarrasser des modèles toujours plus complets de structures industrielles évoluées dans les cadres institutionnels de la libre entreprise, l'économie du sous-développement a sa place ; elle n'est pas simplement une approche dans la pensée économique mais une orientation sur laquelle les étudiants devraient mettre un accent particulier avec les données de base de la science économique pour redéfinir une pensée propre à nos pays en développement.

Il n'y aurait pas eu de polémique à ce sujet si quarante ans après les indépendances les économies africaines n'étaient pas confrontées depuis des décennies à la dure épreuve de la réalité.

Pierre PEAN (1988), l'auteur de « l'argent noir », estimait qu'il n'était quand même pas possible de faire de grands modèles économiques, de parler de l'ajustement structurel, de

parler de tous les problèmes que l'on connaît bien si le facteur de la corruption n'était pas pris en compte ; tout simplement parce que les ordres de grandeur sont significatifs.

Comment s'étonner alors, que lorsque la production génère des revenus substantiels dont les flux doivent être répartis dans l'appareil économique, que la distorsion ou la ponction opérée ne puisse pas être prise en compte comme un facteur important dans l'analyse économique. Nous nous émerveillons de voir s'abattre sur l'Afrique, une ruée de « vautours » qui vendent n'importe quoi et plus particulièrement des châteaux, des palais, des aérodromes dans les villages, des usines clés en mains... alors nous prenons conscience, après le fait accompli, de l'erreur commise : pourquoi tant de capitaux pour des investissements non productifs ? pourquoi un tel renchérissement du coût des investissements pour nos « petites » économies ? Pourquoi, pourquoi ! Tous les hauts responsables politiques qui dirigent nos économies savent pertinemment que les 20% de ces contrats juteux vont dans les comptes en Suisse ou au Liechtenstein. Et nous ne comprenons pas pourquoi dans les pays européens, de hautes personnes sont mises en examen ou sont accusées de délit d'initié, tout simplement parce que la surfacturation, la drogue, les détournements de deniers publics..., c'est anti-économique ; autant de facteurs qui faussent toute évaluation de la richesse d'un pays et partant, perturbent profondément le système économique. Et Pierre PEAN de s'écrier : « Arrêtez de parler de développement si vous ne prenez pas en compte ce problème dans vos analyses ».

Il s'agit là d'un avertissement à l'attention de jeunes économistes talentueux que l'on retrouve à de hauts niveaux de responsabilité dans les structures d'État, y parvenant par des voies détournées ou parfois hasardeuses et qui, par leur rôle important, décident de l'avenir de nos pays. Ils sont convaincus, parce qu'éblouis, que lors des négociations à Washington ou à Paris avec les experts des organismes internationaux, d'être en présence de meilleurs économistes du monde dont dépend le destin de nos économies. L'exhibition de volumineux listings informatiques, résumés dans de nombreux tableaux statistiques – aux données introuvables dans le pays d'origine – révèlent que « la conjoncture économique est terriblement précaire au Nigeria malgré ses surplus pétroliers ? Au Gabon et en Côte d'Ivoire à cause de leur déficit prévisible de balance de paiements provoqué par l'inflation intérieure et que les solutions préconisées devaient être appliquées et les conditions respectées pour mériter le concours financier de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International (FMI). Des

institutions, à l'exemple du FMI qui était qualifiée de « Fonds de Misère Instantanée » (Instant Misery Fund) (J. Tchundjang, 1980) et que le Président de la Banque du Pérou décrivait comme « une institution inopérante, presque formelle. Ses décisions sont adoptées par les grands pays avec une totale inattention à l'égard des pays du Tiers-monde. Les débats du comité intérimaire sont entièrement des matières de protocole, sans signification aucune » (J. Tchundjang, 1980). Mais, depuis lors, les organismes de Bretton Woods n'ont pas changé de vocation au point qu'ils continuent d'être l'objet d'éreintements les plus acerbes des personnalités de la communauté noire : « Le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale sont incompetents » d'après Aminata DRAMANE TRAORE, ministre Malien de la culture ; « le FMI est un désastre humain », à en croire Claude SMADJA, le Directeur général du très libéral Forum de Davos, tandis que le Président Ougandais YOWERI MUSEVENI accuse : « la Banque Mondiale et le FMI ont de mauvaises manières » (*L'Autre Afrique*, 1999).

On pourrait alors sans exagérer qualifier ces pseudo talentueux économistes de « FMISTE », terme que l'on ne voudrait pas confondre avec « FUMISTE » sans en être véritablement distinct pour autant que ces économistes jouent le jeu des puissances étrangères, le rôle ingrat de « perroquets » pour maintenir leur position ; et on les retrouve quelques années plus tard, après leur fonction de ministre ou de haut cadre de ministère, consultants pour le compte de ces institutions où ils y trouvent simplement des emplois. Ils sont très loin de ce qu'on pourrait appeler « l'économiste-sans-préjugé » auquel ils ne peuvent être assimilés car après avoir défendu les intérêts de leur pays, ils deviennent des porte-fanion, le cheval de Troie, diraient certains, de ces messieurs de Washington. Et comme se plaignait un ministre, faisant partie d'une délégation de son pays, au retour d'une expédition américaine : « il ne faut plus que l'on retrouve des prématurés illuminés dans les délégations... qui se rendent à l'étranger pour parler de choses sérieuses... »

Devrait-on s'attarder sur ce triste constat, les présumés économistes qui se laissent toujours emballer par les convictions de leurs homologues d'outre-mer qui analysent les chiffres dans leur bureau feutré dans la méconnaissance totale des comportements en Afrique. Ils en ont eu pour leur compte au Sommet de Libreville ; avec les aveux du FMI, on leur a rabaisé le caquet et on espère que la leçon a été bien assimilée. A la question qui lui avait été posée de juger les programmes d'ajustement structurels élaborés par la Banque Mondiale et le

Fonds Monétaire International, l'éminent économiste américain, John KENNETH GALBRAITH répondait en 1994 : « ce sont un tissu d'inepties génératrices, présentées d'une façon qui donne l'illusion de l'intelligence » (J.K. Galbraith, in *La Nouvelle Expression*, 1994). Il avait également averti son auditoire sur les modèles économiques tout faits : « lorsque je suis revenu à Harvard après la Deuxième Guerre Mondiale, j'ai été choqué de voir des étudiants provenant des pays pauvres apprendre à utiliser les modèles économiques très sophistiqués conçus pour les pays développés et pourtant inapplicables dans leur pays d'origine ».

C'est avoir une mauvaise conception de l'économie que de vouloir transférer les attributs du développement d'un pays riche à un pays pauvre pour réaliser, de facto, l'avancée économique. L'idée était qu'il fallait susciter des investissements lourds pour créer la dynamique du développement : la production hydroélectrique ou de minerais, la construction d'aéroports, etc., devaient développer le Sud. Quarante ans à penser que des idées qui avaient été influentes en Inde et au Pakistan, certains estiment que ces schémas devaient continuer à nourrir nos esprits lorsque nous devons réfléchir profondément à l'édification d'une dynamique nouvelle pour la reconstruction de l'Afrique.

Cette méconnaissance de la portée des théories économiques et surtout de leur application dans un environnement social et économique distinct de celui des pays occidentaux caractérise encore aujourd'hui des principes qui sous-tendent les programmes d'ajustement structurel que de nombreux experts imposent à l'Afrique, profitant de la crédulité et du cynisme des dirigeants.

Dans l'ensemble de l'ouvrage, il ne sera pas question, du moins à titre principal, des problèmes globaux concernant tout le continent africain. Certains pays ont déjà atteint un certain degré de développement et dépassé plus ou moins le stade de l'insuffisance, par exemple les pays d'Afrique du Nord où les mutations fondamentales de structures sont déjà opérées, notamment en ce qui concerne les secteurs d'activité industrielle, les équipements fondamentaux « de base » installés, l'adaptation des modalités et des comportements dans l'ensemble effectuée, que l'on ne peut pas les mettre dans un même moule avec les pays de l'Afrique Subsaharienne.

Il serait alors fortement exagéré de porter un jugement global « d'insuffisance de développement » sur tous les pays africains sans exclusive. Car, certains comme on l'a souligné connaissent des croissances entretenues de manière à considérer

que les limites de l'insuffisance ont déjà été franchies depuis fort longtemps.

Les difficultés de terminologie et d'analyse auxquelles nous nous heurterons dans nos développements postérieurs nous obligent à substituer parfois à la notion de sous-développement ou de pays pauvres celle de « pays en développement », estimant qu'il n'est pas tout à fait approprié de parler à l'heure actuelle en Afrique, à la veille du troisième millénaire, de « pays pauvres », même si le phénomène de pauvreté s'est amplifié et s'est largement étendu dans nos pays depuis le début des années 1990, ou de « sous-développement » car les pays industrialisés eux-mêmes continuent à résoudre leurs problèmes de développement.

Notre ambition dans cette petite encyclopédie de l'économie africaine n'est pas de faire une analyse exhaustive des causes et de la nature du sous-développement des pays africains, et la recherche des moyens de sortir d'une telle situation. La question de fond qui va nous suivre tout le long de notre réflexion est celle de savoir pourquoi dans tel domaine nous n'avons pas réussi jusqu'aujourd'hui à franchir le seuil séparant la pauvreté de la richesse.

L'ensemble de l'ouvrage a pour objectif d'examiner certains éléments qui sont considérés comme devant jouer un rôle déterminant dans les processus du développement socio-économique et politique des pays non industrialisés. Il n'est donc pas exhaustif ; il tente d'analyser ces éléments, à partir des situations de base, en essayant de suggérer les voies possibles pour qu'elles conduisent les pays en développement, en particulier ceux d'Afrique, au stade du décollage économique.

Nos économies ont toujours été influencées ou guidées par des théories classiques. Notre prétention est la remise en cause de ces pratiques qui ne semblent pas profiter à nos économies et qui ont entretenu, pendant des décennies, l'illusion d'un développement, marquant sa précarité. L'agriculture exportatrice qui, longtemps a été à l'origine de la formation du capital dans nos pays africains, s'est retrouvée en déclin car faiblement rémunérée et déréglementée, déstabilisant tout un système qui a fait ses preuves depuis des lustres.

Le sous-développement ne peut être expliqué et ne peut se comprendre en soi. Toute tentative d'étudier le sous-développement par le seul fait de la crise interne, en le séparant de l'évolution des besoins nécessaires des centres dominants est vouée d'emblée à l'échec. Il semble ainsi que l'imbrication à l'économie mondiale est une menace au progrès des économies africaines fragiles dites « périphériques ». L'accumulation du

capital dans les économies du centre a donc un rôle surdéterminant. Les conditions dans lesquelles elle se réalise, les crises qu'elle connaît et les difficultés qu'elle peut avoir pour se reproduire sont à l'origine des modifications des liens avec les économies de la périphérie. C'est pourquoi l'étude du processus d'accumulation du capital qui est une des conditions d'existence et de réalisation de l'économie du marché dans les pays du centre nous apparaît essentielle sans pour autant être déterminante dans notre approche.

D'après Celso FURTADO, « le processus de développement s'effectue par le truchement des combinaisons nouvelles de facteurs disponibles dans le cadre des techniques connues ou de l'introduction d'innovations techniques. Dans un schéma théorique simplifié, on peut admettre comme étant pleinement développées à un moment donné, les régions où il n'y pas de façon permanente et sur une grande échelle un sous-emploi de facteurs de production et où, par conséquent, on ne peut augmenter la productivité (production réelle par tête d'habitants) qu'en introduisant de nouvelles techniques. En revanche, les régions dont la productivité augmente, ou pourrait augmenter, en conséquence de la mise en œuvre de techniques déjà connues, relèvent à des degrés divers de l'étude du sous-développement économique » (C. Furtado, 1966). La croissance d'une économie développée pose donc principalement le problème de l'accumulation de connaissances scientifiques nouvelles et des progrès dans les applications techniques de ces connaissances. Les experts pensent que la croissance des économies sous-développées est tout d'abord un processus d'assimilation des techniques prévalant à une époque donnée. S'il est vrai que la croissance économique des pays sous-développés est simplement conditionnée par l'assimilation de techniques déjà connues (et l'accumulation correspondante de capital), il est également exact que la transplantation de ces techniques implique presque toujours un sous-emploi structurel des facteurs. Seule une adaptation continue des techniques permettrait de contourner ces obstacles, mais elle est d'autant plus difficilement réalisable que les pays sous-développés n'ont pas, en règle générale, leur propre industrie de biens d'équipements. Le problème majeur qui se pose actuellement aux pays sous-développés découle probablement de cette mal adaptation foncière entre l'offre potentielle des facteurs et l'orientation des techniques.

Toute économie qui se développe a ses problèmes propres, bien que plusieurs de ceux-ci se posent également dans le cadre d'autres économies qui lui sont contemporaines. L'ensemble des ressources naturelles, les cadres institutionnels ou plus

exactement le rôle primordial de l'État, le capital humain, c'est-à-dire les individus qui ont le plus de chances d'être des innovateurs, sans oublier l'agriculture et le commerce extérieur, sont autant de domaines d'investigation, avec le développement politique, qui font la spécificité historique de chaque développement économique et sur lesquels nous porterons un intérêt tout particulier.

Ces divers points feront l'objet de développements dans cette « encyclopédie » présentée en 3 volumes, sous les titres suivants :

- . Tome I : Crise et Croissance
- . Tome II : Facteurs de développement
- . Tome III : État et régulation

La méthodologie souvent admise par des économistes dans la démarche intellectuelle qu'il faut entreprendre pour la réalisation d'un tel ouvrage, c'est l'application de la méthode déductive, très sollicitée pour tous les problèmes chiffrables, au moins en théorie, et qui peuvent par conséquent être traités de façon mathématique. Nous ne sommes pas capables d'un tel exercice ; car pour comprendre le comment et le pourquoi d'un événement, il faut se reporter aux faits ; en d'autres termes, il faut appliquer la méthode inductive aux données historiques. Mieux, comme l'apprentissage de l'Histoire est une donnée constante, nous nous sentons convaincu de pouvoir appréhender les processus économiques en recourant à l'étude des faits historiques ou à leur compréhension. C'est vrai que, parce que le passé nous a longuement instruit sur ses tares et avatars, nous pensons être les mieux inspirés pour proposer des recommandations pour l'avenir des économies africaines.

Nous devons innover dans l'adaptabilité des principes et mécanismes de la science économique à nos économies. Ce changement est inévitable puisque aucun peuple n'a le monopole permanent de l'intelligence ou de la vitalité.

Quarante ans suffisent pour que l'Afrique s'oriente vers une autre vision de son univers économique ; qu'elle se structure en se servant des outils propres à sa conception de l'économie et en se débarrassant des schémas occidentaux. L'Afrique doit créer sa voie à l'aube du XXIème siècle en toute indépendance car elle est le seul maître de son destin : ce ne sont pas les moyens qui manquent, mais plutôt la volonté politique.

Nous aurions souhaité construire une théorie, et il ne faut pas oublier qu'une théorie se justifie seulement dans la mesure où elle nous rend apte à connaître la réalité et à agir sur elle. Nous laisserons aux « technocrates » le langage hermétique de la

théorie qu'ils maîtrisent et savent développer. L'économie est une construction permanente qui évolue et se transforme en fonction des aléas et des besoins pour une meilleure régulation du système ; pour résister aux phénomènes, il faut une politique conjoncturelle adéquate. La même thérapeutique n'est pas valable partout. A chacun ses remèdes.

En tant que phénomène spécifique, le sous-développement requiert un effort d'élaboration théorique autonome. En l'absence d'un tel effort, plusieurs économistes s'inspirent de leur expérience des économies développées pour aborder des problèmes qui ne peuvent être résolus correctement que si l'on comprend bien le phénomène des pays africains. Cette petite encyclopédie édifiera donc dans son analyse sans beaucoup bouleverser la théorie, mais notre ambition demeurera à la hauteur de nos convictions que l'Afrique a besoin d'être reconstruite sur de nouvelles bases qui nous obligent à avoir quelques fois une autre conception des principes économiques.

CHAPITRE I

LES LEÇONS DE L'HISTOIRE ET DE LA PENSÉE ÉCONOMIQUE

1. RAPPEL HISTORIQUE

La vie économique ne s'est pas développée de la même façon partout dans le monde même si dans l'Antiquité, les pré-occupations étaient les mêmes, en Europe comme en Afrique ; à la seule différence qu'il existait déjà en Europe les penseurs, des écrivains comme PLATON et ARISTOTE qui faisaient déjà étalage de leur génie dans l'organisation de la cité et de la production.

Pour PLATON, la cité comporterait trois classes : les chefs qui dirigent, les guerriers qui la protègent et les producteurs qui assurent sa subsistance. Cette organisation administrative et économique de la cité s'est retrouvée aussi bien en Europe qu'en Afrique. L'aspiration naturelle de l'Homme à la propriété privée qui procurait à l'Homme le plaisir de jouir de ses biens et d'acquérir des richesses (agriculture, troc, vente d'une marchandise pour s'en procurer une autre, activité du commerçant qui achète une marchandise pour la revendre plus cher, ou du prêteur à intérêt).

Par rapport à l'Égypte qui est à la base de la civilisation et qui se comparait à l'Empire romain de l'époque, ce pays n'était pas considéré comme un pays africain car il se rapprochait des autres pays médiévaux et outre-Méditerranée et ne subissait que l'influence des pays de l'Orient, principalement l'Arabie avec laquelle des infiltrations au-dessous du Sahara actuel, permettaient, à cause de sa forte organisation guerrière, la capture des Noirs Bantous.

L'esclavage existait déjà en Europe ; mais, la tradition individualiste du droit romain, les analyses d'ARISTOTE sur la monnaie, l'échange et le prêt à intérêt sont les idées économiques qui constitueront avec la Bible et le Nouveau Testament, les sources des idées des penseurs du Moyen-Âge et qui marquent l'évolution de la pensée à cette époque.

La fin du monde antique est marquée par un important développement du commerce. Mais les invasions germaniques et surtout musulmanes vont réduire l'activité commerciale qui était essentiellement axée sur la zone méditerranéenne et elles achèvent de détruire le système économique romain.

Au Moyen-Âge, l'économie est souvent qualifiée d'économie domaniale fermée. La production est organisée en vue de satisfaire les besoins à l'intérieur du domaine et non en vue de réaliser un profit. Les idées économiques sont fortement influencées par la religion chrétienne favorable à la propriété privée et condamnent le prêt à intérêt.

Mais en Europe, on observe déjà une nette modification des structures économiques à partir du XIème siècle. Dans les campagnes, les procédures de culture s'améliorent tandis que dans les villes la production artisanale se développe. Les artisans sont groupés en corporations qui leur procurent une certaine sécurité, organisent la production, autorisent les procédés de fabrication et limitent les gains et le nombre de compagnons employés.

Les idées économiques du Moyen-Âge sont fortement influencées par la religion chrétienne favorable à la propriété privée et qui condamne le prêt à intérêt.

Le passage de l'économie de manoir ou de l'économie domaniale à l'économie artisanale s'est effectuée de manière lente et progressive. Alors qu'en Afrique Noire, l'économie de manoir dominait, l'économie artisanale s'est développée après la Traite des esclaves, car la liberté des déplacements et la fin des guerres permettaient aux Bantous de se déplacer par les pistes et par les mers et les fleuves pour effectuer les échanges commerciaux avec les contrées lointaines : ce qui va être à l'origine du brassage des ethnies et à l'implantation dans une région d'une ethnie étrangère.

A cette époque, en Afrique, la Traite des Esclaves devient le commerce le plus florissant autant pour les chefs Noirs que pour les trafiquants et Négriers de toute sorte. L'évolution des structures s'accélère en Europe à partir du XVIème siècle influencée par les grandes découvertes maritimes du Nouveau Monde, les navigateurs rapportent en particulier des métaux précieux : l'or et l'argent affluent en Europe. Cet accroissement

de quantités de métaux précieux en circulation s'accompagne au XVIème siècle d'une hausse générale des prix qui, en stimulant l'activité économique, achève de ruiner l'esprit de modération du Moyen-Âge.

Les expéditions lointaines et le commerce maritime enfin enrichissent rapidement certains pays et on voit se constituer pour la première fois les « économies dominantes » de l'époque mercantiliste et qui sont tour à tour le Portugal (XVIème), la Hollande (XVIIème), l'Angleterre (XVIIIème siècle) : ceux-là même qui ont dominé le commerce des esclaves à leur époque.

Il faut donc comprendre comment la formation du capital s'est servie à l'origine du capital humain comme base pour créer les économies dominantes qui vont asseoir successivement leur domination sur le commerce international. Le capital humain a été la véritable ressource d'accumulation de capital par les Européens. Il est à la base de tout enrichissement car il est le moteur de toute exploitation minière et agricole.

La production demeure, malgré cette nette évolution des structures économiques, essentiellement artisanale, mais des secteurs capitalistes apparaissent avec les « marchands entrepreneurs ». Au lieu d'acheter aux artisans les produits dont ils ont besoin, ils achètent eux-mêmes des matières premières en grande quantité et les font travailler par des artisans moyennant une rémunération forfaitaire, les risques et les profits étant assumés par le marchand.

Les corporations se développent, maîtrisent le travail du fer... La corporation conçue pour organiser la production au service de la consommation est devenue un instrument permettant aux producteurs en place de conserver leur monopole. La société par actions fait son apparition. Il se constitue alors en Europe la doctrine du mercantilisme qui se caractérise par trois traits fondamentaux :

- Les doctrines monétaires : l'objectif est d'accroître la richesse de l'État et les quantités d'or et d'argent.
- Les doctrines nationales : on ne conçoit pas d'enrichissement simultané. L'objectif est d'enrichir l'État au détriment des autres États.
- Les doctrines interventionnistes : les nations étant irréductiblement opposées les unes aux autres, il importe que les pouvoirs publics interviennent pour donner à l'économie toute l'efficacité possible et pour garder l'or et l'argent introduits sur le marché national.

La période classique qui va de 1758 à 1830 est déterminante pour l'Histoire économique des pays développés. En effet, au

cours de cette période, l'évolution des structures est profonde en Europe.

Au XVIII^{ème} siècle se produit un phénomène d'une portée considérable : d'importants progrès techniques bouleversent les méthodes de production, entraînant une transformation profonde du système économique : c'est la « révolution industrielle ».

Au cours de la première moitié du XVIII^{ème} siècle, on se disputait les procédés de fabrication les plus perfectionnés et on se livrait partout à l'espionnage pour les connaître (P. Mantoux, 1959)¹. On essayait d'attirer, par tous les moyens, des personnes expérimentées dans la mise en œuvre des meilleures techniques de production. Ainsi, la croissance extensive de l'époque mercantiliste qui tendait à l'ouverture de nouvelles voies commerciales, même par la violence², change d'aspect et s'opère maintenant en profondeur, sous l'impulsion dynamique des transformations internes du système économique.

Le progrès scientifique fut stimulé considérablement à tous les points de vue autant que l'application des lois scientifiques aux techniques de production. Les innovations techniques se multipliaient continuellement au point que savoir si les nouvelles méthodes de production étaient viables du point de vue économique, dépendaient de l'appréciation des entrepreneurs. Les nouvelles techniques étaient intégrées au processus de production dans la mesure où les circonstances s'y prêtaient.

On peut donc admettre que les progrès de la science et de la technique vont créer la ligne de démarcation qui va fondamentalement délimiter les économies africaines des économies des pays occidentaux ; on assistera à un autre type d'organisation de l'économie avec la désagrégation de l'artisanat qui va rester, encore pendant longtemps, une des caractéristiques des économies en Afrique.

Au commencement était l'agriculture

Entre l'an 8000 et l'an 4000 av J.C. quatre grands groupes humains distincts³ auxquels appartiennent les Noirs Mandé de

¹ Dans l'ouvrage de Paul MANTOUX il est question des réseaux d'espionnage organisés par les Anglais sur le continent, surtout en Italie afin de pouvoir imiter la fabrication des biens d'équipement plus perfectionnés dans l'industrie textile.

² L'esclavage a été la plus grande forme et la pire violence qu'ont subies les peuples noirs africains.

³ Les quatre groupements distincts semblent avoir été : 1) la branche sémitique des peuples cancasoïdes de langue afro-asiatique dans la vallée du Jourdain et la vallée du Tigre ; 2) les occupants mongoloïdes de l'Est de l'Asie ; 3)

la savane africaine entre la forêt tropicale et le Sahara, le long des biefs du Niger, avaient mis au point par le monde des techniques agricoles caractéristiques...

Déjà à cette époque, l'ancienne Égypte pratiquait déjà les cultures des céréales. Il faut surtout retenir l'importance et l'influence de l'agriculture palestinienne qui a permis de situer l'implantation des premières communautés de cultivateurs noirs le long de la vallée du Nil.

Même si la chronologie des événements et, par conséquent leur localisation précise, leur importance relative, leurs rapports et influences réciproques restent sujets à discussion, certains chercheurs considèrent que les Africains ont inventé l'agriculture de façon tout à fait indépendante 1500 ans av. J.C. par les études faites sur les populations noires des régions côtières et du Moyen Niger autres que les Mandé.

Les chercheurs sont unanimes à penser que les Noirs ont cultivé très tôt plusieurs variétés de céréales (y compris la variété originelle du sorgho et plusieurs sortes de millet et de riz), le gombo, certaines variétés d'ignames et d'arachides, des pastèques et des courges, la noix de cola, le tamarinier et le sésame. Les réalisations les plus spectaculaires furent, d'une part la culture du cotonnier et l'utilisation de ses fibres pour le tissage et, d'autre part, la culture des oléagineux tels que le palmier à huile.

Il est probable que la plupart des connaissances ainsi acquises ont été transmises aux Anciens Égyptiens entre l'An 3000 et l'An 1000 av. J.C. et parvinrent ensuite à l'Europe, aux Indes et à l'Orient. Les principales cultures qui arrivèrent de Mésopotamie et d'Égypte en Afrique Noire *via* le Nil furent l'orge et le blé, les pois et les lentilles, les betteraves, les oignons, les radis, les choux, les raisins et les melons, les figues, l'ail, les olives et le lin. Quelques temps plus tard, les concombres, les bananes, la canne à sucre, le gingembre et les nouvelles variétés de riz furent introduits des régions de l'Est de l'Asie. En Éthiopie, des plantes telles que le café et le cresson furent domestiquées et cultivées grâce aux techniques agricoles introduites par les Noirs et les Égyptiens. Les trafiquants européens d'esclaves apportèrent plus tard les avocats, le tabac, le maïs, les haricots de Lima, les haricots verts, la citrouille et la tomate.

Pendant environ deux ou trois mille ans, les communautés sédentaires de race noire se sont développées en économie de subsistance entre la forêt et le désert. De nombreuses preuves

les Indiens américains entre le Mexique et le Pérou et 4) les Noirs Mandé de la Savane africaine le long de biefs du Niger.

montrent qu'à cette époque, le Sahara n'était pas le désert qu'il est aujourd'hui, mais une contrée fertile, et que les troupeaux de bétail qui y pâturaient pouvaient nourrir des populations nombreuses.

Il faut le mentionner, l'agriculture sans irrigation fut possible au Sahara jusqu'aux environs de l'An 2000 av. J.C., que le pâturage du bétail y fut pratiqué jusque vers l'An 1000 av. J.C. et qu'on y éleva des chevaux jusqu'à l'époque romaine. C'est seulement vers 46 av. J.C. quand les chevaux et les bœufs ne purent plus y vivre, que les Romains introduisirent des chameaux d'Asie Centrale dans cette région devenue désertique. Il existe aujourd'hui, le long de la bordure du Sahara, des zones où le désert progresse au détriment des terres cultivables au rythme de 8 km par an, transformant – en l'espace de 3000 ans – des terres fertiles en immense espace inculte qui sépare l'Est de l'Ouest et le Nord du Sud.

Au cours du premier millénaire av. J.C., la densité de la population croissant, un surpeuplement relatif commença à se manifester au Sud du Sahara. Heureusement, une nouvelle technologie du travail du fer et quelques nouveaux produits de culture intensive apparurent parmi les Noirs à cette époque, ce qui permit le développement des biens de consommation.

Ensuite, la naissance de l'industrie...

L'Histoire nous apprend que 500 ans av. J.C. le travail du fer se propagea le long du Nil au V^e siècle av. J.C. jusqu'au nord de la ville moderne de Khartoum. A cet endroit, la production du fer donna naissance à une véritable industrie.

Les Africains de l'Ouest reçurent les enseignements de la métallurgie de Carthage, l'art de la fonderie et de la forge. C'est ainsi que dès 300 ans av. J.C., les populations Noires du Sud du Sahara utilisaient des instruments en fer pour cultiver de manière plus intensive la savane dont l'étendue diminuait. Les outils et les armes en fer permirent également de pénétrer dans les forêts de pluies tropicales et de débroussailler des terres où une population en pleine expansion pouvait s'installer.

Grâce au fer et aux nouvelles cultures, les peuples négroïdes du Nord et l'Ouest de la savane tirèrent un meilleur rendement de leurs terres habituelles ; mais les Bantous firent davantage. Ils s'avancèrent en avant-garde dans la forêt de pluies équatoriales qui, jusque-là, n'avait été occupée que par de petits groupes de chasseurs pygmées.

Pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne, les Bantous pénétrèrent profondément à l'intérieur du bassin du Congo,

apportant avec eux les techniques pastorales, agricoles, le travail du fer, et éliminant ou soumettant les groupes épars de chasseurs pygmées.

Des Noirs qui avaient acquis une grande expérience dans le travail du fer arrivèrent dans la région ouest du Delta du Niger il y a plus de 2000 ans – à peu près à la même époque où les Bantous se trouvaient au Cameroun, à l'est de ce Delta, commencèrent à s'étendre et à créer un certain nombre de petits États indépendants.

Entre 900 av. J.C. et 200 ans après J.C., s'était développée dans le sud de la savane nigérienne ce que l'on appelle *la civilisation de NOK* caractérisée par de remarquables figurines représentant des hommes et des animaux. Cette civilisation constitue un relais important pour l'Afrique occidentale : c'est en effet la première fois que l'on y voit le travail du bois et de la pierre faire place au travail du fer, et son art préfigurait le style des statues de terre cuite et de bronze du Centre et du sud-ouest du Nigeria. Parmi les civilisations héritières de NOK, celle du Bénin porta au XV^{ème} siècle, le travail du fer et du bronze à un niveau remarquable. Les artisans du Bénin ont produit des statues, notamment des têtes humaines et divines en bronze, qui sont de véritables chefs-d'œuvre. D'autres communautés surtout celles de YORUBA et de leurs vassaux dahoméens, se distinguent surtout dans la fabrication des outils qui se transforma en fabrication d'armes lorsque, vers 1500, les événements du Soudan poussèrent leur confédération à organiser sa défense (contre les Berbères).

Il faut noter que, entre le II^{ème} et le V^{ème} siècle, l'État soudanais – traditionnellement connu sous le nom de Ghana – était un État monarchique puissant doté d'un système fiscal et administratif bien établi et comportant des lieux de résidence pour marchands berbères et les sujets nègres. Le Ghana acquit le contrôle politique des mines de sel du Sahara central, mais les mines d'or, sur sa frontière sud, restaient entre les mains des tribus locales. L'or faisait l'objet d'un curieux « commerce silencieux ».

L'époque médiévale avec les grands empires africains

L'Afrique a connu de grands empires historiques qui n'ont rien à envier à ceux existants à l'époque médiévale en Europe Occidentale au point qu'un royaume comme celui du Ghana pouvait aligner en 1054 une armée de 200 000 hommes, ce qui témoignait de la grandeur de cet empire.

L'Histoire nous renseigne sur les grands royaumes qui ont marqué l'évolution de l'Afrique Noire jusqu'à la seconde guerre mondiale. Dans l'Ouest africain, il y avait le Ghana qui du VIII^{ème} siècle au X^{ème} siècle a connu une époque de prospérité. L'Empire du Mali qui fut développé au XVIII^{ème} siècle par SOUNDIATA KEITA, on peut signaler à cette période et précisément en 1307, ABUBAKAR II qui à la tête d'une expédition de 2000 pirogues comptait explorer l'Océan jusqu'à son extrémité. L'apogée de l'Empire est atteint avec MANSА MOUSSA ou KANKAN MOUSSA (1307-1332) qui fit un fastueux pèlerinage à la Mecque, où il répandit l'or en telle quantité que le cours du métal jaune baissa pour plusieurs années. Au XIV^{ème} siècle, la décadence commence et continue jusqu'au XVI^{ème} siècle avec les guerres qui secouèrent l'hégémonie malienne. Le Mali était un empire fort qui était en relations diplomatiques avec le Maroc, le Portugal, le Bornou et l'Égypte. Il fut le principal fournisseur d'or du monde arabo-berbère et ses villes frontières étaient d'importants centres douaniers où des gouverneurs noirs prélevaient des taxes très précises sur le trafic. Malgré une vie essentiellement rurale, la société était organisée et une hiérarchie sociale et familiale existait avec son droit coutumier et son artisanat et un habitat structuré.

L'empire de Gao, fondé à la fin du XV^{ème} siècle dont la ville devient l'une des principales places commerciales du Sahel avec ses richesses en sel et or tentèrent le Mali qui s'en empara en 1325. Mais la conquête marocaine viendra ruiner l'empire en 1591. Les royaumes Mossi qui s'établissent autour de Ouagadougou connurent des rois puissants à l'image du roi du Yatenga, Nasseré, qui fut connu en Europe dès la fin du XV^{ème} siècle à cause de ses raids.

Les royaumes Ashantis qui sont constitués vers la fin du XVI^{ème} siècle à la lisière de la forêt tropicale et forment une puissante confédération au XIX^{ème} siècle, fondaient leur prospérité sur le commerce de la kola et de l'or vers le Nord, du sel et des esclaves vers le Sud.

On peut également citer les principaux royaumes du Bas-Niger d'Ife, d'Oyo et du Bénin, sans oublier les royaumes Bambaras au XVIII^{ème} siècle, les États haoussa qui se développent à l'Est de l'Empire de Gao vers le X^{ème} siècle affaiblis par les rivalités continuelles ; l'Empire du Kanem-Bornou atteint son apogée aux environs de 1600 et étendit son hégémonie jusqu'au centre du plateau Baoutchi (Nigeria) et de l'Adamaoua (Cameroun) : les États Peul de la boucle du Niger avec le royaume de

Macina et la confédération Foulbé du Fouta et l'Empire Foulbé du Nigeria et de l'Adamaoua.

En Afrique centrale, méridionale et orientale où le relief était plus accidenté et de vastes forêts, l'on a cependant vu naître également de grands empires dont le plus important est le royaume du Congo, situé au centre de la forêt vierge, à l'embouchure du fleuve qui accueille en 1481 bien des Portugais. Il était divisé en six provinces dont la plus vaste et la plus riche au Sud était celle de Mbamba qui pouvait mobiliser 400 000 hommes de guerre. On peut citer les autres royaumes de moindre importance. Le Loango, une principauté au Nord du royaume du Congo ; le royaume de NDONGO, dénommé Angola par les Portugais, le Monomotapa, dans la bouche du Zambèze sur la côte du Mozambique où le port de Sofalo y servait de débouchés vers l'Inde et la Perse à un fructueux commerce de l'or que les habitants extrayaient de profondes galeries de mines et fondaient ensuite. Les Portugais ne tardèrent pas à mettre la main sur cet ensemble. Le royaume Zoulou qui s'est révolté assez tard sous la conduite de TCHAKA à travers l'Afrique australe. On en oubliera bien d'autres évidemment comme les royaumes inter lacustres qui vivent dans des conflits perpétuels sur les rives des Grands Lacs...

2. LE TEMPS DES NÉGRIERS

La période mercantiliste s'étend du XVIIème siècle à 1800. Elle est marquée par la Traite des esclaves. La Traite commence par les zones côtières pour se propager à l'intérieur du continent, se traduisant par une régression des forces productives.

On distinguera deux zones de Traite esclavagiste ; d'une part, celle de la dépendance atlantique, de loin la plus dévastatrice par son ampleur, qui touche tout le continent à partir de ses côtes, de Saint-Louis du Sénégal à Quelimano au Mozambique ; d'autre part, celle de la dépendance orientale, qui opère à partir de l'Égypte, de la mer Rouge et de Zanzibar en direction du Soudan et de l'Afrique orientale. Cette seconde traite mercantiliste se prolonge au-delà de 1800.

L'esclavage signifie en fait la possession d'êtres humains en propriété personnelle. Celui-ci a existé en Afrique, comme dans d'autres parties du monde depuis les temps préhistoriques. A ses premiers stades, c'était un phénomène relativement mineur, limité et logique (qui d'ailleurs subsisterait chez les peuples haoussa). La mise en esclavage était un moyen d'employer de façon productive des criminels, des rebelles ou des prisonniers

de guerre dans une société nomade où n'existaient ni administration, ni prisons permanentes pour faire respecter la loi. Toutefois, pour différentes raisons, l'individu réduit à cette condition ne perdait pas totalement sa qualité d'être humain ni sa personnalité, alors que de nos jours, ces aliénations caractérisent généralement la notion même d'esclavage.

L'on ne considérera que la traite des esclaves vers les Amériques, mais l'esclavage a sévi à l'intérieur du continent surtout en Afrique saharienne et Méditerranéenne où on note par exemple que jusqu'en 1850, c'est l'armée égyptienne qui procède elle-même à la chasse aux esclaves et aux pillages des produits du Soudan. Après cette date, les tribus nomades soudanaises prennent le relais et vendent les esclaves à des marchands turcs, coptes, syriens et européens. La Traite ne s'est pas seulement faite en direction des Amériques mais également vers les pays de l'Asie et de l'Europe méridionale, sans oublier l'Orient.

C'est le lieu de révéler également que la Traite négrière organisée à partir de Zanzibar au XIX^{ème} siècle s'inscrit également dans un cadre mercantiliste. Pendant des siècles, le commerce arabe sur la côte mettra en rapport les régions de l'Afrique noire avec l'Inde, l'Insulinde et même la Chine. Mais le commerce des produits joue un rôle plus important que les esclaves, comme en témoigne le faible peuplement noir de l'Arabie du Sud et les pays limitrophes de l'Océan indien. Dans cette zone où Zanzibar est le centre, l'île de la Réunion devient un grand point de ralliement, les esclaves sont utilisés dans des plantations alors que, depuis, les Anglais interdisent la Traite. Une économie de plantation esclavagiste se développe et produit les clous de girofle qui sont écoulés en Europe. La Réunion et Maurice, les Antilles arabes, deviennent de véritables plantations grâce à la traite négrière.

La traite des Noirs a ralenti le développement de l'Afrique

Il n'existe aucune statistique¹ permettant d'évaluer avec exactitude le nombre d'Africains qui furent transportés en Amérique. Les estimations varient de 3 millions à plus de 20 millions. La propagande anti-esclavagiste peut d'ailleurs avoir contribué elle-même à cette imprécision en gonflant les chiffres au fur et à mesure que se développait le mouvement aboli-

¹ La plus grande partie fut prélevée au Bénin (XVI^{ème} siècle et début du XVII^{ème} siècle), puis au Congo et en Angola (seconde moitié du XVII^{ème} siècle).

tionniste au cours du XIX^{ème} siècle. Les Historiens africains dénombrent le chiffre de 30 millions de captifs noirs déportés dans ce commerce. D'autres auteurs comme Paul BAIROCH (1971) estiment à 15 millions d'Africains « importés » en Amérique ; et si l'on tient compte du pourcentage d'esclaves¹ qui moururent au cours des effroyables traversées de l'Océan, l'Afrique a perdu plus de 20 millions d'habitants ou même plus de 30 millions selon certaines estimations².

A ce nombre dont certains auteurs ont estimé à 200 millions en incluant toutes les autres victimes de la Traite, tuées au cours des razzias d'esclaves, des guerres qu'elles provoquèrent, ou morts au cours de longues marches vers la côte, dans les camps où ils attendaient les navires, et surtout lors de la traversée. Si l'on pense qu'il s'agissait d'une population de jeunes, l'on doit mesurer l'impact négatif sur le continent noir. Ce trafic d'esclaves vers l'Amérique – qui a débuté en 1521 ou déjà en 1501, selon certaines sources, n'a pris fin que dans l'avant dernière décennie du XIX^{ème} siècle. Car si l'esclavage a été aboli aux Etats-Unis en 1865, il a fallu attendre 1888 pour que celui-ci soit réellement supprimé au Brésil.

Une étude récente du professeur Nicolas NGOU-MVE sur la Traite et l'esclavage des Noirs en Amérique Latine (N. Ngou-Mve, 1995) montre que les Noirs n'étaient pas capturés au hasard, n'importe où, mais à des périodes précises, dans des régions précises, pour résoudre des problèmes précis dans les territoires américains bien déterminés.

Si l'évaluation exacte semble difficile, il en est autant de dire avec précision de quelles régions d'Afrique provenaient ces esclaves, d'abord parce que les négriers le demandaient rarement et parce que les principaux documents ont été détruits par les compagnies et les gouvernements impliqués dans la Traite. On peut toutefois penser que deux tiers venaient en partie égale de la Côte de l'or et de l'Angola. Mais plusieurs autres régions

¹ Pendant les traversées de l'Océan vers les Amériques les esclaves moururent :

- environ 12% sur les bateaux français ;
- 17% sur les bateaux hollandais et britanniques ;
- environ 15% sur les bateaux portugais ; et lorsque la surveillance des nations abolitionnistes du XIX^{ème} siècle obligea les négriers à courir des risques, la proportion s'éleva à 25 et 30%.

² Certaines données des Archives françaises telles que celles de Nantes parlent de 15 à 20 millions de Noirs en provenance de toute l'Afrique de l'Ouest à destination des Amériques. Les Hollandais, quant à eux, parlent de 22 millions ; selon Joseph BOUBACAR N'DIAYE, conservateur en chef de la maison des Esclaves de Gorée au Sénégal depuis 1962 (*Fraternité Matin-Abidjan*, 23 avril 1998).

ont connu des périodes de trafic intense : le Congo au XVI^{ème} et au XIX^{ème} siècles, la Côte des Esclaves au XVIII^e siècle, le delta du Niger au XIX^{ème} siècle. D'autres régions fournirent des esclaves de façon intermittente, pendant des périodes plus ou moins longues.

Plusieurs pays européens se partagent la responsabilité de ce génocide ; de ce « grand crime de l'Humanité » qu'a été la Traite des Noirs :

- le Portugal fut le principal pays trafiquant d'esclaves aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècles ;
- ce fut le tour de la Hollande pendant les trois premiers quarts du XVI^{ème} siècle ;
- puis celui de la France et de la Grande-Bretagne en 1672 à 1808 ;
- par la suite, les négriers portugais, américains, brésiliens, espagnols et français dominèrent le trafic.

Le volume de ce trafic varie évidemment beaucoup d'un siècle à l'autre, mais en gros on peut estimer que la Grande-Bretagne et le Portugal transportèrent chacun environ 32 à 33% des cargaisons, les Pays-Bas environ 18%, la France environ 12% et les Etats-Unis (après 1783) environ 5%¹.

La Traite dura trois cent cinquante années et fut abolie par l'Angleterre en 1807 par la promulgation d'une loi de 1772 interdisant la Traite des esclaves dans les eaux britanniques ainsi que dans toutes les colonies de la Couronne. Ainsi le continent africain, qui aurait représenté le cinquième de l'humanité au XVII^{ème} siècle, autant que l'Europe à la même époque, n'en compte plus aujourd'hui que le quinzième.

L'Afrique doit demander réparation. Et si cette dernière ne peut être financière, qu'elle soit au moins morale².

¹ Seule de toutes les puissances chrétiennes, l'Espagne condamnait la Traite des esclaves. Elle n'autorisait jamais ses navires à se livrer à ce trafic et la loi fut strictement appliquée. Il y eut, cependant, deux exceptions : certains Indiens furent réduits en esclavage par Christophe COLOMB – ce qui lui valut d'être jugé et emprisonné en 1500 – et des négriers clandestins se livrèrent au XIX^e siècle, à un trafic que la marine espagnole était trop faible pour réprimer. Il faut faire remarquer que si la Traite était interdite sous pavillon espagnol, la possession d'esclaves, en revanche, était autorisée, et même encouragée, sous prétexte qu'elle profitait à la fois aux Américains et aux Espagnols ; mais c'était des bateaux portugais, britanniques, hollandais et non des navires espagnols qui transportèrent les esclaves.

² L'esclavage, ce terrible crime contre l'Humanité, reconnu comme tel par le président de l'Assemblée Nationale française Laurent FABIUS en février 1999, n'a jamais connu de réparation. Au contraire, il s'est poursuivi par le colonialisme et par une forme brutale de néocolonialisme qui ont marqué profondément le développement du continent africain.

L'économie de l'esclavage

La pratique de la Traite des Noirs a servi l'économie européenne ; elle a contribué à la ruine de l'économie africaine. Aucune tradition, en Afrique, ne permettait de considérer les esclaves comme une propriété privée, absolue et éternelle, ni de faire des esclaves l'objet principal d'un commerce de gros. S'il n'était pas dans les mœurs européennes de posséder des êtres humains ni de les utiliser pour leur profit personnel, le droit de propriété supposait, pour le propriétaire, la complète liberté d'user ou de disposer de ses biens. Dans ces conditions, la coutume africaine de l'esclavage mise au service de la conception européenne du droit absolu de propriété, devenait la source de la pire perversion et des plus bas abus que l'Organisation des Nations Unies (ONU) aurait dû dénoncer et faire indemniser les pays victimes non seulement du préjudice subi mais du capital humain « emporté ».

L'Afrique a perdu sa puissance musculaire et plusieurs nations sont redevables des dommages causés à l'Afrique ; car il faut le préciser, qu'en plus de la Traite dirigée vers l'Amérique, il y a eu la Traite orientale (qui date de l'Antiquité), vers l'Égypte, le Proche et le Moyen-Orient jusqu'en Turquie. Il faut également penser à tous les Noirs qui ont été tués à l'occasion des guerres sauvages, des chasses à l'homme, des massacres de récalcitrants, d'impotents...

Alors que le temps est à la repentance, à quelques mois de la fin du siècle et du millénaire, les grandes puissances continuent à garder un grand mutisme sur l'Afrique ; alors que depuis quelques années, elles sont saisies par une volonté de vider tous les contentieux du siècle et multiplient les actes de repentance.

L'holocauste juif subi sous le nazisme a donné lieu à de multiples actes de pardon en 1997. C'est d'abord le barreau de Paris qui demande pardon à la communauté juive de France pour avoir radié des avocats juifs sous les injonctions du gouverneur collaborationniste de VICHY. C'est l'Etat français par la voix de son Président de la République, Jacques CHIRAC qui demande pardon à la communauté juive de France pour l'avoir livrée à l'occupant nazi. L'église catholique, par la voix du Pape Jean Paul II, adresse son repentir à la communauté juive mondiale.

Au passage l'Australie demande pardon à la communauté aborigène pour avoir opéré un génocide « culturel » en arrachant aux familles les enfants de force pour les élever dans le pur esprit anglo-saxon.

La France demande pardon aux arméniens pour les avoir abandonnés au génocide qu'ils ont subi en 1915.

Malgré le passage historique du Président des Etats-Unis William CLINTON le 02 avril 1998 à l'Ile de Gorée, où il a visité l'ancien lieu d'embarquement d'esclaves à destination du Nouveau Monde, le monde occidental a continué de garder son mutisme...

Les conséquences de cette gigantesque ponction démographique sans précédent se traduisent par une soustraction brutale des forces de travail puisqu'on prenait les hommes et les femmes dans la force de l'âge. Les migrations des populations affolées fuyant les razzias développèrent une instabilité qui devait saper les bases mêmes de la civilisation rurale de l'Afrique Noire. Aussi, plusieurs peuplements de la côte, généralement agriculteurs et pêcheurs, ont dû souvent fuir devant les négriers pour se réfugier sous les roches ou dans des constructions sur pilotis comme dans le lac Nyassa.

La Traite des Noirs vide l'Afrique pendant quatre siècles de ses hommes, de sa jeunesse, de sa culture et de sa civilisation. Elle a pour effet principal, le sous-développement avec tous ses corollaires négatifs : inaptitudes à la constitution d'un capital au moment même où le commerce triangulaire, aidant l'Europe à en accumuler, la préparait à la Révolution Industrielle. La Traite des Noirs a bouleversé l'équilibre démographique en Afrique et elle a constitué ainsi un tournant majeur de l'histoire et de la civilisation négro-africaine qui est à l'origine de l'attardement au développement de l'Afrique Noire.

Les pertes subies en Europe lors des deux guerres mondiales continuent aujourd'hui à être indemnisées par l'Allemagne aux pays alliés dont la France, principalement.

L'Allemagne continue à participer à la reconstruction de l'Europe parce qu'elle avait perdu la guerre et avait été jugée responsable des pertes de vies humaines et des dommages causés. Elle accepte d'indemniser les Juifs et les Européens de l'Est, victimes du travail forcé sous HITLER de 10 milliards de marks (environ 3500 milliards de FCFA) ; les esclaves nazis qui ont travaillé dans 60 entreprises allemandes pendant la guerre, 55 ans plus tard, « c'est trop peu et trop tard ». Cet accord international conclu le 17 juillet 2000 à Berlin (République Fédérale d'Allemagne) sur l'indemnisation des victimes du travail forcé sous le nazisme, amène les Africains à se demander s'ils peuvent enfin prétendre à une réparation pour avoir subi l'esclavage consécutif à la Traite des Noirs...

Mais dans le cas de l'Afrique, ce furent les esclavagistes qui bénéficient des indemnisations en 1834 lorsque le parlement britannique proclama l'affranchissement de tous les esclaves dans l'Empire. En effet, fidèle à sa conception conservatrice du droit de propriété il accorda une indemnité de 20 millions de livres sterling aux anciens propriétaires d'esclaves et non aux Empires africains d'où ils étaient issus.

La chasse aux esclaves pour le marché américain avait transformé un système domestique en une énorme entreprise

d'exportation qui avait drainé la population, encouragé les guerres et les factions, et virtuellement détruit tout le système traditionnel du commerce et de l'agriculture.

En revanche, les Européens n'avaient pour ainsi dire, rien apporté sauf leurs marchandises (même lorsqu'ils implantèrent des comptoirs, l'échange de l'huile de palme et de l'ivoire contre des produits européens leur était plus avantageuse. L'abandon du commerce traditionnel de l'or et du sel après l'arrivée des Portugais, la nouvelle orientation du commerce des tribus forestières et de la savane vers la côte, furent autant de factions, qui contribuèrent au déclin de la propriété économique parmi les effets de la traite des esclaves).

Le régime commercial de la Traite était le troc, mais l'once valant 16 livres devint finalement l'unité de compte : la monnaie existait déjà à cette époque et servait les grandes transactions car pour les menues dépenses, on employait en guise de numéraire les bouges ou cauris (coquillages de l'Océan indien), la poudre d'or et même l'eau-de-vie « qui se débile à l'infini ». Ces biens intermédiaires pouvaient jouer le rôle de la monnaie à cause de leur rareté... Ceci a été le cas dans les origines de la monnaie et même lorsque le papier-billet n'avait plus cours, pendant la guerre en Allemagne, on se servait de cigarette, comme bien intermédiaire pour assurer le rôle de la monnaie.

Pendant ces quatre siècles de traite des esclaves, l'Europe avait connu une période de puissant développement économique, social et intellectuel où se forgea la civilisation moderne. En Afrique, au contraire, les énergies et les talents qui auraient pu profiter de ces progrès furent orientés vers un trafic barbare, en contradiction totale avec les idées nouvelles.

Alors que l'économie africaine prenait corps et devait se consolider au contact de nouvelles conceptions et systèmes de pensée économique pour améliorer l'agriculture, le travail du fer et l'exploitation de l'or, la traite des esclaves désagrégea et annihila cette évolution. En Europe, au cours de cette période, l'évolution des structures et des systèmes est profonde.

Pourquoi l'Europe n'avait-elle pas favorisé la pénétration de nouveaux courants de pensée en cours en Afrique ?

C'est dans la période de l'abolition de l'esclavage que débuta l'exploitation de l'intérieur de l'Afrique Noire, prélude à la colonisation qui allait s'accélérer après 1885, aboutissant très rapidement au partage de l'Afrique entre les divers États européens. La colonisation entraîna l'effondrement de quelques sociétés avancées qui s'étaient maintenues, et le XX^{ème} siècle s'ouvre sur une Afrique Noire pour laquelle les chances d'une

industrialisation spontanée, déjà extrêmement restreinte auparavant, étaient pratiquement réduites à néant.

Certaines critiques ont accusé les Britanniques d'avoir forcé d'autres pays à abandonner le commerce des esclaves, non pas pour des mobiles humanitaires, mais dans le dessein de détruire l'économie de leurs concurrents, car la Grande-Bretagne essayait de dominer le commerce mondial au XIX^{ème} siècle.

La Grande-Bretagne qui avait le monopole du très lucratif commerce des esclaves croyait à la libre-concurrence d'autant plus qu'elle fonctionnait à son avantage. Les autres puissances croyaient aussi à la liberté du commerce mais manquaient de produits manufacturés pour déloger leurs concurrents britanniques qui installent des établissements et comptoirs sur toute la côte Ouest-africaine ; d'ailleurs elles ne s'y intéressaient même pas.

Comment croire que les « lois naturelles » de l'économie devaient conduire, selon le gouvernement britannique, à une situation qui donnerait satisfaction à la fois aux Africains et aux Européens, quand l'Afrique avait été désarticulée par la Traite des esclaves. Par le jeu des négociations et des rapports de force existant pour l'installation des établissements et des routes commerciales entre les pays européens et américains ; on voit comment avaient été ainsi posées, dès le milieu du XIX^{ème} siècle, les bases d'une politique de conquête et de lutte pour le partage de l'Afrique Occidentale entre puissances colonialistes : véritable frein de l'émancipation des peuples et du développement de leur culture économique.

Il importe de relever ici certaines affirmations qui soutiennent que les bénéfices retirés par l'Occident de l'aventure coloniale ont été très faibles et sans commune mesure avec les dommages qu'elle a occasionnés. Peut-on penser un seul moment qu'il n'y a pas eu de réel bénéfice sur le plan macro-économique pour les divers pays qui ont possédé un empire colonial ? Si l'on étudie aujourd'hui le niveau de développement des pays qui se sont consacrés au colonialisme, on comprendra aisément leur acharnement à explorer et asservir les contrées lointaines ; et, objectivement, ce qu'ils sont aujourd'hui résulte bien du bénéfice qu'ils en tirèrent et qui participe à leur seul développement.

La Traite des Noirs a retardé l'évolution historique de l'Afrique vers son développement économique ; elle a été remplacée par une autre forme d'asservissement, de domination interne : l'impérialisme, dont les causes bien connues sont nombreuses ; la recherche des débouchés, les soucis stratégiques et les préoccupations religieuses sont les principales.

3. L'INFLUENCE EUROPÉENNE DANS LA CONCEPTION DES RELATIONS AVEC L'AFRIQUE

En dehors des installations britanniques et des Boers en Afrique du Sud et quelques plantations portugaises disséminées sur les côtes, les Européens ne pensèrent pas s'aventurer à l'intérieur des territoires et ne manifestèrent d'ailleurs jusqu'au dernier tiers du XIX^{ème} siècle aucune tentative de colonisation permanente. L'influence européenne fut relativement faible après l'abolition de l'esclavage. Les négriers avaient été remplacés par des marchands qui faisaient un commerce licite et les missions chrétiennes avaient fondé quelques établissements isolés.

Les missions

Le commerce et les missions chrétiennes n'étant pas officiellement soutenus par les gouvernements européens, ils investissaient peu de capitaux et leur sort dépendait presque toujours de leurs bonnes relations avec les Africains dont ils pouvaient tirer les plus grands profits. Les Européens se limitaient à leurs activités sur la zone côtière et aucune tentative réelle n'avait été faite pour influencer, contrôler ou même comprendre les institutions et la culture africaines. Là où les Européens avaient les installations ou les plantations permanentes, ils vivaient séparés des Africains, même sur les territoires dont ils avaient été les premiers occupants, comme ce fut le cas en Afrique du Sud. La seule exception notable fut l'action des colons portugais. Le Portugais avait pendant un temps administré quelques territoires Bantous, mais les Blancs ne commencèrent à gouverner effectivement de vastes populations d'Afrique Noire qu'au XIX^{ème} siècle. C'est seulement alors que les Zoulous furent soumis par les Boers ; les Xosa et les Bassouto par les Britanniques et les Sénégalais par les Français. Jusqu'à la fin des années 1860, la Grande-Bretagne évita d'assurer des responsabilités économiques et politiques permanentes dans l'Ouest et le Sud africain bien que les hommes chargés d'appliquer cette politique aient cherché à conserver sur place, certains privilèges. La France, les États-Unis, les Pays-Bas et la Scandinavie se désintéressaient de la plupart des établissements qu'ils avaient fondés auparavant et aucune puissance étrangère, à l'exception des États arabes, ne se souciait de l'Afrique Orientale.

Ce désintéressement de l'Afrique par ceux-là même dont le devoir moral aurait été de s'occuper de ces territoires pour y répandre et y pratiquer les nouvelles techniques sur le travail de la terre ou de la filature, et y développer de nouvelles formes d'industries par l'introduction du machinisme – ne permit pas à l'Afrique de bénéficier d'importants progrès techniques qui devaient bouleverser leurs méthodes de production.

Le prétexte à ce désintéressement, à l'abandon de l'Afrique sur elle-même est soutenu par le respect des doctrines libérales encore en vogue à cette époque. En effet, les doctrines libérales de libre échange et de laisser-faire qui s'étaient largement répandues en Europe au début du XIX^{ème} siècle s'opposaient à ce que les gouvernements s'engagent dans la voie d'une expansion politique qui aurait impliqué des dépenses publiques accrues, des mesures de contrôle et de développement économique et des responsabilités d'ordre militaire. Cette attitude empêcha, par exemple, la Grande-Bretagne de pratiquer une politique d'intervention permanente dans les territoires situés sur la Côte de l'Or, et elle rendait impossible toute action décisive à l'égard des Boers ou des Bantous en Afrique du Sud. Elle contribua à empêcher les puissances européennes de s'intéresser vraiment à toute pénétration dans l'intérieur du continent voire sur la côte orientale ; elle interdit même le développement de relations permanentes ou moins superficielles entre les peuples européens et africains. Cependant, les circonstances obligeaient parfois les Européens à violer le principe sacro-saint de la non-ingérence gouvernementale. L'exemple le plus notable fut celui du gouvernement britannique lorsqu'il s'efforça de s'opposer aux Boers, dont les conceptions étaient si opposées à celles de l'Europe libérale du XIX^{ème} siècle. Les résultats de cette désobéissance sont aujourd'hui perceptibles au Zimbabwe (ex-Rhodésie) en passant par la Namibie jusqu'en Afrique du Sud.

Le libéralisme professait avant tout à cette époque que les relations humaines, économiques, politiques et sociales étaient régies par des lois naturelles immuables. Tant que la politique libérale s'appliquait à l'Europe elle-même avec l'approbation du corps électoral, il était difficile d'attendre autre chose ailleurs. L'application de cette même politique libérale à l'égard de l'Afrique signifiait que les gouvernements européens devaient éviter d'intervenir politiquement et rester neutres dans le domaine économique.

En effet, les libéraux soulignaient que toute la loi naturelle était théoriquement applicable à tous les êtres humains sans distinction de race, et ils en concluaient que s'il était injuste de

réduire des Européens à l'esclavage, il devait en être de même pour les Africains. En vertu de cet impératif moral, il fallait abolir l'esclavage considéré comme un mal absolu, quelque fût la structure économique, sociale et culturelle de la société où il existait et indépendamment du niveau culturel individuel de l'esclave.

L'offensive contre l'esclavage fut la première vague de l'assaut libéral en Afrique. Toutefois, l'interdiction de l'esclavage, chez les Africains eux-mêmes, supposait un changement total de leur mode d'existence tribale et la transformation de leur économie de subsistance en économie marchande libérale. La réalisation de cette tâche inspira le concept d'une sorte de mission du libéralisme, mais il fallut un demi-siècle pour déterminer quel devait être, dans une telle entreprise, la part des gouvernements. En outre, certains engagements précis étaient stipulés dans les traités de commerce ou les accords protecteurs conclus avec des tribus amies. Au début, en Afrique Occidentale, la tâche fut en grande partie confiée à des entreprises privées : John HOLT, PZ, RW KING (Angleterre), CFAO et SCOA (France),...

Cette solution présentait deux inconvénients contradictoires et également fâcheux : ou bien les entreprises négligeaient leurs obligations, ou bien elles avaient tendance à assumer de nouvelles responsabilités – la théorie sur l'accumulation du capital sur laquelle se sont basés les échanges entre l'Europe et l'Afrique a démontré la pratique déviationniste du courant libéral. En Afrique du Sud, des interventions militaires incessantes semblaient nécessaires pour empêcher le heurt des communautés blanche et bantou car il n'était pas facile à un gouvernement d'abandonner le pays à son sort mais son désir de désengagement ne s'en manifesta pas moins jusqu'à la fin des années 1860.

Il semble nécessaire de mentionner que le libéralisme se combinait souvent avec des sentiments religieux populaires qui poussaient les masses à préférer les actes aux théories ; il était donc peut-être inévitable que les libéraux participent à la renaissance de l'œuvre des missions chrétiennes en Afrique, avec pour but de pouvoir remodeler les peuples africains et les guider vers des buts libéraux chrétiens, grâce à des initiatives privées et non par le moyen d'interventions gouvernementales. Bien des observateurs avertis ou des intellectuels isolés ont trouvé dans cette démarche une contradiction réelle entre le libéralisme et la religion chrétienne, entre la philosophie du laisser-faire et l'enthousiasme religieux pour la transformation d'une culture étrangère.

Le libéralisme éveilla en Europe un vif intérêt pour le continent noir et permit alors aux explorateurs blancs de pénétrer profondément à l'intérieur du continent avec d'une main la Bible pour prêcher le christianisme par l'évangile, pour pacifier les populations, et de l'autre, le fusil ou le fouet pour dompter et exploiter.

L'économie coloniale

Dans son essence, en dehors de l'agriculture traditionnelle, l'économie de traite, qui domine et qui fait que l'agriculture soit orientée vers l'exportation, définit l'ensemble des rapports de subordination/ domination entre cette société pseudo-traditionnelle intégrée au système mondial et la société capitaliste centrale qui la façonne et la domine.

Ce concept d'économie de traite, qui décrit analytiquement l'échange de produits agricoles fournis par une société périphérique façonnée de cette manière contre les produits d'une industrie capitaliste centrale (importés ou produits sur place par des entreprises européennes), est souvent réduit à son apparence descriptive : l'échange de produits agricoles contre des produits manufacturés importés. Le modèle achevé de l'économie de traite sera réalisé en Gold Coast (Ghana actuel) et au Togo dès la fin du XIX^{ème} siècle, ou par le truchement des chefs traditionnels, les entreprises capitalistes européennes vont s'approprier de bonnes terres fertiles pour installer des plantations modernes pour des productions d'exportation ; il sera reproduit, avec beaucoup de retard en Afrique Occidentale (Côte d'Ivoire), puis en Afrique Equatoriale Française grâce au maintien du travail forcé jusqu'à la 2^e guerre mondiale ; l'Afrique centrale n'échappant à cette logique et à cette période qu'à cause de la faible densité du peuplement et la pénétration difficile dans ces régions.

L'économie de traite revêt deux formes principales : la Koulakisation, c'est-à-dire la constitution d'une classe de planteurs indigènes d'origine rurale, la quasi-appropriation privative du sol par ces planteurs et l'emploi d'une main-d'œuvre salariée est la forme dominante du Golfe de Guinée, là où les conditions ont permis le développement de l'économie de traite. Dans la savane, du Sénégal au Soudan, en passant par le Nigeria du Nord, les confréries musulmanes vont permettre un autre type d'économie : l'organisation de la production d'exportation (arachide et coton).

Lorsque dans d'autres pays sous-développés du monde oriental et latino-américain, la grande propriété foncière,

souvent d'ailleurs confondue avec la responsabilité politique devait, en s'adaptant à l'agriculture d'exportation, se renforcer et se transformer en propriété foncière de type bourgeois, en Afrique Noire, il n'existe pas cette grande propriété. L'agriculture d'exportation en Afrique Noire procède souvent de grandes plantations européennes, comme au Congo belge (actuel Zaïre) et en AEF, l'Afrique Centrale. Dans d'autres régions, l'économie de traite a été le fait de millions de petits paysans organisés en communautés villageoises et c'est dans cette petite économie paysanne qu'une bourgeoisie rurale s'est constituée plus aisément.

L'économie de traite qui se supplantait à l'économie traditionnelle avait besoin, pour qu'elle s'intègre dans l'univers africain après l'abolition de la traite des esclaves, de la réunion de quatre conditions.

La première semble être l'existence d'une société traditionnelle suffisamment hiérarchisée, de manière que certaines couches de la chefferie traditionnelle disposent d'assez de pouvoir social pour s'approprier des parcelles importantes de terres claniques. C'est ainsi que les chefferies traditionnelles du Ghana, du Nigeria méridional, de la Côte d'Ivoire, de l'Ouganda et la région de Kilimandjaro ont pu créer à leur profit une économie de plantation presque inexistante chez les peuples Bantous, non hiérarchisés.

La deuxième condition est l'existence de densités de population moyenne, de l'ordre de 10 à 30 habitants au kilomètre carré. Des densités plus faibles rendent l'appropriation privative de terre inefficace et l'offre potentielle de main-d'œuvre salariée insuffisante, ce qui conduit à faire appel à une main-d'œuvre étrangère à l'ethnie, comme ce fut le cas avec les Voltaïques de Côte d'Ivoire ; parfois c'est l'emploi des cadets et des membres de familles de planteurs qui vient en appui. Des densités de population trop élevées comme c'est le cas du Rwanda et sur le plateau Bamiléké, au Cameroun, rendent difficile l'appropriation de terres suffisantes par les chefs de clans et l'on peut comprendre leur forte « immigration » dans des régions voisines où ils se sont fortement installés depuis quelques générations pour travailler les terres à l'origine cédées par les autochtones.

La troisième condition est l'existence des cultures riches, permettant de dégager par hectare et par travailleur un surplus suffisant dès le premier stade de la mise en valeur, caractérisé par une faible mécanisation et, de ce fait, par une médiocre productivité de l'agriculture, encore dans une large mesure extensive. C'est aussi que le coton en Ouganda ou l'arachide au

Sénégal, d'une manière générale les cultures vivrières, productions trop pauvres, ne permettent pas ce que le café ou le cacao ont rendu possible ailleurs.

Enfin, la quatrième condition veut que l'autorité politique n'ait pas été défavorable à ce type de développement spontané. Les facilités offertes pour l'appropriation privée du sol, la liberté du travail, le crédit agricole individuel ont joué partout un grand rôle dans la constitution de cette nouvelle classe rurale de propriétaires fonciers. Mais, l'abolition du travail dans les colonies françaises en 1950 a joué un grand rôle car a permis dans certaines régions comme en Côte d'Ivoire où les revendications de la liberté de travail étaient nombreuses et engagées, aux planteurs locaux la facilité de drainer à leur profit un flux d'immigration sans commune mesure par son intensité avec celui que fournissait le recrutement forcé des travailleurs, d'ailleurs jusqu'alors octroyé aux seuls planteurs français. Elle a permis aussi d'organiser dans les campagnes une grande bataille, en rangeant la paysannerie victime du travail forcé derrière les planteurs. A l'opposé, le paternalisme des paysan-nats belges a sans doute joué un rôle négatif et freiné les velléités de développement bourgeois dans certaines régions comme dans le Bas Congo : c'est seulement lorsque cette politique s'est effondrée, après l'indépendance, qu'un développement bourgeois dans certaines régions comme le Bas-Congo : c'est seulement lorsque cette politique s'est effondrée, après l'Indépendance, qu'un développement bourgeois de ce genre a pu se frayer la voie dans cette région, accélérée par la possibilité de faire appel à une main-d'œuvre étrangère, grâce aux réfugiés d'Angola. Les politiques d'apartheid et de « défense des traditions africaines » pratiquées en Afrique du Sud, en Rhodésie (actuel Zimbabwe) sont également des obstacles aux progrès d'une bourgeoisie rurale.

L'on peut donc comprendre aisément le niveau élevé du développement de l'agriculture dans ces régions où les planteurs occidentaux qui s'y sont définitivement installés comme au Zimbabwe et en Afrique du Sud ont permis l'apparition d'une agriculture plus moderne qui n'a rien à envier à celle de la métropole.

Les grands investissements des entreprises capitalistes en Afrique n'ont servi que leur intérêt propre. La colonisation avait développé, en général l'économie à son profit : pour les compagnies coloniales, les bénéfices étaient considérables.

En Rhodésie (actuels Zimbabwe et Zambie), par exemple, pendant que les capitaux investis s'accumulaient, la part des autochtones dans le revenu national baissait considérablement.

En effet, une des caractéristiques de ces investissements est leur « insularité ». Souvent, il s'agit de mines qui nécessitent le moins d'immobilisation. Un trou et un drain vers la mer : c'est un sucoir. Aucun rayonnement bénéfique pour l'ensemble de l'économie, d'autant plus que la mine ne paye qu'une main-d'œuvre indigène non qualifiée et n'a même pas le mérite d'injecter dans le circuit local des revenus salariaux importants. La même remarque vaut très souvent pour les plantations. Or, les dépenses considérables de la Belgique pour son plan de dix ans au Congo ont été principalement investies dans les mines et les plantations. Même l'infrastructure (communications) a été surtout une infrastructure de traite ou de stratégie militaire ; le tracé des voies ferrées et des routes étant souvent subordonné aux intérêts des groupes miniers par exemple et non à l'établissement d'un réseau conditionné par une économie nationale aux éléments complémentaires.

Il y a eu cependant de très belles réalisations comme le port d'Abidjan. Quant aux investissements sociaux, qui sont l'aspect le plus positif de cet effort, par exemple au Congo, ils ont en général trop favorisé les villes et trop sacrifié au spectaculaire (hôpitaux de grand luxe), alors que les charges récurrentes (entretien, personnel) étaient pour les budgets locaux des poids insupportables.

Malgré quelques tentatives très isolées (Fria en Guinée, Edéa au Cameroun ainsi qu'au Congo et en Afrique Méridionale), il n'y a pas eu une volonté du colonisateur de diversifier l'économie africaine, de lui procurer une échelle verticale complète de productions grâce à l'industrialisation. Le capitalisme métropolitain n'avait pas intérêt à engendrer des concurrents. Ainsi, l'activité mercantiliste des compagnies n'avait pas vraiment dépassé qualitativement le stade du comptoir et de la factorerie du XVI^{ème} siècle : achat des matières premières locales au prix le plus bas possible et vente des produits manufacturés européens au prix le plus élevé possible. Or, ce capitalisme local, malgré sa structure archaïque, occupait, tout comme le capitalisme moderne, des positions monopolistiques. Les commerçants africains ou libano-syriens sont réduits au rôle de sous-traitants parasites des trusts coloniaux. Les compagnies de construction et autres, n'ayant pratiquement pas de concurrents, imposaient leurs prix à l'administration. Les appels d'offre et adjudications étaient souvent de simples formalités. Les intéressés justifiaient leurs super bénéfices par les « risques coloniaux supplémentaires » qui en fait, n'existaient pas ou qui étaient largement compensés par les avantages des pays neufs.

En même temps qu'elles dotaient leurs colonies de diverses institutions et structures administratives, les puissances coloniales y créaient aussi le système économique qui allait leur permettre d'en exploiter les ressources naturelles.

Les zones pourvoyeuses d'esclaves qui s'étendaient du Sénégal à la Sierra Leone, de la Gold Coast (actuel Ghana) au Nigeria, du fleuve Congo à l'Angola, furent les premières bandes du littoral où des colons européens réussirent à s'imposer. Dans ces zones, certains traits de l'économie coloniale se manifestèrent avant l'établissement officiel de la domination étrangère, car les Africains et les Européens s'efforçaient de stimuler la production de denrées exportables pour remplacer par un commerce « légitime » le trafic des esclaves.

Sur la Côte Orientale du continent, le commerce de l'Océan indien n'était pas exclusivement dirigé vers les pays européens, pas plus que les échanges lointains à partir de l'Afrique de l'Est n'étaient placés sous le contrôle d'Européens ou d'Afro-Européens. Les colonisateurs avaient à supplanter les négociants arabes, Swahili et Indiens, qui à partir des villes côtières Swahili, tentèrent de suivre les routes caravanières qui aboutissaient dans la région des Grands Lacs. Le niveau de l'activité économique des Africains était déjà élevé dans cette région. La construction du chemin de fer (par les Britanniques en 1902) reliant Mombassa au lac et par les Allemands de leur côté, en 1905, permettent de relier la côte à l'intérieur permettant au fret des caravaniers d'emprunter ces nouvelles routes.

C'est ainsi que les économies du littoral africain furent asservies à celle de l'une ou l'autre des puissances colonisatrices, alors que les populations de l'intérieur furent dans l'ensemble les dernières à entrer dans le circuit de ramassage des produits, des cultures de rapport et du travail salarié. Les investissements nécessaires pour pourvoir certains ports africains de bassins en eau profonde et d'une capacité de chargement et de déchargement adéquate, étaient considérables, mais parfois moindre cependant que ceux qu'exigeaient l'édification d'un réseau de routes ou de chemins de fer, rares cependant, pénétrant dans l'arrière-pays. L'on comprendra aisément pourquoi l'arrière-pays a connu un développement très attardé par rapport au littoral, phénomène contraire dans les pays occidentaux. Aussi, dit-on que l'éloignement de la côte a été l'un des éléments déterminants de démarrage plus ou moins rapide de l'économie coloniale.

Mais il faudrait souligner que, pendant au moins trois décennies entre 1880 et 1910, la résistance africaine a beaucoup aidé à ralentir les progrès de la colonisation économique.

a) Le financement de l'équipement

On ne parlerait de l'économie coloniale sans s'intéresser au concours financier des pays occidentaux aux colonies.

L'on sait que l'économie coloniale est caractérisée par l'exportation des matières premières et l'importation de biens d'équipement et manufacturés. Durant cette période, les importations des biens d'équipement furent aussi profitables pour les métropoles que ruineuses, à coup sûr, pour les colonies. Avant la première Guerre Mondiale, on n'avait guère risqué de capitaux en Afrique : seulement 25 millions de livres sterling dans les zones françaises d'Afrique Noire, 40 millions de livres sterling dans la zone belge et pratiquement rien en Afrique portugaise. Mais la situation changea après la guerre.

Au Congo belge (actuelle République du Congo, anciennement Zaïre), le capital investi fit un bond, passant de 1215 millions de francs belges avant guerre à plus de trois milliards de francs-or en 1935. Déjà en croissance rapide entre 1920 et 1924, il fit plus que doubler entre 1924 et 1929, avoisinant alors le maximum dans l'entre-deux-guerres, avant le coup d'arrêt de la crise en 1930. En 1932, 65% des investissements cumulés intéressaient les mines, les transports et l'immobilier ou des entreprises secondaires, agricoles ou commerciales, liées à l'expansion ferroviaire et minière. Négligeables en 1913, les sommes investies en AOF et en AEF étaient de leur côté passées respectivement à 30,4 et 21,2 millions de livres sterling.

Les colonies étaient trop pauvres pour s'équiper par leurs propres moyens, ces investissements furent pour une large part réalisés à l'aide d'emprunts. Commencés au Congo belge dans les dernières années de la décennie, la politique d'emprunt y culmina entre 1928 et 1932, avec environ 3500 millions de francs courants, soit près de 600 millions de francs-or belges. A partir de 1930, l'AOF s'engagea à son tour dans un sérieux effort d'emprunt, les événements des années 1931 ayant convaincu le gouvernement de l'urgence d'un programme d'équipement. L'AEF avait, entre 1920 et 1936, emprunté quelques 300 millions de francs-or, qui furent absorbés en quasi-totalité par la construction du chemin de fer Congo-Océan.

Le résultat fut un accroissement de la dette extérieure qui menaça d'autant plus gravement l'équilibre budgétaire que les échéances s'alourdirent en pleine crise, précisément au moment de la chute vertigineuse des cours à l'exportation. En 1933, l'annuité de la dette congolaise, estimée à 298 millions de francs belges, représentait près de 88% des recettes budgétaires de la colonie soit environ la moitié de ses dépenses, ou encore près de la moitié de la valeur de ses exportations. Bien que

beaucoup moins lourdes, les charges de l'AOF (40 millions de francs français en 1933) excédèrent le tiers du budget général. Celles de l'AEF dépassaient alors 80% (81% du budget général en 1934). Quant aux territoires portugais, ils étaient aussi lourdement endettés : en 1936, l'Angola devait au total près d'un million de contos, soit 8,7 millions de livres sterling (ou 220 millions de francs-or). D'une façon générale, l'accroissement des charges fut, pendant la crise, nettement plus rapide que dans les territoires britanniques les plus endettés.

La comparaison entre le Congo belge et l'AOF montre les différences des modes d'exploitation. L'endettement du Congo était infiniment plus lourd, mais son commerce d'exportation plutôt inférieur, en dépit de l'importance des industries extractives. Surtout ses revenus budgétaires étaient nettement plus limités en raison d'une taxation douanière et d'une imposition moins lourde des Africains qui ne pouvaient que conduire à un déficit financier plus grave.

La France pendant ces moments difficiles avait refusé toute subvention, aucune aide à l'AOF en dépit de la crise. Seule l'AEF put profiter en dernier de cette subvention en 1928 alors qu'elle recevait de 1910 à 1934, 375 millions de francs, la France se résignant seule à prendre en charge le service des emprunts, soit 80 millions de francs en 1935.

L'AOF reçut 156 millions en 1929, 181 en 1931 et 153 en 1935. Si la France consentit finalement à faire un effort d'investissement, ce fut à titre provisoire, sous la forme de prêts garantis par l'État mais remboursables en cinquante ans, à un taux de 4 à 5,5%. Autrement dit, les colonies françaises en étaient, en fin de compte, réduites à payer elles-mêmes leur équipement. Certes, en AEF, la misère du territoire obligea finalement la métropole à assumer la quasi-totalité de la dette. Mais en AOF, déduction faite du remboursement de la dette, la participation française à l'équipement se trouva, entre 1931 et 1936, ramenée à 16% seulement du total, c'est bien en définitive la force de travail des habitants qui fut d'abord utilisée pour mettre le pays en valeur.

Il est révélé qu'en 1955, les compagnies anglaises ont encaissé 200 000 000 de livres sterling de bénéfices nets pour 21 000 000 de livres investis. Résultat : le niveau des forces productives est resté très bas, malgré les apparences. On a calculé que 80% au moins des sommes investies en Afrique noire au titre du FIDES (300 milliards au sud du Sahara de 1949 à 1953), et qui constituaient un sacrifice réel pour le contribuable français, sont retournées en France sous forme de

bénéfices ou de traitement, rapatriés par les sociétés coloniales ou les techniciens.

b) La deuxième conséquence grave de l'économie coloniale

L'extrême famine qu'elle engendra, l'économie de guerre des années 1915-1918 eut toute une série de lourdes implications avec les réquisitions de vivres pour la métropole qui intervinrent au moment même où les troupes (10 000 hommes seulement en AEF, mais un peu plus de 16 000 en AOF) vidaient les campagnes de leurs ressources. Au Gabon par exemple, le quart seulement de la production obligatoire fut laissé à la production locale. On exporta même le manioc du Moyen-Congo et d'Oubangui-Chari : 210 tonnes en 1915, 157 tonnes en 1917. En AOF, ayant décidé d'exporter les produits de base, l'administration vida les réserves de grain, déjà réduites par deux années successives de demi-sécheresse (1911-1912) suivies par une année de sécheresse totale (1913), qui avait affecté toute la zone soudanaise, du Sénégal ou Ouadaï et au Tchad. De la disette périodique, on passa à une famine meurtrière qui fit sans doute de 250 000 à 300 000 victimes.

En AEF, où les ventes forcées se prolongèrent dans la décennie suivante pour approvisionner le chantier de la ligne Congo-Océan, la famine déclenchée en 1918, gagna la moitié nord du pays (Woleu-Ntem au Gabon) entre 1922 et 1925, la population Fang s'en trouva probablement réduite de moitié ; de 140 000 à 65 000 personnes en 1933.

L'insuffisance de l'alimentation, la famine ne pouvait que réduire la force de résistance aux maladies et les populations africaines furent alors la proie des épidémies : recrudescence de la variole et surtout propagation de la grippe espagnole importée d'Europe, qui tua peut-être un dixième des habitants de l'AEF.

Sans avoir toujours des conséquences aussi catastrophiques, le problème des famines dues aux pénuries de vivres provoquées par le système colonial fut une constante de la période — on le retrouva par exemple en 1928-1929 au Rwanda, « grenier » du Congo belge, à la suite d'une nouvelle sécheresse. C'était bien le signe de la fragilité du pays que l'économie de traite épuisait, en dépit du gonflement des chiffres d'exportation.

Même si tous les aspects de cette économie coloniale des anciennes zones françaises, belges et portugaises peuvent être étudiés ici, on ne pourra pas manquer de parler du secteur privé, car là où il y avait des richesses, les entreprises ne manquaient pas.

Au début du siècle, l'essor de firmes puissantes avait pris naissance. Le Congo belge était à la pointe de l'évolution. A la veille de la crise de 1930, ce pays comptait 278 entreprises industrielles et commerciales et 36 agences de sociétés étrangères, sans compter quelques comptoirs locaux appartenant à des particuliers. Au total, le nombre des établissements travaillant dans le secteur des transports, de la banque, des mines, de l'agriculture, de l'industrie, du commerce et de l'exploitation forestière s'était accru d'un tiers en trois ans, passant de 4500 en 1926 à 6000 en 1929. De 1919 à 1930, le montant des capitaux investis avait augmenté d'un milliard de francs-or.

Mais, bien que les secteurs couverts furent déjà diversifiés, l'impulsion majeure était venue des activités minières et ferroviaires : quatre groupes principaux (Société Générale, Empain, Cominière et Banque de Bruxelles) assuraient, avec plus de 6 milliards de francs, près de 75% du capital ; le principal, la Société Générale, banque d'Etat français, en assumait à elle seule la moitié, contrôlant la quasi-totalité de la production minière (cuivre, diamant, radium, une bonne partie de l'or), l'ensemble de l'industrie du ciment et des principaux équipements hydroélectriques.

Malgré cette forte présence du secteur privé dans l'économie du Congo belge, le rôle moteur de l'économie restait imparti à l'Etat, à un pays réputé pauvre où le secteur privé avait abandonné à la puissance publique la charge des énormes dépenses d'équipement.

Quant à l'AOF, elle demeurait en fait le fief des entreprises d'exportation de produits agricoles, ce qui mettait cette région très en retard sur le Congo belge. En 1938, on y comptait une cinquantaine de firmes commerciales françaises dont le capital ne dépassait guère 600 millions de francs ; les principales étaient : la Société Commerciale de l'Ouest Africain (SCOA), fondée en 1906, avec un capital de 125 millions et la Compagnie française de l'Afrique Occidentale (CFAO), fondée depuis 1887, avec 75 millions. L'industrialisation était encore à peu près nulle, et la traite traditionnelle constituait encore, à la veille de la deuxième guerre mondiale, l'essentiel des activités de l'AOF.

Dans la zone portugaise, le Mozambique était largement soumis au régime des concessions tandis que l'Angola connut la première tentative d'exploitation minière par le groupe DIAMANG, à capitaux belges et anglais, qui faisait depuis 1920 figure de soutien financier majeur de la colonie, en dépit du caractère limité de son apport (600 000 livres sterling en 1929, soit le quart de la valeur des exportations angolaises).

Pour ce qui concerne l'économie coloniale dans les anciennes zones britanniques, nous nous préoccupons de l'exploitation du sous-sol, riche dans cette partie du continent, du secteur monétaire et bancaire qui était là en avance dans cette zone et de l'organisation des marchés commerciaux, des problèmes qui nous intéresseront ultérieurement par ailleurs et dont il semble important de saisir l'état initial.

Les mines

Le sous-sol d'un certain nombre de possessions britanniques d'Afrique tropicale recelait des richesses variées. On trouvait des mines d'or en Gold Coast (Ghana), en Rhodésie du Sud (Zimbabwe), au Tanganyika (Tanzanie) et en Sierra Leone. Les diamants représentaient une production industrielle importante en Sierra Leone et en Gold Coast. Les mines de cuivre n'existaient qu'en Rhodésie du Nord (Zambie), tandis que la Sierra Leone était spécialisée dans l'extraction du minerai de fer. Les mines de charbon étaient exploitées seulement au Nigeria et en Rhodésie du Sud, où elles représentaient une importante source d'énergie. La plupart des territoires pouvaient exploiter un ou deux types de minéraux, seules la Rhodésie du Sud et la Sierra Leone disposaient d'une large gamme.

Partout dans ces zones où existaient des ressources minières, celles-ci furent exploitées par les Occidentaux, grâce aux capitaux étrangers ; d'abord parce que les Africains ne disposaient pas encore suffisamment de capitaux à investir pour leur exploitation : ensuite parce que les administrateurs des colonies empêchaient délibérément et systématiquement les Africains de bénéficier de ressources minières de leurs pays. Rapidement, dès que les gisements furent localisés, une série de mesures législatives fut introduite pour des monopoles aux intérêts impérialistes. Même là où les Africains avaient exploité les mines depuis des générations, comme en Gold Coast et au Nigeria, en ce qui concerne respectivement l'or et l'étain, il devint, illégal pour eux de détenir des minéraux sans licence spéciale. L'exploitation de gisements diamantifères fut totalement interdite aux Africains et dans certains pays comme la Gold Coast ou en Sierra Leone, l'industrie minière était un monopole d'une puissante société multinationale – Consolidated African Selection Trust (CAST) – qui exportait une grande variété de minéraux.

Les mines ayant été ouvertes grâce aux capitaux étrangers, les profits résultant de leur exploitation furent rapatriés et allèrent gonfler les poches des actionnaires métropolitains, où ces bénéfices furent réinvestis au profit d'autres pays non africains.

Mais même dans les territoires où les administrations coloniales nationalisèrent les mines comme ce fut le cas de la Sierra Leone, le Kenya, le Tanganyika, l'Ouganda, ces pays n'en tirèrent que de maigres revenus principalement des taxes sur les revenus et royalties. Les salaires perçus restaient le seul moyen par lequel la population locale eût pu recueillir une fraction substantielle des bénéfices miniers, mais comme dans le cas de l'agriculture et des plantations européennes, les taux de paie étaient si faibles que les salariés africains devaient se nourrir sur le secteur paysan.

Le secteur monétaire et bancaire

À l'instar des autres puissances coloniales, les Britanniques introduisirent dans leurs colonies l'usage des monnaies modernes, qu'ils substituèrent au système traditionnel de troc, de paiement en nature et d'autres unités monétaires comme la poudre d'or et les cauris ; ce faisant, ils visaient essentiellement à encourager la production et l'exportation de denrées commerciales ainsi que l'importation de produits manufacturiers européens.

Déjà en 1910, l'usage des monnaies européennes, parmi lesquelles figurait une grande variété de pièces anglaises, avait libre cours en Afrique Occidentale. La création du West African Currency Board, chargé de battre monnaie en Afrique Occidentale britannique intervient en 1912 ; en 1913 celui-ci émit ses premières pièces – à savoir des pièces de deux shillings, un shilling, six pence et trois pence – et, trois ans plus tard, ses premiers billets de banque. En Afrique Orientale britannique, les Britanniques commencèrent par introduire le système en vigueur en Inde. Mais, en 1920, ils mirent en place un Currency Board chargé d'émettre des pièces et des billets pour les trois colonies. Il convient de noter que toutes les monnaies étaient liées au sterling en cours dans la métropole.

L'usage de plus en plus répandu des monnaies modernes eut pour conséquence majeure l'apparition d'institutions bancaires dans les colonies britanniques. En Afrique Occidentale, la première banque fut lancée en 1894. Il s'agissait de la Bank of British West Africa, suivie, en 1926, par la Barclays Bank. Ces deux institutions eurent le monopole des activités bancaires en Afrique Occidentale britannique pendant toute la période coloniale ; elles avaient même des agences dans d'autres pays comme au Cameroun. Quant à l'Afrique Orientale et à l'Afrique centrale, elles devinrent le fief de la National Bank et de la Grindlay's Bank. Ces banques eurent une action préjudiciable au développement économique des colonies pour trois raisons

essentielles. D'abord, elles investissaient tous leurs capitaux, y compris les économies des Africains eux-mêmes, en Angleterre, favorisant ainsi la formation de capital et, par conséquent, le développement économique dans le pays riche qu'était la métropole, aux dépens de ses colonies déjà pauvres. Mais il y a eu plus grave encore : des recherches récentes ont montré qu'en matière de prêts, tous ces établissements appliquaient une politique discriminatoire à l'égard des entrepreneurs africains, et favorables aux Britanniques ainsi qu'à la population asiatique. Enfin, la banque étant devenue l'apanage exclusif des Européens, les Africains se virent refuser la possibilité d'acquérir une formation et de l'expérience dans ce domaine vital.

Tout comme ses frères des zones françaises, les commerçants africains ne pouvaient obtenir de crédit bancaire, faute de garantie, et les grands négociants locaux qui avaient fait une place en Afrique Occidentale au cours du XIXème siècle se virent évincés des affaires, laissant le terrain libre aux firmes britanniques ; par exemple, en 1929 l'United Africa Company rivalise avec deux principales sociétés françaises, la Compagnie Française de l'Afrique Occidentale (CFAO) et la Société Commerciale de l'Ouest Africain (SCOA).

La Grande-Bretagne qui était le champion du libre-échange à cette époque appliquait la règle de la politique du « laisser-faire » ou du libre-échange, se préoccupant essentiellement de développer le commerce d'exportation afin d'alimenter les caisses publiques par la perception des droits de douane. Ainsi, les commerçants hindous étaient-ils non seulement admis mais encore encouragés dans une certaine mesure à dominer le commerce en Afrique Orientale et également, à un certain degré, en Afrique Centrale.

La faiblesse du commerce entretenu par les Africains les amènera à défendre collectivement leurs intérêts ; surtout les producteurs africains de cacao qui pratiquaient souvent le refus de vente lorsqu'ils étaient soumis aux pressions du marché international, et le boycottage des produits européens. La Gold Coast excellait dans cette pratique. La plus sérieuse « grève des ventes » du cacao eut lieu d'octobre à décembre 1930. Une autre grève organisée au cours de la campagne de cacao de 1937-1938 contre les plus puissantes firmes exportatrices qui avaient conclu une entente fixant un plafond au prix d'achat du cacao à la production se propagea au Nigeria occidental. Toutes ces grèves furent brutalement réprimées par le gouvernement britannique.

*L'esprit d'entreprise dans la longue durée*¹

Premièrement, il a existé en Afrique, longtemps avant la colonisation, une longue tradition d'échanges marchands dont la vitalité, l'intensité et la complexité furent incontestables. Ces mouvements d'échange avaient lieu à l'échelle nationale, régionale et internationale. Ils étaient animés par des entrepreneurs qui déployaient leurs activités sur de vastes espaces transcendant les frontières territoriales, politiques ou ethniques de l'époque.

Le premier contact entre les agriculteurs nègres de l'Ouest de l'Afrique et les peuples Cancasoïdes travailleurs du fer en Égypte et en Afrique du Nord, marqua le début d'une longue période d'échanges culturels et commerciaux. Carthage et la République romaine étaient toutes deux intéressées au Commerce avec l'Afrique Noire. L'ivoire, l'or et des esclaves étaient envoyés vers le Nord ; le verre, le sel et peut-être le vin et le blé des rives de la Méditerranée, en direction du sud. Les Haoussa semblent avoir été des Berbères – peut-être des réfugiés fuyant des invasions arabes – qui soumièrent une population d'agriculteurs noirs. Les Haoussa étaient des commerçants très disciplinés, organisés en cités-États souverains. Ils se spécialisèrent dans la fabrication des étoffes de qualité, dans le travail du cuir et dans le trafic des esclaves qu'ils capturaient ou achetaient à l'Est du Delta du Niger.

Deuxièmement, les stratégies d'accumulation à large échelle étaient presque toujours mises en œuvre, non sous la forme de conglomérats ou établissements, mais sous celle, flexible, de filières et de réseaux complexes ou d'alliances de familles parfois segmentées et cloisonnées particulièrement stables dans le temps. Puisant dans les ressources de l'organisation traditionnelle, ces réseaux prenaient appui sur des hiérarchies multiples et des liens personnels, et se structuraient autour des rapports de clientèle, des alliances matrimoniales et de la mobilisation des forces familiales.

Dans certains cas, un État stable et efficient pouvait servir de force régulatrice de ces réseaux. Très souvent, les réseaux eux-mêmes serviraient aux États là où ils avaient disparu, ou encore s'y substituaient là où ils n'existaient simplement pas. Mobilisant caravanes, crédits et marchands, et brassant des sommes considérables, ils étaient souvent en lice avec des diasporas

¹ Achille MBEMBE (1995). Ce paragraphe s'inspire très largement des développements de l'auteur sur la question.

généralement cosmopolites et une chaîne de collaborateurs partageant souvent les mêmes mœurs religieuses et morales.

Troisièmement, les mouvements d'échange et de formation des richesses reposaient sur des cultures de négoce et un capital de connaissances pratiques communément partagées le long d'aires régionales distinctes. Faisaient par exemple partie de telles cultures et de telles connaissances : les règles de circulation des créances, l'entretien des dépendants, la formation des prix, les décisions de mise en marche, la vitesse de rotation du capital, l'importance des relations sociales, un sens de l'intérêt et du profit qui ne se réduisaient jamais à leur aspect étroitement économique. Il en était de même de la capacité à convertir, au moment opportun, une variété de capital en une autre. C'est à ces multiples conversions que se formaient, en partie, les richesses.

L'existence de telles cultures et de telles connaissances montre qu'il eut en Afrique différentes manières de faire l'entreprise et de conduire les affaires qui, toutes contribuèrent à l'éclosion d'une économie de marché.

Quatrièmement, les frontières jouaient un rôle critique dans l'intégration des économies inter-régionales. Centres névralgiques des réseaux de commerce, elles constituaient des espaces économiques solidaires organisés autour de chaînes de villes qui servaient d'entrepôts et de marchés où l'on utilisait indifféremment plusieurs monnaies.

Cinquièmement, les communautés qui firent preuve de plus de dynamisme entrepreneurial furent souvent celles où les principes de segmentation lignagère et d'indivision de l'héritage s'opposaient aux schémas patriarcaux traditionnels. Ces communautés obligeaient, en effet, leurs descendants mâles non-héritiers à se lancer dans un processus de fondation de nouveaux lignages grâce à un travail assidu, la pratique sévère de l'épargne, l'acquisition d'une terre et la mise en route d'initiatives économiques individuelles. Il en est de même des communautés dotées d'institutions intermédiaires et d'associations à caractère financier favorisant l'épargne et le crédit.

Sixièmement, quelles que soient les configurations prises par les stratégies d'accumulation, l'imbrication entre politique et économie fut, partout, manifeste. Là où il existe, l'État joua toujours un rôle dont l'étendue et l'efficacité furent cependant variables (réglementation du commerce aux fins de taxation, monopole de certains produits, institutions de marchands nommés officiellement, ouverture de nouveaux marchés, prélèvements tributaires).

Presque partout une dynamique de chevauchement entre l'ordre marchand et l'ordre étatique prévalut. Les relations privilégiées que la sphère marchande sut chaque fois établir avec les institutions politiques et les membres de l'appareil d'État n'empêchèrent jamais que les dynamiques économiques locales préservent une relative autonomie. Cette exigence d'autonomie découlait, en partie, de la nécessité de préserver l'activité commerciale des retournements de conjoncture politique.

En plus des caractéristiques évoquées ci-dessus, l'autre facteur de longue durée fut la capacité historique des agents africains à s'adapter à des contextes économiques très différents, à faire preuve de capacités de contournement et d'appropriation, à répartir les risques entre différentes branches d'activités et à se maintenir dans un environnement instable.

Comment l'Occident s'est enrichi

L'Occident au Moyen-Âge était aussi pauvre que les autres ensembles économiques du monde. Il ne possédait presque rien de l'équipement technologique, ni des capacités de production, de transport, de communication et de financement que nous associons à sa fortune actuelle. À cette époque, d'ailleurs, les historiens affirment que la technologie était plus avancée en Chine, et peut-être dans le monde islamique ; la banque restait à inventer, le commerce ne jouait qu'un rôle mineur, l'industrie était pratiquement inconnue.

Mais l'agriculture possédait dans l'économie de la société médiévale une prédominance écrasante. L'organisation et le pouvoir politique, aussi bien que le pouvoir économique étaient dans les mains d'une institution unique, à savoir la seigneurie dans les campagnes et les corporations dans les villes qui procurent aux groupements des artisans une certaine sécurité dans leur métier. Il en était de même en Afrique à cette époque où le roi ou la reine détenait conjointement le pouvoir politique et le pouvoir économique.

L'économie médiévale se caractérisait alors par l'importance qui était accordée à l'agriculture et aux campagnes comme pour rendre évidente la primauté de l'agriculture dans toute recherche de développement parti des campagnes. Ce mouvement qui devrait être irréversible a subi dans le temps la

préoccupation était le souci élémentaire d'assurer sa subsistance » (N. Rosenberg et L.E. Brirdzelle Jr, 1989). « Le paysan avait ses produits au marché et les vendait lui-même. Sa femme l'aidait aux champs, mais elle filait aussi, tissait, cousait et cuisinait. Quand le seigneur établissait ou réparait des chemins, c'étaient ses vilains qui effectuaient les travaux ».

Mais comment l'Occident a pu échapper à la pauvreté et accéder à la richesse. Il n'est pas alors inutile d'examiner ce qui a fait la force et la faiblesse des explications les plus couramment admises par nombre d'historiens et de théoriciens de l'économie. ROSENBERG retient alors les domaines qui ont favorisé l'ascension de l'Occident.

Il y a tout d'abord la Science et l'invention qui ont joué un rôle essentiel. Mais si celles-ci suffisaient à ouvrir à un pays la voie de l'enrichissement, pourquoi la Chine et les territoires islamiques, et particulièrement en Orient, qui, dans ces domaines, possédaient une large avance sur l'Occident à l'époque où il se dégageait des structures féodales pour aborder l'âge de la maturité, ne furent-ils pas les premiers à sortir de la pauvreté ? En plus, les sciences et les inventions sont des formes de connaissances aisément transmissibles par la parole ou par l'écrit ; or, l'expérience a prouvé qu'il est beaucoup plus difficile pour l'Occident de transmettre au Tiers-Monde ses processus de croissance économique. Ces faits, bien qu'aussi significatifs du progrès de l'Occident, n'ont pas été l'unique cause.

On peut également retenir l'existence des ressources naturelles. En effet, une autre interprétation courante de la richesse des nations consiste à dire qu'elle résulte de leurs ressources naturelles, ou du fait qu'elles sont en mesure de s'en procurer ailleurs à des conditions avantageuses. Karl MARX voyait en cela une des raisons de la fortune de l'Occident, depuis le XVI^{ème} siècle dans ses conquêtes impérialistes et l'accaparement des matières premières d'Outre-Mer. Mais la propriété de la Suisse, par exemple, a depuis longtemps démenti ce raisonnement ; plus récemment, la croissance exceptionnelle et l'enrichissement du Japon l'ont rendu parfaitement indéfendable.

MARX attribuait encore les succès économiques de l'Occident à la psychologie, c'est-à-dire à la force motrice d'une économie de concurrence qui suscitait chez les capitalistes une volonté frénétique de toujours accroître leurs ventes et leurs profits, créant ainsi ce qui lui apparaissait déjà comme une formidable « machine capitaliste ». Dans cette perspective, il considérait la technologie occidentale non pas comme un

élément distinct de la croissance, mais comme un produit délivré de cette irrésistible passion d'enrichissement personnel.

Mais il y a aussi eu la chance. L'histoire des économies occidentales a été marquée par trois, voire quatre ensembles d'événements qui ont favorisé l'enrichissement de l'Europe. L'expansion du commerce, des grandes découvertes maritimes, et des autres formes d'échange qui commença au XV^{ème} siècle peut être considérée comme une révolution mercantile. Quelques trois cents ans plus tard, ce fut le tour de la première révolution industrielle qui se produit au XVIII^{ème} siècle avec d'importants progrès techniques qui bouleversent les méthodes de production, entraînant une transformation profonde du système économique. L'apparition de l'énergie électrique et du moteur à combustion interne au tournant des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles en constitua une autre. Aujourd'hui, les progrès de la mémoire électronique et des systèmes de communication, sous la forme des ordinateurs et des réseaux de connections pourraient nous mener à une révolution de l'informatique. Il est donc plausible d'expliquer la fortune de l'Occident par la chance qu'il eut de bénéficier de quatre révolutions technologiques en cinq cents ans, tout comme la désintégration de la société féodale à l'époque précédente s'expliquerait par la malchance, la multiplication des pestes et autres épidémies, guerres et famine au XIV^{ème} siècle. La chance reste ainsi une véritable explication, car comment raisonnablement attribuer à l'intelligence prévoyante d'un ou de quelques individus identifiables la paternité des institutions économiques de l'Occident moderne ? On ne peut simplement admettre que celles-ci furent un produit de l'Histoire, c'est-à-dire qu'elles résultent de conséquences imprévues d'actes accomplis pour des raisons qui n'avaient rien à voir avec leurs effets.

ROSENBERG retient en outre l'immoralité, les inégalités de revenus et de fortune, l'exploitation, le colonialisme et l'impérialisme, enfin l'esclavage comme étant partie des domaines qui ont participé à constituer la fortune de l'Occident. Les sources les plus directes de la croissance furent les innovations d'ordre commercial, technique et institutionnel, jointes à l'accumulation des capitaux, à l'abondance de la main-d'œuvre et une meilleure utilisation des ressources naturelles.

Le système occidental de croissance tient, de toute façon, sur l'innovation sur laquelle l'Occident a de plus en plus fondé ses grandes perspectives de développement. Certes, l'expansion économique d'un pays n'allait pas sans relèvement parallèle de ses réserves des capitaux, des sommes consacrées à l'éducation

et à la santé, des capacités professionnelles et du nombre de ses habitants.

L'Occident avait, pratiquement sans réflexion ni discussion, délégué aux entreprises un pouvoir de décision capital dans l'économie d'innovation : c'étaient elles qui diraient désormais quels projets valaient qu'on en fit l'expérience, quels autres seraient écartés. Pour innover économiquement, il ne suffit pas d'avoir une idée. Il faut l'expérimenter en laboratoire, puis à l'usine, et enfin sur le marché. Or l'expérimentation est coûteuse : du stade de la conception à celui de la vente, elle exige de grosses ressources et mobilise beaucoup de compétences – surtout si l'innovateur entend recueillir lui-même les fruits financiers de l'innovation. L'entreprise, en tant qu'unité autonome, était prête à jouer son rôle d'organisatrice de l'innovation.

L'ascension de l'Occident eut aussi d'immenses conséquences dans la vie sociale, économique et industrielle. La plus importante fut d'accorder du prix à la vie humaine ; l'expansion démographique qui en résulta permit à la fois une forte fécondité et un allongement de l'espérance de vie car les ressources humaines constituaient un capital sans lequel tout développement est impossible. L'autre événement de grande portée fut l'urbanisation des sociétés, qui passèrent de la prédominance des campagnes au Moyen-Age à la structure presque exclusivement citadine de l'époque contemporaine.

Il convient aussi de reconnaître l'importance réservée aux institutions politiques, l'existence d'une sphère de production et d'échanges largement libérés des influences et des contraintes politiques ou religieuses – du moins en comparaison avec le XIV^{ème} siècle, par exemple – fut l'aspect caractéristique et définitif des économies occidentales au XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} siècle. Cependant l'Occident n'adopta la pratique du laisser-faire qu'à titre occasionnel. En réalité, les Etats du XIX^{ème} siècle, comme leurs prédécesseurs, agirent très vigoureusement pour encourager l'industrie, l'agriculture et le commerce. Ils créèrent des tribunaux chargés de faire respecter les contrats et de favoriser le crédit en garantissant le mieux possible le recouvrement des créances ; ils définirent avec précision et défendirent avec force les droits de propriété, fondements de l'investissement et gages de transactions sûres, ils élaborèrent des cadres juridiques répondant aux besoins des entreprises ; ils subventionnèrent chemins de fer, canaux et grandes routes ; à tort ou à raison, ils protégèrent leurs activités nationales de la concurrence étrangère, à coup de tarifs douaniers et de contingentements des importations. Enfin, ils procurèrent à l'économie une monnaie, qui, dans nombre de pays,

constitua un étalon stable. Leur contribution fut précieuse pour d'autres choses encore, comme l'éducation gratuite et obligatoire ou l'amélioration des moyens de transport, l'aménagement des ports, etc.

4. LA CONSTRUCTION DES SYSTÈMES ÉCONOMIQUES

L'exemple de l'Afrique Noire démontre, aussi bien que le monde arabe, que le commerce lointain n'engendre pas de lui-même le capitalisme comme on pourrait y penser.

La période pré-mercantiliste s'étend des origines au XVII^{ème} siècle. Au cours de cette longue histoire, des rapports se nouent entre l'Afrique noire et le reste de l'Ancien Monde, particulièrement de part et d'autre du Sahara entre la savane (de Dakar à la Mer Rouge) et la Méditerranée. Et s'il faut considérer les courants de trafic des échanges commerciaux à l'Orient par des commerçants arabes, rien ne laisse apparaître la supériorité de l'Ancien Monde ; dans son ensemble, à cette époque, l'Afrique n'avait rien à envier à l'Occident. L'on reconnaîtra après que les inégalités de développement à l'intérieur de l'Afrique répondent aux inégalités de développement au Nord du Sahara, de part et d'autre de la Méditerranée.

Samir AMIN (1973) explique que le déplacement du centre du capitalisme mercantiliste européen naissant de la Méditerranée vers l'Atlantique au XVI^{ème} siècle va ouvrir une crise en Afrique. Quelques dizaines d'années plus tard, l'Europe Atlantique fera son apparition sur les côtes d'Afrique Noire soudano-sahélienne. Le déplacement du centre de gravité du commerce en Afrique de la savane intérieure vers la côte reflète le transfert du centre de gravité en Europe, de la Méditerranée vers l'Atlantique.

L'auteur s'interroge de savoir ce que seraient devenues les formations africaines si elles avaient continué à évoluer d'elles-mêmes après le XVII^{ème} siècle. Intégrées à un stade précoce dans le système capitaliste naissant, le stade mercantiliste, elles ont en effet été brisées à cette époque et ne tarderont pas à régresser. Il est à penser que le grand commerce africain pré-mercantiliste qui avait prévalu, aussi brillant qu'il était dans certaines régions, mais s'articulant sur des formations communautaires ou tributaires relativement pauvres, n'avait pu générer de lui-même le mode de production capitaliste.

La connaissance approfondie de l'histoire économique et des formations sociales existantes laisse apparaître que l'évolution

des sociétés vers le capitalisme a échoué chaque fois que le pays, malgré les influences, ne s'est pas intégré à la périphérie du système capitaliste et cela ne pouvait pas être possible à cause du peu d'intérêt économique. C'est pourquoi le Japon – pour ne parler que de lui – n'aurait pas débouché sur le capitalisme s'il avait auparavant été intégré à la périphérie du système capitaliste. Il ne l'a pas été parce qu'il était pauvre.

L'impérialisme, comme la forme du capitalisme en Afrique

Les causes de l'impérialisme découlent d'abord de l'évolution interne du capitalisme. Le mûrissement de celui-ci, son passage du stade « atomique » au stade « moléculaire », les politiques nationales autarciques succédant au régime du libre-échange, devaient entraîner les milieux capitalistes à se réserver le monopole de certains marchés, en particulier des marchés coloniaux (L. Genet, R. Chanu, A. Marcet, J. Ki-Zerbo, in L. Genet - 1965). « La question des colonies, c'est la question des débouchés » disait Jules FERRY.

D'autre part, le principe de cueillette conduisait au rétrécissement inévitable du trafic : « on sent que l'agriculture doit accompagner, sinon même précéder, le commerce. C'est donc aux cultures, aux plantations qu'il faut s'attacher tout d'abord » comme disait un colon. Pour augmenter et surtout pour régulariser l'apport des matières premières coloniales, il faut installer des plantations qui produisent de grandes quantités et permettent d'entretenir un échange inégal et un apport constant à la métropole.

Il s'agit donc pour les Européens d'obtenir des débouchés. Pour se les assurer, il n'est pas nécessaire de conquérir, les comptoirs commerciaux suffisent. Mais alors se pose la question de la protection des capitaux plus considérables à investir et engagés pour un long terme : le capitalisme dans le cas du quasi-monopole ne pouvant imaginer la non-rentabilité de son exploitation, sa seule préoccupation est celle de la protection des investissements. D'où la nécessité de l'occupation territoriale.

L'exploitation économique suppose l'apport de capitaux. Les gouvernements des « pays neufs » ont pris l'habitude de faire des emprunts. Alors qu'en 1871 les capitaux ne sortaient guère d'Europe, on va voir s'étendre considérablement ce mouvement, d'abord parce que l'essor des banques y attire les capitalistes et aussi parce qu'on trouve hors d'Europe des taux d'intérêt élevés. L'expansion financière n'entraîne certes pas la colonisation, mais elle y conduit parfois. Il faut se rappeler que

c'est la dette égyptienne qui a suscité l'intervention anglaise en 1882.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, l'on comprend si bien les raisons qui ont motivé l'implantation des colons sur les territoires africains, et l'on ne pourrait se tromper quant à comprendre la finalité de tout phénomène d'accumulation de capital par les Occidentaux en Afrique et même au besoin d'aider financièrement les pays et alourdir une dette qui ne servira à long terme que les intérêts des Occidentaux. Les faits sont constants et l'Histoire est « têtue ».

Enfin, dans son propre intérêt, le colonisateur a fini par considérer le Noir non seulement comme un producteur mais comme un consommateur : ceci explique la rareté de producteurs africains car le problème des colons était de résoudre celui du pouvoir d'achat des noirs. Dans un régime de traite pure (troc), ce pouvoir d'achat c'est le produit de la cueillette. Or celui-ci s'épuise. Comment donc enrichir les indigènes pour en faire des clients sérieux à nos produits, se demandait le colon. La réponse toute trouvée était : par les plantations coloniales.

Il y a aussi que le profit, qui au départ s'élevait à 800% commençait à décliner. L'efficacité du capital baissait, d'où la nécessité qui s'imposait de réduire le prix de revient en particulier par compression des frais de transport. Il fallait donc créer des voies d'accès aux « grands dépôts naturels des richesses ». Il fallait, par exemple, relier Kayes à Dakar « afin d'amener directement à la mer les produits du Soudan ». Les concessions sont un moyen d'expansion indirecte dans les pays indépendants. Un des meilleurs moyens d'expansion est la concession d'une voie ferrée à une compagnie qui parfois obtient le droit d'exploiter des mines, des plantations tout le long, de part et d'autre de la voie ferrée.

Toutes ces considérations auxquelles il faut ajouter des raisons de prestige politique ou d'expansion religieuse, expliquent que les gouvernements européens aient considéré l'Afrique Noire comme une proie toute trouvée et qu'ils se soient livrés sur elle à un dépeçage fiévreux.

L'impérialisme européen va permettre le libre accès au temps des explorations à partir de 1885 et l'on assistera à un véritable rush impérialiste. La pénétration et l'exploration de l'intérieur de l'Afrique par des Portugais, des Français, des Allemands soutenus ou en mission envoyés par leur monarque ou par des organismes anglais, etc. L'expansion coloniale ne se fit pas sans heurts et l'on apprit la résistance farouche de certains chefs africains comme SAMORY TOURE au Mali, les

Ashantis (du Ghana) qui s'opposèrent avec une ténacité digne d'une vieille tradition à la marche vers le Nord des Anglais qui convoitaient le marché Mossi.

En Afrique Australe, dès 1838, les Cafres et les Zoulous s'opposèrent pied à pied à la poussée des Boers. Et, dans une période plus récente, en 1935, le Négus HAÏLE SELASSIE opposa une résistance désespérée à l'invasion de l'Italie fasciste.

La colonisation, si elle a apporté d'indéniables bienfaits, a commis d'inutiles violences. Cependant, des traités arrachés par la ruse ou la force, véritables diktats, jalonnaient les routes des explorateurs et des colonnes militaires. Des accords et protectorat étaient reniés unilatéralement par le colonisateur quelques années ou quelques mois après leur signature afin de réaliser l'annexion pure et simple. L'exploitation commença par le travail forcé, les impôts en nature et l'accaparement autoritaire des meilleures terres. Au Congo belge surtout, comme en font foi les multiples photos d'otages aux mains coupées, le ramassage du caoutchouc se faisait grâce aux exécutions par les miliciens du Roi LEOPOLD, aux camps de concentration et à la « chicotte », fouet en cuir d'hippopotame. Mis à part les élans sincères ou actes d'humanité, que personne ne nie, que de pages terribles dans ce que d'aucuns appellent « l'épopée coloniale ! ». En un demi-siècle, de 1850 à 1900, un lourd rideau semblait être tiré pour un temps sur l'histoire autonome des peuples africains, mais sans compter sur les velléités du capitalisme envahissant qui va trouver d'autres formes d'impérialisme contre l'Afrique indépendante.

Mais, les puissances européennes vont trouver dans l'impérialisme des éléments de force mais aussi quelques difficultés.

En Afrique, les éléments de force ressortent sur le plan politique où les puissances impérialistes voient s'accroître leur influence dans tous les domaines ; il y a d'abord les langues : le français, mais surtout l'anglais qui l'emporte ; ensuite, les idées et les formes politiques européennes sont exportées. La colonisation ayant réussi à installer son administration, l'accession aux indépendances qui dépendra de ceux-ci sera organisée et profitera des régimes constitutionnels existants outre-mer pour calquer un système politique qui ne manquera pas de se heurter aux forces de la tradition et de la religion. Sur le plan matériel l'expansion économique présente des avantages évidents : l'ivoire et le caoutchouc, l'exploitation de matières premières, sans oublier les minerais, ... et les Européens trouvent leur intérêt et entreprennent la construction des voies ferrées, des ports à établir, des routes à tracer, le matériel est fourni par les usines européennes, ce n'est pas pour rien. Cette expansion écono-

mique est suivie aujourd'hui par l'expansion financière qui offre les mêmes avantages : l'Europe trouve des profits substantiels à investir des capitaux. Elle peut acheter plus qu'elle ne vend dans ces pays sans avoir à exporter des devises. Elle peut surtout exercer une influence sur les pays intéressés et intervenir sous plusieurs formes si les intérêts ne sont pas payés.

Mais l'impérialisme ne va pas sans créer de graves difficultés intérieures opposant ceux qui veulent étendre la colonisation et ceux qui la condamnent et provoquer des différends entre les Etats. Il s'agit en fait de lutte d'hégémonie, le plus fort cherchant à chasser le plus faible pour asseoir sa domination et exploiter librement les richesses du pays d'implantation. On remarquera que l'impérialisme n'a pas été seulement le fait des colonies africaines puisqu'il existait également dans d'autres continents, au Moyen-Orient, en Asie, etc. Mais les luttes entre Européens ont été plus âpres en Afrique et l'on ne peut s'en étonner... il y a les intérêts.

En Afrique du Sud, le heurt des intérêts oppose anglais et allemands. Les Anglais, dans leurs efforts pour former une Union Sud Africaine, rencontrent les Allemands installés dans le Sud-Ouest Africain. La guerre semble en vue mais l'Angleterre l'évite de justesse, l'Allemagne cède brusquement et entre les deux, un accord secret est conclu qui vise au partage des colonies portugaises.

La France et l'Italie sont violemment opposées depuis l'occupation de la Tunisie par la France. Mais c'est le conflit franco-anglais qui est le plus important. Son origine est l'affaire égyptienne. Quand un soulèvement nationaliste, celui du Colonel ARABI menace les Contrôleurs de la dette (français et anglais) qui surveillaient les finances égyptiennes pour assurer le paiement régulier des intérêts aux créances étrangères, l'Angleterre a proposé à la France une intervention conjointe (1881). Mais la Chambre française y est hostile. Les Anglais interviennent seuls et une bataille (Tell et Kébir) leur donne l'Egypte (1882). Le Gouvernement français ne cesse de réclamer le retrait des troupes anglaises...

Est-il nécessaire de poursuivre l'étalage des conséquences de l'impérialisme en Afrique lorsque l'on peut se rendre compte de la diversité des motifs. Le fait marquant et plus instructif qui semble confirmer l'existence et le renforcement de l'impérialisme au XXème siècle, c'est le lourd endettement des pays africains par les pays occidentaux, les mêmes qui hier n'hésitaient pas à annexer un territoire pour remboursement de la dette. Les mêmes causes produisent les mêmes effets et en se tenant à l'histoire des peuples, les politiques africaines en place

ne peuvent prendre de décisions contraires au risque de perdre le « perchoir », et l'on comprend pourquoi les échéances des remboursements sont respectées dans le cadre des PAS au détriment de la rémunération (salaires) d'une masse importante de la population.

L'économie des civilisations traditionnelles africaines

L'agriculture. L'Afrique Noire est essentiellement un pays de paysans et sa civilisation est principalement à base agraire. La terre appartient à la collectivité (famille, village, tribu). Elle est cultivée en commun. Les outils sont nombreux mais en général la charrue manque, sauf en Afrique Orientale où elle dérive, semble-t-il de la charrue égyptienne. L'outil de base reste, partout ailleurs la houe. Mais on retrouvera aussi de nombreux autres outils comme la pelle, la bêche, le plantoir, la faucille, les grattoirs, etc.

Ce qu'il importe de connaître, c'est qu'au point de vue juridique, la terre fait généralement l'objet d'une appropriation collective. Même si le « chef de la terre » qui est le gérant foncier peut toujours intervenir pour un retrait de l'usufruit dont bénéficie telle famille ou tel individu. Évidemment, pour expliquer au fond ce caractère collectiviste de la propriété, il faut évoquer la situation économique de cette société traditionnelle. C'est une économie de subsistance, anticapitaliste, sans échange massif de biens. C'est une économie de pays sous-peuplés, du moins depuis la traite négrière ou les espaces disponibles sont considérables. La cohésion familiale enfin, qui est une des conséquences de ces conditions générales, est en même temps une des causes de la propriété collective.

Le travail de la terre s'effectue en effet collectivement et c'est tour à tour que les groupes se forment pour travailler la terre de chacun des membres du clan. Les associations de culture affectent des formes innombrables, c'est un moyen simple et sûr pour décupler les énergies, opérer des travaux qui dépassent les forces individuelles, et cela d'autant plus facilement que ce travail est animé et rythmé par le balafon (xylophone) ou le tam-tam et c'est l'occasion de festoyer : la nourriture et la bière du mil ou de maïs coulent à flot, ce qui exalte encore la vitalité du groupe.

Cette forme de travail collectif dans toute l'Afrique Noire c'est-à-dire de l'Afrique Occidentale à l'Afrique Australe passant par l'Afrique Centrale subsiste encore de nos jours dans les villages ; car il faut le reconnaître les conditions de travail de la terre dans nos contrées n'ont pas du tout évolué mais une

conscience plus grande a permis de dépasser le cadre de l'agriculture de subsistance.

Jusqu'aujourd'hui les façons culturales sont demeurées les mêmes, les paysans noirs font traditionnellement de l'agriculture extensive. On juge de la qualité du terrain par sa couleur, sa texture, son goût parfois, son humidité, sa profondeur, la nature et la densité des herbes qui y poussent. Après le choix de la portion à exploiter, celle-ci est débroussaillée, on procède à l'abattage des arbres inutiles et des buissons qu'on laisse sécher. Puis on brûle les débris dont les cendres engraisent le sol. Les souches ne sont pas extirpées : elles aideront à lutter contre l'érosion et stimulent plus tard, le regain de la végétation. Quatre ou cinq années sur ce sol, et le terrain est abandonné pour un autre, en attendant qu'une jachère forestière très longue (parfois dix ans) le rende apte à une nouvelle exploitation. Culture itinérante sur brûlis, tel est le schéma habituel.

Mais l'agriculture négro-africaine offre des formes bien plus élaborées chaque fois que la qualité particulière des sols (par exemple autour des cases), ou la pression démographique, entraînent des adaptations complexes qui varient et intensifient les rendements et vont jusqu'à l'assolement complet. Ainsi dans le Bas-Congo, dans les vallées inondées du Niger et du Sénégal, dans les pays humides des rivières du sud, chez les peuples refoulés comme les Kabrés du Nord Togo et chez de nombreux autres peuples, on note des pratiques impliquant une utilisation méticuleuse et scientifique du sol. Chez les Parés de l'Afrique Orientale, on pratique l'irrigation artificielle au moyen des canaux, de digues, d'écluses et par l'aménagement de terrasses dans les régions montagneuses. Les Kabrés pratiquent un type d'assolement très étudié et emploient les engrais verts et le fumier humain. Le long du Bas-Sénégal, les paysans Toucouleurs définissent les différentes qualités de sol par rapport à la crue et les exploitent en conséquence. Les Sérères du Sénégal sont aussi des paysans expérimentés qui associent avec succès l'élevage et l'agriculture. La riziculture enfin sous ses différentes formes (culture sèche de montagne, culture par submersion dans les vallées inondées et culture irriguée) est pratiquée depuis la période des grands empires du Moyen-Age. C'est la principale affaire des Kissis et de bien d'autres peuples.

Il y a donc, de la part du paysan noir, des formes incontestablement développées de domestication du sol qui se perpétuent dans le temps puisque l'environnement n'a pas été influencé par le modernisme des villes. Les peuples africains sont restés accrochés sur leur terre, la terre de leurs ancêtres qui engendre périodiquement et regardée comme un agent cosmi-

que, une force vitale, voire une divinité. Les secrets de la terre (la connaissance géologique et les méthodes culturelles) sont transmis de génération en génération. C'est un pacte solennel que la première collectivité occupante fait avec elle ou avec les esprits qui la dominent. Il ne vient donc pas à l'idée d'un humain de s'en proclamer le propriétaire au sens du droit romain : « Ainsi la tenure du sol n'est ni individuelle ni aliénable et réside dans la collectivité familiale villageoise ou tribale qui ne disparaît jamais ».

Il faut donc prendre en compte cette conception de la terre et du comportement des paysans pour envisager des formes d'adaptation plus modernes à l'agriculture africaine.

L'élevage. Les éleveurs de petit bétail sont nombreux mais le gros bétail est l'affaire des Peuls, des Hottentots, des Zoulous, etc. L'élevage du petit bétail est universellement pratiqué en Afrique Noire ; et ce sont les enfants de cinq à quatorze ans qui, dans les régions de savane en sont responsables. Ils se retrouvent rassemblés par quartier ou groupe de quartier, chacun avec son petit troupeau familial à la clairière, ainsi plus de 400 à 500 bêtes se dirigent vers des pâturages fixés et ne rentrent au village que dans l'après-midi.

Pour le gros bétail, l'Afrique Noire a des peuples spécialisés qui méritent éminemment le titre d'éleveurs. En Afrique Occidentale, au nombre d'environ 5 millions, les peuls sont disséminés, du Sénégal à l'Adamaoua (Cameroun), sur les latitudes sahéliennes. On retrouve encore, surtout vers le nord (Tibesti), des groupes témoins chez lesquels la tradition pastorale s'est conservée dans toute sa pureté, tels les Foulbé Bororos (Niger). Ces hommes, à la quête toujours recommencée de l'eau et de l'herbe, sont des éleveurs-nés.

Mais tous les Peul ne sont pas de purs nomades. La plupart se sont fixés sous forme de minorités au milieu des populations noires. Tantôt ces minorités se sont constituées sur les hautes terres ou le long des fleuves en aristocratie qui se réservent, comme les Touaregs, le rôle noble de pasteur, tandis que la majorité nègre plus ou moins asservie s'occupe des cultures et effectue des prestations de corvées. Les Peul pratiquent un semi-nomadisme (transhumance) à la recherche de l'herbe saisonnière et témoignent à leurs bêtes un amour farouche qui leur permet de vivre en symbiose. Ils cultivent peu la terre.

Chez les peuples de l'Afrique Orientale et Australe s'est développée une civilisation marquée par le culte des bovins. Chez les Hottentots, les Hereros, les Zoulous, les Louyis en Rwanda-Ouroundi et en Nyoro, chez les Kikouyous et les

Massaïs, chez les Nilotes et les Gallas, l'élevage est presque autant un rite qu'une technique et davantage une vocation naturelle qu'une profession. Des liens biologiques sentimentaux et mystiques unissent les hommes comme leurs bêtes. Les peuples s'habillent essentiellement de cuir et leur mode de vie est marqué, comme celui des Peul, par leur attachement aux bêtes.

L'artisanat. L'Afrique Noire n'a pas développé une connaissance de la nature ou des créations abstraites basée sur les mathématiques. L'absence d'écriture, c'est-à-dire d'un outil mental qui fixe et précise la pensée, n'est peut-être pas étranger à cette lacune. Mais c'est en dernier ressort l'isolement qui en est responsable. En effet, au Moyen-Âge, au moment où les connaissances arabes (ou transmises par les Arabes) allaient vivifier le savoir européen, ces mêmes connaissances n'ont atteint l'Afrique que sous le couvert de l'Islam. Cependant, la métallurgie est depuis longtemps connue et les activités industrielles sont nombreuses à cause d'une grande maîtrise des techniques artisanales.

La métallurgie connaît dans toute l'Afrique Noire, très riche en minerais, un développement remarquable. Des hauts fourneaux chauffés au bois servent pour la fonte, et les forgerons savent façonner toutes sortes d'outils et d'armes. La technique très souple du moulage à cire perdue, héritée sans doute des artistes égyptiens, a été portée à perfection depuis les pays Ashanti et Baoulé jusqu'en Nubie en passant par le Bénin, le Cameroun, etc. Le bronze, le laiton, le cuivre, le zinc, l'étain sont ainsi travaillés avec brio.

Au Soudan central et ailleurs, des verriers organisés en corporations très strictes fabriquent depuis des siècles, à partir des terres à silicates, des bracelets, des perles en verre coloré, dans de véritables manufactures.

La céramique, partout en honneur, est en général l'affaire des femmes qui réalisent en argile cuite avec parfois une patine vitrifiée à l'intérieur, des ouvrages variés depuis les lits chauffables, les lampes à huile, les grandes cuves de deux mètres de profondeur qui servent pour la fermentation de la bière du mil, jusqu'aux innombrables tasses, plats, cuvettes et canaris qui servent de batterie de cuisine en même temps que les calebasses joliment pyrogravées.

La maroquinerie est très appréciée dans les pays d'élevage et de castes nobles pour les harnachements, les fourreaux, les boucliers.

Pour le tissage, des métiers variés fonctionnent. Ainsi les Yorubas ont un métier horizontal à pédaliers actionnés par les

hommes pour faire des bandes étroites, et un métier vertical à main que les femmes emploient pour les pièces larges. Selon les régions, les fibres de palmier, les fils de coton et de laine ou des fils soyeux tirés du cocon d'un parasite du tamarinier sont utilisés. L'apprêt et la décoration des tissus sont souvent très soignés. La teinture est faite généralement à l'indigo et parfois en batik. Les Bamoums et leur roi, le génial NJOYA, se sont surpassés à cet égard. Dans la capitale, six fosses à teinture réalisent des coloris différents, et des immersions plus ou moins prolongées donnaient des nuances dont le noir enrichit encore la gamme. Les Bambaras utilisent de multiples procédés pour teindre ou décolorer plus ou moins (pâte de riz, cire chaude, boue, détersif puissant).

Les mines nombreuses étaient exploitées assez méthodiquement. Dans le Monomotapa les Portugais, qui s'imaginaient trouver de l'or en abondance, furent étonnés de voir la peine que les Noirs se donnaient à extraire en creusant de gigantesques tunnels avec piliers de soutènement.

Les brasseries tenues généralement par les femmes, sont nombreuses surtout dans les pays non musulmans. Des boissons fermentées à partir de levain et d'ingrédients divers sont tirées du mil (dolo), du maïs, du palmier, des prunes. Ces boissons titrent jusqu'au 30° et plus.

Les huileries autochtones traitent divers oléagineux, comme la noix de karité dans la savane et les noix de palme dans la forêt. La fabrication du savon est une affaire familiale.

Les activités commerciales. L'Afrique traditionnelle n'a jamais été une terre close, sans relations. Le commerce n'a jamais cessé. La bordure Sud du Sahara et la façade orientale qui longe la mer Rouge ont été les régions les plus favorisées.

Deux zones privilégiées de contact ont vu circuler les marchands depuis la plus haute Antiquité ; la rive méridionale de Sahara et la façade orientale qui donne sur la Mer Rouge et l'Océan Indien.

— Au Sud du Sahara, où les zones géographiques se succèdent du Nord au Sud sont complémentaires, se sont établies très tôt des routes méridiennes dont l'antique « route des chars » n'est qu'un exemple et un jalon historique.

Les pays du Sud fournissaient la kola, l'ivoire, les esclaves, l'or surtout. Du désert et du Maghreb, arrivaient le sel, les dattes, les tissus, les anneaux de cuivre. Le trafic était assez intense au Moyen-Âge pour que les rois du Ghana y voient une source profitable de revenus. Ils appliquaient d'ailleurs un judicieux tarif sélectif puisque les marchandises exportées

étaient deux fois plus taxées que les produits d'importation. C'est le Soudan qui a fourni à l'Europe « le fabuleux métal », les pépites d'or, nécessaires à ses transactions avec l'Orient. Cet or a été l'un des moteurs de l'économie occidentale au Moyen-Âge. Il provenait principalement du Bouré (Haut Sénégal-Niger) et des pays Baoulé ou Ashanti. L'or a servi aussi comme monnaie concurremment avec d'autres denrées, le sel par exemple, plus rare que l'or dans certaines régions. Jusqu'au XIX^{ème} siècle, on achetait encore des esclaves avec les barres de sel sur le marché de Tombouctou. Les bâtonnets ou lames de cuivre ou de fer façonnés spécialement servaient aussi de monnaie depuis la Guinée (Guerzés) jusqu'au Congo. Mais la monnaie la plus utilisée était les cauris. Un très fort chameau pouvait en emporter au maximum 150 000 équivalent de 60 écus d'Espagne de l'époque. D'autre part, certaines pièces européennes étaient utilisées soit comme monnaie soit comme ornement.

L'Afrique Noire échangeait ses produits avec l'Occident via le Maghreb, par le Soudan occidental et central. Parfois même, les Européens poussaient jusqu'aux sources des denrées exotiques et atteignaient Tombouctou déjà en 1470 où se faisaient beaucoup d'affaires (vente de gros draps, des serges et des étoffes à côtes qui se font en Europe, le trafic du sel, etc.).

— La Côte orientale, de Mombassa (Afrique Orientale anglaise) à Sofala (Mozambique) a été imprégnée d'influences étrangères véhiculées par le commerce arabe. De nombreuses ruines jalonnent cette côte où les îles voisines (Zanzibar) révèlent en effet des constructions en pierres taillées cimentées à la chaux et des tombes à stèles dont la datation est difficile. Elles révèlent aussi des pièces de monnaie chinoises, sassanides et parthes, hellénistiques, romaines, byzantines, ommeiyades et mameluks, ainsi que des débris de porcelaine chinoise bleue et blanche. Il y a eu là des rapports avec le royaume arabe du Yémen depuis le 1^{er} siècle après Jésus-Christ. Des gens de Chiraz en Perse, les Chirazis, auraient fondé ensuite les centres de Mombassa et Kilwa.

C'est au début du X^{ème} siècle seulement que les Arabes établirent le royaume de Zanzibar avec la dynastie d'Abou SAÏD. Leurs caravanes, parties de Dar Es-Salaam et de Zanzibar, s'enfonçaient, via Tabora et le lac Tanganyika, jusqu'au Katanga à la recherche du cuivre, de l'ivoire et des esclaves.

Aux XVIII^{ème} siècle et XIX^{ème} siècle, à l'occasion de ces fructueux trafics une civilisation arabo-persane mêlée d'éléments Extrême-Orientaux, mais coiffée et animée par la civilisation négro-africaine, s'est ainsi développée, et cela d'autant

plus que les nouveaux venus épousant des femmes africaines, s'assimilaient intimement à la société nègre.

Tout ce commerce implique l'existence de pistes soigneusement reconnues, de véritables voies transsahariennes et orientales traversant de terres vagues, immenses et tantôt dans un dédale de forêts et de montagnes, souvent jalonnées de cités marchandes dont la date des foires périodiques, la gamme et le cours des denrées étaient connus parfois à des milliers de kilomètres à la ronde.

De longues caravanes de chameaux par des voies transsahariennes partaient des métropoles politiques et commerciales, passant de l'Ouest vers le Maroc et l'Algérie pour atteindre le Caire et le Proche-Orient.

En 1896, la cité Djenné s'illustre comme l'une des plus importantes cités marchandes. Située au sommet de la boucle du Niger à l'orée du désert, elle jouait le rôle assez passif d'entrepôt et de redistributeur ; sa situation privilégiée, à proximité des grands centres du Sud de la boucle du Niger, permettait à Djenné d'accumuler dans les magasins spacieux de ses vastes demeures, à l'abri des intempéries et des parasites des marchandises très variées : céréales, beurre de karité, piments, arachides, poissons séchés, jarres de miel, pains d'indigo, paniers de noix de kola, barre de fer, paquets de plumes d'autruche, pointes d'ivoires, baguettes d'or vierge, cuirs secs, plomb des monts de Hombori, bracelets de marbre, tissus variés en laine ou coton, pagnes de Ségou, couvertures agrémentées de dessins géométriques, dattes, barres de sel par milliers, et éventuellement des esclaves.

Les trafiquants de Djenné avaient dépassé le stade du petit commerce d'occasion et mis sur pied une organisation complexe aux rouages multiples : succursales et représentants fixés dans les centres importants comme Tombouctou, commis-voyageurs informant la maison-mère des fluctuations des cours dans les diverses régions et recevant une commission sur les affaires conclues par eux. Une centaine de courtiers officiels spécialisés dans les divers produits passaient de maison en maison pour porter des échantillons, indiquer les prix, offrir leurs services. Les opérations de spéculation n'étaient pas rares, surtout à l'approche des caravanes, les fraudes non plus (faux poids et fausses mesures, mélange de cuivre à l'or vierge, etc.).

Mais c'est surtout dans l'organisation des transports, problème vital pour le rendement de leur métier, que les marchands de Djenné ont fait montre de leur intelligence. Au lieu de la pirogue étroite creusée dans un tronc d'arbre, les Djennéens ont créé des embarcations vastes, stables, résistantes, de petits

navires jaugeant 30 tonnes environ, soit l'équivalent d'une caravane de 1000 porteurs ou de 200 chameaux qui amarraient nombreux dans le port de Djenné.

Les centres marchands d'Afrique Noire ont connu une brillante vie urbaine qui n'avait rien à envier à ce qui se passait à ce moment-là Outre-mer. En 1896, un des premiers voyageurs blancs, Félix DUBOIS, voyait dans Djenné une ville « au sens européen du mot ».

Économie de marché ou planification

Il est certain – et les développements postérieurs le démontrent – que l'économie libérale, l'économie pure de marché et de l'ajustement est impuissante à résoudre efficacement les graves problèmes auxquels on a à faire face en Afrique. D'ailleurs il s'agit là d'un régime qui n'a jamais existé réellement, l'intervention des divers pouvoirs centraux à des degrés divers a toujours été une constante de l'Histoire économique des pays occidentaux depuis l'aube des temps. D'où en vient-il aujourd'hui que l'on veut réduire le rôle de l'État pour instaurer un prétendument néolibéralisme qui veut abolir les barrières douanières et instaurer les privatisations à outrance dans le cadre de la globalisation de l'économie.

Il est vrai que nous excluons d'emblée la planification intégrale et centralisée qui a montré ses limites dans l'Histoire Contemporaine, mais le socialisme a été une forme d'organisation qui a fait ses preuves et qui continue à présenter le vrai visage du type d'organisation qui semble approprié à l'Afrique moderne.

a) Capitalisme d'État ou capitalisme privé

Une économie au sein de laquelle tout le capital est priorité d'État n'est pas nécessairement pour autant une économie centralement planifiée ; l'État peut en effet borner son rôle à celui d'un actionnaire, et laisser ses représentants libres de produire ce qu'ils veulent, avec les ressources dont ils peuvent disposer, sous la seule réserve que leur activité s'avère rentable sur le marché. Même s'il est l'unique source de capital, l'État peut en confier la répartition à une multitude d'organismes concurrents plutôt qu'à un seul organisme de contrôle central ; la firme en quête de capital aura ainsi plusieurs chances d'en obtenir ! Planification et nationalisation ne sont pas synonymes ; il y a dans le monde des systèmes d'entreprise d'État non planifiés aussi bien que des systèmes d'entreprise privée strictement planifiés.

Les Indépendances ont renforcé brutalement le poids spécifique de la nouvelle bureaucratie d'État dans la société nationale, d'autant plus que la bourgeoisie rurale constituée de grands planteurs nationaux, là où elle existe, reste dispersée et conserve des horizons limités. La bureaucratie hérite du prestige de l'État de l'administration coloniale, elle va tendre à devenir la force sociale matrice principale. Quelle sera la forme la plus probable de développement du capitalisme national ? Capitalisme privé ou capitalisme d'État ? La combinaison de ces deux formes est-elle possible actuellement dans le stade d'évolution des économies africaines asphyxiées par un lourd endettement incessant du capital étranger qui paralyse toute volonté de mise en place d'un système économique plus pragmatique.

Le développement du capitalisme dans le cadre colonial avait été fondé sur la transformation de l'agriculture de subsistance en agriculture d'exportation et sur la production minière. Le rythme de croissance du capitalisme colonial a donc été déterminé par celui de la demande des pays développés en produits de base en provenance des colonies.

À une étape ultérieure, le marché local créé par la commercialisation de l'agriculture et le développement urbain qui lui était lié a permis la mise en place d'ensembles d'industries légères financées presque exclusivement par le capital colonial. Dans certains cas, le capital étranger n'ayant pas épuisé les possibilités de ce type de développement au moment des indépendances, la nouvelle administration locale devait laisser subsister les structures économiques héritées de la colonisation. Mais, dans les autres cas, la nouvelle administration est poussée à convoiter le secteur étranger ; c'est pour elle le moyen d'élargir rapidement ses possibilités d'extension en se donnant une base économique. Elle tend alors à se transformer de bureaucratie administrative classique en bourgeoisie d'État.

Dans la première hypothèse, parallèlement au développement du secteur étranger, une certaine place peut être faite au capital national grâce aux efforts entrepris par l'État pour promouvoir ce type de développement. Mais cette place est nécessairement très limitée.

Dans l'autre hypothèse, le développement du capital national au détriment du secteur étranger offre plus de possibilités et peut prendre différentes formes, au bénéfice du capital national privé ou de l'État. Les transferts de propriétés de plantations étrangères, en faveur des couches aisées de la société urbaine, les prises de participations dans les nouvelles industries étrangères, en constituent des exemples. Cependant, dans tous les cas, l'État représente l'instrument nécessaire à la mise en œuvre

du processus, impossible par le seul jeu des forces économiques. La bourgeoisie locale des planteurs et des commerçants n'a pas les moyens financiers de racheter les investissements du capital étranger et a besoin pour cela de l'aide des fonds publics. C'est ce glissement vers le capitalisme d'Etat qui constitue l'essence des « socialismes du Tiers-Monde ». Certaines circonstances ont favorisé la radicalisation de l'évolution en cours, son infléchissement vers des types d'organisation dits socialistes (au sens où ils sont inspirés du modèle étatsisme soviétique), d'autres au contraire vers des formes dites libérales (au sens où ils s'inspirent du mode d'organisation économique de l'Occident).

Le capitalisme ou le système de la libre entreprise, repose sur la croyance que tous les biens doivent appartenir et être contrôlés par les individus plutôt que par le gouvernement, et que l'échange libre des biens et services doit pouvoir se faire sans entrave. Par contraste avec le capitalisme, le socialisme donne au gouvernement un rôle prépondérant au niveau de la possession et du contrôle de la propriété, y compris de la terre, du commerce et des mines. Le gouvernement établit les règles régissant les échanges volontaires entre individus. Les autres prérogatives d'un gouvernement socialiste incluent la fixation d'un salaire minimum, la limitation et le contrôle des termes des contrats de travail et la réglementation de l'activité économique.

b) Ce capitalisme qui veut dominer le Monde...

Le débat sur les origines du capitalisme oppose deux écoles. Pour les uns, il est né des effets des grandes découvertes du XVI^{ème} siècle et du commerce atlantique ; pour les autres, de la désagrégation des rapports féodaux (S. Amin, 1973).

En réalité, les conditions nécessaires au développement du capitalisme sont essentiellement au nombre de deux : la prolétarianisation et l'accumulation du capital argent. On entend par prolétarianisation, pratiquement, l'exclusion d'une partie de la population rurale de la communauté villageoise. L'accumulation du capital argent se constitue à partir du mode de production caractérisé par l'appropriation exclusive par une classe de moyens de production qui sont eux-mêmes le produit du travail social. Il y a alors capitalisme dès lors que les moyens de production qui sont le produit du travail social ne sont pas gérés par la société entière, mais par une catégorie de personnes qui est détentrice du capital ou de la propriété, ou les garants de celui-ci.

Les économies de marché qui sous-tendent le capitalisme sont ainsi fondées sur les hypothèses suivantes : premièrement,

les moyens de production (travail, terre, capital) sont la propriété privée et individuelle des membres de la société ; deuxièmement, la production découle de l'initiative de l'entreprise privée et n'est pas planifiée à l'avance par l'État ; troisièmement, l'État satisfait les besoins d'ordre social ou collectif ; et s'efforce d'assurer constamment le bon fonctionnement du marché et il veille à ce que la demande globale soit suffisante pour éviter le chômage involontaire (G. N. Halm, 1972).

Certains auteurs s'insurgent contre la thèse développée par Samir AMIN (1967) pour fustiger son analyse du développement du capitalisme dans un pays africain comme la Côte d'Ivoire ; ils soutiennent que ce pays, en dépit (ou à cause) de son apparente réussite (croissance économique, stabilité politique), « n'a pas d'autonomie propre » et représente bien plutôt le paragon du néocolonialisme avec une économie essentiellement tournée vers l'exportation de quelques produits agricoles ou primaires et un pouvoir politique acquis aux stratégies de l'impérialisme.

Dans les pays occidentaux industrialisés, la structure économique capitaliste est sortie, d'après SALAMA, des entrailles de l'ordre économique féodal ; la dissolution de l'une a dégagé les éléments constitutifs de l'autre¹.

Il en a été différemment dans les économies aujourd'hui sous-développées et particulièrement en Afrique où les économies ont été spoliées. En Afrique, la structure féodale était assez développée, même si elle n'avait pas pris l'ampleur qu'elle revêtait dans les pays occidentaux, elle était fixée sur le même ordre d'organisation de la société. C'est l'économie de traite avec ce que cela comporte d'esclavagisme et de « prostitution » à un ordre dominant extérieur qui a bloqué l'évolution historique de la structure vers sa forme évolutive.

P. SALAMA (1972) explique par ailleurs le sous-développement par l'intégration des économies naturelles au processus de développement du capitalisme au niveau mondial en prenant l'exemple des économies de l'Amérique Latine qui, avant la Traite des Noirs ne semblaient pas dans l'ensemble très évoluées comme en Afrique qui connaissait déjà l'ordre éco-

¹ L'existence d'importantes richesses et d'une politique assez abondante caractérisaient les pays de l'Amérique Latine. La conquête du continent latino-américain par les Espagnols et les Portugais fut essentiellement orientée sur le transfert vers la métropole de métaux précieux. Les nécessités du transfert entraîneront la destruction de ses anciennes structures de production et la formation de nouveaux rapports de production établis sur le profit et sur un mode spécial d'esclavagisme. La formation sociale antérieure sera de ce fait profondément bouleversée.

nomique féodal avec une organisation structurée, laissant apparaître des formes de productions féodales.

Samir AMIN et Pierre SALAMA rétorquent qu'un tel diagnostic est non seulement plaqué (issu de généralités « tiers-mondistes » à forte tendance économiciste comme les notions de centre et de périphérie) mais, en outre, relève d'un discours qui, tout en prétendant analyser et dénoncer les mécanismes de la domination, en perpétue, au plan intellectuel, les fondements (J.P. Chaveau et J.P. Dozon, *in* E. Terray, 1987).

En fait, les intellectuels occidentaux qui restent cloîtrés dans leur vision optimiste du développement analysent les statistiques d'exportation des pays africains et le niveau d'élévation du niveau de vie calqué sur les critères de la métropole, dénombrant les gratte-ciel qui scrutent le ciel africain, signaux d'un prétendu développement. Samir AMIN a des raisons certaines de s'inquiéter d'une telle forme d'accumulation qui ne peut promouvoir un développement durable.

D'autre part, la zone intéressée par l'économie d'exportation n'a pas besoin du reste du pays, qui constitue plutôt pour elle un poids mort. Les effets de cette désarticulation sont inscrits dans la géographie historique du Tiers-Monde. Les zones intéressées par un produit d'exportation relativement important pour le développement du capitalisme au centre connaissent des périodes brillantes de croissance très rapide du fait d'une accumulation de capital qui n'a produit aucun effet induit. Mais, parce qu'autour de cette production aucun ensemble intégré auto-centré n'est mis en place, dès que le produit perd l'intérêt qu'il avait pour le centre, la région tombe dans la décadence : son économie stagne, voire régresse. L'on observe partout en Afrique, à l'exemple des régions où les forêts ont été exploitées pour l'exportation des grumes de bois ; lorsque à un certain moment ces régions ont été abandonnées par l'arrêt d'activités consécutif à une déforestation rapide et sauvage (Côte d'Ivoire), ou à cause des conditions de marché défavorables (Mbalmayo et Djoum au Cameroun), il s'ensuit un exode rural sans précédent : la main-d'œuvre désœuvrée ne trouvant sur place aucun débouché après l'arrêt des chantiers et des scieries.

Que le minerai de fer vienne à être épuisé en Lorraine, cela peut créer un problème difficile de reconversion pour la région ; mais, celle-ci surmontera ces difficultés, car une infrastructure d'industries intégrées a été fondée sur le minerai qui pourra être importé d'ailleurs. En revanche, que le même phénomène se produise en Mauritanie, et le pays retournera au désert. L'on comprend aisément que lorsque le pays s'ouvre au capitalisme, très souvent le théâtre d'un « miracle économique », l'on se

rend compte bien après que « la montagne a accouché d'une souris » : juste le temps des illusions, le miracle s'est transformé en château de cartes et a disparu comme par enchantement, sans aucun effet induit durable sur l'économie du pays.

Ces miracles économiques issus du capitalisme « sauvage » qui s'expliquent très souvent lorsque le niveau de l'endettement est surélevé, c'est-à-dire qu'il y a un apport substantiel de capitaux étrangers au point que la concentration du phénomène d'accumulation de capital est plus forte que dans d'autres pays ou régions. Il s'ensuit alors des périodes courtes de très forte croissance lors de la mise en marche du processus d'accumulation de capital, suivies de blocage, stagnations, voire régression¹. Le miracle devient comme une illusion, un rêve sans lendemains et un démarrage raté. La Côte d'Ivoire, en Afrique, illustre bien cette vision réaliste du phénomène ; les pays de l'Asie du Sud-Est en font aujourd'hui les frais.

Samir AMIN souligne que le capitalisme périphérique engendre une structure particulière, fondée principalement sur le développement d'un capitalisme agraire, dominé par le capitalisme industriel et financier du centre, et où les courroies de transmission principales tendent à être représentées soit par des bureaucraties, soit par des bourgeoisies d'État locales.

Le premier de ces deux modèles est le plus médiocre car correspond à la situation où le capital étranger domine encore directement l'industrie de substitution d'importation, et où aucune bourgeoisie locale d'affaires ne parvient à se constituer. Cette situation qui est caractéristique de l'Afrique dans son ensemble prouve l'échec fondamental des politiques de développement capitaliste en Afrique ; il ne pouvait en être autrement.

En Côte d'Ivoire, au terme de plus de quinze années de croissance économique exceptionnelles, de 1970 à 1985, où on a parlé de « miracle ivoirien » ; il n'existe pas toujours véritablement de bourgeoisie ivoirienne, en dehors de quelques

¹ D'après Samir AMIN (*in L'impérialisme et le développement inégal, op. cit., p.41*) : « Le développement du capitalisme n'est pas linéaire, mais constitué de phases d'expansion homogènes et de phases de crises structurelles. Les phases d'expansion sont homogènes par les industries motrices qui les commandent, les modalités de la concurrence, les alliances des classes fondamentales (notamment en ce qui concerne les rapports de la bourgeoisie avec la propriété foncière), les modalités de la division internationale du travail, etc. En période de crise structurelle, la politique prend le dessus. La lutte des classes s'aiguise, réduisant à néant les prétentions de la rationalité micro-économique comme celles des projections macro-économiques des technocrates. Dans ces moments, les confusions d'un discours de chef d'État sont plus riches et plus intéressants que toutes les finesses de la « science économique ».

entreprises artificielles qui, placées entre l'État et le capital étranger, perçoivent au passage une dîme qu'autorise seule la complicité de la bureaucratie. Au Gabon, il n'en existe pas du tout, malgré la croissance soutenue qu'a connu ce pays pendant une longue période au point de le voir qualifier d'Eldorado africain.

La politique d'HOUPHOUËT-BOIGNY en 1966 qui a conduit au capitalisme ivoirien ne cherche pas à faire admettre l'investissement capitaliste comme une nécessité imposée par les circonstances historiques, mais l'appelle consciemment et volontairement, en créant une confiance des investisseurs étrangers qui autorise sans difficulté le rapatriement des capitaux investis et de tous les bénéfices. HOUPHOUËT souligne que la confiance a été renforcée par la volonté de respecter les engagements, et les capitaux ont afflué à cause du refus d'appliquer les théories « socialistes africaines ou asiatiques » qui faisaient florès ici et là. HOUPHOUËT, comme certains de ses pairs africains, s'est résolument engagé dans une politique de fabrication d'une bourgeoisie nationale, non pas en rupture avec le capitalisme du centre, mais avec son concours, les deux devant se développer de pair.

La colonisation n'a pas favorisé l'éclosion d'une société développée ou industrielle, même lorsqu'il y avait des grandes exploitations agricoles ou des extractions minières naissantes, elles appartenaient à des sociétés multinationales installées en Occident.

Le bilan de l'épopée coloniale se dévoile dans le programme de la « Convention People's Party » de N'KRUMAH en 1962 à Koumassi qui avait bien vu : « l'impérialisme colonial n'a pas légué au Ghana cette accumulation privée du capital qui a permis la révolution industrielle en Occident. Donc, le gouvernement est le seul qui puisse trouver les moyens de financer la création des services publics et industriels qui sont les conditions nécessaires d'une agriculture intensive et diversifiée, d'une industrialisation rapide et d'une productivité accrue ».

En somme, l'on reconnaît que le capitalisme est plus productif du point de vue économique, il peut même donner à ses citoyens plus de « libertés bourgeoises », mais que fait-il d'égalité ? Le capitalisme ne provoque-t-il pas de plus grandes inégalités ? La plus simple réponse à ce dilemme est : qu'importe ? Si les citoyens d'une société capitaliste sont libres et prospères, pourquoi se soucieraient-ils – ou non – de l'égalité ? Mais l'égalité n'a jamais été le souci des mortels, sauf peut-être les intellectuels, et encore. Il faut admettre et accepter que, ce que les paysans, les ouvriers, les cadres de gestion et la plupart des

producteurs de notre société africaine désirent pour eux-mêmes et pour leurs enfants, c'est dont simplement une vie meilleure et ils ne se soucient guère d'être les « égaux » des autres.

Les gouvernements africains ont pour mission principale, quelles que soient l'idéologie ou l'orientation politique qui devra être mise en œuvre, d'assurer auprès des populations le « bien-être pour tous ». Cela exige un minimum d'actions publiques et la présence de l'État comme garant du développement. Les États doivent élaborer des programmes audacieux axés aussi bien sur le marché, pour laisser s'exprimer l'initiative privée, et son éducation prudente vers la création d'activités commerciales tout en fournissant les services sociaux à la population et les amener vers la réalisation des objectifs communautaires.

Le libéralisme communautaire semble donc être la voie autorisée vers la transition à l'économie de marché : c'est un point de vue discutable. Mais, il importe cependant de faire observer que le capitalisme ne peut pas être la voie indiquée pour les économies africaines. Le débat d'actualité du choix entre plus d'État ou moins d'État est un faux problème.

Même dans ces pays occidentaux où le capitalisme semble être le mode de production par excellence, l'État a toujours été omniscient. Par exemple, « le capitalisme français, est trop faible pour résister par lui-même au vent du large. L'État doit l'accompagner, le soutenir jusqu'à ce qu'il soit capable de marcher sans béquille. L'actionnariat public doit pénétrer, irriguer l'économie privée tant que celle-ci ne peut se passer de fortifiant (...). Le devoir de l'État est de protéger de la prise de contrôle extérieure ou, autre solution extrême, de l'engloutissement, les très grandes entreprises dont l'existence est décisive en termes d'emploi, de valeur ajoutée, d'investissement et surtout de présence sur les marchés de l'avenir » (J. Peyrelevade, 1993).

Quant à l'Europe de l'Est, les sondages témoignent d'une perte d'engouement des populations pour l'économie du marché, vecteur selon elles d'inégalités. L'on assiste jusqu'aujourd'hui à la désintégration du système soviétique qui apporte la preuve que le marché libre n'est pas la panacée. La capacité des Africains à faire fonctionner un tel système qui exige une organisation et des structures adaptées, sans oublier un niveau de vie élevé pour le supporter, n'est pas évidente. Il faudrait être pragmatique et opter pour un capitalisme à visage humain qui allie une structure capitaliste et du social sous le contrôle de l'État. Il semble nécessaire d'essayer les voies intermédiaires entre le capitalisme sauvage et le communisme totalitaire.

Israël, le pays des puissants « capitalistes » du monde (A. Rabushka, S. Hanke et Y. Plessner, 1989) se veut être le territoire où s'est formé une union sacrée avec le socialisme : quelle énigme ! Il est vrai que pour les premiers sionistes qui avaient émigré des régions sous-développées de l'Europe de l'Est, le capitalisme était l'ennemi et le socialisme, le moyen d'atteindre leurs rêves sionistes¹. Ce mariage entre le sionisme et le socialisme, continue de bon pied jusqu'à nos jours au point de voir tous les partis politiques importants embrasser le socialisme. Le rôle principal de l'État tout-puissant étant d'extraire des ressources en vue de leur redistribution massive. En conséquence, le respect pour la propriété privée en Israël est généralement absent, et les vestiges du marché et de la fixation commerciale des prix, quoique tolérés, sont souvent manipulés, réprimés et/ou restreints par l'État. Les politiciens et les bureaucrates qui opèrent avec de très faibles restrictions dans leurs domaines d'activités respectifs, préconisent avec ardeur l'État providence et la redistribution des revenus.

Comment advient-il alors que Israël soit l'État le plus supporté financièrement et politiquement par le capitalisme mondial et principalement son meilleur défenseur, les États-Unis ? Au regard des concepts économiques et de l'idéologie dominante, cette complicité est-elle antinomique ? Pourquoi n'avoir pas cherché à démanteler le socialisme comme cela aurait prévalu dans les autres régions du monde ou en Afrique, plus particulièrement ? Il paraît impossible en Israël de réduire la taille du secteur public, de sa charge fiscale et de ses taux d'imposition – à cause des énormes dépenses nécessaires à la défense.

Le socialisme

Pendant très longtemps dans les pays d'origine socialiste comme la Russie, l'allocation des investissements a été commandée par le Plan en dehors de toute référence au marché et à l'égalisation du profit qu'il suppose, permettant ainsi l'accélération du rythme de l'accumulation par l'allocation prioritaire des ressources en vue de la production d'équipements destinés eux-mêmes à d'autres équipements et non à satisfaire immédiatement la demande finale des biens de consommation (S. Amin, 1973).

Le débat a été ouvert et a toujours fait l'objet de controverses et de revirements. L'on estimait que la tâche du Ministre

¹ L'éminent économiste, Milton FRIEDMAN a écrit un brillant article à l'égard des opinions anti-capitalistes des Juifs : *Capitalism and the Jews*, *The Freeman*, volume 38, numéro 10, octobre 1988, pp.385-395.

du plan d'un pays socialiste était de se substituer au marché par un calcul *a priori* devant aboutir à des résultats analogues à ceux qui sont réalisés *a priori* dans une économie de concurrence pure et parfaite. Samir AMIN se pose alors deux questions :

1°) L'allocation des ressources en faveur d'une branche pendant une période transitoire est-elle un moyen efficace d'accélérer l'accumulation, et jusqu'à quel point cette distorsion volontaire doit-elle être poursuivie ?

2°) Quelle est la procédure la plus efficace si l'on cherche à réaliser une allocation des ressources conforme aux règles du marché (c'est-à-dire de l'égale rémunération du capital) : la décentralisation de la gestion, ou au contraire une centralisation absolue accompagnée du respect du calcul du pseudo-marché par le service central du Plan ?

Or ni l'une ni l'autre de ces deux questions ne relèvent de la problématique du socialisme. Le socialisme n'est pas le « capitalisme sans capitalistes ». Il faudrait donc dissocier le problème de la production de celui de la répartition, séparer également le problème de l'infrastructure (l'économie) de celui de la superstructure (l'idéologie). Il s'ensuit que le système ne peut fonctionner comme le voudrait le Plan que si le contrôle du surplus par une classe-État est admis par la société. L'idéologie devient alors le moyen de réduire les conditions de fonctionnement de la société, comme dans les modes pré-capitalistes. Ses deux fondements nécessaires sont l'élitisme et le nationalisme.

L'élitisme permet de faire accepter le contrôle du surplus par une classe minoritaire. Il commande des procédures de reproduction sociale fondées sur le respect ésotérique de la « connaissance », de la « science » et de la « technique ». En même temps, il entretient le mythe de la mobilité sociale. La fonction de l'élite qui constitue la classe-État est d'assurer la cohésion et la puissance de la nation. C'est dans la mesure où elle réalise effectivement cet objectif qu'elle peut être acceptée par le prolétariat vendeur de sa force de travail. Les succès extérieurs constituent à ce titre une nécessité presque vitale.

Ce système socialiste que décrit Samir AMIN, se caractérise en Russie par l'absence de démocratie et de débats d'idées qui n'est pas le reflet de « déviations » ou d'« insuffisances », encore moins de « vestiges du passé » ; elle est une condition essentielle du fonctionnement d'un système qui ne peut survivre si son idéologie élitiste et nationaliste est mise en question.

— L'absence de concurrence qui se justifie tout au moins tant que les biens d'équipement ne sont pas des marchandises.

L'objectif de l'accumulation accélérée maximale en vue de « rattraper » les pays capitalistes avancés constitue le motif principal du progrès économique, qui s'exprime directement au plan de l'idéologie et de la politique. Cette dominance de l'instance politique permet effectivement d'accélérer l'accumulation, en libérant partiellement l'économie des contraintes du marché.

— La suppression de la propriété privée des moyens de production au bénéfice de celle de l'État a été la condition de cette accélération.

— La priorité de l'industrie lourde sur l'industrie légère, celle de l'industrie sur l'agriculture, l'imitation des technologies et des modèles de consommation de l'Occident, etc., en vue de « rattraper » les pays avancés.

a) Le socialisme africain

Le socialisme a été le mode de gestion de prédilection des États africains. Il s'accommodait fort bien à l'environnement, surtout à la culture africaine essentiellement communautariste ; mais, il a prêché par manque de conviction et surtout d'adaptation nécessaire à tout système d'organisation importé qui nécessite des aménagements.

Certains pays se sont particulièrement illustrés avec un parti politique unique fort dont l'objectif paraît, entre autre, sur l'amélioration d'un système « importé » aux besoins de l'économie et des orientations politiques retenues. La Chine communiste, est un exemple très instructif pour les pays africains. Mais ceux-ci n'ont pas la culture d'une telle rigueur dans la recherche de l'efficacité.

« Le socialisme africain se veut syncrétique parce qu'il emprunte à l'extérieur ses techniques pour les greffer sur notre propre héritage défini par son sens communautaire, son respect des valeurs spirituelles et la place centrale qu'il donne à l'homme en toutes occasions ». Ici, la prédominance de la construction nationale appartient à l'État qui la réalise par l'épanouissement de la souveraineté dans tous les secteurs de la vie nationale. Le socialisme doit s'inscrire dans la réalité par l'organisation des coopératives qui sont des garanties d'efficacité et de sauvegarde de l'esprit communautaire qui caractérise les peuples africains.

Le socialisme que l'on veut humaniste parce que ne connaissant pas encore de stratification de la société en classes sociales hostiles, c'est-à-dire en groupes d'intérêts particuliers, n'exclut pas le syndicalisme dont le rôle essentiel est d'éduquer ses adhérents à l'initiation aux problèmes économiques et à l'ap-

prentissage de leurs droits à condition de ne pas jouer le rôle négatif « de revendications en cascades et intempestives procédant au verbalisme incendiaire ».

Dans les années des Indépendances, cette forme d'organisation a prévalu dans les pays africains. La méthode adoptée par exemple, par le Cameroun et qualifiée à cette époque tour à tour de « socialisme humaniste africain », du « développement auto-centré » et de « libéralisme planifié » impliquait aussi l'investissement humain, c'est-à-dire l'utilisation du potentiel de travail inutilisé que recèlent les masses africaines pour les travaux d'intérêt général. Il s'agit ainsi de suppléer à la carence des capitaux dans certains domaines : « *les hommes constituent le capital le plus précieux d'une nation, mais à condition qu'ils produisent. C'est la productivité de chaque homme qui finalement détermine le niveau de vie de tous* » (A. Ahidjo, 1962). Le Président AHIDJO était convaincu que cette méthode, « cette voie, si elle n'a certes pas une résonance révolutionnaire,... elle est la meilleure, celle qui, dans la dignité, la liberté, la justice sociale, assurera le plein épanouissement (du Cameroun) ».

Ce socialisme laisse une part belle à l'initiative privée car il ne peut s'agir de nationalisation car ce serait compromettre toutes les chances de développement, car l'État « est loin d'avoir les moyens d'assumer la totalité du « fardeau » du développement. « Le secteur privé restera, pendant longtemps encore leader dans l'industrie », raison pour laquelle le gouvernement devra mener une politique permettant d'attirer les investisseurs étrangers.

En somme, le socialisme humaniste, tel que le conçoit et l'applique le premier chef d'État camerounais est un socialisme africain extirpé de ses « ambiguïtés dialectiques » ; « socialisme expurgé de ses traits déterminants, c'est-à-dire la participation effective des ouvriers à la gestion..., la nationalisation des entreprises, l'opposition à l'entreprise privée et à la direction centrale de l'activité économique ».

L'on pourrait assimiler ce socialisme à un modèle hybride plein de contradictions que l'on rencontre même dans les pays se prétendant du marxisme-léninisme et qui tolère un secteur privé « dans la confusion et l'équivoque » paralysant ainsi le développement parce qu'il entretient avec le capital étranger « des rapports qui ne sont ni assez mauvais pour le faire partir, ni assez bons pour l'amener à investir » (A. Ahidjo, 1965).

C'est ainsi que dans l'évolution historique du processus de construction idéologique de l'État camerounais, le libéralisme planifié apparaîtra, cinq ans après l'indépendance, la voie réa-

liste de développement. Le libéralisme planifié sera doublé lui-même de ce qu'on a appelé « auto-centrisme » caractérisé par le développement endogène du pays.

SENGHOR, qui prône lui aussi au Sénégal le socialisme africain, a une autre perception de la chose. Le socialisme de NYERERE avec le communalisme et les Ujimaa en est une autre conception qui a fait ses preuves. Le socialisme tanzanien qui a rayonné dans la plupart des pays africains, incarné par le Président Julius NYERERE d'essence agraire, défini par la Charte d'Arusha (février 1967) reposait en grande partie sur les « Ujimaa villages » ou villages socialistes, sorte de communes populaires où les paysans mettent en commun leurs biens et exploitent la terre au profit de tous. Mais le socialisme africain s'inspire du marxisme avec discernement ; d'après son fondateur. « Le marxisme ne doit pas être un alibi. Bien qu'ayant pour l'essentiel une portée universelle, *le Capital est tout de même le reflet d'une époque et d'un système social et politique donnés. (...) MARX se plaçait dans la perspective du passage du capitalisme au socialisme. Nous, en Tanzanie, nous voulons passer directement du stade d'une société tribale – je dis bien tribale même pas féodale – au stade d'une société socialiste. Les Chinois, par exemple, ont bien adapté le marxisme à leur réalité nationale. Pour cette raison, la connaissance des textes théoriques sur la révolution chinoise peut nous être profitable, parce que nous y retrouvons certaines de nos préoccupations* » (*Jeune Afrique*, n°532/1971). Le Président NYERERE illustre son choix par cette image forte : « Quand je visite des usines en Europe, je suis admiratif. Je me dis : c'est très beau, c'est très perfectionné. Quand je visite des usines en Chine, ma réaction est différente, je me dis : Tiens, ça, nous pouvons le faire chez nous ».

SÉKOU TOURÉ avait proclamé en 1959 que l'Afrique est essentiellement communautaire. La vie collective, la solidarité sociale donnait à ses habitudes un fond d'humanisme que beaucoup de peuples veulent envier. C'est aussi à cause de ces qualités humaines qu'un être ne peut en Afrique concevoir l'organisation de sa vie en dehors de celle de la société familiale, villageoise ou clanique » (*Présence Africaine*, n°24-25/1959).

KWAME N'KRUMAH (1972) explique par ailleurs que : « De façon générale, les peuples africains passèrent au début de l'ère coloniale, à un stade supérieur de la société communautaire caractérisé, d'une part, par la désintégration de la démocratie tribale, et d'autre part, l'émergence de rapports féodaux et de systèmes héréditaires tribaux et monarchiques. Sous la poussée de l'impérialisme et du colonialisme, les structures socio-éco-

nomiques de ce type de société s'effondrèrent, après l'introduction de cultures d'exportation telles que le cacao et le café. Les économies des colonies furent alors étroitement liées aux marchés du monde capitaliste. Avec le capitalisme et l'individualisme, des tendances à la propriété se développèrent. Peu à peu, la société communautaire primitive se désintégra, et ce fut le déclin de l'esprit collectif. Il y eut alors une expansion de l'exploitation agricole privée et de la petite production ».

Il est un fait constant, la société africaine traditionnelle est profondément communautaire ; elle ne connaît pas cette conception atomiste de l'Homme qui peut être regardée comme une unité singulière, qui n'entretient avec les autres hommes que des rapports minima nécessaires à son propre développement matériel et spirituel : conception à la base du libéralisme occidental.

N'KRUMAH n'aimait pas beaucoup ces formes hybrides de conception politique qui étaient véritablement une acculturation marquée parfois d'une dose de racisme comme l'a été, la prétendue théorie de la « Négritude » de SENGHOR, et même de « l'Authenticité » de MOBUTU. Pour lui, « cette pseudo-théorie apparente la bourgeoisie africaine au monde culturel français. Cette conception irrationnelle et raciste, imbue des valeurs de l'Occident, et contre-révolutionnaire, reflète bien la confusion qui règne dans l'esprit de certains intellectuels africains d'expression française ; d'autant plus qu'elle donne une description erronée de la personnalité africaine ».

Le « socialisme africain » est une autre conception inconsistante et sans fondements, qui tend à démontrer qu'il existe une forme de socialisme réservée exclusivement à l'Afrique, se basant sur des structures communautaires et égalitaires de la société africaine traditionnelle... ». Le socialisme a cru s'intégrer à l'environnement économique propice après les indépendances pour suppléer aux carences économiques existantes : illusion passagère ; le capitalisme en crise, à une certaine époque, avait laissé la voie libre aux prétentions du marxisme-léninisme prometteur. Mais le socialisme en Afrique sera âprement combattu par les néo-colonialistes ; l'histoire moderne nous révèle que le socialisme a toujours été une menace pour le capitalisme envahissant qui veut s'approprier le monde.

« L'Histoire l'a prouvé : permettre au capitalisme et à l'entreprise privée de se développer simultanément dans un Etat qui se dit socialiste, c'est ouvrir la voie au triomphe des forces réactionnaires. Le secteur privé ne cessera de s'étendre au détriment de la ligne socialiste suivie par le gouvernement. Finalement, sauf dans les cas contraires, la réaction parviendra,

avec l'aide du néo-colonialisme, à perpétrer un coup d'Etat qui renversera ce gouvernement socialiste » (K. N'Krumah, 1972).

La véritable interrogation qui devrait nous intéresser est la suivante : l'Afrique socialiste a-t-elle réussi son développement ? on retournera la question aux Etats qui ne l'étaient pas ou presque. L'échec du socialisme en Afrique noire a laissé la porte ouverte au néo-libéralisme et à la domination du grand capital. Mais l'Afrique, dans sa nature propre, ne peut se fondre intégralement à l'économie du marché qui ne colle pas à sa culture et à son histoire qui ne sont pas prédisposées à un tel revirement.

La longue errance éthique et idéologique au Cameroun a abouti à une clarification doctrinale qui a pour ambition de donner la primauté aux campagnes et aux villages, là où se situe la vraie réalité du pays. Le libéralisme communautaire qui remplace le libéralisme planifié, est l'œuvre du Président Paul BIYA qui succède au Président AHIDJO depuis 1982 au Cameroun.

Le libéralisme communautaire se caractérise selon son auteur, par la liberté d'entreprendre et le souci d'une solidarité nationale qu'un Etat fort est chargé de rappeler à tous les partenaires économiques par le truchement d'une réglementation appropriée. Cette nouvelle conception idéologique qui tend à promouvoir l'activité économique dans le pays est soutenue par un certain nombre de principes directeurs qui sont les suivants (P. Biya, 1987).

Une planification démocratique. La confection de manière véritablement démocratique de plans quinquennaux devient une exigence imposée par la volonté de l'Etat de mettre de l'ordre dans ses affaires par une programmation équilibrée de toutes ses actions.

La priorité à l'agriculture. L'agriculture demeure la priorité des priorités et les objectifs poursuivis ont pour finalité non seulement l'autosuffisance alimentaire, mais et surtout l'exportation vers le reste d'Afrique et le monde pour permettre une accumulation saine et authentique des capitaux. Par conséquent, le monde rural doit être organisé en communautés villageoises susceptibles de revaloriser les activités agricoles seules capables de freiner l'exode rural.

Le soutien aux petites et moyennes entreprises et le développement de l'industrie lourde. Au stade actuel de développement, un soutien particulier devrait être accordé aux PME pour assurer un développement harmonieux et une industrialisation progressive ; et particulièrement aux industries de transformation agroalimentaires ainsi qu'aux sociétés traitant les produits

de pêche et d'élevage. Les infrastructures dans l'agriculture, l'industrie, l'énergie, les communications, etc., une agriculture forte et des PME dynamiques renforcées par les sociétés d'État et les sociétés parapubliques jetteront les bases d'une industrie lourde.

La maîtrise de la science et de la technologie. Il faut promouvoir l'éducation de masse dans les sciences et la technologie appliquée qui « doit commencer par l'enfant à l'école, passer par la formation permanente des adultes dans les domaines de leurs activités, déboucher sur des écoles scientifiques hautement spécialisées, pour culminer dans les instituts de recherche capables d'asseoir la crédibilité du génie créateur des africains ».

Une plus grande efficacité des services. Les services aussi bien publics que privés doivent concourir à la promotion du bien-être physique, matériel, intellectuel, moral et spirituel du citoyen..., il faut donc œuvrer pour qu'un accueil plus humanisé soit réservé aux usagers des services publics et que la célérité s'y impose par le bon fonctionnement de l'économie.

L'indépendance de l'économie nationale. Ne pas laisser triompher intégralement l'économie de marché et éviter toute forme d'autarcie ou de rupture de toutes sortes de relations avec des partenaires étrangers. Il s'agit pour les jeunes économies de tout faire pour échapper à un destin de satellite, dépendant et relativement asservi. L'indépendance voulue de l'économie dépendra de l'aptitude des Africains à constituer une épargne nationale qui devra déboucher sur les investissements locaux en vue de la création d'entreprises appartenant entièrement à des nationaux.

Si cette conception, qui s'inspire de la précédente n'a malheureusement pas connu une application intégrale, elle trace cependant la voie que devrait suivre la majorité des États africains dans leur recherche de développement.

Le professeur J.M. GANKOU (1982), reconnaît que la recherche d'une doctrine économique doit s'inspirer de deux grands principes : le « développement endogène » et le libéralisme communautaire ». Le développement endogène signifie que le pays entend être à la fois l'artisan et le bénéficiaire privilégié de son propre développement. « Il ne s'agit nullement d'un système autarcique se caractérisant par un repli sur soi-même, mais d'une attitude sélective à la laquelle le libéralisme du régime confère une grande souplesse... Il est tout à fait évident qu'un pays aux possibilités limitées ou insuffisamment exploitées et soucieux de se développer ne recherchera pas des rapports avec l'extérieur qui, loin de leur être profitable, compromettraient son développement économique ». Cette dé-

marche a soutenu la politique du Cameroun à une période de son histoire où le recours à des capitaux extérieurs n'était admis qu'au cas où les réalisations projetées et agréées exigeraient une mise de fonds excédant les possibilités d'autofinancement local.

Le libéralisme intégral que pratiquent très peu d'États consiste à ouvrir largement les portes du pays aux capitaux extérieurs désireux d'investir et leur accorder des avantages substantiels sans contrôler sérieusement leur nature, leur origine, leur destination et leur opportunité. Par exemple, les capitaux investis peuvent être destinés à créer des unités de production susceptibles de concurrencer des unités locales préexistantes parfaitement rentables et utiles au pays. Ils risquent ainsi de freiner en raison de leur importance, des initiatives locales de plus faible envergure, mais parfaitement rentables et adaptées aux besoins du pays. Ce système économique se caractérise par la propriété privée ainsi que le profit, reconnus comme facteurs de progrès ; l'État encourage l'investissement privé par des mesures spéciales d'aménagement fiscal et des facilités douanières prévues dans les codes d'investissements, la création des zones franches, le transfert libre des bénéfices à l'étranger, etc.

Avec le « libéralisme planifié », l'État intègre la planification car il est soucieux d'accroître l'indépendance économique et régionale, indicative et concertée pour le secteur privé, impérative pour le secteur public. Le système planifié qu'a connu le Cameroun a différé du libéralisme intégral dans la mesure où il ne laisse aucune place à l'anarchie. Le « libéralisme communautaire », tout en reprenant les grandes lignes de l'ancien principe de libéralisme planifié, met un accent particulier sur le devoir de solidarité qui doit l'accompagner.

5. LE LIBÉRALISME, CRÉDO MONDIAL

Le capitalisme a pour fondement le libéralisme. Mais on a pu observer que les pays occidentaux ont eu à prôner le capitalisme alors qu'ils appliquaient une forme hybride qui résulte du mélange du social et du capital ; en fait un capitalisme d'État qui a été qualifié de capitalisme-humanisme pour ne pas le confondre avec le socialisme tant répugné.

C'est aux États-Unis que le néo-libéralisme atteindra son apogée. Là aussi on pourra trouver cette contradiction qui veut que l'État s'insurge pour protéger son économie et ne pas la laisser au gré des courants et flux commerciaux mondiaux. Le libéralisme est une mode lancée par le charisme médiatique de

REAGAN profitant du déclin du socialisme, il est un « isme » avec beaucoup d'autres, susceptibles d'autant de fanatisme que le socialisme le plus doctrinaire. Les Français n'ont jamais voulu du libéralisme, contraire à leur tradition, à la structure de leur administration, de leur Etat. Comme s'interrogeait Alain BESANÇON (1986) : « Si on demande aux Français s'ils sont partisans du « libéralisme », ils se méfieront de ce nouvel « isme », et ils auront raison. Mais veulent-ils payer moins d'impôts ? Veulent-ils que ce soit l'Etat qui décide des investissements ? Acceptent-ils l'inquisition fiscale et le pouvoir exorbitant du droit commun dont jouissent les douanes ? Désirent-ils que dans les hôpitaux les décisions principales soient prises par les médecins ou par les assemblées syndicales du personnel ? Estiment-ils que les juges doivent être indépendants de l'administration ? Souhaitent-ils organiser à leur guise et de gré à gré leur temps de travail et les modalités de leur retraite ? Peu importe s'ils rattachent cela à l'« isme » libéral. Monsieur JOURDAIN faisait de la prose sans le savoir. C'est sur ces questions concrètes qu'il faut demander leur avis aux Français.

Le libéralisme ne s'improvise pas. Il ne peut pas être une dictée d'un partenaire, fût-il le plus puissant économiquement et financièrement. Ce concept s'élabore dans une culture de mœurs, dans une civilisation et dans un environnement socio-économique caractérisé par une société d'abondance et par une consommation de masse ; alors il devient une pratique qui s'impose d'elle-même dans une structure qui ne s'occupe plus essentiellement de la planification et dont l'Etat a du mal à faire le gendarme.

Le libéralisme n'est pas une idéologie qui date de l'après-guerre. Il est né au XVII^{ème} siècle comme une critique de l'absolutisme de droit divin. Il renaît depuis une génération comme une critique du socialisme d'Etat et l'expression du capitalisme sauvage et des aspirations économiques et politiques de la bourgeoisie.

Dans les deux cas, il s'oppose à un absolu, à un pouvoir qui soustrait à la discussion des citoyens sa légitimité. Mais le socialisme ne se dit-il pas la raison incarnée dont les buts sont la justice et l'égalité ? Alors, la différence proviendrait-elle des moyens mis en œuvre pour atteindre leurs buts respectifs. Le capitalisme prétend trouver ses moyens dans l'initiative privée alors que l'on accuse le socialisme de remettre la société entre les mains du parti ce qui, si pour le premier ne semble pas évident, ne l'est pas moins dans les faits – car pour les uns comme pour les autres, c'est le parti au pouvoir qui pense pour la

société ce qui est son bien, et qui la remodèle en vue de son inévitable avenir.

Le néolibéralisme s'est alors développé comme un examen critique des prétentions du socialisme. Même, comme nos Etats africains, dans leur majorité ne se prévalent pas du système socialiste, l'emprise de l'Etat et du parti au pouvoir sur la vie économique et les institutions ne trompe guère de l'orientation idéologique de telles structures dont le caractère hybride attise les suspicions et les méfiances des experts du FMI dans le cadre de l'exécution des PAS.

Certes, le néolibéralisme ne contient pas une vision de l'humanité, de son destin, de son histoire. Mais il conteste la validité de la vision socialiste. Il estime qu'au nom d'une doctrine dont les bases sont fragiles et les arguments faibles, il n'est pas raisonnable de détruire l'ordre social alors qu'il est possible de le perfectionner. Le néolibéralisme insiste donc sur ce qui oppose une résistance aux emprises de l'Etat socialiste, le droit, la loi, la propriété, la responsabilité des agents de l'autorité.

Ce sont les libéraux qui, les premiers ont jeté un regard sceptique sur les merveilles de la planification soviétique mais ne supportent pas à leur tour la critique de leur argumentation, sous prétexte qu'on les taxe de représenter la « pensée bourgeoise » ou qu'ils manquent de « générosité ». Les libéraux pensent qu'après tout, l'individu, la personne est la réalité dont nous sommes les plus sûrs. D'autre part, le rationalisme libéral est sceptique. Il perçoit vivement les limites de la raison organisatrice. Comme il ne déteste pas le monde, il est porté à lui faire confiance ; en économie, à faire confiance au marché ; en politique, à faire confiance aux institutions ; en général, à faire confiance aux individus dans leur capacité de chercher leur bien, sachant qu'il n'est pas le même pour tous et qu'on ne peut décider à leur place.

Bien sûr, ils se disputeront. Dans un parti politique, par exemple, dans un journal pourquoi pas, certains préféreront telle option et certains telle autre. L'important alors, est qu'il y ait beaucoup de partis politiques, beaucoup de journaux où les uns et les autres pourront exprimer librement leurs convictions au lieu de se contraindre eux-mêmes ou de paralyser l'association ou l'entreprise. La prolifération en est le résultat.

On dénombre une centaine de partis politiques dans des pays de moins de 10 millions d'habitants ; alors que les grands défenseurs du libéralisme, à l'instar des Etats-Unis et la Grande-Bretagne, ne disposent chacun que de deux grands partis politiques. Mais tel n'est pas le problème : le libéralisme conduit au pluralisme des opinions dans la cité et il se présente en Afrique

comme le produit de la cacophonie, de l'amalgame voire de l'anarchie ; chaque système de pensée produit ses déchets, une fois de plus, l'Afrique en est la victime.

Il semble que le libéralisme n'est pas un dogme, mais il peut le devenir. A l'image même du socialisme qu'il critique, il veut se constituer en recette universelle parce qu'ailleurs – en son temps – il avait créé pendant la période de reaganisme des millions d'emplois. Mais qu'en est-il depuis ? Comme tout système, il a connu ses moments d'essoufflement. D'ailleurs tous les pays occidentaux, à l'époque, étaient devenus champions du chômage avec une ascension fulgurante du taux de chômeurs qui se comptaient par millions, en Grande-Bretagne, en Allemagne, aux Etats-Unis et en France où le nombre record de 3 millions a été atteint en 1996 au grand désespoir des Français.

La pilule est dure à avaler en Afrique malgré les pressions des Occidentaux. Il y a des raisons de se méfier de ce nouvel « isme » qui surgit après le capitalisme d'Etat et le socialisme.

Mais en Afrique, nous voulons encore payer moins d'impôts, que l'Etat décide et réalise de gros investissements ; tout au moins, nous voulons que l'Etat se serve de la planification pour une meilleure politique d'aménagement du territoire. Les Africains désirent que, dans les hôpitaux, les décisions principales soient prises par le collègue des médecins ou par les assemblées syndicales du personnel ; ils estiment que les juges doivent être indépendants de l'Administration. L'Afrique peut-elle s'échapper de cette « fièvre » qui envahit le monde entier ? Même les Russes ont perdu leur latin et se mettent difficilement au pas de la nouvelle école de l'économie du marché. Où va le monde !

Le libéralisme est devenu une condition sine qua non imposée par les bailleurs de fonds pour le financement de nos économies malades. La libéralisation de l'économie va conduire au désengagement de l'Etat dans les secteurs qu'ils jugent eux-mêmes improductifs ou présentant des difficultés de trésorerie, de management, etc. On devrait donc assister à la quasi-privatisation des sociétés d'Etat et parapubliques – problème que nous éluderons plus loin ; l'Etat va libéraliser les prix...

Or, le prix joue un rôle de premier ordre dans l'économie de marché. Il devrait s'inscrire dans un système où tous les mécanismes du libéralisme coexistent. On assiste encore à la paralysie des synergies et au monopole des rouages du système économique : la concurrence semble inexistante ; le transport pour réduire les coûts est encore précaire ; l'information est une denrée rare... La transparence et la mobilité qui caractérisent un marché concurrentiel sont ignorées dans nos systèmes économi-

ques. Le prix dans un tel système ne peut jouer pleinement son rôle régulateur. Avec le phénomène multiplicateur de la dévaluation, nous avons assisté à un renchérissement des coûts qui a entraîné une flambée des prix : libéralisation oblige !

Les prix, avec la dévaluation, ont connu une ascension fulgurante au point que, pour chaque produit, ils atteindront le « seuil de l'intolérance ». L'inflation va s'installer à son niveau inacceptable. Les commerçants désenchantés, face à un pouvoir d'achat qui ne s'améliore guère, se sentiront acculés dans leur propension à maintenir les mêmes marges qu'avant la dévaluation. Alors la relance économique qui était l'objectif poursuivi dans cette démarche – c'est-à-dire relancer l'économie par l'inflation – ne trouvera pas en face de stimulant nécessaire à cette politique qui recommande la revalorisation des rémunérations et particulièrement le pouvoir d'achat des consommateurs à un taux capable d'atténuer les effets de l'inflation.

Au Cameroun, l'État aura été défaillant sur ce chapitre car la baisse drastique des salaires de plus de 300 000 fonctionnaires, à un taux égal à 70% de leur niveau initial a ramené les prix à leur juste équilibre et est à l'origine de la précarité dominante. Les commerçants se sont trouvés ainsi dans la difficulté de reconstituer les stocks initiaux. La libéralisation des prix n'aura donc pas joué son véritable rôle... L'État, par sa politique contraignante de baisse de salaires, aura empêché toute relance économique par la consommation.

Après la crise financière du Mexique en 1974, et suite à la spéculation internationale qui affecte en 1998 tour à tour le Japon et les pays asiatiques, la Russie, menaçant l'ensemble des pays émergents, a mis en évidence les limites du credo libéral. La thèse d'un minimum de régulation du marché se trouve ainsi en quelque sorte réhabilitée.

Le néolibéralisme entretient la situation de dépendance qui caractérise nos économies africaines devenues plus ouvertes (on ne dit plus extraverties) et il serait tout à fait utopique de croire qu'une politique de libéralisme économique pourrait éliminer progressivement le sous-développement : il est difficile de le croire. C'est pourquoi, il est nécessaire dans le monde d'aujourd'hui qu'un rôle économique de premier plan revienne à l'État qui dispose de moyens pour atténuer la dépendance économique et pour mobiliser l'ensemble des forces de production indispensables à un développement durable et seul capable de stimuler les initiatives privées.

Il ne suffit pas d'assortir le commerce de l'aide, ni d'exalter la magie d'un marché qui a montré avec la crise financière qui frappe en 1998 de plein fouet les dragons asiatiques, les limites

du dogme libéral. L'idée de la création d'un conseil de sécurité économique lancée par Jacques DELORS et qui, inspiré de l'esprit des accords de Bretton Woods, veillerait à la réalisation d'une synthèse entre « le marché et la régulation » avec la coopération comme complément indispensable à la compétition et au jeu du marché, constituerait la réponse appropriée pour épargner au monde une nouvelle ligne de fracture : celle de la partition Est-Ouest à laquelle se substituerait un nouveau clivage que la mondialisation promettait de résorber, celui de la misère, terreau des extrémismes et de l'opulence égoïste.

Les principes de l'économie libérale n'auront donc pas atteint leur but car ils produiront la pauvreté aux Etats-Unis, même si avec CLINTON, la croissance retrouvée permettait de créer plus de 3 millions d'emplois – et la mondialisation de l'économie aura pour effet l'aggravation du chômage.

La réunion du G7 à Lille en avril 1996 sera l'occasion pour Jacques CHIRAC, le Président français de déclarer qu'il faut qu'on trouve la troisième voie entre le libéralisme anglo-saxon et les garanties sociales de l'Europe. La France, sans proposer de remède-miracle pense résoudre ce problème en s'occupant du phénomène de l'exclusion. La troisième voie dans le monde occidental ne peut pas correspondre à la voie transitoire en Afrique pour concilier économie libérale, concussion et construction sociale. Le pragmatisme oblige alors à opter pour un capitalisme à visage humain qui permet, non seulement, la mise en œuvre d'une infrastructure capitaliste et en même temps autorise de faire du social sous le contrôle de l'État. La troisième voie pour l'Afrique serait donc de se placer entre le capitalisme sauvage et le communisme totalitaire.

6. L'AFRIQUE DEVANT LES GRANDES DOCTRINES

Si on met de côté le marxisme qui est provisoirement démodé, on peut recréer trois grandes écoles de pensée qui inspirent l'économie du développement : les néoclassiques, les monétaristes qui ont inspiré notamment les programmes d'ajustement structurels, et les Keynésiens. Chacune de ces écoles a eu son heure de gloire, jusqu'à ce que les faits, qui sont têtus, surtout sous les tropiques, prouvent qu'il s'agissait plus souvent de superficialités. Certaines variantes du monétarisme sont alléchantes : c'est le cas de la théorie des anticipations rationnelles, qui postule tout simplement que les agents économiques ne sont pas idiots et qu'ils prennent leurs décisions en

anticipant sur le niveau de l'inflation, des taux d'intérêt ou des déficits budgétaires (C. Monga, 1994).

Parmi les nouvelles écoles en vogue, la théorie de la croissance endogène a été lancée par Paul ROMER et popularisée par Robert BARRO. Cette doctrine repose sur l'idée selon laquelle, pendant longtemps, on a cru que le développement était uniquement une affaire du grand capital, de technologie, de machines, d'usines, bref d'infrastructures modernes et sophistiquées. L'équation de la croissance de Robert SOLOW énonce que la production est fonction du capital, du travail et d'un facteur inconnu que l'on peut considérer comme représentant la productivité, le management, etc.

L'observation des évolutions contrastées des pays comme Taiwan, la Corée, le Ghana ou l'Égypte amène les partisans de la théorie endogène à affirmer que le véritable moteur du développement est le capital humain, car contrairement aux machines, l'homme apprend tous les jours et transmet ses connaissances. De ce fait, il est le seul facteur de l'équation dont l'importance s'accroît avec le temps.

Les débats idéologiques devraient-ils intéresser l'Afrique ? Avons-nous besoin d'un référentiel qui ne tienne pas compte de nos valeurs et de nos réalités. De l'Égypte pharaonique à la colonisation, l'Afrique du Nord et au Sud du Sahara a connu des modes d'organisation de la société, qui, à un moment de l'Histoire, ont été à l'origine de la civilisation et se sont apparentés à l'idéologie socialiste puisque essentiellement dominée par le communautarisme. Le reproche que l'on pourrait faire à l'Afrique c'est de ne pas s'adapter à l'évolution des peuples et de l'Histoire. Mais depuis l'avènement des indépendances, plusieurs formes de concepts politiques se sont développées en Afrique que l'effondrement du mur de Berlin est venu remettre en cause. La loi du marché cherche à s'imposer à l'Est, en Russie comme en Chine... et en Afrique pour faciliter l'intégration dans le vaste mouvement de la mondialisation de l'économie.

Mais, pour être vraiment libérale, c'est-à-dire pour respecter la liberté des citoyens – une politique économique, s'exerçant dans les conditions d'inter-dépendance¹ doit répondre à trois conditions fondamentales :

¹ L'inter-dépendance croissante des phénomènes économiques s'explique par la solidarité existant entre les différents agents économiques : les consommateurs, dont les besoins se sont considérablement multipliés et diversifiés dépendent d'un nombre croissant de producteurs spécialisés ; les producteurs eux-mêmes ont des relations plus denses et complexes avec leurs clients et

1°) Tenir compte, dans toute la mesure du possible, des préférences individuelles des citoyens et leur égalité devant les lois.

2°) N'imposer de contraintes au libre jeu de ces préférences que dans le cas où cela est vraiment nécessaire pour respecter l'intérêt général de la nation.

3°) Chercher à obtenir préalablement l'adhésion consciente et volontaire de tous ceux dont les choix individuels se trouveraient limités par l'exercice des contraintes collectives.

Or, pour tenir compte des préférences individuelles, il faut tout d'abord les connaître ; pour respecter l'intérêt général, il faut pouvoir le définir, ce qui dans les conditions extrêmement complexes de la vie actuelle n'est guère facile ; enfin, pour obtenir l'adhésion libre des citoyens aux contraintes qui devront leur être imposées, il faut les informer des fondements objectifs des décisions à prendre. Tout cela est impossible, sans un système qui « baigne » dans la transparence et la fluidité de l'information, où les comptes nationaux sont détaillés et largement diffusés.

Les Africains, devant les choix idéologiques qui s'imposaient à eux, ont utilisé leur cœur, leur amour pour la patrie et pour le peuple. Il s'agissait déjà de se protéger du néo-colonialisme ; et rapidement après les indépendances, de se débarrasser du joug colonial et de manifester pour le peuple la renaissance culturelle et la volonté de partage et de solidarité.

Le nationalisme africain

Si la période comprise entre 1880 et 1919 est celle de la résistance africaine au régime colonial, les années 1919 à 1935 sont quant à elles, marquées par le nationalisme africain. Le nationalisme africain tint son fondement à partir des colonies qui avaient été constituées en Afrique et qui se présentaient comme des groupes nationaux culturellement et historiquement différents, sans passé historique commun, et dont l'unité tenait au fait qu'elles étaient toutes assujetties à un maître étranger. L'expression du nationalisme africain se traduisait alors par le désir qu'avaient ces différentes communautés ou nations culturelles de se forger des identités nouvelles qui les soutiendraient dans leur lutte contre les atrocités et les lacunes des administrations coloniales comme des proto-États, s'efforçant à

leurs fournisseurs. Il existe donc une intégration de tous les agents économiques.

partir d'eux de susciter dans la population un sentiment d'appartenance commune.

Les États africains avaient à cette époque une amère conscience de leur retard et étaient très désireux d'activer leur croissance. Le progrès du nationalisme qui tendait à avoir d'importantes conséquences économiques stimulait la croissance. L'amour de la patrie et le sens élevé de la communauté contre l'« occidentalisme » a fait que la plupart des leaders nationalistes qui ont eu la charge des premiers, du destin de leur pays, étaient de tendance socialiste ; ils se méfiaient eux-mêmes de leur propre bourgeoisie dont ils s'efforçaient de limiter les activités.

On comprend pourquoi les champions du nationalisme africain entre les deux guerres ont donc essentiellement été considérés comme des panafricanistes plutôt que comme des nationalistes au sens européen, c'est-à-dire des gens qui se prévalaient et acceptaient la réalité d'identités culturelles et d'un passé historique communs, et aspiraient à une existence souveraine à l'intérieur d'organisations politiques (États) propres.

Le colonialisme imposant un système étranger de valeurs, de normes et de définitions de l'évolution politique et sociale, incarne l'inégalité fondée sur la discrimination raciale et s'appuie sur la négation de la culture des colonisés. Il devait par conséquent, entraîner mécontentement et protestation. Il n'est pas étonnant que la prise de conscience raciale ait été à la base du développement du nationalisme africain, puisque l'une des préoccupations prioritaires de ce nationalisme et de la politique de l'entre-deux-guerres visait la renaissance culturelle.

D'autre part, la diffusion de la culture importée du colonisateur s'accompagne cependant presque invariablement de contacts harmonieux et de conflits culturels qui peuvent aboutir à des réactions violentes de la population assujettie. Il y a toujours aussi un problème de conflits d'intérêts entre le colonisateur et le colonisé, le premier s'efforçant de perpétuer sa domination, le second luttant pour s'affirmer en restaurant son indépendance et sa souveraineté.

Il y avait également des frustrations que subissaient les élites africaines, même dans le cas où leur niveau d'instruction élevé obtenu dans des rares écoles africaines ou en Europe dans des écoles prestigieuses, leur permettaient d'obtenir des emplois, non seulement elles se trouvaient placées dans des positions inférieures à celle du personnel européen de formation et d'expériences comparables, avec lequel elles servaient dans les mêmes administrations coloniales, mais elles se trouvaient socialement

confinées au second plan. Tout cela devenait une source de rancœur, d'amertume et d'agitation contre les régimes coloniaux.

Le nationalisme africain n'était pas seulement un phénomène élitiste et purement urbain ; le mécontentement était partout, même dans les zones rurales. Il était exprimé avec beaucoup de rigueur et de conviction lorsque l'on avait réussi à se faire former dans les grandes écoles comme l'École William PONTY en Afrique Occidentale Française (Sénégal), le Yaba Higher College de Lagos (Nigéria), l'Achimota College (Gold Coast), le Gordon's College (Soudan) et le Makerere College en Afrique Orientale Britannique. Pour ceux qui avaient reçu l'enseignement dans les universités d'Europe Occidentale, c'est à partir de l'extérieur dans les formations syndicales ou politiques qu'ils éveillaient leurs sens et que la prise de conscience nationale était rehaussée. La négligence manifestée vis-à-vis de l'éducation par le colonialisme était une source de colère et de frustration évidente. Comme les puissances européennes tenaient à ce que les dépenses de l'administration et des services coloniaux soient couvertes par les colonies elles-mêmes, elles faisaient relativement peu pour diffuser l'éducation occidentale. Dans plusieurs régions de l'Afrique colonisée, entre les deux guerres, les écoles primaires étaient peu nombreuses et dispersées et l'enseignement secondaire était une rareté.

Les partis politiques, les organisations de jeunesse, les groupements à base ethnique, les associations d'anciens élèves et les autres mouvements voués à la conquête des libertés civiles, syndicales et à la défense des droits de l'Homme ont servi de courroie de transmission aux aspirations du nationalisme africain.

Les leaders nationalistes et leurs gouvernements s'étaient engagés dans la voie de la « modernisation » de l'économie ; développant les moyens d'éducation et de santé, se lançant dans les plans d'investissement dans les routes, les services des eaux et autres services publics ; certains d'entre eux protégeant les paysans contre les abus des propriétaires fonciers, s'attaquant au système de caste ou autres obstacles à la mobilité verticale, bridant la puissance des hommes blancs, ou s'efforçant de diverses autres façons à promouvoir le changement par la construction d'une nation et la transformation des institutions et la mentalité des citoyens dans un sens favorable à la croissance économique.

Le panafricanisme

Outre les échanges sur le plan de l'éducation universitaire ou politique qu'ils entretenaient avec le monde noir de la diaspora

dans leur pays d'adoption ou de résidence, une série d'organisations et de conférences panafricanistes et d'activités commerciales, littéraires et culturelles mirent les Africains en contact avec des Noirs américains et contribuèrent à influencer sur l'évolution de l'Afrique colonisée. Quatre personnalités jouèrent, par leur action, un rôle prépondérant dans le développement d'un panafricanisme officiel et organisé pendant la période coloniale : BOOKER T. WASHINGTON, fondateur et directeur du prestigieux Institut de Tukskege ; le Dr. W. E. B. DUBOIS, Marcus GARVEY et Aimé CÉSAIRE.

Le mouvement africaniste qui prit naissance aux États-Unis fut réaffirmé aux Caraïbes et se répandit en Afrique Occidentale, puis en Afrique Orientale et Centrale et, surtout Australe. Le message le plus en vogue, pendant cette période de colonialisme était le suivant : « Organisez-vous, achetez noir, soutenez la Compagnie de Navigation Black Star (qui pouvait emmener des émigrants noirs en Afrique et en rapporter des matières premières) et aidez à chasser les Blancs d'Afrique ». Le but de ce mouvement, à partir d'un programme élaboré avait pour ambition d'unifier les peuples noirs dispersés dans le monde en les rassemblant dans le cadre d'un seul organisme. Ce message que propageaient GARVEY et DUBOIS, eut un écho immense en Afrique, agita politiquement le monde pendant les trois premières décennies du XXème siècle et influença des leaders nationalistes africains et des intellectuels comme JOMO KENYATTA, KWAME N'KRUMAH, KAMUZU BANDA et NNAMDI AZIKIWE. La conjonction de Noirs francophones des Antilles (comme le Martiniquais Aimé CÉSAIRE dont le célèbre poème « Cahier d'un retour au pays natal » fut publié en 1939) et d'intellectuels ouest-africains (comme le poète et homme politique sénégalais Léopold SENGHOR) forgea le mouvement de la négritude.

L'idéologie panafricaniste entraîna la recherche de la constitution d'une unité économique qui passe par une unité politique ; cette dernière ne peut s'amorcer que par la formation de groupements régionaux. En Afrique, du moment que les pays n'avaient pas du tout les mêmes conceptions sur la lutte anti-impérialiste ou néo-coloniale en général ni sur le panafricanisme en particulier, il était clair que sur l'unité de l'Afrique, il ne pouvait être question d'une collaboration sérieuse. Aussi, les États africains cherchèrent-ils à se regrouper par affinité politique.

C'est ainsi que du 3 au 7 janvier 1961 se réunit à Casablanca au Maroc, une Conférence regroupant l'Égypte, le Ghana, la Guinée, le Maroc, la Tunisie et le GPRA Algérien qui permit la

naissance de ce qu'on appela désormais « le Groupe de Casablanca ». Ce groupe se dota d'une Charte. Le soutien qu'il apporta aux mouvements révolutionnaires anti-colonialistes africains était considérable.

Du 8 au 12 mai 1961 se réunit à Monrovia au Liberia une autre Conférence à laquelle participèrent 21 pays dont toutes les anciennes colonies françaises d'Afrique Noire (sauf la Guinée) – qui ont été regroupées depuis la Conférence de Brazzaville (15-19 décembre 1960) en Union Africaine et Malgache (UAM) – et la participation du Nigeria : les pays qui avaient pris part à la Conférence de Casablanca ne vinrent pas à Monrovia. C'est l'UAM qui deviendra par la suite, avec le même contenu politique, l'actuelle Organisation Commune Africaine et Malgache (OCAM)¹. Deux ans plus tard, la Charte de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) vit le jour.

Il faut cependant mentionner les tentatives pratiques d'unification des États indépendants. Entre 1958 et 1962, eurent lieu en Afrique, non seulement de nombreux débats politiques théoriques sur les voies adéquates pouvant mener à l'unification africaine, mais aussi des tentatives pratiques d'unification entre États indépendants.

Le 23 novembre 1958, le Ghana et la Guinée décident de s'unir pour former le premier noyau des États-Unis d'Afrique. Une telle décision, intervenant moins de deux mois après l'indépendance de la Guinée, le 28 septembre, était réellement, formellement, une décision d'une importance considérable et d'une portée panafricaniste. Mais, force est de constater qu'elle ne reçut pour ainsi dire jamais d'effectivité à cause certainement de la situation géographique de ces deux pays et à des difficultés réelles d'ordre historique et social évidentes. Et ce n'est pas la réception du Président N'KRUMAH à Conakry en 1966 après le coup d'État au Ghana, ni la « co-présidence » qui lui fut alors offerte, qui suffiront à faire oublier ce fait essentiel.

Même pour les anciennes fédérations d'AOF et AEF, l'entente à l'unification n'était pas si évidente et chaque pays veillait à son propre intérêt économique. D'après Philippe DECRAENE « ... le maintien des fédérations d'AOF et d'AEF risquait d'encourager des sécessions des territoires africains et que la mise en place d'un exécutif fédéral à Dakar était contraire à l'intérêt économique de la Côte d'Ivoire » (P. Decraene, 1970). C'est dans ces circonstances que des représentants du Sénégal, du Dahomey, du Soudan et de la Haute-Volta se réuni-

¹ Devenue avec l'entrée de l'Ile Maurice, Organisation Commune Africaine Malgache et Mauricienne (OCAMM), puis à nouveau OCAM, après le retrait de Madagascar.

rent en Assemblée constituante à Dakar, et le 17 janvier 1959, décidèrent de regrouper ces quatre pays dans une « Fédération du Mali ». Peu après, le Dahomey et la Haute-Volta abandonnèrent le projet de Fédération du Mali qui se réduit au Sénégal et au Soudan « français » de MODIBO KEITA, actuel Mali.

A côté de ces tentatives, il faut citer l'Union Ghana-Guinée-Mali, qui ne reçut réellement aucun début de concrétisation, sinon une ou deux réunions des Chefs d'État des trois pays. Il faudra citer aussi le Marché Commun Est-Africain, qui apparaît beaucoup plus comme une zone de libre-échange qui, faute de décisions politiques, n'intègre pas vraiment les trois pays concernés (Kenya, Tanzanie et Ouganda). Il en est de même de l'Union Douanière des États de l'Afrique Centrale (UDEAC), laquelle regroupait le Cameroun, le Gabon, la République Centrafricaine et le Congo Brazzaville.

A travers toutes ces tentatives et d'autres moins significatives, – le projet d'une Union des États d'Afrique Centrale, regroupant le Zaïre et le Tchad –, il apparaît que la pierre d'achoppement de l'Unité Africaine réside sûrement dans le contenu politique réel que l'on entend donner à l'unité. Il apparaît des divergences « sur les voies et méthodes pour atteindre l'unité africaine ».

Cependant, il faut remarquer que des organisations se réunirent du 25 au 28 juillet 1958 à Cotonou pour constituer le Congrès du Parti du Regroupement Africain (PRA) après la tenue de la 1^{re} Conférence des États indépendants à Accra en avril 1958. « Il fut (...) infiniment plus question de Communauté africaine que de communauté franco-africaine, et les mots d'ordre adoptés (...) par l'unanimité des congressistes furent "indépendance immédiate", "États-Unis d'Afrique"... Les Congressistes PRA réclamèrent en effet la suppression de toutes les frontières établies après le Congrès de Berlin de 1885 pour que les peuples africains puissent unir leurs "complémentarités". Au cours du meeting, de clôture du Congrès, c'est sous des applaudissements frénétiques et bien nourris que M. DJIBO BAKARY, chef de la délégation du Niger alors Secrétaire Général du PRA déclarait : Nous voulons une Afrique unie du Caire à Johannesburg... » (P. Decraene, 1970).

Au cours des années 1962 et 1963, se dessine en Afrique un mouvement d'envergure pour regrouper tous les États africains en une seule organisation continentale.

Naturellement, une telle vision des choses a des partisans et des adversaires. Les premiers prétendent qu'il ne sert plus à rien de maintenir plusieurs groupes d'États indépendants, puisque « au fond tout le monde est d'accord sur le principe d'unité, et

qu'il existe tout au plus des divergences sur les méthodes pour atteindre ce but ; mais alors, il faut en discuter et on les surmontera ». Les adversaires de cette théorie disent et montrent qu'il faut « faire très attention à cette affaire, car le néo-colonialisme naissant risque de s'étendre à tout le continent, si le groupe d'Etats de Casablanca accepte de jouer le jeu qui lui est proposé ».

Dans son numéro de janvier 1963 (soit 5 mois avant la Conférence d'Addis-Abeba, constitutive de l'OUA), la revue *The Journal of Modern African Studies*, Cambridge University Press, publie un article de Julius NYERERE (1970), dont la version française est intitulée « Des États-Unis d'Afrique » et publiée en brochure. On peut lire ce qui suit : « Dans l'intérêt de tous les Etats africains, petits et grands, l'Unité Africaine doit se réaliser et être une unité réelle. Notre objectif doit être de créer des États-Unis d'Afrique. C'est cela seul qui peut vraiment donner à l'Afrique l'avenir que ses populations méritent après des siècles d'incertitudes économiques et d'oppression sociale. Cet objectif doit être atteint, peu importe que ce soit en une seule étape ou en plusieurs, ou qu'on emprunte pour cela la voie du développement économique, du développement politique ou du développement social ».

Toutes ces propositions formelles et des voies à suivre, à emprunter, seront-elles concrétisées ? Le Président NYERERE écrit : « Les frontières qui séparent les États africains ont été tracées en dépit de tout bon sens, à tel point que, sans notre sentiment d'unité, ces frontières constitueraient une cause de frictions ». Se contenter de « faire confiance » au « sentiment d'unité » qui serait commun à tout le monde, ne suffit pas du tout.

Le Président KWAME N'KRUMAH est le seul Chef d'État africain à avoir élaboré une théorie cohérente et progressiste de l'unité africaine, s'appuyant sur des faits réels de la société africaine, et non pas uniquement sur des sentiments. Cette théorie soutient que l'unité africaine doit nécessairement prendre la forme d'une unification politique à l'échelle continentale. Il faut un gouvernement continental qui prenne les affaires en mains dans les domaines essentiels, notamment l'économie, la défense, les affaires étrangères. Cette thèse est exposée dans son ouvrage intitulé *L'Afrique doit s'unir* (Edition Payot, Paris), dont l'édition originale en anglais (*Africa must unite*) est sortie juste avant la Conférence d'Addis-Abeba constitutive de l'OUA en 1963.

En effet, le 25 mai 1963 à Addis-Abeba en Ethiopie, 31 Chefs d'État et de gouvernement d'Afrique signent la Charte

constitutive de l'Organisation de l'Unité Africaine. Cet acte historique attendu par toute l'Afrique bénéficie dès lors d'une structure continentale à l'intérieur de laquelle, elle peut désormais organiser une solidarité entre les différents États qui la composent. C'est l'aboutissement d'un long processus et de débats passionnants et engagés marqués par une période de lutte intense entre les radicaux, conduits par KWAME N'KRUMAH du Ghana, SÉKOU TOURÉ de Guinée et NYERERE d'une part, et les conservateurs tels que F. HOUPHOUËT-BOIGNY de la Côte d'Ivoire, ABUBAKAR TAFAWA BALEWA du Nigeria et le Président TUBMAN du Libéria.

Les premiers voulaient créer un gouvernement continental africain fédéral ou confédéral ayant la responsabilité d'une politique étrangère commune, d'un système de défense unique et de la planification d'un développement économique continental intégré. Les seconds soutenaient quant à eux, une approche plus « graduelle » consistant en la création d'abord de groupes ou d'organismes économiques régionaux qui pourraient, par la suite, s'unir pour former une organisation continentale. Ce sont finalement ces derniers – pragmatistes – qui l'emportèrent.

A travers la création de l'OUA, les pères fondateurs de l'organisme panafricain visaient un certain nombre de buts. Ce sont : la libération des territoires encore sous domination coloniale (à l'exemple de la Namibie) par une action cohérente et solidaire de tous les États africains ; l'abolition du système d'apartheid en Afrique du Sud fondé sur l'iniquité par la soumission aux exigences de la majorité noire ; la recherche du bien-être des populations africaines dans l'optique d'une véritable indépendance économique et enfin l'affirmation de l'identité culturelle africaine dans le concert des Nations.

Les efforts de N'KRUMAH sur l'unification politique continentale sont restés vains. SÉKOU TOURÉ (1963) déclarera : « Quant à nous, rien ne nous empêche de créer un Etat continental africain, si ce n'est les égoïsmes personnels, la déloyauté politique et une insuffisante élévation de la conscience africaine. Si nous avons la volonté ferme de faire de l'Afrique un Etat continental, nous pourrions le réaliser immédiatement ». En 37 ans d'existence, l'OUA n'a pas réussi à créer les « Etats-Unis d'Afrique », idéal plus qu'objectif réaliste à ce stade du moins, elle a cependant jeté les bases d'une coopération économique régionale.

Aujourd'hui, le nationalisme a disparu, au moment où l'Afrique avait encore besoin des leaders charismatiques et nationalistes ; l'on assiste à l'émergence de sociétés qui permet-

tent à certains groupes d'utiliser le pouvoir à des fins restrictives voire égoïstes, ne privilégiant qu'une catégorie d'individus, une classe ou une région de leur appartenance. L'OUA insiste sur le respect des frontières héritées du colonialisme et ne favorise pas les alliances. Les dirigeants africains ont la langue de bois et préfèrent vivre dans l'étroitesse de leur esprit malgré les déclarations des uns et des autres plus optimistes sur le devenir du continent. Le Président OMAR BONGO du Gabon, alors Président de l'OUA en 1977 ne déclarait-il pas que : « l'OUA est en train de perdre sa crédibilité à cause de l'attitude de certains Chefs d'Etat plus soucieux de leadership que d'unité africaine... », et de poursuivre : « le nationalisme exacerbé et le souci de leadership sont, à mon avis, parmi les plus grands dangers qui guettent notre Organisation » (*in Jeune Afrique*, n°914/1978).

Le cas du Kenya et de la Tanzanie : deux chemins bien différents

Le Kenya et la Tanzanie qui se partagent 1000 kilomètres de frontière en Afrique de l'Est ont été pendant plusieurs générations des pays plus semblables que différents par leur climat, leur topographie et du point de vue démographique. Mais en ressources naturelles la Tanzanie est bien mieux dotée que le Kenya, plus riche que le Kenya avec ses diamants, l'or, le fer et l'énergie hydroélectrique que le Kenya ne possède point.

Les deux nations ont une histoire pré-coloniale et coloniale très entrelacée. Depuis 1920 jusqu'à leur indépendance au début des années soixante, le Kenya et la Tanzanie (à l'époque Tanganyika) étaient administrés ensemble, presque comme un pays, en tant que partie de l'Afrique de l'Est britannique. La Tanzanie atteint son indépendance en décembre 1961 et le Kenya en décembre 1963.

Cependant, une fois libérés, les deux pays ont pris des chemins diamétralement opposés. Le Kenya a implanté une économie capitaliste libérale, système que les dirigeants politiques ont dénommé « le socialisme africain » seulement par déférence à la mode qui prévalait à l'époque dans les pays en développement. Malgré l'existence de certaines entreprises mixtes gouvernementales/secteur privé et l'utilisation de l'imposition progressive et des services sociaux pour essayer de combler le fossé des revenus, l'économie du pays est fondamentalement capitaliste et axée sur le commerce. La Tanzanie, elle, a commencé de plein-pied un véritable socialisme africain en février 1967 avec la déclaration d'Arusha par NYERERE

qui, dès le 6 février, nationalisa toutes les banques privées, les compagnies d'assurance, les industries minières, toutes les sociétés d'exportation-importation, les principales usines du pays, l'industrie du sisal (principale source de devises du pays,) etc. qui sont prises en charge par l'État : toutes les compagnies privées au nombre de 330 sont remplacées par des entreprises publiques.

Le Kenya et la Tanzanie qui ont connu une stabilité politique respective depuis l'indépendance, et qui ont poursuivi la même route de développement capitaliste vigoureux axée sur les échanges commerciaux et à vocation exportatrice, sont devenus après, à cause de la politique, d'excellents exemples pour évaluer la répercussion dans le Tiers-Monde de deux systèmes de développement : économie planifiée et économie de marché.

a) Source de la prospérité au Kenya : l'initiative privée

Sous la main forte de JOMO KENYATTA, la stratégie de développement du Kenya pendant la période post-coloniale a évité spécifiquement la nationalisation en grande échelle, la confiscation de la propriété privée, ainsi que d'autres éléments typiques de la planification centralisée embrassés, à cette époque, par la plupart des pays africains. Les dirigeants nationaux préconisaient la création d'associations volontaires et de coopératives privées de petits agriculteurs comme un mécanisme idéal pour la promotion de l'agriculture et du commerce. La propriété individuelle était encouragée en soutenant que l'entreprise privée avec l'esprit d'entreprise présentée comme la responsabilité personnelle de chaque citoyen était la meilleure issue à la misère. Le pays s'était également ouvert à l'investissement étranger et cela a provoqué un afflux de capitaux et de travail ; les compagnies ont été invitées à installer des usines, des banques et plusieurs services. Le plus important secteur de l'économie est l'agriculture ; le Kenya, en produisant presque tous les aliments consommés dans le pays, y compris maïs, viande, volaille, haricots, légumes et produits laitiers, était pratiquement auto-suffisant, faisant ainsi de la politique agricole la clé du développement national.

Le Kenya est devenu un des grands exportateurs de produits agricoles du monde : thé, café, tabac, sisal, osier, sucre, céréales, coton, fruits tropicaux, amandes et produits d'origine animale... Le succès de ces exportations a permis de développer un important secteur industriel.

Le secteur critique étant donc l'agriculture, la source de ce succès agricole du Kenya a été, en premier lieu et fondamenta-

lement, la propriété privée de la terre. Au moment de l'indépendance et pendant toute la décennie suivante, un puissant mouvement prolétaire réclamait l'expropriation de 20 pour cent des très riches terres arables cultivées par les colons européens en vue de les distribuer gratuitement aux familles africaines pauvres. Cependant, les nouveaux dirigeants nationaux ont décidé que ces exploitations agricoles fertiles revêtaient trop d'importance pour l'avenir économique du pays et qu'elles ne pouvaient pas se transformer en simples récompenses politiques ; ainsi, ils ont adopté une attitude prudente vis-à-vis de la redistribution des terres en essayant de perturber le moins possible la structure agricole en vigueur.

En 1961, avec le soutien financier de la Grande-Bretagne et de la Banque Mondiale, un programme assez restreint de réforme agraire a été mis sur pied. Le résultat a été l'acquisition de 1100 fermes d'anciens colons couvrant une surface de 1400 millions d'ares, lesquelles ont été loties en parcelles de taille moyenne et transférées à 35 000 familles africaines. Ces terres représentaient à peu près un cinquième de l'étendue agricole que l'on appelait à l'origine « white highlands » (terres des Blancs). Peu de temps après l'implantation de ces modestes réformes en 1965, la redistribution des anciennes terres des colons européens fut mise à l'arrière-plan dans la liste des priorités gouvernementales.

Après l'indépendance, les dirigeants politiques du Kenya se sont concentrés sur la privatisation des anciennes terres communales. Par tradition, à peu près 80 pour cent de la terre arable du pays était cultivée par des Africains ; très souvent de manière inefficace. Puisque ces terres étaient partagées librement entre tous les membres de la tribu et que personne ne possédait un titre de propriété sur son lot, il y avait très peu de motivation pour consacrer effort et argent à les améliorer, soit en installant l'irrigation, en construisant des terre-pleins ou en plantant des cultures ayant des débouchés assurés seulement à long terme (telles que les arbres de café qui ont besoin de plusieurs années pour mûrir et porter leurs fruits).

Vers la fin de la période coloniale, on a commencé à comprendre les désavantages de ce type de régime foncier. S'il fallait inciter les paysans à passer de l'agriculture de subsistance à l'agriculture d'exportation — tant vers les villes que vers l'extérieur — il était indispensable d'établir un nouveau système d'encouragements pour le secteur agricole. En conséquence, le gouvernement a mis en œuvre un programme destiné à transformer les terres communales en terres privées par la voie de la privatisation ainsi qu'en encourageant la vente libre d'exploita-

tions agricoles pour faciliter le transfert de ces terres à ceux qui étaient en mesure de bien les exploiter. En vertu de ce nouveau plan, tout individu soumettant une réclamation valable sur une ancienne terre communale (par exemple en prouvant qu'il avait planté et cultivé la terre récemment) pouvait recevoir son titre de propriété.

Le programme a été reçu avec grand enthousiasme. Au moment de l'indépendance en 1963, seulement 5 pour cent des terres tribales couvertes par ce programme appartenaient à des propriétaires privés avec un titre dûment enregistré. Dix ans après, 20 pour cent avait déjà été adjugé et un autre 20 pour cent était en cours d'adjudication la décennie suivante. Voilà comment le Kenya a vu s'établir toute une génération de petits agriculteurs – entrepreneurs. En 1984 plus d'un million et demi de familles possédaient près de 10 acres de terrain chacune avec le droit de « commercialisation » de la terre qui permet aux fermiers plus réussis d'accroître leurs exploitations agricoles. Le résultat de l'expansion du Kenya avec le développement capitaliste libéral a été une croissance et une prospérité nationales extraordinaires. Le Kenya est devenu une des rares trouvailles : une histoire africaine de succès. Son développement accéléré des années 1965 à 1985 par exemple est particulièrement frappant lorsqu'on le compare aux conditions qui règnent chez son voisin la Tanzanie.

TABLEAU 1. 1 : INDICATEURS ÉCONOMIQUES DE BASE
(taux de croissance annuels, en pourcentage)

	Année	Kenya	Tanzanie
Produit interne brut	1965-1985	5,6	3,1
	1980-1985	3,1	0,8
Production agricole	1965-1985	4,4	1,4
	1980-1985	2,8	0,7
Production industrielle	1965-1985	7,8	2,0
	1980-1985	2,0	-4,5
Taux d'inflation annuel	1980-1985	10	20
<i>Certains indicateurs de progrès</i>			
- Utilisation énergétique (équivalent en kilogrammes de pétrole par habitant)	1985	103	39
- Utilisation d'engrais (kilogrammes par hectare de terre arable)	1984	38	4
- Secteur services (% de l'économie totale)	1985	49	33
- Taux de mortalité infantile (‰)	1985	91	110
- Médecin (par 10 000 habitants)	1980	1,3	0,6

Source : Karl ZINSMEISTER in Journal de développement économique Vol.2 N°2, 1987 – 2^e Trimestre.

Le tableau ci-dessus fournit quelques données économiques de base. Ces statistiques, en dépit de leur côté instructif, ne dépeignent point avec fidélité le véritable tableau de détresse qui a prévalu en Tanzanie et que l'énorme quantité d'assistance externe qu'il recevait, a masqué le long déclin économique.

b) Cause du déclin de la Tanzanie : la Déclaration d'Arusha

C'est le 6 février 1967 avec la résolution d'Arusha que naquit la philosophie politique de NYERÉRE qu'il appela Socialisme Ujamaa (Familial). Il préconisait que l'économie monétaire qui « encourage l'acquisition individuelle et la concurrence économique » était étrangère à l'Afrique et, qu'en outre, « elle pouvait avoir des répercussions catastrophiques sur l'unité familiale africaine » (J. Nyeréré, 1966). Comme alternative à « l'infatigable recherche du progrès individuel », NYERÉRE affirmait que la Tanzanie devait se transformer en une nation de petits communalistes.

Il fut créé des villages Ujamaa, nouvelles « communautés planifiées » installées près des routes et des réservoirs d'eau, gérées par des fonctionnaires publics. Ceux-ci encourageaient la production, la commercialisation et la distribution communale de tous les biens surtout des produits agricoles qui auparavant étaient cultivés par des familles paysannes dans des petites parcelles. Ils devaient promouvoir un système de dépenses communal plutôt que privé. En 1970, une politique d'incitation fut mise en œuvre pour transférer la population dans ces nouveaux villages en les pourvoyant de toutes sortes de services ; puits, cliniques, services d'extension agricole, etc. En 1973 NYERÉRE annonça que : « le relogement dans ces villages est un ordre ». Avec l'aide de l'armée, les paysans étaient chargés dans des camions et transférés aux nouveaux villages. En trois ans, 70% des habitants de la Tanzanie avaient été délogés de leurs foyers. Vers la fin de cette même décennie, 91% de la population rurale habitait dans ces villages gouvernementaux.

Ce programme de villagisation qui reposait sur une philosophie de développement fut une erreur fatale qui causa de nombreuses défaillances : la nationalisation du secteur agricole était un échec catastrophique. La destruction du secteur agricole conjointement avec la hausse du prix du pétrole a embarqué la Tanzanie dans une spirale inflationniste massive (100% en 1974-1975) et le pays dû tripler ses emprunts de l'extérieur. Au début des années 1980, il restait moins d'une dizaine de villages qui continuaient à pratiquer un semblant de communalisme Ujamaa.

L'écroulement de l'agriculture en Tanzanie a également précipité le déclin de l'industrie, déjà assaillie par une mauvaise administration à la suite de nationalisation. Le déclin des recettes agricoles d'exportation a eu pour résultat une pénurie des devises indispensables pour acquérir les machines, les pièces de rechange et le savoir technique dont ont besoin les industries nationales pour pouvoir fonctionner.

La Déclaration d'Arusha soulignait l'importance fondamentale de ce que l'on appelait « l'auto-dépendance ». Elle a impliqué l'implantation d'un protectionnisme industriel extrêmement onéreux, une négligence inintelligente du secteur exportation et finalement l'impossibilité d'exploiter certaines industries, telles que le tourisme (qui au Kenya représentait un secteur très lucratif de l'économie avec plus de 60 000 emplois).

Le dogme socialiste si restreint de la Déclaration d'Arusha enferma la Tanzanie dans une forme de xénophobie acerbe au profit de faire de ce pays une des sociétés les plus fermées d'Afrique. Même sa frontière avec le Kenya, son voisin immédiat, a été fermée pendant la plus grande partie de la décennie 1970, soit-disant parce que le Kenya était « une source d'articles, d'idées et d'influence nocive pour le développement socialiste de la Tanzanie ».

En résumé, le Kenya et la Tanzanie sont tous deux partis sur le même pied d'égalité ; un système foncier tribal en vertu duquel la terre appartenait à la communauté mais était cultivée par des familles. A partir de ce juste milieu, les deux pays se sont engagés dans des directions opposées. Les tanzaniens ont nationalisé toute la terre pour y établir des fermes collectives. Les anciens fermiers indépendants sont devenus en quelque sorte des ouvriers gouvernementaux, sans motivation personnelle pour augmenter leur production. D'autre part, les Kenyans ont adopté un système tout à fait contraire : ils ont entièrement privatisé la terre donnant aux familles individuelles les titres de propriété de leurs parcelles. Grâce, en grande partie, aux efforts des petits producteurs privés, le Kenya s'est transformé en un marché multimilliardaire d'exportations agricoles.

Si Julius NYERERE a dédaigné l'Occident à un moment de son parcours politique en devenant le père du socialisme africain et des dirigeants du mouvement pour un nouvel ordre économique dans le Tiers-Monde à cette période de l'histoire de son pays, c'est parce qu'il a fait un choix politique qui était guidé par la conception communautaire traditionnelle de l'Homme, la terre et l'environnement en Afrique. Les conséquences de l'influence de l'Occident qui au Kenya, depuis son indépendance, a encouragé intensément les échanges, les investissements et

les liens commerciaux avec les débouchés internationaux ne lui étaient pas inconnus. La Tanzanie n'a pas dédaigné l'Occident car pour façonner son modèle économique, elle a trouvé ses partenaires en Scandinavie, en Allemagne de l'Est, en Chine et les autres pays de ce même bloc. Un monde bipolaire avait ses raisons d'exister et dans chaque bloc l'on recherchait le bien-être économique des populations.

7. CONCLUSION

Les différents régimes coloniaux avaient précipité l'entrée du continent dans l'économie monétaire capitaliste. Mais nulle part, ils n'avaient développé l'économie de marché effectivement libre. Presque partout, le jeu de concurrence fut faussé en faveur des colons ou d'autres minorités (à l'exemple des asiatiques en Afrique orientale), que ce soit dans la distribution des licences, l'interdiction de certaines activités, voire la politique fiscale.

D'autre part, les gouvernements coloniaux favorisent, à des degrés divers, la formation des monopoles. Par le biais du contrôle de l'accès au crédit, ils sauvegardèrent les intérêts étrangers grâce à des avantages octroyés.

En dépit de ces contraintes, des entreprises africaines se développèrent, surtout dans les secteurs délaissés par les étrangers. Depuis l'époque coloniale, les modèles de développement tissés à partir des doctrines économiques et appliqués à l'Afrique ont été caractérisés par un volontarisme qui n'a pas tenu compte de ces structures culturelles et sociologiques originales. Ce volontarisme a été repris par les Etats africains après la décolonisation.

Achille MBEMBE précise que les stratégies de développement élaborées au lendemain des indépendances reposaient alors sur une ambiguïté. D'un point de vue idéologique, elles critiquaient les mécanismes autorégulateurs du marché et préconisaient, non seulement la nécessité d'une intervention active de l'Etat dans la planification du développement et l'activité économique en général, mais aussi l'impératif d'une croissance autonome capable de mettre fin à l'exploitation internationale. Une telle autonomie passait par la déconnexion, c'est-à-dire la rupture des relations de dépendance avec le marché mondial.

Dans la pratique cependant, ces stratégies renforcèrent l'intégration du continent dans l'économie mondiale. Mais l'on ne le dira jamais assez, nous ne pouvons faire remonter le temps par la porte de non-retour. Notre histoire, nous l'avons vécue.

Nous avons subi l'esclavage et ses séquelles de la lutte de développement que l'Afrique livre tous les jours constitue l'un des chapitres les plus difficiles de son histoire.

La fin du XXème siècle nous réserve bien des surprises. Le Japon vient de présenter ses excuses à la Corée du Sud (et bientôt à la Chine et autres pays asiatiques) pour les humiliations subies et dégâts causés pendant la colonisation. L'empereur s'est repenti en ces termes : « nous exprimons le plus profond remords et présentons nos excuses sincères pour ce fait historique, dont nous reconnaissons humblement la réalité, que sont les immenses dégâts et les humiliations infligés au peuple de Corée du Sud par notre aventure coloniale... ». Au cours des prochaines années, l'Europe va peut-être emboîter le pas au Japon. L'Afrique a beaucoup souffert de la déportation de son capital le plus cher et continue à subir le prix de ce « désinvestissement » qui accable encore aujourd'hui le développement de l'Afrique. L'Allemagne continuera au XXIème siècle à payer les dettes de la guerre à la France.

En envisageant l'avenir, comme le disait le Président des États-Unis d'Amérique, lors de sa tournée africaine, au Ghana en avril 1998 : « À l'approche du siècle prochain, les anciens modèles disparaissent. La guerre froide est finie, le colonialisme est fini et l'apartheid est fini. Des séquelles des anciens conflits demeurent, mais il est certain qu'un jour la réconciliation remplacera partout la récrimination. »

L'on ne pourrait obtenir l'adhésion de tout le monde sur le système économique le plus adéquat au niveau d'un pays. Mais, une chose est certaine : les économies à planification centralisée sont exclues ; il est clair qu'elles ne fonctionnent pas. Aucun gouvernement ne peut planifier le comportement en matière de consommation, d'argent, d'épargne et d'investissement de tous les habitants de la planète. DENG HSIAO PING lui-même a reconnu qu'un gouvernement qui fait tout pour le peuple le prive de ses propres talents. On ne doit pas interférer avec la créativité individuelle. Chacun doit être libre d'investir, de consommer et d'épargner comme il l'entend ; et chaque État doit organiser cette liberté, orienter son économie dans les voies qu'il a préalablement définies. Il n'existe pas de modèle de développement économique optimal du monde.

Toutes les économies sont mixtes mais certaines ont une planification plus centralisée que d'autres. Cette centralisation est importante en Suède et aux Pays-Bas, par exemple. Tout en étant moins marquée, elle existe même aux États-Unis. Tout le monde s'accorde à dire que les économies africaines doivent promouvoir le libre jeu des mécanismes du marché parce que

cette approche est plus valable que les monopoles et les économies fermées, et qu'elle contribue au bien-être général ; mais le « dosage » entre la planification et la libre-entreprise varie d'un pays à l'autre. Tout en sachant que le système de marché doit être favorisé, en faire une obligation dans le cadre des instruments de politique économique qui doit favoriser le développement en Afrique va vite en besogne et semble exagéré. Les interférences inutiles dont les pays africains sont victimes par les politiques d'ajustement structurel imposées depuis les années 1980 par le FMI et la Banque Mondiale sont à l'origine des problèmes sociaux graves et de la situation sociale explosive qu'on observe en Afrique.

CHAPITRE II

LA CRISE ÉCONOMIQUE

L'Afrique a eu de bonnes performances économiques jusqu'après les indépendances. Vers les années 1966-1967, les pays africains avaient des taux de croissance plus élevés que ceux des pays d'Asie de l'Est qu'on appelle aujourd'hui « les dragons d'Asie ». Par la suite, la croissance a été plus faible et les années 1980 ont été catastrophiques. La conjoncture internationale a évolué de façon nettement défavorable au point que les pays africains sont confrontés à de graves problèmes qui affectent très sérieusement leur croissance et mettent parfois en cause l'existence même de l'État. Même les producteurs de pétrole en Afrique subsaharienne connaissent eux aussi de graves difficultés.

Il s'en est résulté des déséquilibres profonds des agrégats macroéconomiques et des budgets des États, des déséquilibres des comptes extérieurs, l'accumulation des arriérés de paiement tant sur le plan intérieur qu'extérieur. Dans la même période de profonds déséquilibres structurels des entreprises publiques financières et non financières se sont manifestés par une dépendance extrême vis-à-vis des subventions d'État ainsi qu'une gestion des plus défectueuses. A ce tableau sombre s'est ajoutée une crise financière aiguë qui a complètement paralysé toute possibilité de régulation du système économique.

La gravité de la situation a été telle que malgré toutes les mesures prises par les gouvernements pour enrayer la détérioration des finances publiques et rétablir graduellement les équilibres macro-économiques, les budgets des États se sont avérés insuffisants au point que le recours au Fonds Monétaire International (FMI) a été le passage obligé et les Programmes

d'Ajustement Structurel (PAS), une opération de sauvetage qui s'est imposée à chaque État.

Les causes de cette situation sont multiples : le Président camerounais AHMADOU AHIDJO lors d'une conférence à l'Université de Yale aux Etats-Unis le 11 septembre 1984, en énumère quelques unes :

- « La conjoncture internationale qui fait que même les pays développés connaissent eux aussi des difficultés du fait de la récession avec son cortège de chômage, de sous-emploi et d'inflation.

- La dégradation des termes de l'échange qui crée une disparité croissante entre les prix d'achats offerts par les pays consommateurs qui sont la plupart du temps les pays riches. Il est attristant de constater que les prix des produits finis manufacturés, ceux de l'Europe ou des États-Unis d'Amérique s'accroissent considérablement au moment même où ceux des matières premières, seules ressources de la plupart des pays du Tiers-Monde dégringolent follement.

- Il y a dix ans, avec 10 kilos de café ou de cacao, on pouvait s'acheter tel ou tel produit fini. Aujourd'hui pour acheter ce même produit fini, il faut peut-être 50 à 100 kilos de café ou de cacao.

- Il y a également d'autres phénomènes tels que la sécheresse, la désertification, l'explosion démographique ».

La crise économique actuelle de l'Afrique est donc la crise de son modèle d'accumulation, en ce sens que ce dernier est arrivé dans une impasse : il s'écroule, incapable de se reproduire, alors qu'il n'y a pas encore de modèle de rechange défini, et encore moins mis en œuvre (M. Kankwenda, 2000).

1. MAIS LES CRISES DURENT...

Inégale mais certaine, la crise dure depuis trente ans. Elle existe depuis fort longtemps en Occident, en France comme aux États-Unis. Les économies dominantes les subissent d'autant plus fortement qu'elle fait suite et nous connaissons les conséquences : le chômage, l'exclusion, les expulsions des africains et la ruée des projets de développement au profit des expatriés... Les interrogations sur les risques d'une stagnation durable qui avaient disparu depuis le début des années 1950 ont resurgi. Le monde est-il malade et l'Afrique avec ? Telle semble être la question qui revient lorsqu'on analyse profondément la situation.

Les politiques économiques, d'inspirations diverses, ont rencontré peu de succès et le début des années 1980 a été marqué par une nouvelle montée des tensions nationales un peu partout dans le monde. Face à cette situation, les économistes proposent des analyses divergentes et souvent contradictoires. L'Afrique qui n'a pas confiance en ses propres fils fait appel à des solutions « importées » qui sont souvent inappropriées et créent de graves tensions sociales qui conduisent les populations dans la misère. La crise existe partout, elle n'est pas une nouveauté et elle ne doit pas être considérée comme une fatalité en Afrique.

Les économistes libéraux du monde occidental, sans nier aujourd'hui la réalité de la crise, l'attribuent à des facteurs extérieurs à leur système de représentation : chocs pétroliers, dérèglements monétaires, rigidités bloquant le fonctionnement des marchés, interventionnisme excessif de l'État. En conséquence, pour eux, c'est en réduisant ces facteurs de dysfonctionnement que la crise pourra être surmontée. Après avoir sous-estimé l'ampleur de la crise, les libéraux proposent maintenant des politiques d'ajustement passant par les déflations et dont le coût risque d'être supporté essentiellement par les plus défavorisés (M. Aglietta, 1976).

L'Afrique n'a pas raison d'avoir la même vision de la crise. Elle proviendrait des phénomènes internes inhérents à son problème de développement : le mal ici ne proviendrait pas de l'extérieur, tel que voudrait nous faire croire les économistes occidentaux.

Les auteurs d'inspiration keynésienne (J. Mazier, M. Basle, J. F. Vidal, 1984) ont livré plusieurs lectures de la crise du monde capitaliste. Pour les uns, elle a été perçue comme la conjonction d'événements malheureux qu'une politique économique plus adaptée aurait permis d'éviter. Mais les recettes keynésiennes traditionnelles de soutien de la demande ou de défense de l'emploi se sont avérées insuffisantes voire inopérantes faute d'apporter une solution à des problèmes plus structurels comme le poids de la contrainte extérieure, la nécessité de moderniser l'appareil productif ou les rapports Nord-Sud.

D'autres auteurs keynésiens ont recherché une synthèse avec le schéma néo-classique sous forme d'un modèle qui apparaît de plus en plus dominant et qui, d'une manière plus subtile que le discours libéral traditionnel, sert de justificatif aux politiques dites d'assainissement. Les Keynésiens de l'École de Cambridge se sont opposés à une telle démarche. Ils ont continué à

mettre l'accent sur l'accumulation du capital, sur les problèmes de répartition et sur la dégradation de la rentabilité.

Pour les économistes d'inspiration marxiste, les crises sont parties intégrantes du fonctionnement du système capitaliste. Des auteurs comme M. AGLIETTA (1976), B. BILLAUDOT (1977) et R. BOYER (1979) pensent trouver la solution de la crise dans l'approche en termes de régime d'accumulation et empruntent à l'orthodoxie marxiste certains principes comme celui selon lequel les forces qui génèrent la croissance sont liées à la reproduction élargie, conçue à la fois comme un ensemble de biens de production à mettre en œuvre, comme un rapport entre classes sociales et comme une quantité monétaire à valoriser. Mais parce qu'ils supposent vraisemblablement un même type de crise ? Il faut s'en douter. On pourrait parler en Occident de grande crise de mutation qui aboutit, à terme, à une remise en cause des principaux traits caractéristiques de la croissance passée et qu'assure l'émergence de nouveaux mécanismes régulateurs. Les liens entre accumulation du capital, productivité et emploi sont déterminants pour entraîner la croissance.

Les relations économiques internationales ont joué un rôle important dans la maturation de la crise et sont venues aggraver les facteurs de crise proprement nationaux.

Quelle définition de la crise ?

D'après A. BARRÈRE, la crise exprime une série de phénomènes pathologiques qui perturbent l'économie d'un pays et la société. La crise est un événement en général violent, exprimant un dérèglement, une perturbation, des troubles ou un mauvais fonctionnement, une tension anormale pouvant conduire à une rupture. Elle présente généralement un caractère bref et soudain qui n'est cependant pas exclusif d'une possible prévision. Mais elle a souvent des conséquences perturbatrices prolongées, laisse des séquelles et parfois des altérations de l'état normal ou habituel. On définit alors la crise économique dans les pays occidentaux comme un phénomène soudain, violent et perturbateur dont l'histoire économique a révélé l'existence. Il est constitué d'une chute brutale des prix et des valeurs, des krachs boursiers du 24 octobre 1929 à la suite de la « crise de Wall Street », la hausse brutale du prix de pétrole à la fin de 1973, des faillites d'entreprise, de mévente, de licenciements de main-d'œuvre. Elle se présente ainsi comme la rupture soudaine d'un mouvement ascendant de l'activité économique, comme un renversement de tendance qui, jusque là orienté vers la hausse,

prend une orientation inverse caractérisée par la chute continue et progressive de la production, de l'emploi, du volume des revenus, des échanges intérieurs et extérieurs et des prix nationaux et étrangers (A.Barrère, 1978).

Suivant l'observation des phénomènes en cours, la crise dans les pays africains s'analyserait en une stagflation, situation caractérisée par la coexistence de la stagnation du produit national brut (PNB), assortie d'un chômage croissant et d'une hausse cumulative des prix. La stagflation associe donc de façon concomitante stagnation et inflation. En réalité, dans les économies africaines, les taux de croissance ont chuté du fait de la stagnation ou de la régression des PNB depuis les années 1980 jusqu'à atteindre une croissance nulle, voire négative. La progression du chômage s'est accélérée au point que la fracture sociale est profonde.

Le dilemme qui se pose à l'économie politique : existe-t-il une cause aux dérèglements de l'activité des prix et de l'emploi susceptible de rendre compte de l'accentuation simultanée de l'inflation et du chômage ? Ou bien ces déséquilibres sont-ils provoqués par des facteurs différents et autonomes sans lien entre eux ? Dans ce cas et à supposer qu'on parvienne à les identifier, est-il possible de concevoir une politique cohérente et non contradictoire, permettant d'agir simultanément sur les deux déséquilibres, c'est-à-dire qui freine l'inflation en réduisant progressivement le chômage ? Ou bien faut-il se résoudre à lutter contre l'inflation en acceptant l'aggravation du chômage, ou à réduire le chômage sans pouvoir freiner la hausse des prix ? La réponse à ces questions a été jusqu'ici difficile à trouver malgré de nombreux travaux qui s'y sont rapportés. Le problème est difficilement soluble ; les prix augmentent sans cesse tandis que le chômage s'aggrave. Le problème en Afrique est plus structurel que conjoncturel et les voies de solutions ne semblent pas prendre la même orientation, les causes sont différentes.

Arthur LEWIS énumère les possibilités de l'État à mener une économie à la crise, à la stagnation ou au déclin ; il en dénombre neuf façons différentes :

- « - en étant incapable de maintenir l'ordre,
- en se livrant à des exactions,
- en encourageant l'exploitation d'une classe par une autre,
- en faisant obstacle aux relations avec l'étranger,
- en négligeant les services publics,
- en usant à l'excès d'une politique de laisser-faire,
- en exerçant un contrôle trop rigoureux,
- en se lançant dans des dépenses exagérées,

- et en s'embarquant dans de coûteuses guerres » (A.Lewis, *in* G.Ayittey, 1988).

S'il faut reconnaître le bien-fondé de cette énumération, quelques uns de ses points sont d'une autre époque lorsqu'on sait que les relations avec l'extérieur, c'est-à-dire une grande dépendance des économies africaines, sont à l'origine de la crise, étant entendu qu'une économie ne peut vivre en autarcie, la politique du « laisser-faire » dans laquelle s'engage parfois nos gouvernements par indolence ou par conviction idéologique, a des effets néfastes et semble ne plus s'adapter à l'évolution actuelle des économies africaines même si elle semble le leitmotiv de l'ultra libéralisme qu'imposent les organismes de la finance internationale pour dynamiser le secteur privé.

L'on constate alors que les causes de la crise actuelle en Afrique peuvent être multiples et doivent comprendre à la fois des facteurs internes et externes. Les facteurs externes incluent : les chocs des prix du pétrole, la récession et le protectionnisme dans les pays industrialisés, ainsi qu'une détérioration des termes de l'échange à l'encontre des exportations africaines. Des facteurs internes, considérés comme des « causes importantes » du déclin incluent : les réglementations économiques excessives et la mauvaise gestion, la corruption, l'ineptie administrative, les énormes bureaucraties, le gaspillage effréné de la part du secteur public, l'intervention gouvernementale excessive et les politiques fiscales et monétaires inflationnistes.

Le cas de la Côte d'Ivoire

Le diagnostic élaboré sur la Côte d'Ivoire dont on qualifiait de « miracle ivoirien » à cause des performances extraordinaires de son économie, définit d'autres causes capables de conduire à la récession économique. A l'origine du « miracle ivoirien », il y a les idées-forces du Président Félix Houphouët-Boigny dont les deux principales ont été, l'une de ne pas « bouleverser systématiquement l'héritage colonial par l'application d'une idéologie révolutionnaire » et l'autre de « tenir compte des réalités du pays dans le cadre d'une planification libérale » (P.Wick, 1993) qui n'excluait pas l'intervention de l'État. Les principes de base de la politique économique ivoirienne ont été, dès le départ, calqués sur ces termes de référence et définis comme suit : maintien de la pression fiscale à un niveau le plus bas possible afin de favoriser la croissance par l'amélioration du pouvoir d'achat des consommateurs ; répartition de la charge du développement entre les générations présentes et futures par

l'appel au crédit et à l'emprunt ; mise en place d'un code des investissements attractifs aux yeux des étrangers au moment où la grande majorité des pays africains se livrait à un étatisme tous azimuts d'inspiration soviétique. La priorité absolue est accordée à l'agriculture.

La fin des années 1970 jusqu'à 1985 a été marquée par un étrange jeu de circonstances ; à savoir la croissance effrénée de l'emprise gouvernementale sur l'économie ; cause fondamentale de la récession de l'économie ivoirienne.

D'après la Banque mondiale (1987), entre 1973 et 1985 l'accroissement réel du PNB par habitant avait été de -1,1% par an, un volte-face spectaculaire par rapport aux années précédentes. Les experts économiques expliquent ce revirement observé depuis le début de la décennie 1970 par l'intervention accrue du gouvernement. L'État s'est servi de plus en plus des réglementations et de l'épargne obligatoire pour exercer une influence directe sur l'allocation et la répartition des ressources provoquant ainsi deux forces principales qui ont contribué au déclin économique de la Côte d'Ivoire : le rôle croissant des investissements publics par rapport aux investissements privés et l'établissement d'un système tarifaire protectionniste (P. Wick, 1993). Pourtant, lorsque la croissance économique de la Côte d'Ivoire atteignit le record de croissance jamais égalé par les pays développés ou en développement, un taux de croissance en termes réels, de plus de 7% pendant les dernières 25 années, chose rare dans le continent africain, la Banque mondiale constatait favorablement que, « c'est le gouvernement qui est responsable de la performance économique extraordinaire de la Côte d'Ivoire ». D'où vient-il alors que la politique économique poursuivie par le gouvernement ivoirien puisse être à l'origine des distorsions et de la baisse des agrégats économiques ?

Pendant les premières dix années après l'indépendance, la politique économique suivie par le gouvernement ivoirien visait à maintenir un budget équilibré tout en accumulant des réserves, en promouvant l'établissement d'un cadre favorable pour que puisse fonctionner une économie de marché et la libre concurrence. Mais en 1970, le gouvernement, en élaborant son plan quinquennal engagea une nouvelle orientation, affirmant son désir de participer plus activement dans les allocations des ressources par le truchement des investissements publics pour accélérer la croissance et organiser la construction de l'avenir car il n'était nullement question de laisser l'État dépendre entièrement de la doctrine du « laisser-faire » pour atteindre le développement économique.

En conséquence, lors des premiers plans quinquennaux (1971-1975 et 1975-1980), les budgets d'investissement respectifs du gouvernement s'accroissent considérablement surtout lors du second plan à cause de la montée en flèche sur le marché international des prix du cacao et du café, plus que triplant entre 1975 et 1977, qui vinrent renflouer les caisses de l'État par le biais de la Caisse de Stabilisation et de Soutien des Prix des Produits Agricoles (CSSPPA)¹ qui enregistra un bénéfice énorme inattendu maintenant les prix payés aux producteurs à 70% en dessous de leur valeur, permettant ainsi à l'État de confisquer d'importantes ressources qui vont favoriser l'accroissement sans parallèle des investissements publics (16% du PIB) qui eux-mêmes vont surpasser l'investissement privé (10,5% du PIB). L'épargne nationale brute dut être complétée par des flux importants de capitaux étrangers.

La prédominance des investissements publics sur les investissements privés eut d'importantes conséquences. Tout d'abord, le gros du capital étranger au sein du secteur public est financé par prêts entraînant des obligations qui doivent être respectées, quelque soit le succès de l'investissement. La construction d'installations surdimensionnées fut entamée, surtout parce que, dans la plupart des cas, les actionnaires étrangers s'occupaient également de fournir les équipements tant pour l'industrie que pour les investissements publics sans préoccupation certaine pour leur rentabilité. Le fait que le capital passe par l'intermédiaire du gouvernement, a pour résultat des modifications importantes dans la prise de décisions à l'égard de ces investissements, à l'exemple de la construction de six complexes sucriers qui devaient, disait-on, promouvoir le développement économique des régions situées au nord du pays et dont, à cause des remboursements du capital étranger emprunté et des coûts d'exploitation si élevés, les déficits permanents contraignent le potentiel de croissance de tout le pays qui va se dégrader considérablement par le maintien de ce type de projets entretenus par les subventions de l'État. A la fin de 1984, les complexes industriels sucriers représentaient 20% des arriérés de la dette publique extérieure. A lui seul, le service de la dette de l'industrie sucrière représentait 60% de ses recettes nettes. Entre 1979 et 1983, 47% des dépenses gouvernementa-

¹ La politique officielle de la CSSPPA est de fixer les prix payés aux producteurs en dessous des prix internationaux lorsque la demande sur le marché mondial est élevée et de les subventionner lorsqu'elle décline. Entre 1971 et 1985, cet organisme n'enregistra un niveau négatif de recette qu'une seule fois, en 1972, au montant de 4 millions de dollars, tandis que ses excédents annuels pendant la période de 15 ans avaient atteint 349 millions de dollars.

les dans le secteur agricole ont été affectées à l'industrie sucrière. Cet investissement représentait ainsi une charge négative très lourde et catastrophique pour l'économie ivoirienne.

Le déséquilibre du secteur qui va s'en suivre entre les recettes et les dépenses obligea le pays à dépendre de plus en plus du financement étranger. En 1981, 76% du budget d'investissement était financé par l'emprunt extérieur alors que entre 1971 et 1980 l'épargne nationale avait fourni 55% des investissements publics.

Le troisième plan quinquennal (1981-1985), en voulant pallier la forte dépendance étrangère du pays qui subissait des soubresauts des fluctuations internationales des prix de quelques produits de base, recommanda la mise en place d'une politique économique basée sur l'autosuffisance et qui donnait à l'État un rôle croissant dans la gestion du secteur productif de l'économie.

L'État influença également le développement économique par la voie d'un nouveau système tarifaire. Jusqu'en 1973, l'État imposait des droits d'importation et d'exportation uniformes à tous les secteurs d'activités, assurant ainsi une protection uniforme aux producteurs locaux par le truchement d'un impôt payé principalement par les consommateurs. La réforme tarifaire de 1973 mit fin à cette uniformité et introduisit des restrictions quantitatives à l'importation. Ces changements furent renforcés en 1975 par un nouveau système tarifaire introduisant des licences, des restrictions et des accords visant à régir les importations de manière plus stricte. Ceci entraîna un accroissement des prix des produits importés à l'échelle locale de l'ordre de 276% en 1978, comparé à 239% en 1971.

Pascal WICK explique que ce système, qui consiste à subventionner les coûts de production des entreprises fabriquant des produits de substitution aux importations par le truchement d'un impôt payé par le consommateur, orienta les épargnes vers des investissements avec des taux de rendement marginaux en dessous de la moyenne nationale. Ledit impôt non seulement découragea les investissements dans le secteur axé sur l'exportation mais éliminera toutes les incitations qu'auraient pu avoir les bénéficiaires des mesures protectionnistes pour améliorer leur productivité.

Les projets gouvernementaux financés en partie par le capital étranger, et comptés comme investissements, n'ont pas engendré une nouvelle capacité de formation de revenu et leur remboursement, commencé vers la fin de la décennie 1970 a représenté une perte nette des ressources nationales. En même temps, la politique d'incitation établie par l'État eut pour

résultat un secteur industriel constitué par les industries textile, sucrière, de la chaussure, des métaux et de l'assemblage des voitures, particulièrement inefficace. Le déficit du secteur public qui atteignit 2,2% du PIB en 1975, arriva à 12% en 1980. Pendant la même période de temps, la dette à moyen et à long terme passa de 24,2% du PIB à 47,2%, ce qui eut pour résultat une augmentation importante du déficit du compte courant.

Les causes de la crise au Cameroun

L'économie camerounaise en récession connaît d'importants déséquilibres financiers qui entraînent un appauvrissement ramenant le Cameroun à plus de 30 ans en arrière malgré ses ressources pétrolières.

Le Cameroun a connu, à partir de l'indépendance, une croissance notable (+4% par an en moyenne de 1960 à 1975) dans un contexte de relatifs équilibres financiers. La prudence dans la gestion du président Amadou Ahidjo avait freiné des réformes pouvant entraîner des tensions politiques et des ruptures des équilibres régionaux (politique d'aménagement de l'espace, allocations régionales des crédits). Cette volonté de maintenir les équilibres était caractérisée par une planification rigoureuse et la lutte contre la dépendance déséquilibrante héritée du colonialisme : extraversion de l'agriculture de rente, dépendance des intrants importés...

De 1969 à 1976, d'après le rapport de la Banque Mondiale en 1995, la structure par quatre grands secteurs (l'agriculture, industrie extractive, manufacturière et tertiaire) est restée stable. L'agriculture comptait pour 30% du PIB, l'industrie pour 20% et le tertiaire pour 50%. Le café et le cacao représentaient jusqu'en 1976 plus de la moitié des exportations. Cette politique met l'accent et un point d'honneur sur trois aspects : la Révolution verte, le leitmotiv qui va freiner les ambitions au point qu'il n'y aura pas de grands axes routiers, ni de télévision, par exemple ; le développement autocentré, qui est la philosophie qui caractérise cette politique prudente, privilégie la création des industries locales de transformation et de substitution aux importations et une politique de répartition de revenus due à la thésaurisation des avoirs de l'État dans les banques locales pour le financement de l'économie ; enfin, un endettement minimum de 1960 à 1982 qui fit du Cameroun le bon risque aussi bien pour les investissements locaux qu'étrangers dans la zone Franc.

L'économie a été dynamisée entre 1977 et 1985 par la mise en valeur des ressources pétrolières. Le taux de croissance du

PIB réel est passé à 13% entre 1977 et 1981 et à 8% entre 1982 et 1986. Cette évolution du Cameroun contrastait avec le ralentissement de la croissance au sein de la zone franc. Au début des années 1980, le café et le cacao ne représentaient plus que 20% des exportations totales. Les recettes pétrolières alimentaient le compte hors budget, 50% de ces comptes provenaient de la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH) et servaient à financer les dépenses d'investissement. Le boom pétrolier qui intervient entre 1977/78 et 1980 porte la contribution des industries extractives de 5% à 33% du PIB. Il en résultait des effets d'entraînement sur les secteurs vivriers (+13,5% par an) et sur les industries manufacturières. Le taux de croissance des secteurs agricoles industriels et tertiaires se situait autour de 10% par an. A partir de 1982 et jusqu'en 1985, la croissance est restée soutenue (+8%) mais le secteur agricole (+1,2%) et les industries manufacturières (+2,5%) ont connu une forte décélération alors que le secteur tertiaire connaît un taux de croissance de 13%. Le gouvernement a entrepris toute une série d'importations et de dépenses d'équipement.

Mais, en 1987, les cours mondiaux du pétrole se sont effondrés de manière aussi spectaculaire qu'ils avaient grimpé au début de la décennie. Les dépenses publiques étaient, à l'époque, de l'ordre de 8 milliards de FCFA – soit un niveau largement supérieur aux 5,6 milliards FCFA que le pays gagnait. Les recettes pétrolières ont poursuivi leur baisse jusqu'à 4,5 milliards FCFA en 1988, 2,8 milliards FCFA en 1991 et 2,5 milliards FCFA en 1994. Une légère reprise a été enregistrée en 1995 avec 3 milliards FCFA. L'année 1987 a donc marqué le début d'une période de dégradation rapide de la situation financière au Cameroun : les salaires des fonctionnaires n'ont plus été payés pendant des mois ; des missions à l'étranger ont été laissées sans ressources ; et la dette intérieure et extérieure s'est accrue. En 1993, le gouvernement devait près de 3,3 milliards FCFA aux banques commerciales. Sa dette extérieure était de l'ordre de 7,7 milliards de dollars et son service représente plus de 25% des recettes en devises (A.Oyowe, 1995). En 1996, la dette extérieure se situe à 8107,2 millions de dollars US soit 367% des exportations et 89% du PIB ; elle va enregistrer de légères baisses en 1997, 7610,9 millions de dollars US soit 83% du PIB, et en 1998, 6438,6 millions de dollars US soit 73% du PIB ; pendant ce temps l'encours de la dette intérieure est estimé à 1400 milliards de FCFA soit 27% du PIB (Rapport PNUD, 1999).

L'Afrique : une dette de plus en plus écrasante

La situation économique de l'Afrique n'a cessé de se détériorer en 1990. Selon les World Debt Tables 1990-1991, la dette extérieure totale du continent a dépassé 250 milliards de dollars en 1989, abstraction faite de quatre pays : Afrique du Sud, Namibie, Angola et Libye. La part de l'Afrique du Sud représentait 103 milliards de dollars, soit 41%, contre 147 milliards (59%) pour l'Afrique Subsaharienne, 98,3% du produit national brut de l'ensemble de cette région.

Lorsqu'on compare le lourd endettement des pays de l'Afrique à d'autres continents comme l'Amérique Latine, pour démontrer le niveau raisonnable de l'endettement africain, on constate que si la dette de cette dernière s'élève à 422 milliards de dollars contre 250 milliards pour l'Afrique, elle ne représente que 47% du PNB en Amérique.

Des quarante-quatre pays que compte l'Afrique Subsaharienne, trente avaient renégocié leur dette auprès des créanciers. Seuls quatre Etats (Burundi, Comores, Ghana et Kenya) n'avaient pas sollicité le Club de Paris au cours des huit dernières années. C'est ainsi que le service de la dette (amortissement du principal et paiement des intérêts) de l'ensemble des pays subsahariens n'a été remboursé que de 39% des montants dus en 1989, soit 7,2 milliards de dollars sur 18,2 milliards. Cette défaillance s'était poursuivie au détriment des créanciers bilatéraux qui ne perçurent que 20% seulement du service qui leur était dû ; les institutions financières multilatérales qui ne tolèrent aucun retard de paiement et, à plus forte raison, n'accordaient aucun rééchelonnement à leurs prêts, connaissaient rarement une telle déconvenue. Mais la situation financière qui s'empirait dans la plupart des pays africains obligea ceux-ci à suspendre complètement le règlement de leur dette envers les créanciers privés, notamment les banques commerciales. Ce qui s'est traduit naturellement par le désengagement de celles-ci du continent.

L'observation du poids de l'endettement supporté par chaque habitant du pays concerné par rapport à son niveau de production conduisit la Banque Mondiale à classer les pays africains dans deux catégories : les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire ; revenu intermédiaire à cause, entre autres critères, d'un PNB par tête supérieur à 480 dollars, et à distinguer dans chaque classification, les pays gravement endettés de ceux modérément endettés (cf. tableaux 1 à 5).

Ainsi 10 pays subsahariens se retrouvaient éligibles aux crédits de la Banque Mondiale, à des conditions proches de celles du marché, tandis que les 34 autres devaient emprunter auprès de l'Association Internationale de Développement (AID), filiale de la Banque Mondiale qui prête aux Etats pauvres.

En 1989, parmi les 26 pays classés par la Banque Mondiale dans la catégorie des « pays à faible revenu gravement endettés », 24 sont subsahariens. Trois apparaissent à la catégorie des « pays à revenu intermédiaire gravement endettés » : Congo, Côte-d'Ivoire et Sénégal. Quatre sont des « pays à faible revenu modérément endettés » : Centrafrique, Ethiopie, Gambie et Ouganda. Cinq appartiennent au groupe des « pays à revenu intermédiaire endettés » : Algérie, Cameroun, Cap Vert, Gabon et Zimbabwe. Dix pays n'appartiennent à aucune de ces catégories ; ce sont : Botswana, Burkina, Djibouti, Lesotho, Maurice, Rwanda, Seychelles, Swaziland, Tchad et Tunisie.

Tableau 2.1 : Dette des pays à faible revenu gravement endettés (1989)

Pays	PNB par tête (en dollars)	Dette par tête (en dollars)	Dette totale (en millions \$)
1. Benin	356	256	1177
2. Burundi	200	164	867
3. Comores	434	383	176
4. Ghana	345	213	3078
5. Guinée	460	392	2176
6. Guinée équatoriale	407	663	228
7. Guinée-Bissau	174	468	449
8. Kenya	353	244	5690
9. Liberia	404	712	1761
10. Madagascar	209	323	3607
11. Malawi	189	169	1394
12. Mali	241	263	2157
13. Mauritanie	474	1029	2010
14. Mozambique	65	310	4766
15. Niger	266	211	1578
16. Nigeria	242	289	32 832
17. Sao Tome et Principe	331 220	1083 261	131 1056
18. Sierra Leone	173	351	2137
19. Somalie	641	531	12 965
20. Soudan	103	192	4918
21. Tanzanie	368	338	1186
22. Togo	266	257	8843
23. Zaïre	636	877	6874
24. Zambie			

Source : World Debt Tables, 1990-1991, Banque Mondiale

Tableau 2.2 : Dette des pays à revenu intermédiaire gravement endettés (1989)

Pays	PNB par tête (en dollars)	Dette par tête (en dollars)	Dette totale (en millions de \$)
1. Congo	909	1955	4316
2. Côte d'Ivoire	722	1316	15 412
3. Egypte	697	949	48 799
4. Maroc	909	872	20 851
5. Sénégal	616	574	4139

Source : World Debt Tables, 1990-1991, Banque Mondiale

Tableau 2.3 : Dette des pays à faible revenu modérément endettés (1989)

Pays	PNB par tête (en dollars)	Dette par tête (en dollars)	Dette totale (en millions de \$)
1. Centrafrique	369	240	707
2. Ethiopie	121	62	3013
3. Gambie	223	403	342
4. Ouganda	241	108	1808

Source : World Debt Tables, 1990-1991, Banque Mondiale

Tableau 2.4 : Dette des pays à revenu intermédiaire modérément endettés (1989)

Pays	PNB par tête (en dollars)	Dette par tête (en dollars)	Dette totale (en millions de \$)
1. Algérie	1903	1095	26 067
2. Cameroun	972	395	4560
3. Cap-Vert	764	352	130
4. Gabon	2640	2661	2940
5. Zimbabwe	602	323	3087

Source : World Debt Tables, 1990-1991, Banque Mondiale

Tableau 2.5 : Dette des autres pays (1989)

Pays	PNB par tête (en dollars)	Dette par tête (en dollars)	Dette totale (en millions de \$)
1. Botswana	1172	422	513
2. Burkina	291	86	756
3. Djibouti	949	439	180
4. Lesotho	483	188	324
5. Maurice	1911	783	832
6. Rwanda	312	95	652
7. Seychelles	4103	2485	169
8. Swaziland	848	378	288
9. Tunisie	1233	884	6899
10. Tchad	181	69	380

Source : World Debt Tables, Banque Mondiale.

Le problème de l'endettement des pays en voie de développement et particulièrement des pays africains reste préoccupant dans l'actualité économique internationale, des organisations internationales, banques et gouvernements des pays endettés. La spirale ne se referme pas et les États continuent à s'endetter de manière dangereuse au point que la crise de l'endettement a relevé une situation de déséquilibres importants et durables. En effet malgré les programmes d'allègement et de restructuration de la dette, les pays africains n'en finissent plus de crouler sous le poids de leur dette.

Dans tout le continent africain, et à l'instar de la quasi-totalité des pays en développement, le problème de la dette est devenu une préoccupation majeure, sinon un mal chronique. Ce problème est d'autant plus préoccupant qu'il est particulièrement inquiétant lorsque l'on considère les masses financières en jeu qui dépassent très souvent les capacités de remboursement des États, pour ne pas dire les ressources entières des États ; les besoins futurs d'une population croissant ainsi que les conséquences socio-économiques qu'une telle situation peut engendrer. Dans les années qui ont suivi les indépendances, puis lors des années faisant suite aux chocs pétroliers, où les Occidentaux étaient obnubilés par le « recyclage des pétrodollars », les vannes de crédit ont été largement ouvertes et le piège de l'endettement s'est refermé sur les pays du Tiers-Monde.

Comprendre la dette

La dette extérieure est l'ensemble des financements extérieurs, hors dons, que reçoit un pays au cours d'une période donnée. Elle peut être multilatérale lorsqu'elle provient des organismes financiers (FMI, BM, BAD, etc.), bilatérale lorsqu'on obtient d'un pays tiers ; elle peut aussi être bancaire ou tout simplement privée.

Le service de la dette comprend le montant du remboursement dû à une période donnée composé du principal ou amortissement et des intérêts. Il arrive souvent que les pays prêteurs consentent à repousser l'échéance de remboursement, suite aux difficultés de paiement du pays emprunteur. Alors on parle de rééchelonnement de la dette. Parfois, le pays emprunteur annule tout simplement une partie de la dette ou bien fixe de nouveaux taux d'intérêts ; on parle alors de renégociation de la dette.

Pour mesurer la capacité d'un pays à rembourser ses dettes, on rapproche les composantes de la dette aux différents agrégats de l'économie ; par exemple, ce que représente la dette par rapport au produit intérieur brut (PIB) ou aux exportations, etc.

Or, si l'endettement auprès des banques commerciales étrangères a participé activement à la croissance de nos économies dans ses débuts ; celles-ci ont passé le témoin aux États qui ont dû céder aux besoins financiers croissants du développement des pays africains pour laisser au FMI et à la Banque Mondiale (BM) le soin de poursuivre cet effort. Le pays africain va donc négocier un emprunt en dollars dans des conditions strictes de remboursement généralement non négociables. Un échéancier des remboursements, capital et intérêts compris, est rapidement accepté pour prouver à la mission de la Banque Mondiale ou du FMI, peu importe, qu'on adhère aux principes de l'économie mondiale : on garantit la rentabilité financière du projet et d'ailleurs les experts mondiaux de l'économie ont bouclé le dossier technique, chiffres à l'appui. Le FMI avalisera le pays auprès des banques multinationales après une analyse exhaustive et profonde des comptes économiques de la nation, le budget de l'État, la balance des paiements. Ils font d'ailleurs leur gage pendant la durée du programme.

La situation financière va s'empirer du fait de la maîtrise approximative de l'économie du pays, de ses contre-performances et l'insouciance des autorités vont inquiéter sérieusement les institutions de Bretton Woods. L'on va assister à une succession de programmes qui ne vont pas s'exécuter, une série de lettres d'intention et d'accords de confirmation parfois suspendus. Tout simplement à cause des remèdes stéréotypés, invariables du FMI : réduire les dépenses publiques, limiter le crédit, ne pas subventionner les entreprises parapubliques ou d'État, dévaluer... qui s'imposent à chaque pays et qui ne rencontrent pas une volonté politique pour leur application car non seulement ne s'adaptent au contexte socio-économique du pays mais peuvent être à l'origine de conflits sociaux graves.

Mamadou TOURÉ, chef du département Afrique au Fonds Monétaire International (FMI) déclarait :

« J'entends des choses sur la non-expression de la sensibilité africaine à travers les programmes du Fonds. Je considère qu'il s'agit beaucoup plus d'un slogan que d'une critique objective. Nous avons des programmes ; et ils doivent répondre à un certain nombre de critères. Nous avons des problèmes en Afrique ; et nous y faisons face dans le cadre des exigences du Fonds. Ce n'est ni dans l'excès, ni dans la facilité » (*in JAE*, 1994). Il ne s'agit pas d'enfermer tous les pays africains dans un même moule, les Africains souhaiteraient que les programmes qui leur sont proposés épousent les spécificités particulières de chaque État qui sont la condition de leur réussite. La préoccupation du FMI a toujours été de faire des programmes

adaptés à tout un continent par rapport aux pays industrialisés qui puissent répondre aux exigences des normes de la communauté internationale et qui tiennent compte également des circonstances particulières du continent sans que ceux-ci puissent se préoccuper du cas par cas, méthode qu'on adopte d'ailleurs dans ces organismes lorsqu'il s'agit de trouver des solutions ou des facilités au remboursement de la dette.

De par les conditionnalités, le FMI est le gouvernement supranational, le plus puissant qui puisse exister dans le Tiers-Monde quant à ses ressources et à son pouvoir de contrôle des affaires intérieures des pays emprunteurs. Sa fonction originelle est de contribuer à l'ajustement des balances de paiement mais cela passe par une remise en cause du fonctionnement structurel des pays en question au point que l'on parle aujourd'hui plus de l'ajustement structurel.

Après l'euphorie qui a caractérisé les économies africaines dans les années 1970, la hausse des taux d'intérêt internationaux consécutive aux modifications de la politique monétaire américaine, à partir de 1979, a été un facteur déterminant dans la mise en œuvre d'une spirale de l'endettement. Cette hausse a contraint les pays africains à accroître leur endettement pour assurer le service de la dette. Il ne faudrait pas en conclure que l'environnement international du début des années 1980, très marqué par la politique économique américaine, est seul responsable de l'émergence d'une situation de crise d'endettement.

Il a certes joué le rôle de révélateur et catalyseur de cette crise, mais celle-ci prit ses racines profondes dans un certain nombre de déséquilibres fondamentaux liés aux politiques économiques des pays endettés. Confrontés à une brutale diminution de leurs ressources financières et aux médiocres performances des exportations consécutives à la détérioration des termes d'échange des matières premières, les États de l'Afrique subsaharienne ont été conduits sous la pression de la Banque Mondiale et du Fonds monétaire international, à réviser leurs programmes d'expansion engagés des années 1970.

La politique d'ajustement structurel préconisée par les institutions internationales se traduira par des projets de restructuration économique, qui vont modifier en profondeur les structures internes, et conférer à l'intervention publique et aux systèmes financiers internes un rôle totalement nouveau par rapport aux périodes précédentes. Certes, les effets pervers de l'endettement à l'origine de conflits sociaux sont bien connus et remettent en cause le bien-fondé même d'une telle politique.

La dette ne s'apprécie pas uniquement dans son volume ; le problème n'est pas tant de savoir combien chacun doit, comme

cela se présente dans les tableaux précédents de la Banque Mondiale, mais ce qu'il est en mesure de rembourser. Ainsi, faut-il comparer l'endettement à la production nationale, en termes comparables le produit national brut. Les pourcentages obtenus sont beaucoup plus significatifs mais ils ne nous renseignent pas pour autant sur la situation financière immédiate de chaque pays. Le ratio de la dette totale aux exportations de biens et services rapporte l'encours à une grandeur essentielle, les recettes en devises devront permettre de la rembourser : la dette est en monnaies étrangères. On peut donc interpréter le ratio dette extérieure sur exportations comme le nombre d'années qui seraient nécessaires pour rembourser la dette si l'on y consacrait la totalité de ces recettes. Ce ratio s'avère aussi insuffisant pour porter un jugement sur les difficultés financières de chaque pays parce que, d'une part, ce ratio peut se détériorer rapidement si les recettes d'exportations sont exposées à des diminutions brutales, liées par exemple aux fluctuations des prix des produits exportés ; d'autre part, ce ratio ne renseigne pas sur les conditions financières de l'endettement et les coûts financiers varient considérablement d'un pays à l'autre. Il faut donc, pour mieux analyser la dette, considérer le ratio du service de la dette (ratio des amortissements et paiements d'intérêts aux exportations) et connaître le poids du service de la dette et les difficultés très préoccupantes des États africains.

La dette extérieure est devenue, au fil des années, un bouc émissaire qui dissimule tant bien que mal les innombrables tares des systèmes économiques et politiques du Tiers-Monde. On voudrait bien comprendre pourquoi, dans un pays normal, la dette publique n'est jamais un problème économique grave. En Belgique et en Italie par exemple, la dette publique représente plus de 100% du PIB, mais ces pays n'en sont pas moins riches et prospères. Aux États-Unis, la dette publique dépasse la dette extérieure de tous les pays du Tiers-Monde réunis, mais cela n'a jamais empêché le pays de prospérer et de retrouver une croissance économique qui permet l'embauche de millions de chômeurs. En fait, il suffit pour un pays d'avoir un taux de croissance économique régulier et de dégager un excédent commercial important pour pouvoir vivre avec un endettement extérieur élevé. C'est parce que le Tiers-Monde est confronté à des problèmes sous-jacents plus graves que l'allègement de sa dette ne constitue, au mieux, qu'une amorce de solution. Il faudrait chercher à produire plus et mener une politique cohérente de croissance pour ne pas ressentir le poids de la dette.

Tenez-vous bien ! Un emprunt souscrit par la Russie (par les Tsars) en 1919 à la France de 400 millions de dollars soit 2 milliards de francs français sera remboursé en 4 ans à partir de 1997 suivant un protocole d'accord signé par les premiers ministres des deux pays en novembre 1996 (RFI, 1996).

2. LES RESTRUCTURATIONS ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Face à la dégradation de l'environnement économique international et à l'aggravation de la crise de la dette, il devenait nécessaire de réviser les politiques économiques nationales et d'adopter des mesures d'ajustement adéquates. Quoique à des degrés divers, les pays de l'Afrique subsaharienne des débuts des années 1980 restructurent leurs économies par la mise en application de programmes d'ajustement structurel (PAS) sous l'égide du Fonds Monétaire International ; certains pays préfèrent demeurer, malgré leurs difficultés, à l'abri des pressions internationales.

Le PAS n'est pas une invention des gouvernements africains mais un choix d'engagement de ceux-ci vis-à-vis du monde du capital. Il s'ensuit donc d'un acte délibéré conduisant à lier toute la communauté à des choix économiques pour sa prospérité comme si la défaillance des gouvernements à trouver des moyens de lutte d'une crise économique se confond avec l'incapacité de son intelligentsia.

Pourtant, en Afrique de l'Ouest, des pays comme le Burkina Faso du Capitaine Thomas SANKARA, n'ont pas attendu des injonctions du FMI pour effectuer, dans les années 1985, des coupes sombres dans les dépenses publiques improductives, en s'attaquant en premier lieu à la réduction des effectifs d'une fonction publique jugée pléthorique. Les fonctionnaires Burkinabé de tous les grades – du planton aux secrétaires généraux de ministères – « dégagés avec le paiement de leurs droits, sont aujourd'hui bien souvent des reconvertis heureux du secteur privé » (D.Etounga Manguele, *in Génération* 1995).

En Côte d'Ivoire, sous la férule d'Alassane OUATARA, le pays s'est administré une sévère cure d'amaigrissement, rendue nécessaire par les mauvais choix économiques antérieurs, en désengageant totalement l'Etat du secteur productif et en recentrant l'administration dans son rôle d'encadreur et de promoteur d'un environnement favorable au développement des entreprises privées. L'assainissement à marche forcée, d'un secteur public hypertrophié, a non seulement procuré d'importants

tants revenus à l'Etat ivoirien ; mais il a permis, du fait de la privatisation, de restaurer la qualité de service dans les secteurs vitaux comme l'approvisionnement en eau et en électricité.

Le Ghana de Jerry J. RAWLINGS et son équipe d'économistes, conduite par le Dr. Kwessi BOTCHUE, est passé à force de travail et de sacrifices, d'une économie délabrée, dont la monnaie, le Cédi, avait perdu toute crédibilité, à une économie dont le dynamisme surprend et ouvre au pays de nouvelles perspectives.

Les politiques d'ajustement structurel

La politique d'ajustement structurel est le tribut que doit payer une économie d'endettement, les maigres recettes provenant de l'exportation de ses matières premières ne lui permettent plus d'équilibrer sa balance commerciale. La conséquence directe de cette situation est que les bailleurs de fonds, les banques internationales privées, refusent de lui accorder de nouveaux crédits. Une seule chance reste au pays débiteur celle de signer avec le FMI un accord de « confirmation » ou « crédit stand-by » aux termes duquel le pays débiteur s'engage à appliquer « un programme économique permettant de parvenir, dans un délai raisonnable à une position viable en matière de balance de paiements ». Ce programme, arrêté avec le concours des experts du FMI et de la Banque Mondiale n'est autre que le Plan d'Ajustement Structurel (PAS).

Les recettes du PAS sont variées, mais contiennent généralement un mélange de politique monétaire rigoureuse, de réduction des dépenses de l'Etat et d'augmentation de recettes publiques, de dévaluation de la monnaie et d'élimination du contrôle des prix et des marchés, y compris celui des exportations et des importations, et de rentabilisation des entreprises publiques (M.Benlahcen Tlemçani, 1991).

Cette politique s'articule autour de trois axes principaux :

– *L'assainissement des finances publiques.* Un des principaux objectifs de l'ajustement est d'équilibrer le budget de l'Etat. Parallèlement à la réduction drastique des dépenses publiques, une profonde réforme fiscale est entreprise afin d'accroître les recettes de l'Etat. La mise en place de la TVA est d'actualité lorsqu'on envisage le remplacement de la TCA, l'impôt sur les sociétés devient effectif, on cherche les voies à faire appliquer l'impôt sur la fortune, l'impôt sur le revenu n'est pas exclu à connaître un relèvement ; l'élargissement de l'assiette imposable à l'économie informelle est entrepris, etc. La recherche de la stabilisation des dépenses publiques passe également par

l'augmentation des prix des services publics (taxes diverses et complémentaires) et des produits de subsistance. Pendant que les prix augmentent et que le taux d'inflation est alarmant sur le marché, les salaires nominaux sont maintenus à leur niveau ou, dans certains pays, régressent à cause des baisses subies ; les subventions sont suspendues même aux produits de base (pas de distribution gratuite des engrais, par exemple), etc.

– *La libération du commerce extérieur.* Pour le FMI le déséquilibre de la balance des paiements est dû aux différences existant entre les prix intérieurs et ceux de l'étranger. Il faudrait donc promouvoir et stimuler le secteur exportateur et limiter les importations. A cet effet, l'État doit s'efforcer de créer un environnement favorable au développement des exportations et de réduire les rigidités qui ont entravé la croissance : l'allégement des droits de douane à l'exportation et même à l'importation pour les matières premières des industries de transformation et les équipements ; l'assouplissement ou la suppression des quotas à l'importation ; l'instauration d'une politique de change « réaliste » : dévaluation de la monnaie et assouplissement du contrôle des changes ; la libération des prix et de la politique de crédit dont la finalité est de susciter la compétition entre banques en matière d'octroi de crédit et de collecte de l'épargne en vue d'assurer une meilleure utilisation des ressources nationales ; l'encouragement de l'investissement privé et la création d'entreprises en favorisant leur installation ; etc.

– *La privatisation du secteur public.* Une des solutions préconisées par le PAS concerne le secteur privé qui doit suppléer au secteur public et le relayer dans l'effort de croissance. Les entreprises publiques devront donc se passer des subventions ou de l'appui de l'État et faire place à l'initiative privée. Les performances des entreprises publiques ont été décevantes pour la plupart et systématiquement en deçà des possibilités réelles, essentiellement parce qu'elles ont pu bénéficier des deniers publics sans que l'obligation de résultats ou d'efficacité soit une contrainte suffisante pour ménager leurs dirigeants. Condamné pour son inefficacité, critiqué pour ses pesanteurs ou encore sa coûteuse omniprésence, le secteur public s'est retrouvé dans l'inconfortable position de bouc émissaire, désigné comme le responsable de tous les malheurs. La privatisation du secteur public apparaît aussi comme une réforme curative nécessaire et indispensable. La médication s'applique même aux sociétés des secteurs productifs qui vont être cédées au capital étranger des grands groupes industriels internationaux privés sauf pour celles que les États considéreront comme appartenant aux secteurs stratégiques, c'est-à-dire ceux qui relèvent de la souveraineté :

Défense Nationale et aussi Compagnies Nationales de transport aérien pour certains pays, et du service public. Mais, le succès des privatisations passe nécessairement par l'injection de ressources financières additionnelles par l'État pour soutenir le capital privé. Or, c'est cette assistance financière que l'État tente d'éviter en privatisant. Un tel schéma risque de substituer à une assistance financière au secteur public, une autre assistance financière destinée au secteur privé sans garantie de succès.

Les voies d'accès aux sources de financements

L'admission aux clubs des FMISTES n'est pas difficile car le processus paraît simple au départ. L'État formule une demande qui est adressée au Fonds, expliquant la situation et les difficultés économiques et financières du pays. Le FMI lui propose alors le programme d'ajustement structurel qu'il se doit d'appliquer. Les remèdes sont les mêmes quel que soit le pays africain. Ils visent deux objectifs : la stabilisation de l'économie et l'ajustement structurel. Pour la première phase il s'agit d'assainir les finances publiques en réduisant les dépenses de l'État, de diminuer le déficit de la balance commerciale. La seconde phase est axée sur la libération du commerce extérieur qui s'opère par une déréglementation des prix au niveau de l'économie nationale pour stimuler les exportations, la promotion préférentielle des secteurs compétitifs sur les marchés mondiaux et la réforme des entreprises publiques et parapubliques.

Dès que ces conditionnalités sont respectées par le pays demandeur, celui-ci accède au déblocage par tranches des financements. Bien avant, un dialogue sur la politique de réforme s'instaure entre le gouvernement et les « bailleurs de Fonds » dont le chef de file est généralement la Banque Mondiale. Si le programme est poursuivi suivant les voies déterminées dans les délais, il n'y a aucun problème. Dans le cas contraire, et même lorsque le pays trouve des réticences à appliquer les conditions du programme, c'est toujours le FMI qui impose les conditions qui doivent assurer la poursuite de bonnes relations avec le « mauvais élève » qui, très souvent, est en difficulté de paiement ; il est le seul habilité à suspendre le pays. Son accord de conditionnalité donne accès au « Club de Paris » pour négocier le rééchelonnement de la dette publique.

Le « Club de Paris » (groupe de pays créanciers qui renégocient la dette des pays en développement dont le président est le directeur du trésor français) rassemble les principaux créanciers

publics des pays en développement¹ au nombre de 18 environ, et les représentants des sept grands argentiers qui constituent le G7. Ledit accord ouvre aussi les portes du « Club de Londres » (le syndicat des banques) où se négocient les créances privées. Raison pour laquelle dès que l'on est suspendu, on est coupé de toutes les sources de financement. Excepté les aides bilatérales entre États qui sont généralement moins importantes.

Les programmes d'ajustement structurel sont aussi accompagnés de programme d'ajustement sectoriel (PASEC), dans lesquels les donateurs choisissent la part qui leur convient, lui dictant ainsi (souvent en fonction de leurs propres intérêts) ses orientations économiques. Il y a aussi les facilités d'ajustement structurel (FASR), l'un des principaux instruments dont dispose le FMI pour accorder les prêts à des taux proches de 0% ; facilités auxquelles on accède après avoir opéré une vaste restructuration économique et pour lesquelles un document cadre de politique économique est établi entre le FMI et la Banque Mondiale. Le lien FMI-BM n'est pas fortuit. Pour faire appel à la BM, il faut adhérer au FMI. Et dès lors qu'un pays est inscrit sur la liste des « meilleurs élèves », un mécanisme de financement est mis sur pied, aussi bien par les autres bailleurs que par le FMI lui-même, la Caisse française de développement qui gère un budget relié à celui du gouvernement français, mis sur pied par la France sur le compte du PAS (c'est un guichet spécial), la Banque africaine de développement (BAD), l'Union Européenne à travers le Fonds européen de développement (FED), la Banque mondiale à travers l'un de ses organismes, l'Agence Internationale pour le Développement (AID) qui accorde des financements pour l'ajustement et le développement du secteur transport. C'est le guichet le plus concessionnel de la BM qui prête presque sans intérêt aux pays dont le produit national brut par habitant ne dépasse pas 765 dollars, soit en moyenne 390 150 FCFA.

Voilà le système dans lequel les États africains concourent tous les jours à Washington. Une mauvaise appréciation des experts du FMI entraîne une suspension et la renégociation des accords. Ce sont les principaux pays développés qui alimentent également les caisses des autres institutions non rattachées au PAS et qui accordent des prêts. En dehors de la France, certains pays européens durcissent souvent l'octroi d'aide bilatérale à des États qui se distinguent comme de mauvais payeurs au sein de la communauté financière internationale. Tel est le laby-

¹ Les quinze pays membres du Club de Paris : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande la France, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse.

rinthe dont on ne sort que difficilement à cause, très souvent, des conditionnalités très dures à honorer, mais surtout de la mauvaise gestion des fonds alloués.

On entend par conditionnalité l'engagement explicite des pays membres à prendre un ensemble de mesures correctives en contre-partie de l'appui financier du FMI. Celui-ci s'assure ainsi que ses membres parviendront, à l'exception d'un délai raisonnable, à une situation de balance des paiements viable et à une croissance économique durable, que des mesures seront prises pour réaliser l'ajustement structurel et que ajustement et financement participent conjointement à la solution des problèmes structurels et de balance des paiements du pays. La conditionnalité peut varier selon les programmes et la nature des politiques ou des mécanismes utilisés ; ce n'est pas un ensemble rigide de règles pratiques.

Par la conditionnalité, le FMI veille à ce que les pays membres utilisant ses ressources adoptent les mesures nécessaires pour améliorer la situation de leur balance des paiements et puissent le rembourser en temps voulu de manière à permettre à d'autres pays membres ayant des difficultés de balance des paiements d'utiliser ses ressources financières. Dans une lettre d'intention qu'il adresse au FMI, le pays membre accepte d'exécuter des mesures spécifiques en contrepartie de l'appui financier de cette institution.

La conception du programme d'ajustement par le FMI amène cette institution à un examen complet de l'économie du pays demandeur et des objectifs financiers chiffrés non fixés pour les variables comme le crédit bancaire, le déficit budgétaire, l'emprunt extérieur, les arriérés extérieurs et les réserves internationales. Dans le cas des accords à forte conditionnalité (accords de confirmation et accords élargis dans les tranches supérieures de crédit), les pays membres doivent normalement s'engager :

- à modifier leurs politiques avant l'approbation de l'accord (ce que l'on appelle les mesures préalables) ; afin de pouvoir effectuer les tirages prévus,
- à respecter les objectifs chiffrés, comme une réduction précise du déficit budgétaire, sur une base trimestrielle ou semestrielle, la réalisation de ces projets servant en outre à assurer le suivi de l'accord ;
- à ce qu'aient lieu, pendant la période couverte par l'accord, des revues qui permettent au Conseil d'Administration du Fonds d'établir si les politiques suivies par le pays membre

cadrent avec les objectifs du programme d'ajustement appuyé par le FMI.

Les conditionnalités imposées par le FMI ont pour but, très généralement, de faciliter le remboursement de la dette et non de créer un nouveau cadre économique, de nouvelles structures aptes à générer par eux-mêmes des conditions de croissance économique. Le FMI doit poser de vraies conditionnalités ; non pas seulement celles qui servent à comprimer et à équilibrer les finances publiques, à dévaluer le FCFA pour promouvoir les exportations, pour payer la dette. Autant de mesures conjoncturelles qui ne peuvent pas modifier de manière profonde le cadre global des économies actuelles. Il s'agit donc de repenser la structure économique pour l'adapter à la nouvelle évolution économique moderne ou la rendre plus dynamique afin de résoudre de manière efficiente la pauvreté des économies africaines et la misère des populations.

Il faut plutôt des conditionnalités structurelles comme l'instauration d'un marché intérieur, de l'intégration régionale ou du marché commun africain. Pourquoi à l'heure de la constitution de grands ensembles économiques, si l'on prétend intégrer l'Afrique dans le vaste mouvement de la mondialisation, affronter le marché international, la compétition mondiale par le simple développement des économies propres à chaque pays. La Banque mondiale ne devrait-elle pas dire : « réalisez l'intégration régionale en Afrique Centrale, en Afrique de l'Est... ou mieux, l'unité africaine, sinon vous n'aurez pas d'argent » ; mettre en place des structures et une réglementation applicable par tous les pays pour promouvoir le commerce intra-africain, favoriser la spécialisation industrielle, etc., au lieu que les conditionnalités ne concourent qu'à dire : « Payez vos dettes, sinon vous n'aurez pas d'argent... », des conditionnalités qui ne touchent pas aux structures fondamentales qui déterminent le développement économique africain.

L'Afrique a plus besoin de se développer à travers ses propres ressources ; cela est possible dans le secteur agricole, industriel plutôt que dans celui des services. On devrait d'abord imposer aux Etats africains de constituer un grand marché intérieur africain pour favoriser les échanges intra-africains capables de modifier certains équilibres macro-économiques. Pourquoi la Banque Mondiale ne dit pas aux pays africains de suivre la voie de l'Europe ?

L'expérience des pays africains

En 1980, face au collapsus de l'économie nationale et de la conjoncture financière de la Côte d'Ivoire, c'est l'impasse totale. La politique d'import substitution épuise ses possibilités, le gouvernement se vit forcé de se tourner vers les institutions financières internationales en vue de mettre en œuvre un « programme d'ajustement financier et structurel ». Depuis lors, la Banque Mondiale et le Fonds monétaire International sont devenus les principaux créditeurs de la Côte d'Ivoire. Vu la réputation dont jouissent ces deux institutions au sein du marché financier international, et leur considérable influence, elles ont pu rattacher des conditions à leurs prêts qu'aucun autre prêteur n'aurait espéré faire accepter. Celles-ci visaient à forcer la Côte d'Ivoire à mettre sur pied un programme économique bien plus détaillé que tous les autres plans quinquennaux élaborés par le gouvernement.

Comme contrepartie aux nouveaux apports de capitaux, le gouvernement s'engageait à implanter des réformes économiques et institutionnelles fondamentales. Il promet de réduire de moitié le déficit du secteur public et du compte courant entre 1981 et 1983, d'éliminer tous les arriérés nationaux et internationaux et d'atteindre un quasi équilibre dans sa balance des paiements.

En 1983, aucun de ces objectifs n'avait été accompli. Au contraire, les arriérés dus à l'extérieur avaient tellement augmenté que le pays se vit dans l'obligation de négocier le rééchelonnement de sa dette. En même temps, le pays négocia avec la Banque Mondiale un deuxième prêt à l'ajustement structurel avec des termes et conditions semblables. Il n'y eut pas de « banqueroute », pas de restructuration minutieuse et pas de changement du personnel de gestion, comme cela s'imposait. L'amplification de la crise est telle qu'en 1989 le gouvernement lance un programme d'ajustement structurel renforcé (PASR).

Alors que d'autres pays sont déjà engagés auprès des organisations internationales pour leur redressement économique, d'autres tardent par souci de nationalisme à s'inscrire sur la liste des « assistés ». Mais la gravité de la situation économique et financière est telle que le Cameroun est obligé d'entrer dans une phase nouvelle de son développement, celle des programmes d'ajustement structurel.

Le gouvernement camerounais sollicite alors l'appui de la communauté financière internationale pour aider à élaborer et à conduire un programme de réforme et de restructuration de son économie. Le premier accord de confirmation avec le FMI est

conclu le 19 septembre 1988 et un prêt d'ajustement structurel de 300 millions de dollars américains est concédé. Il est financé à 50% par la Banque Africaine de Développement (BAD) et d'autres organismes de financement. Dans l'ensemble, il vise le rétablissement des grands équilibres financiers par la reconstitution d'une épargne budgétaire, la restructuration de l'appareil productif et le rétablissement de l'équilibre extérieur par des politiques commerciales et d'endettement plus appropriées. Dans le même temps, l'État signe des contrats de performance avec les entreprises publiques et parapubliques, il s'agit d'engagements pris entre les parties, permettant à des entreprises d'élaborer de nouvelles méthodes de gestion, d'établir des objectifs et les moyens de les atteindre ; de son côté l'État s'engage à amener ces sociétés à réaliser les programmes dont elles prennent l'engagement dans le contrat, entre autre à octroyer des subventions dans des conditions bien précises. Cette déréglementation qui devait conduire au désengagement progressif de l'État et aboutir à la pleine autonomie des entreprises parapubliques et favoriser la stimulation de l'investissement pris, ne put permettre à terme la réhabilitation des sociétés en difficulté à cause du non-respect par l'État de ses engagements, bloquant toute poursuite de redressement de ces entreprises. La baisse persistante des recettes budgétaires ne permet pas d'atteindre les objectifs visés notamment en matière de rétablissement des équilibres financiers au point que le rééchelonnement de la dette extérieure est entrepris au Club de Paris en mai 1989.

Les résultats macro-économiques continuent à baisser et sont négatifs ; le PIB a chuté de 10% entre 1988 et 1991. Un deuxième programme est mis en œuvre le 20 décembre 1991 afin de poursuivre l'action de redressement engagé par le premier. Nouvel accord de confirmation avec le FMI, nouvelles mesures, mêmes objectifs. Les résultats sont encore décevants, une fois de plus, car les déséquilibres des finances publiques persistent et les arriérés s'accumulent.

Malgré les résultats décevants des deux premiers PAS, malgré les difficultés de toutes natures, malgré la pression de la communauté financière internationale, le gouvernement fait payer un lourd tribut à la population qui doit subir une réforme économique des plus pénibles de son histoire ; les nombreux sacrifices participent activement et de manière imperturbable au redressement et à l'ajustement de l'économie pendant que le gouvernement négocie encore au début de 1997 avec le FMI une facilité d'ajustement structurel renforcé (FASR) qui pourrait lui ouvrir de nouvelles perspectives.

Mais tous les États endettés bien que désireux de l'assistance des institutions de Bretton Woods ne souscrivent pas tous aux conditionnalités proposées. Ils vont jusqu'à rejeter tout PAS.

Le Nigeria a catégoriquement refusé les conditions supplémentaires imposées par la Banque Mondiale au rééchelonnement de la dette lors de la deuxième réunion à Washington en août 1995 ; la première qui avait eu lieu le 12 mars 1995 à Abuja, s'étant aussi soldée par un échec.

La Banque Mondiale avait posé deux conditions supplémentaires :

- la reprise de la politique de privatisation des compagnies d'Etat, et,
- l'augmentation des prix des hydrocarbures.

Ces conditionnalités ont catégoriquement été rejetées par le ministre des finances, Chief Anthony ANI, qui a proposé la mise en location, par l'Etat et pour une durée déterminée, de certaines sociétés d'Etat. Quant à l'augmentation des prix des produits pétroliers, le gouvernement avait jugé que c'était le meilleur moyen d'aggraver les souffrances de la population, et donc, de provoquer des agitations dont il se passerait volontiers. En plus, le gouvernement du général ABACHA a poursuivi, à propos du système bancaire nigérian, la renationalisation des quatre principales banques privatisées : First Bank, Union Bank, United Bank For Africa et Africa Bank. Cette décision souleva de vives protestations, non seulement de Washington, mais aussi de Paris, Londres, Rome, trois capitales d'autant plus concernées que des institutions bancaires de leurs pays sont de gros actionnaires dans ces banques nigérianes privatisées.

3. LES INITIATIVES SUR LA DETTE

La dette demeure encore l'un des problèmes les plus cruciaux des économies africaines engagées dans les programmes d'ajustement structurel. Cette dette a d'ailleurs atteint en 1995 un niveau intolérable par rapport aux ressources du continent au point que d'autres solutions sont envisagées pour alléger le poids de la dette. En 1995, l'endettement de l'Afrique Subsaharienne qui est passé de 212,4 milliards de dollars fin 1994 à 223,1 milliards de dollars en 1995 a augmenté de 5% et représente 11% de l'endettement total des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Pour les quarante pays les plus endettés dans le monde (dont trente deux en Afrique parmi lesquels la Côte d'Ivoire, le Congo et le Cameroun), l'encours de la dette

atteignait 207 milliards de dollars fin 1994 et équivalait à 434% des exportations et à 111% du PNB.

La part de la dette bilatérale atteint 63%, celle multilatérale 21% et celle de la dette privée 16%. La composition de la dette privée est très différente selon les pays. La dette privée à court terme dépasse 40% pour la Côte d'Ivoire et la Sierra Leone alors que seize pays doivent plus de 60% de leur dette aux créanciers bilatéraux. Pour huit autres pays – Burkina Faso, Burundi, République Centrafricaine, Tchad, Ghana, Liberia, Rwanda et Ouganda – les obligations multilatérales totalisent plus de la moitié de la dette.

Plusieurs solutions réalisables

Plusieurs solutions peuvent être envisagées pour soulager les États en difficulté de remboursement de la dette...

- Le rééchelonnement : une illusion.
- La réduction de la dette par l'allègement.
- La transformation de la dette en investissement.
- Le traitement global de la dette.

Le rééchelonnement de la dette qui s'effectue au Club de Paris n'est pas du tout son annulation. Il signifie tout simplement que le paiement de la dette est reporté à une date ultérieure. Ce qui veut dire qu'un jour ou l'autre, on finira par la payer. Le rééchelonnement consiste ainsi à prolonger les périodes de remboursement de 5 ans et allant jusqu'à 10 ans pour mieux hypothéquer l'avenir économique du pays, pénalisant fortement les jeunes générations sacrifiées au remboursement d'une dette qui ne leur aura pas profité.

Dans l'histoire de l'endettement, l'on retiendra que c'est le 20 août 1982 que, pour la première fois, un État africain, constatant son impuissance à faire face à ses engagements envers ses débiteurs, se rebelle et propose contre toute attente un moratoire de 90 jours pour le remboursement de 19,5 milliards de dollars en principal à 14 banques commerciales. Depuis lors, la crise financière est devenue un problème d'actualité et chaque jour ne suffit pas sa peine, le nombre de pays engagés dans les procédures de renégociation est passé de 2 en 1975 à 30 en 1984.

Ces négociations se déroulent au sein du Club de Paris pour les prêts français (banques privées et trésor français). Le Club de Paris existe depuis 1956 et sa fonction principale est la restructuration de la dette des États, le rééchelonnement des sommes dues aux Banques privées. Il est présidé par le directeur du Trésor français. Il ne prend en considération la

demande d'un pays, qu'après que celui-ci soit parvenu à un accord avec le FMI sur un programme d'ajustement structurel ayant pour finalité d'accroître le solde des ressources disponibles pour faire face à de nouveaux engagements.

La plupart des observateurs estiment à bon escient que la politique de rééchelonnement n'est rien d'autre que celle de l'autruche, car il ne sert à rien, en réalité, d'allonger de manière permanente la durée de remboursement d'une dette qui ne sera pas honorée par le débiteur. Par exemple, par le rééchelonnement sur 30 ans de 2,5 milliards de FCFA de sa dette au Cameroun en juin 1999, le Japon en accordant 12 ans de différé d'amortissement ne fait qu'allonger la durée de remboursement qui va pénaliser le devenir des populations futures qui n'auront pas profité de ces aides publiques. C'est la raison pour laquelle certains créanciers souhaiteraient l'annulation pure et simple de la dette pour certains pays. Cette position rencontre moins de défenseurs, car, le fait de maintenir des créances douteuses dans leur portefeuille inciterait, à défaut de remboursement, tout au moins les pays débiteurs à être plus rigoureux dans la gestion des affaires publiques.

Mais, la stratégie de la réduction de l'énorme dette du Tiers-Monde par les grands pays industrialisés s'est avérée comme indispensable. Déjà en avril 1989, il avait été adopté à Washington une stratégie de réduction de la dette appliquée cas par cas. Cette stratégie, redéfinie par le plan Brady, du nom du secrétaire américain au Trésor Nicolas Brady, prévoyait une réduction de la dette extérieure des pays à revenus intermédiaires, grâce à un soutien du Fonds monétaire international et de la Banque Mondiale. Le groupe des sept grands argentiers qui constitue le G7 (regroupant les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, le Japon, l'Italie, le Canada), les sept pays les plus industrialisés du monde, dans une déclaration, « encouragent les banques commerciales à adopter des approches réalistes et constructives dans leurs négociations avec les pays débiteurs et à conclure rapidement des accords financiers comprenant une réduction de l'encours et du service de la dette ainsi que des apports d'argent frais » et de saluer les décisions prises par le FMI et la Banque Mondiale « en vue d'encourager la réduction de l'encours et du service de la dette et prévoyant pour cela des ressources adéquates ». Les Sept estiment que « l'aide publique au développement demeure essentielle » et qu'ils devraient la poursuivre en libéralisant les échanges et en soutenant l'ajustement structurel des pays moins avancés.

En 1994, la France a annulé la dette publique au développement pour les pays les moins avancés et l'a réduite de 50% pour les autres. La réduction de 50% pour les uns et l'effacement pour les autres de la dette publique française ont été évalués à 25 milliards de FF (3,81 milliards d'euros). Mais cette réduction qui intervient trois mois après la dévaluation du FCFA qui a fait perdre à ces pays 50% de la valeur de la monnaie ne semblait pas avoir eu d'incidence de prime abord du fait de la dévaluation. Avant celle-ci, il fallait déboursier 100 millions de FCFA pour rembourser 2 millions de FF. Après la dévaluation, il faut exactement les mêmes 100 millions de FCFA pour rembourser 152 000 euros (au lieu de 300 000) ; les gains ont été du coup multipliés par deux et la France qui a bonne conscience de ce simple jeu d'écriture consécutif à une décision émanant de ceux-là même qui endettent les pays pauvres, s'est empressée de mettre leur situation en l'état.

La décision française d'allouer une aide financière de 10 milliards de FF (1,52 milliard d'euros) aux pays de zone franc, en plus d'une annulation de dettes dont le montant s'élevait à 25 milliards de FF, demeura alors insuffisant, compte tenu de l'effet de la dévaluation et du volume de la dette. Le Club de Paris avait, pour sa part, décidé de poursuivre un allègement au cas par cas allant jusqu'à 80% de réduction du stock de la dette contre le plafond de 67% en vigueur depuis le sommet du G7 à Naples en 1994.

La communauté financière internationale venait de prendre conscience, depuis 1994, que la réduction de la dette des pays les plus pauvres devait faire l'objet d'une stratégie concrète. Le G7 demanda alors aux pays créanciers du Club de Paris « d'aller au-delà des termes de Naples ». La Banque Mondiale décida de consacrer 500 millions de dollars à l'allègement de la dette en 1997 et, par la suite, 200 millions de dollars sur sept ans.

Au sommet du G7 à Lyon en juin 1996¹, il fut décidé d'alléger davantage la dette des pays pauvres, initiative dont le

¹ Depuis sa création en 1975, le G7 est un forum d'échanges informels sur les questions économiques du moment, auxquelles s'est ajoutée dès le début une dimension politique. Cette année à Lyon, on assiste à un G7 élargi. Le sommet officiel a été suivi d'une réunion à laquelle ont participé les membres du G7 et les responsables de 4 organisations internationales : Michel CAMDES-SUS, Directeur Général du FMI, James WOLFENSOHN, Président de la Banque Mondiale, BOUTROS BOUTROS-GHALI, secrétaire général des Nations Unies, et RENATO RUGGIERO, Président de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

Depuis le démantèlement du mur de Berlin en 1989, le G7 ne s'est ouvert que sur la Russie, du moins pour son ordre de jour politique. L'on s'interroge sur

coût sera reparti entre les créanciers bilatéraux (Club de Paris) et les institutions financières multilatérales (Banque mondiale et Fonds monétaire international) et les banques régionales de développement. Fortement appuyé par les États-Unis, cet allègement exceptionnel concernera les pays les plus lourdement endettés, dont la plupart se trouve en Afrique subsaharienne. Les membres du Club de Paris décidèrent alors d'accorder à certains de leurs emprunteurs une réduction de dette pouvant aller jusqu'à 80% contre 67% depuis l'accord pris par le G7 à Naples en 1994. Au total l'effort consenti par l'ensemble des créanciers devait permettre à une quinzaine de pays d'économiser environ 7,7 milliards de dollars sur le remboursement de leur dette.

Le FMI envisagea aussi d'allonger la durée des prêts FASR ou même d'accorder des dons afin de participer à l'allègement de la dette des pays les plus pauvres. La période de remboursement des prêts FASR devrait ainsi passer de 10 à 20 ans et la période de grâce, avant que le pays ne commence à payer des échéances, de cinq à dix ans.

La définition de la liste des bénéficiaires a toujours été préoccupante, pour ne pas avouer qu'elle est difficile d'autant plus que les conditionnalités sont variables suivant les pays. L'on pensait, cependant pour les prêts FASR que le nombre de bénéficiaires possibles pouvait comprendre de 8 à 20 parmi les 41 pays entrant dans cette catégorie. Et pour prétendre bénéficier de l'allègement de 80%, les pays devaient être membres de l'Association Internationale de Développement (IDA) – filiale de la Banque Mondiale qui accorde des prêts aux pays pauvres à des taux préférentiels – et mettre en place ou poursuivre des réformes approuvées par le FMI ou la Banque Mondiale.

Il y a donc toute une raison de croire que les pays comme l'Ouganda, enfant chéri du FMI et de la Banque Mondiale étant le seul pays à avoir suivi le circuit complet de la sortie de la dette ; l'Éthiopie, la Mozambique et la Côte d'Ivoire soutenus par les États-Unis seraient parmi les bénéficiaires de ces allègements.

La décision du G7 rentre dans le cadre d'une initiative globale pour résoudre les problèmes d'endettement des pays pauvres très endettés (PPTE)¹. Cette initiative a pour objectif de

l'ouverture du G7 à d'autres pays qui jouent un rôle d'importance grandissante dans d'autres zones à forte croissance comme la Chine, l'Inde et le Brésil.

¹ Liste des 42 pays pauvres très endettés (PPTE). Amérique Latine : Bolivie, Guyane, Honduras, Nicaragua ; Asie : Laos, Myanmar, Vietnam, Yémen ; Afrique : Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'I-

ramener le niveau d'endettement des pays débiteurs éligibles aux financements IDA, c'est-à-dire les plus défavorisés, à des proportions raisonnables. Mais il faut encore que ces pays fassent preuve de réels efforts d'ajustement, en d'autres termes que le pays soit sous facilité d'ajustement structurel renforcé (FASR) qui est la ressource la plus concessionnelle du FMI. Pour conclure une FASR, il faut remplir les deux conditions suivantes : premièrement, le ratio, rapport entre le stock de la dette du pays et ses exportations doit être compris entre 200 et 250% ; deuxièmement, le ratio obtenu par le rapport service de la dette sur exploitations doit se situer entre 20 et 25%. Or, la majorité des pays sont au-delà de 250% et des 25% respectivement¹.

Le Club de Paris, sept mois après, n'avait pas encore défini les modalités d'application concernant « l'assiette » des allègements. Mais le Congo, un des pays les plus lourdement endettés de l'Afrique subsaharienne, malgré ses richesses pétrolières, avait réussi à bénéficier du traitement.

Le Congo dont la dette extérieure est estimée à 4,5 milliards de dollars en 1996 avait obtenu en juin de cette année un crédit de 100 millions de dollars du FMI pour soutenir son programme

voire, Ethiopie, Ghana, Guinée Bissau, Guinée Conakry, Guinée Equatoriale, Kenya, Libéria, Madagascar, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Nigeria, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tome et Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tanzanie, Tchad, Togo, Ouganda, Zambie. (Le Vietnam, l'Angola, la Guinée Equatoriale et le Kenya semblent exclus de la liste des 42 PPTE depuis le sommet de Cologne. Par contre, le Malawi a été inclus).

¹ Un groupe de 42 économies en déconfiture et acculées à la banqueroute constituent les PPTE (Pays Pauvres Très Endettés) et sont maintenues dans l'esclavage du joug de la dette. Ces pays doivent plus de 216 milliards de dollars US (soit 120 600 milliards de FCFA) au FMI, à la Banque Mondiale, aux banques commerciales internationales et aux gouvernements des pays riches ; sans oublier environ 19 milliards de dollars d'emprunts auprès des banques commerciales dont 600 millions de dollars de créances américaines. La capitalisation boursière de ces pays a augmenté de plus de 500 milliards de dollars (soit environ 325 000 milliards de FCFA) ce qui représente plus de cinquante fois la dette des PPTE. De son côté, le FMI engrange virtuellement 22 milliards de dollars (soit 2,75% de la dette des PPTE) de plus-values sur ses réserves d'or qu'il évalue à 47 dollars l'once, au lieu de sa valeur réelle qui est d'à peu près 260 dollars.

Théoriquement, l'effacement de la dette des PPTE n'est pas insupportable aux organismes de Bretton Woods. En annulant sa dette, le FMI trouverait les 7,8 milliards de dollars nécessaires grâce à la vente du tiers seulement de ses réserves d'or, sans que cela affecte son bilan, puisqu'il est inscrit dans ses livres de nombreux comptes spéciaux qui constituent des provisions pour pertes sur les prêts. Quant à la Banque Mondiale, elle pourrait également affecter ses crédits « provisions pour risques sur prêts ».

de réformes économiques de 1996 à 1999. Il devait aussi bénéficier d'une aide de la France, son principal créancier de 500 millions de francs (76,2 millions d'euros), en deux tranches de 300 millions et 200 millions de FF... Parmi les pays africains, le Burkina Faso s'était également vu appliquer, à la même période, les termes dits de Naples qui comprennent plusieurs options, le maximum étant une réduction de 67% de certaines créances, aucun pays n'a vu sa dette globale réduite mathématiquement à ce taux. La réduction, au bout de la chaîne, ne représenterait qu'une diminution réelle de 17% du stock.

Le circuit de la dette est bien complexe et ce sont les mêmes créanciers qui doivent fournir l'argent frais pour appuyer les efforts de redémarrage des économies en souffrance. Il faut distinguer, pour mieux comprendre le système, les multilatéraux des bilatéraux : les premiers ne rééchelonnent pas leurs dettes, mais ils fournissent de l'argent nouveau. Mais pour cela, il faut que les arriérés soient apurés. Donc, pour les multilatéraux, ce qui est important, c'est le transfert net, c'est-à-dire ce qu'ils apportent de nouveaux par rapport aux arriérés qui existent. Pour les bilatéraux c'est un peu différent, ils peuvent procéder à la réduction, au rééchelonnement et à l'annulation.

Jusqu'à une date très récente, ceux qui se contentaient d'alléger la dette de nos pays étaient des créanciers bilatéraux essentiellement. Ils se retrouvaient soit au Club de Paris, soit au Club de Londres ou ne participaient pas à l'un des deux clubs. Les multilatéraux ne faisaient pas de rééchelonnements. L'initiative en faveur des pays pauvres et très endettés (PPTE) implique maintenant toute la communauté financière internationale, particulièrement le tandem FMI-Banque Mondiale.

A la réunion du G7 à Cologne, les ratios ont été revus à la baisse pour qualifier un pays au bénéfice d'un allègement par les créanciers multilatéraux. Depuis Cologne, pour être bénéficiaire de l'initiative, un pays doit remplir deux conditions sous forme de ratios : le premier ratio c'est la valeur actualisée nette du stock de sa dette par rapport à ses exportations. Il suffit qu'il ait un ratio supérieur à 150%. Le deuxième ratio consiste à rapporter le service de la dette, en principal et en intérêts, toujours aux exportations. Le ratio fixé à Cologne est de 20%. Il suffit que le pays concerné ait un ratio supérieur à 20% pour qu'il soit éligible. En dehors de ces deux ratios, il y a d'autres critères à remplir. Le premier consiste à mesurer les exportations d'un pays par rapport à son PIB ; le ratio limite est fixé à 20%. Le deuxième ce sont les recettes budgétaires par rapport au PIB dont le ratio doit être de 15%. Et ce n'est pas la fin de la procédure.

Dans le cadre de l'initiative PPTE, la fin du programme (PAS ou plan triennal, par exemple) appuyé par une facilité d'ajustement structurel renforcé (FASR) est appelée « *point de décision* » qui qualifie l'éligibilité d'un pays à cette initiative. A partir de ce moment là, le pays évalue l'allègement dont il peut disposer¹ suivant certaines règles établies et moyennant une bonne exécution de son programme. Si le programme ne s'exécute pas bien, on ne peut prétendre à l'allègement. Mais s'il s'exécute suivant les termes et les délais et que le pays est qualifié, il repassera dans un premier temps toujours au Club de Paris pour avoir un premier traitement sur ses flux. Par la suite, il atteindra ce que l'initiative appelle le « *point d'exécution* » ou « *point d'achèvement* » qui devrait intervenir trois ans après. Mais au sommet de Cologne, les créanciers internationaux ont rendu ce point d'achèvement flottant, c'est-à-dire qu'il peut intervenir n'importe quand après le « *point de décision* ». L'allègement total sera donc étalé du « *point de décision* » au « *point d'exécution* » ou « *point d'achèvement* » et même au-delà.

Mais la France proposa une nouvelle initiative depuis 1992 à Libreville par l'ex-ministre des finances Pierre BEREGOVY, la constitution du « Fonds de Conversion de Créances » qui avait pour but d'encourager les investissements en permettant à l'un des États à revenu intermédiaire d'annuler partiellement sa dette bilatérale vis-à-vis de la France en initiant un projet de développement durable d'un coût inférieur à 100 millions de FF.

Cette initiative n'a malheureusement jamais démarré. Les conditions mises sur pied pour bénéficier de ces fonds étaient rigides. Constatant qu'en trois ans d'existence le Fonds n'avait pas contribué à développer des projets pour un total de plus de 1,2 milliard de FCFA, Jacques CHIRAC proposa, en juillet 1995, que le coût de chaque projet soit réévalué pour atteindre 150 millions de FF (22,8 millions d'euros) et que le financement soit assuré en partie par des bailleurs de fonds bilatéraux. Cette thérapeutique concernerait quatre pays à revenu intermédiaire : le Cameroun, le Congo, le Gabon et la Côte d'Ivoire.

Cette nouvelle formule dans la gestion de la dette des pays africains de la zone franc visait essentiellement deux buts : amener les pays à investir dans le développement, alléger le fardeau de la dette et donner ainsi à l'économie une marge de

¹ Dans les simulations faites par le Cameroun sur l'allègement de la dette que ce pays pourrait bénéficier sur la période 1999 à 2004/2005, celui-ci est évalué à un total de 1313 milliards de FCFA d'allègement, tous bailleurs de fonds confondus. Par rapport aux besoins de financement des secteurs sociaux, cet allègement couvrirait 72% à 60% des besoins de financement sociaux : ce qui veut dire que l'allègement de la dette sera substantiel.

manœuvre plus grande en ce qui concerne la restructuration et les privatisations du secteur parapublic face aux contraintes de la Banque Mondiale.

La transformation de la dette africaine par l'investissement est une idée généreuse qui pourrait bien réduire les difficultés des États africains de rembourser la dette. Mais elle pourrait être dangereuse car elle apparaît comme une forme détournée de recolonisation qui devrait accroître la dépendance de nos économies à des grands groupes du Capital mondial. Car, à cette époque où les pays industrialisés contraignent les États à la privatisation des grandes sociétés d'État, l'État pourra céder la plupart d'entre elles aux sociétés françaises, et c'est ce que l'on observe malheureusement aujourd'hui. Le Président français le souhaitait vivement et semblait soutenir la thèse selon laquelle les États-Unis ont cherché à réduire le rôle de la France en Afrique par les institutions de Bretton Woods (BM, FMI) ; Il fallait donc pour la France, reconquérir ses territoires et ses prébendes et de ce fait préserver son hégémonie dans sa zone d'influence. La stratégie ainsi élaborée ouvrait la voie aux activités débordantes des organismes patronaux français en Afrique.

Mais comment pourrait-on envisager autrement l'annulation de la dette africaine si l'on pense toujours que la recolonisation de l'Afrique subsaharienne serait d'une facilité déconcertante. On ne va pas annuler une dette aussi colossale sans qu'elle soit assortie tout au moins de conditions minimales pour freiner les appétits des gouvernements africains toujours prêts à s'engager sans que celle-ci n'atteigne la destination et serve entièrement au redressement souhaité. A supposer d'ailleurs que la dette soit totalement annulée dans l'ensemble des États africains dépourvus de tissu industriel et subissant la baisse constante des cours mondiaux des matières premières, les pays ne pourront que s'endetter à nouveau.

La proposition de Jacques CHIRAC de l'effacement de la dette en compensation des investissements nouveaux à réaliser par les pays créanciers sur le territoire des pays débiteurs serait fort intéressante dans un processus démocratique contrôlé par l'ONU et la société civile, et les pays africains appartenant aux PPTE serviraient de ballon d'essai. Même s'il s'agit des subventions « déguisées », cette approche de solution permettrait que les réalisations des investissements soient effectives et non fictives. La déclaration de Jacques CHIRAC, en visite au Gabon (Franceville) en juillet 1996, sur l'annulation de 400 millions de FF (61 millions d'euros) qui seront reconvertis en construction de routes, même si ce crédit profiterait aux sociétés françaises

qui seront bénéficiaires des contrats de construction des routes à hauteur de 400 millions de FF, permettra aux gouvernements de négocier « sérieusement » les dispositions de pareils contrats ; il ne sera plus possible de faire jouer la corruption et les détournements pour surestimer le coût, ni de ne pas réaliser l'investissement.

La dette africaine a toujours été une équation à plusieurs inconnues, autant pour des africains que des pays amis. Certains Chefs d'État africains estiment qu'il faut simplement l'annuler, car ils ne pourront jamais la solder. Pire, sous la menace des bailleurs de fonds, l'on est arrivé à un stade où il faut s'endetter pour éponger les dettes. Le rééchelonnement n'est qu'une solution artificielle qui ne participe pas à la réduction des arriérés de dette extérieure comme certaines initiatives qui constituent une manne sur la dette. Les allègements de dette ne jouent jusqu'à maintenant qu'un rôle minime dans la solution de la crise.

Il faudra relever que les pays industrialisés se consacrent principalement aux remboursements de la dette extérieure et ne semblent pas s'intéresser à la dette intérieure, pourtant très importante dans la plupart des pays et dont le non-paiement paralyse au moins autant l'économie. Dans les organismes de la finance internationale, l'on est bien conscient du volume impressionnant de cette dette et de ses effets sur l'économie, mais l'on se préoccupe plus à Washington de préserver les intérêts des pays industrialisés.

Mamadou TOURÉ reconnaissait à ce sujet que : « Les arriérés intérieurs constituent un cauchemar pour tout le monde. Aussi bien pour les États que pour les institutions de Bretton Woods, et en tout cas pour le FMI. La résorption des arriérés intérieurs fait partie de ces piliers qui libèrent l'économie. Parce que l'économie est bloquée, littéralement ; il y a des arriérés de l'État lui-même ; il y a des arriérés des entreprises publiques. A l'égard de fournisseurs privés ! Et ces privés ne peuvent pas apurer leurs comptes dans les banques. Donc le cancer, si vous voulez, se généralise, et l'économie est bloquée » (*JAE*, 1994).

La gravité de la situation est bien perçue à Washington et des suggestions avancées ; mais la dette intérieure ne semble pas être l'affaire des bailleurs de fonds, et pourtant il faut rembourser avec les revenus générés par une économie nationale paralysée par une dette intérieure énorme ; à moins que la priorité réservée au remboursement de la dette extérieure soit une stratégie pour obliger les États à s'endetter davantage pour éponger la dette et bloquer le processus de stimulation de l'économie par la consommation. Mamadou TOURÉ poursuit : « Un

des premiers actes à poser est de bloquer les arriérés, qui se chiffrent, dans certains pays, en centaines de milliards. Mais vous avez en même temps des arriérés extérieurs, dus à ceux que l'on appelle les bailleurs de fonds. Et pour ces arriérés extérieurs (du moins en ce qui concerne la partie publique), il y a le rééchelonnement, ensuite l'effacement de la dette, selon les cas. On réduit ou on efface. Cela constitue un allègement ».

Ce sont les mêmes bailleurs de fonds qui doivent fournir l'argent frais pour appuyer les efforts de redémarrage de l'économie, trouver d'autres techniques qui pourraient être éventuellement utilisées pour l'apurement de la dette intérieure, faire de la pression pour que les gouvernements s'acquittent de cette dette ; mais rien s'en fait. En dehors du paiement cash, les bailleurs de fonds proposent la possibilité de titriser la dette intérieure, et même de créer, à partir de là, un marché financier intérieur, c'est-à-dire une conversion de la dette, si les intérêts sont payés. Cette proposition pouvait aussi être valable pour le remboursement de la dette extérieure et pourrait bien intéresser les pays endettés, le FMI ayant la possibilité de vendre une partie de ses réserves en or pour refinancer ses flux financiers comme Michel CAMDESSUS, le directeur général du FMI proposait pendant le sommet du G7 à Lyon, à la vente de 5% du stock d'or de réserve du Fonds, investi le produit de cette vente et en affecter les dividendes au financement de la réduction de la dette, au titre de la FASR.

Les Occidentaux recherchent constamment de nouvelles voies pour la réduction de la dette sans laquelle aucun développement n'est possible dans les pays lourdement endettés. C'est ainsi que la Banque Mondiale a formellement décidé le 7 novembre 1996 un nouveau mécanisme qui prévoit, pour la première fois, un traitement global de la dette pour sortir du cercle vicieux des rééchelonnements à répétition qui freinent le développement.

Les principaux créanciers publics et multilatéraux ont décidé la création d'un fonds fiduciaire qui recueillera les contributions bilatérales et multilatérales. Les banques régionales et les fonds d'aide dont la Banque africaine de développement (BAD) et le Fonds Africain de développement ainsi que la Banque interaméricaine de développement, la Banque d'Amérique Centrale pour l'intégration économique, la Banque Asiatique de Développement, la Banque Européenne d'Investissement, le Fonds de développement européen, la Commission européenne, le Fonds spécial de l'OPEP, le Fonds arabe pour le développement économique et social, la Banque arabe internationale, la Banque islamique de développement et le Fonds international pour le

développement agricole, doivent s'intégrer dans le nouveau mécanisme des réductions de dette pouvant aller jusqu'à 80% contre 67% en cours depuis quelques années.

Le but de cette démarche globale est de réduire la dette totale des pays dont le fardeau de la dette est considéré comme « insoutenable » pour leur développement économique aussi bien auprès des créanciers publics que multilatéraux et privés à des niveaux « tolérables » pour leur permettre de se concentrer sur le développement et la lutte contre la pauvreté, qui est aussi un des objectifs de la Banque Mondiale.

Ce nouveau mécanisme concernera en premier lieu une vingtaine de pays dont la majorité en Afrique subsaharienne. Parmi lesquels les premiers candidats seront la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie et le Mozambique. Avant de profiter de la nouvelle initiative, ils doivent d'abord démontrer leur capacité à poursuivre les réformes nécessaires pendant une période initiale de trois ans. Ainsi pour ces pays, le niveau et la composition de la dette seront sous surveillance permanente. L'Ouganda qui apparaît depuis ces dernières années comme le meilleur élève du FMI, sera probablement le premier bénéficiaire du « pot commun » des contributions du FMI, de la BM, des Banques régionales et des pays donateurs sous des modalités communes.

Devant l'ampleur du phénomène de la dette, les initiatives et plans de traitement de cette dette ont vu le jour ; des actions de lobbying orchestrées dans les hémisphères Nord et Sud ont été mises en branle sur les pays les plus riches de la planète et sur la Banque Mondiale (BM) et le Fonds monétaire international (FMI) afin que ces derniers revoient leur politique pour la construction d'un monde plus juste. Parmi ces groupes de pression figure la coalition JUBILÉ 2000 qui a pris son essor en 1996 en Angleterre. Cette coalition proposait dans sa charte¹ une remise au 31 décembre 2000 des dettes impayables des pays pauvres lourdement endettés envers les Banques commer-

¹ Le « Jubilé 2000 » est une organisation soutenue par des personnalités aussi différentes que le Pape Jean-paul II, Jesse Jackson ou la rock star Bono... qui a demandé l'annulation pure et simple de la dette pour les PPTE.

La charte du Jubilé 2000 qui demande l'annulation de toutes les catégories de dettes, propose que les fonds disponibles après la remise soient orientés vers les politiques qui bénéficient aux pauvres, en accord avec les recommandations de l'UNICEF pour l'investissement en développement social. Les pays à faibles revenus avec un revenu annuel par habitant inférieur à 700 \$US devraient bénéficier de la remise totale des dettes impayables, tandis que les pays à haut revenu, avec un revenu annuel compris entre 700 et 2000\$ US doivent bénéficier d'une remise partielle. L'objectif du « Jubilé 2000 » est de donner la possibilité aux millions d'âmes croupissant dans la misère de reprendre un nouveau départ étant allégées au troisième millénaire du poids écrasant de leur dette.

ciales, les Etats créditeurs et les institutions multilatérales. Même si cette proposition n'a pas totalement été adoptée, les pays membres du G7 ont annulé en juin 1999 à Cologne 70 milliards de dollars de dette des pays pauvres très endettés (l'Ouganda et le Malawi en sont bénéficiaires).

Au sommet EUROPE-AFRIQUE du Caire qui s'est tenu du 2 au 4 avril 2000, les travaux étaient dominés par la question de la dette des pays pauvres, le Président français Jacques CHIRAC a annoncé que la France annulait la totalité de la dette publique des pays les plus pauvres. Il a incité les autres pays à en faire autant. Le Maroc et l'Allemagne ont également annoncé des mesures de réduction de l'endettement.

Le colloque qui a réuni à Ouagadougou (Burkina Faso) du 9 au 11 juin 1999 près de cinquante économistes, chercheurs et fonctionnaires autour du thème « Repenser Bretton Woods à partir de l'Afrique », a également proposé des solutions économiques et financières pour l'Afrique. Parmi ces propositions, on peut retenir celle du professeur d'économie TOUNA MAMA¹ qui suggère : « À défaut d'une annulation pure et simple de la dette africaine, qui n'aurait aucun effet déstabilisateur sur le système monétaire international, du fait de sa nature essentiellement publique, (...) l'on pourrait préconiser (...) d'appliquer aux pays africains, une procédure d'insolvabilité internationale calquée sur le chapitre IX du Code des Lois des Etats-Unis qui organise la faillite des municipalités. Selon ce dispositif dont le Costa Rica a pu bénéficier en 1984, une municipalité ne peut être forcée de supprimer les services sociaux essentiels au bien-être de ses habitants (...). Il s'agit en fait de bannir le principe presse-citron appliqué par la Banque Mondiale et le FMI qui obligent les pays en crise à augmenter les recettes publiques et à réduire les dépenses publiques par tous les moyens pour rembourser la dette extérieure » (*in L'Autre Afrique*, 1999). Quant à l'ancien ministre tunisien des Finances, CHELDY AYARI², ses propositions penchent sur la restructuration même des organismes de Bretton Woods par « l'Unification du Comité intermédiaire (FMI) et le Comité de Développement (Banque Mondiale), dans le cadre d'une structure plus représentative des intérêts et des priorités de l'ensemble des pays membres ; ...la dotation des deux mécanismes FASR (facilité d'Ajustement Structurel Renforcé) et PPTE (Pays Pauvres très Endettés)

¹ Professeur TOUNA MAMA, doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Yaoundé II (Cameroun).

² Chedly AYARI, ancien ministre tunisien des Finances, ancien président de la Banque Arabe pour le Développement Economique (BADEA).

de ressources suffisantes pour permettre : a) au premier de soutenir (...) les efforts des pays africains engagés dans des réformes structurelles de long terme ; b) au second, de financer l'annulation de la dette extérieure des pays africains – une demande légitime, équitable et urgente – ou, pour le moins, d'en réduire les charges dans des proportions plus conformes aux besoins et aux capacités de remboursement des pays concernés ; le renforcement de l'accès des pays africains aux aides concessionnelles de la Banque Mondiale – guichet AID (Association Internationale pour le Développement). (...) L'Afrique n'a jamais eu la part qui aurait dû être la sienne dans l'allocation des ressources disponibles chez les jumeaux de Bretton Woods ».

Les contradictions de la Banque mondiale

La Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), communément appelé Banque Mondiale est une banque mais toutefois une banque particulière engagée à apporter au Tiers-Monde les atouts du développement. Mais, elle ne pratique pas de rééchelonnement des créances comme cela se pratique pour les dettes contractées auprès des banques privées ou auprès des gouvernements tout simplement parce qu'elle se présente avec son institution jumelle – le fonds monétaire international (FMI) – comme l'organisation garantissant la crédibilité de ses débiteurs auprès d'autres créanciers.

Ne pas tolérer de paiement en retard, c'est avoir une politique contraignante pour imposer une telle exigence. Evidemment, « faire défaut à la Banque Mondiale entraîne des conséquences graves susceptibles d'affecter le crédit du pays concerné, tant auprès d'autres pays que des fournisseurs commerciaux de moyens ».

La BM et le FMI furent créés à Bretton Woods pour encourager la libéralisation des échanges commerciaux, des investissements et des profits entre les pays et par là-même, la libre convertibilité des monnaies et des barrières tarifaires. Tout cela pour un but avoué, ouvrir aussi largement que possible la porte des marchés des empires coloniaux au commerce et aux investissements privés du monde occidental dont elle a mission de promouvoir exclusivement. Les institutions chargées au niveau de l'organisation des Nations-Unies (ONU) de promouvoir le développement dans les pays du Tiers-Monde se présentent ainsi comme des structures de domination favorisant la régulation des mécanismes du capitalisme dans un pays en recherchant le rétablissement de certains équilibres économi-

ques, par exemple, celui de la balance des paiements, et également parer à toute défaillance d'un pays face à ses obligations envers les créanciers.

La Banque Mondiale intervient dans les domaines divers. Les projets d'investissement dans le domaine des chemins de fer, des routes, des centrales électriques, des télécommunications, des systèmes d'irrigation et plus récemment dans celui de l'approvisionnement en engrais et de programmes de développement agricole, d'approvisionnement en eau et d'assainissement, de projets touchant à l'habitat et à l'éducation... Comment ces projets de développement peuvent-ils générer des ressources supplémentaires suffisantes pour le remboursement intégral du prêt aux délais contractés, sans que cela freine la capacité de développement du pays dans plusieurs secteurs d'activités ? Les revenus provenant de ces projets étant souvent insignifiants pour supporter le remboursement. C'est le budget de l'Etat, c'est-à-dire l'effort de toute la collectivité qui sera nécessaire pour supporter les engagements. La difficulté d'honorer les délais de remboursement fera intervenir la BM à la politique économique du pays, influençant la politique macro-économique et le choix des projets de développement des pays. Ces objectifs mènent à des positions et à des politiques contradictoires.

Comme le précise le sociologue et économiste anglais, GAVIN WILLIAMS : « il existe une contradiction entre l'idéologie du « laisser-faire » prônée par la Banque Mondiale et son interventionnisme pour encourager la mise en œuvre de projets de développement. Sa politique économique « libérale » justifie des prêts qui consolident des gouvernements totalitaires et même criminels. Elle prône à la fois les vertus des critères du marché pour déterminer les priorités de production, et l'adoption de technologies aboutissant à des productions pour lesquelles il n'existe pas de marché. Elle engage les gouvernements à autoriser la libre importation de marchandises et même à emprunter de l'argent pour financer cette libéralisation, tout en accordant des prêts aux gouvernements, le plus souvent pour supporter les frais d'implantation de projets de développement qui ne peuvent pas directement, et dans la plupart des cas indirectement, être à la source d'apports équivalents en devises étrangères. Elle leur demande ensuite d'adopter des mesures pour mettre en place une politique leur permettant d'acquitter le paiement des intérêts au titre de leur dette extérieure » (G.Williams, 1980).

Sous cette forme et dans cette conception idéologique, il est impossible aux pays en développement de profiter de cette

structure sans créer de goulots d'étranglements, c'est-à-dire alourdir l'état de la dette par un processus cumulatif et successif d'endettement au point de créer une véritable crise de la dette, une situation incontournable et difficilement résolvable en dehors même du concours de la Banque mondiale.

Lorsque la crise de la dette a commencé à s'aggraver, la BM s'est trouvée confrontée à l'énigme suivante : les pays ont besoin de prêts à long terme parallèlement au rééchelonnement des dettes qu'ils ont déjà contractées, afin de financer leurs importations courantes et nécessaires. Puisque le FMI a été créé pour résoudre les problèmes de balance des paiements, ses prêts sont à court terme. La BM offre des prêts à long terme, mais leur emploi est limité au financement de ce qui touche aux échanges extérieurs dans le cadre de projets de développement qui impliquent généralement un engagement financier pour des importations supplémentaires. Les prêts à l'aménagement structurel furent institués en s'écartant de la politique antérieure de la BM pour combler cet écart critique et protéger le système bancaire mondial.

Les banques privées ont continué à prêter davantage aux gouvernements du Tiers-Monde au-delà de leur capacité de remboursement. Comment cela a-t-il pu arriver ? Aussi simple que cela paraît, cela n'a été possible que grâce à ces mêmes banques au point que l'on pourrait les soupçonner d'avoir recouvré sous d'autres voies des crédits accordés pour financer les importations des débiteurs sans les lier à des investissements dans des projets de développement. Les banques étaient vivement intéressées à tirer profit des prêts à intérêts élevés et variables, qui permettaient un prompt retour des capitaux déposés chez elles par les importateurs de pétrole et les factures d'armurier. Les crédits à l'exportation comme les projets et les contrats les plus douteux, étaient cautionnés par les gouvernements des pays exportateurs. Les banques s'interposent aussi comme des intermédiaires facilitant l'écoulement de certains produits vers le Tiers-Monde, pour financer le développement des pays occidentaux et enchaîner les économies du Tiers-Monde par la dette dont les exigences aux remboursements s'imposent comme une manière de pérenniser la domination des pays nantis et d'accroître leur dépendance, d'asservir nos économies par une soumission servile des gouvernements africains aux objectifs de la Banque Mondiale.

« Le Sud doit acheter au Nord, mais pour rembourser ses dettes il faut obtenir des devises étrangères en leur vendant ses produits » (G.Williams, 1980). Donc, le mot d'ordre aux gouvernements africains est : exporter plus, c'est-à-dire augmenter

l'exportation de matières premières, même s'ils doivent faire face à une détérioration des termes de l'échange. Dans une telle formulation de soutien au développement, les pays africains ne s'en sortiront jamais ; ils ne pourront pas procéder au processus d'accumulation interne qui devrait provenir de leur principale ressource, l'agriculture ; encore moins s'orienter vers les industries de transformation des produits agricoles, ... c'est pourquoi ce concept d'aide sera détruit et l'annulation de la dette recherchée, le refus à son remboursement comme une menace évidente à un développement autonome.

Dans ces milieux de la finance internationale, les prêts accordés pour des projets de développement et pour « l'aménagement structurel » encourageraient les gouvernements africains et les récompenseraient pour leur bonne conduite ; car, seules, les dévaluations ne résolvent pas les problèmes d'accroissement de la production destinée au marché local et aux exportations, de réduction de la dépendance vis-à-vis des importations de l'étranger, de redressement de la balance commerciale, de distribution des produits, de remboursement des dettes, d'élimination du marché noir et de corruption bureaucratique. Mais elles sont proposées comme des conditions de résolution de chacun de ces problèmes.

I. SACHS critique les politiques de prêt des banques et écrit que « peu de banques, apparemment, se sont souciées de savoir si les pays emprunteurs auraient la volonté et la capacité d'honorer leurs dettes au cas où le montant de leurs remboursements allaient devoir provenir des prélèvements sur leurs ressources nationales plutôt que sur de nouveaux prêts ». Les emprunteurs doivent également supporter une partie des responsabilités. Les politiques qu'ils ont adoptées, notamment par rapport au financement de leurs déficits, à la surévaluation de leurs taux de change et aux obstacles qu'ils ont institués à l'encontre des exportations « n'ont fait qu'accentuer les chocs sévères qu'ils ont dû encaisser au début des années 1980 suite à la montée des taux d'intérêt, aux fluctuations des taux de change et à la chute des cours des matières premières ». Il souligne qu'une bonne partie des pays emprunteurs ne furent pas des erreurs dues à une mauvaise évaluation technique, mais plutôt le résultat de choix politiques délibérés, pris pour satisfaire les élites nationales, résoudre des conflits entre groupes, etc. Malheureusement, la plupart de ces facteurs politiques sont encore présents aujourd'hui.

5. L'ÉCHEC DES AJUSTEMENTS

« La recette qui garantirait à l'Afrique subsaharienne une croissance rapide et un avenir prospère n'a pas encore été inventée » soulignait le rapport de la Banque Mondiale intitulé « l'Ajustement en Afrique : réformes, résultats et chemin à parcourir » édité en 1994. « Les pays devraient, poursuivait-il, mettre sur pieds des politiques macro-économiques qui favorisent la stabilité des politiques agricoles qui aident les exploitants et des politiques commerciales qui stimulent les exportations et libéralisent les importations ».

Une critique foisonnante

Les apports d'ajustement dans plusieurs pays n'ont pas atteint les résultats attendus et parfois ont été de véritables échecs. Les réformes appliquées sont souvent partielles et même lorsqu'elles le sont complètement ou interviennent avec retard, les résultats sont mitigés et pénibles pour la population.

John Kenneth GALBRAITH (1994), ne disait-il pas des programmes d'ajustement structurel, élaborés par la BM et le FMI, que'ils sont « un tissu d'inepties » en ajoutant : « J'ai pensé que le FMI était un des facteurs les plus dépressifs de la scène économique mondiale ».

Sans être aussi sévère, Célestin MONGA (1994), économiste camerounais, déclarait au cours du même forum que : « le fondement des PAS exclut les principaux leviers de la croissance : l'investissement et la consommation. Or, je ne crois pas à une stratégie minimisant à la fois la formation brute de capital fixe et la nécessité d'offrir un pouvoir d'achat aux agents économiques. Je ne crois pas à des programmes qui ne prévoient aucun système concret de financement des petites entreprises. Penser que l'on peut se concentrer sur le commerce extérieur des matières premières volatiles pour créer de la valeur ajoutée en quantité suffisante c'est une erreur, surtout dans des pays où l'appareil productif est rigide et obsolète. La principale contradiction des PAS est donc qu'ils ambitionnaient de résoudre sur le court terme des déséquilibres structurels nécessitant des actions de long terme. Par ailleurs, les PAS manquent de légitimité, en ce sens que les intellectuels africains ne sont pas associés ni à leur conception, ni à leur mise en œuvre ; de plus, la dimension « contrôle » et « bonne gouvernance » y est négligée. On demande aux mêmes chefs d'Etat qui ont pillé, violé et réprimé les populations de mobiliser ces mêmes populations.

On demande des sacrifices aux pauvres et presque rien aux responsables de la crise... ».

Les origines de l'échec des PAS sont diverses et dépendent du rôle joué par les organismes de Bretton Woods.

À son entrée en fonction, la Banque Mondiale fut confrontée à une controverse qui l'opposa aux pays, éventuellement emprunteurs. Ses attributions furent interprétées comme lui imposant seulement de prêter les devises nécessaires au paiement de biens d'équipement servant aux projets de développement, et non pas de prêter des fonds pour financer les traitements et salaires payés localement. Or, l'on observe que les impôts servent au financement des micro-projets et l'emprunt au fonctionnement normal de l'État.

La Banque mondiale favorise cet état de fait qui ne peut avoir pour conséquence que d'augmenter la dette qui est orientée vers le secteur économique le plus improductif que représentent les administrations africaines, au lieu qu'elle soit dirigée vers des projets de développement communautaire et d'investissements productifs susceptibles de participer activement à la formation de capital.

D'autre part, les institutions financières internationales, nous l'avons déjà souligné, sont outillées pour tirer bénéfice de l'endettement des gouvernements africains, pour leur imposer des réformes politiques ; les prêts alloués à des «projets de développement » et à « l'ajustement structurel » offrent des moyens divers, peut-être complémentaires, de superviser les activités et les politiques gouvernementales et d'obtenir la soumission des gouvernements africains.

Les projets de développement ont pour but d'accroître les activités gouvernementales et d'augmenter leur dépendance par rapport aux importations, souvent sans créer une capacité équivalente d'exporter. Ces projets sont par ailleurs très coûteux car à voir les moyens onéreux mis en œuvre pour leur pilotage (emploi d'experts expatriés dont la rémunération est trente fois supérieure à celui d'un collaborateur local de même compétence, et des structures d'administration dispendieuses...), il n'est pas exagéré de penser que les fonds destinés à créer des plus-values dans un État rebroussent chemin par plusieurs voies. Dans tous les cas, les projets de développement n'offrent pas aux gouvernements les ressources dont ils ont le plus besoin en dehors des devises étrangères, d'où le besoin de prêts à « l'ajustement structurel ».

Le financement des projets « bidons », des projets d'étude qui demeurent la propriété d'experts expatriés dont la mécon-

naissance de l'environnement socio-économique et du contexte de travail est certaine pour prolonger les délais qui leur profiteront matériellement et financièrement sans que l'on puisse connaître les résultats de l'étude et de leur implication sur le développement réel du pays. Ces projets participent aux diverses possibilités de « recyclage » des capitaux par l'intermédiaire de différents fonds internationaux pour le financement de multi-projets sectoriels sans aucun effet sur la crise et encore moins sur le développement. Ces fonds des banques commerciales des pays industrialisés proviendraient des recettes d'exportation non dépensées par les grands producteurs de pétrole en acquisition d'équipements et aussi des richesses énormes des chefs d'Etats africains immobilisées dans ces banques.

L'on se rappelle, dans les forts moments de la crise en 1990, un chef d'Etat africain a dû solliciter de ses compatriotes (ministres anciens et nouveaux, hauts fonctionnaires, dignitaires du régime, etc.) après la connaissance, bien sûr, de leurs dépôts dans les banques européennes, le rapatriement d'une infime part de leurs avoirs pour aider l'Etat à remédier aux problèmes posés par la crise dans leur pays.

Les critiques vis-à-vis du FMI ne tarissent pas. Il est généralement reproché aux programmes d'ajustement structurel de bloquer le développement, de détériorer la situation économique et d'aggraver la pauvreté et de forcer le remboursement des dettes contractées auprès des banques commerciales. Toute chose qui laisse les populations sceptiques sur la capacité du FMI et sa volonté d'ajuster l'économie ; d'autant plus que certains gouvernements même le présentent comme un bouc émissaire pour faire accepter les réformes drastiques qui débouchent très souvent sur de graves incidents ; des programmes néfastes à la croissance et au développement qui nécessitent des cures d'austérité.

Dans les centres urbains, qui ont toujours fait l'objet d'une attention particulière des gouvernements, l'on constate une dégradation continue de l'état des routes, une détérioration des prestations dans les hôpitaux et un délabrement et l'insuffisance des infrastructures scolaires, etc. Ceci est dû à l'accent mis sur le respect des engagements vis-à-vis du FMI pour le paiement de la dette au détriment des dépenses d'infrastructures sociales.

La réduction des dépenses publiques recommandée par le FMI conduit fatalement à la contraction de la demande intérieure et sert à la suppression des grands travaux d'investissements publics indispensables au développement : routes, hôpitaux, écoles, etc.

Les économistes du développement accusent le FMI de favoriser, sur le plan financier, la hausse des taux d'intérêts dans les banques centrales qui ne se répercute pas dans la rémunération de l'épargne locale et encourage ainsi les fuites des capitaux. Les systèmes financiers dans les pays africains ne sont pas alors efficaces pour offrir les placements intéressants.

Il est également reproché au FMI d'appliquer les mêmes modèles de référence à tous les pays en ignorant la particularité et la spécificité des pays en développement. Les programmes d'ajustement sont focalisés sur les réformes macro-économiques alors que les vrais problèmes sont ailleurs : les prix s'inscrivent dans une perspective macro-économique en l'absence de marchés financiers. La dévaluation, préconisée par le FMI pour rétablir l'équilibre des échanges avec l'extérieur fragilise les cours internationaux des matières premières en fournissant la saturation du marché : les cours du café et du cacao ont été réduits à leur plus simple expression au lendemain de la dévaluation du franc CFA survenue en 1994.

Certains critiques jugent que le FMI et la Banque Mondiale ne prônent pas suffisamment le libéralisme puisque ces institutions sont à l'origine de l'accroissement de la pression fiscale avec pour objectif la réduction du déficit budgétaire en préférant le crédit comme indicateur pour la politique monétaire au détriment de la masse monétaire en circulation.

Le FMI a trouvé des parades à ces critiques en prônant dans ses programmes la déréglementation des marchés, la privatisation des entreprises publiques, la réforme du système financier et l'ouverture du commerce extérieur sur les marchés mondiaux. Le FMI a allongé la durée de ses programmes d'ajustement à trois ou quatre ans renouvelables, en reconnaissant la nécessité des crédits concessionnels pour les pays pauvres, en adoptant pour eux une attitude plus conciliante et en prêtant une attention particulière à des sujets sensibles comme les dépenses improductives.

Ainsi, depuis les années 1990, le FMI a amélioré son image en diluant les conditionnalités tout en demeurant réceptif aux négociations qui avaient été auparavant si houleuses au point d'être reportées ; permettant ainsi l'acceptation des principes de réformes libérales qui ont conduit à une relative stabilité économique dans la majorité des pays africains. On assiste ainsi, dans les pays sous PAS à une remise en ordre de l'administration : les privatisations, l'assainissement des finances publiques, la bonne gouvernance pour ne prendre que ces exemples. Les responsables et experts même des organismes financiers inter-

nationaux reconnaissent les difficultés de réussite des programmes. Il n'est pas exclu que d'autres solutions auraient été trouvées car l'expérience de l'ajustement structurel en Afrique est très diverse. Le résultat dépend essentiellement, d'après les tenants de cette doctrine de la manière, de la persévérance avec lesquelles les pays ont appliqué les programmes dans lesquels ils se sont engagés.

Les expériences décevantes

Dans le registre des pays qui ont connu des expériences décevantes des PAS, on peut citer en Afrique Centrale le Zaïre, le Congo... sans oublier le Sénégal en Afrique Occidentale pour ne citer que ceux-là ; même dans les pays de l'Afrique Orientale et Australe, les résultats ne sont pas des plus reluisants et ils conduisent à penser que les diagnostics et prescriptions du FMI ne sont pas nécessairement le meilleur remède. Plus le pays s'enfonce dans les programmes qui ne semblent pas relever l'économie, soit parce que l'on prétexte que le pays a observé du retard à leur application, soit que les enjeux politiques sont très importants pour que le pays s'engage totalement dans les conditionnalités qui aggravent la situation sociale ; on ne s'interdit pas la langue de bois et d'évoquer les présumées réussites et progrès de l'économie vers sa croissance, prétendant se trouver « au bout du tunnel ». Quelques rares pays n'ont pas encore fait le pas décisif en direction de l'ajustement structurel, ce qui explique d'ailleurs les retards enregistrés qui aboutissent à des décisions résultant de la pression des bailleurs de fonds. L'ajustement structurel n'est pas le remède à tous les maux dont souffrent les pays.

Le Sénégal a été en 1984, le premier pays d'Afrique Sub-saharienne à avoir expérimenté un plan d'ajustement structurel. Il a été pour les occidentaux un laboratoire et d'ailleurs dans le plus mauvais sens du terme, si l'on en juge par les adaptations successives de la stratégie de la Banque Mondiale qui s'est préoccupée à prôner inlassablement une lutte sans concession contre le tout-État et à vouloir changer de fonds en comble l'environnement économique. Les résultats ont été lamentables : la lutte pour la sécurité alimentaire a été un échec notable ; la dégradation des secteurs de la santé ou de l'éducation vers lesquels devrait s'orienter une part majeure des investissements s'est prononcée.

Au Zaïre, par exemple, il y a un délabrement total de l'économie. Le pays est dans un état dramatique avec des dévaluations successives de la monnaie nationale qui ont détruit

l'économie du pays avec un taux d'inflation jamais atteint en Afrique, et pourtant ce pays a signé, à deux ou trois reprises, des programmes avec le FMI. Ces dures conditionnalités exigées auxquelles s'ajoutent des luttes politiques internes et externes ont conduit l'économie à la ruine. Aujourd'hui l'économie vit dans l'informel et « la mouvance présidentielle », tout comme le reste de la classe politique veut bien profiter un peu de ce qui reste. Face à cette faillite de l'État et des épreuves des PAS, le Zaïre avait raison de laisser tomber les programmes, trois mois après les avoir signés, pour permettre à la population de prendre ses destinées en mains, promoteurs économiques, ONG et anciens fonctionnaires dans leur région d'origine, et relancer l'appareil administratif et faire survivre l'appareil de production.

La situation économique au Congo n'est pas meilleure. Le programme de relance économique et sociale qui a été accepté par l'Assemblée Nationale congolaise et traduit en PAS n'a pas donné les résultats escomptés. L'État connaît de graves difficultés à relever l'économie au niveau où elle était pendant la hausse des prix de pétrole. Sous les exigences du PAS, le Congo a réduit, comme le Cameroun, de manière drastique les salaires et les effectifs à la fonction publique malgré l'opposition très active des syndicats. Le président de l'Assemblée nationale du Congo, M. BILONGO, déclarait sur les antennes de AFRICA N°1 le 4 juillet 1995 que : « L'Ajustement Structurel est un mal nécessaire ».

Les pays de l'Afrique australe qui au lendemain de l'indépendance avaient opté pour des modèles économiques d'inspiration marxiste-léniniste, ce que certains ont appelé l'afromarxisme, se sont aujourd'hui tournés vers le libéralisme économique sous l'égide du FMI qui les conduit à mettre en œuvre des programmes d'Ajustement Structurel.

En 1983, la Zambie fait appel au FMI après plusieurs années de tergiversations qui l'avaient amenée à rejeter toute formule d'Ajustement Structurel, à condamner les méthodes d'Ajustement de la dette, etc. Le gouvernement zambien s'engagea alors dans une politique de rigueur soutenu spectaculairement par les apports de la communauté internationale. La suppression de l'importation de la farine de maïs, alimentation de la majorité des zambiens, ainsi que l'augmentation du prix du carburant déclenchent un tollé général au sein de la population. Grèves et manifestations se succèdent dans tout le pays. Après les élections démocratiques, le 31 octobre 1991, le président KAUNDA cède sa place à Frédérick CHILUBA. Plus de 3 ans après ces élections, la plupart des observateurs s'accordent pour

dire que les transformations lancées par le nouveau régime se caractérisent surtout par leur lenteur et leur superficialité.

La situation économique et financière ne s'est guère améliorée. La Zambie demeure, avec une dette qui s'élève à 6,2 milliards de dollars, l'un des pays les plus endettés par habitant du continent africain à l'époque. De plus, sa dépendance par rapport au cuivre ne s'est pas réduite. La population quant à elle n'a pas vu son sort s'améliorer. C'est elle qui subit le plus durement la politique d'ajustement menée par le gouvernement sur les conseils vigoureux des instances financières internationales. Cette politique, combinée avec une inflation qui en 1994 flirtait avec les 60%, a des effets pernicioeux sur la société zambienne. Le coût social de ces mesures d'assainissement de l'économie met à rude épreuve le seuil de tolérance des zambiens. La criminalité et la délinquance sont en nette progression dans les grandes villes. Les coupes claires effectuées dans le budget de l'État touchent particulièrement les secteurs de la santé et de l'éducation. Les paysans déjà très éprouvés par la sécheresse de 1992 arrivent de moins en moins à joindre les deux bouts. Enfin, selon certains observateurs, le clientélisme, les malversations et la corruption feraient toujours autant partie du paysage quotidien et se trouveraient à tous les échelons de la société. Les dirigeants actuels ont de plus en plus de mal à justifier les sacrifices qu'ils imposent à la population au nom du redressement économique d'un futur plus prospère.

L'on pourrait continuer à relater les désagréments des sociétés africaines qui ne réussissent pas à tirer leur économie de la faillite malgré les ajustements structurels. On peut citer la Tanzanie qui, pendant longtemps, a répété les méthodes de l'ajustement structurel, et qui a fini par s'y résoudre, comme la Zambie, n'a pas vu l'économie du pays se relever dans le cadre de programmes d'ajustement structurel. Le Mozambique et le Zimbabwe ne sont pas en reste. Tous connaissent les affres des programmes du FMI... L'ESAP (Economy Structural Adjustment Program) auquel s'est engagé le gouvernement zimbabwéen en 1991, étalé sur cinq ans et dont le but final vise à une libéralisation des échanges commerciaux, à la suppression du contrôle des prix et celui des changes a entraîné des hausses allant jusqu'à 65%. L'impact de l'ajustement se fait durement sentir sur la vie quotidienne de la population locale au point que le succès du programme d'Ajustement Structurel du Zimbabwe reste à ce jour mitigé.

À l'image du reste du monde, l'Afrique australe subit, elle aussi, les effets de la récession mondiale et de ce que certains appellent le nouveau « désordre économique mondial », et ne

semble guère avoir de contrôle sur sa propre destinée. La plupart des pays, à l'instar du Mozambique ou de la Zambie sont littéralement à la merci des donateurs occidentaux. Alors que les conditions de vie dans lesquelles vivent la plupart des habitants de la région, nécessiteraient des programmes d'ajustement mieux adaptés et un engagement de l'Etat plus important, c'est le contraire qui se produit, conditionnalités du FMI obligent. On assiste à un retrait massif de l'Etat et à une diminution drastique des aides et des subsides. Les organismes financiers internationaux justifient les souffrances et les sacrifices ainsi engendrés en termes d'équilibres macro-économiques et d'un futur plus prospère. Les populations espèrent l'amélioration rapide de leurs conditions de vie si l'on veut éviter une explosion sociale généralisée. Dans certains pays, les émeutes de la faim, les grèves, les révoltes paysannes, la résurgence des conflits ethniques, ainsi qu'une délinquance et une criminalité omniprésentes caractérisent l'échec des programmes d'ajustement.

Quelques succès mitigés

Le FMI cependant, considère les améliorations de certains indicateurs macro-économiques des pays comme une évolution fulgurante qui peut être assimilée à une réussite même si ces pays sont confrontés à toutes sortes de misères et ne se remettent pas sur pied dans les programmes d'Ajustement Structurel. Et, lorsqu'on parle de programmes et de succès beaucoup plus éclatants, on cite le Ghana, maintenant l'Ouganda, « les meilleurs élèves », et l'on n'oublie pas l'Ethiopie, qui se trouvait dans un tréfonds en 1991 et qui semblerait avoir accompli des progrès considérables depuis le PAS.

Le Ghana qui a connu des durs moments au début des années 1980 a vu la croissance revenir par la discipline et la persévérance avec lesquelles il s'est engagé sur la voie de l'Ajustement Structurel. Mais ces résultats positifs ont nécessité d'énormes sacrifices de la population. En 1990, les performances de l'économie ghanéenne se sont dégradées en raison des mauvais résultats de l'agriculture liés à des pluies tardives et insuffisantes. Le produit intérieur brut n'a, en effet, progressé que de 2,7% alors qu'il avait augmenté de 5% en moyenne au cours des six dernières années.

Les autorités ghanéennes gèrent bien leur économie et la Banque Mondiale a renforcé son concours financier. Mais si le Ghana applique scrupuleusement les instructions de la Banque Mondiale et est considéré par les institutions de Bretton Woods

comme son « meilleur élève », il est regrettable de constater le niveau de pauvreté qui demeure relativement stable, même si l'on peut remarquer un semblant de relèvement, c'est-à-dire une amélioration du niveau de vie par rapport aux périodes tristes des années 1980.

L'Ouganda était au fond de l'abîme, comme ne manquent d'expliquer les experts du FMI, avec les dictatures et seize ans de guerre civile. Mais en 1994 son rythme de croissance oscillait entre 5% et 6% régulièrement depuis plusieurs années grâce à une application convenable des programmes qu'il a signés avec le Fonds.

Michel CAMDESSUS, Directeur Général du FMI soutient que : « Le succès des programmes est directement un consensus national autour de ces programmes ainsi qu'à la persévérance avec laquelle ils les maintiennent et les développent, malgré les difficultés des débuts de toute période. Une troisième chose, essentielle, est que le soutien international est directement fonction du sérieux de ces programmes et de la manière dont ils sont appliqués ». Et de poursuivre : « Il y a une loi qui s'applique pratiquement dans tous les cas ... : plus rigoureux sont les programmes, plus déterminés sont les gouvernements dans leur application, meilleur est le consensus national autour de ces programmes, plus forts sont les financements extérieurs » (*in JAE*, 1994).

Les coûts sociaux de ces programmes

La crise a conduit à une redéfinition des règles sociales. Les classes moyennes (salariés, fonctionnaires) dont les salaires ont baissé et dont les garanties d'emploi ont disparu, sont les principaux perdants. Il y a épuisement du modèle urbain à travers l'espoir des gains qu'il suscite et rupture du modèle éducatif dès lors que les scolarisés n'ont plus d'espoir d'insertion dans le salariat. Pauvreté, précarité, marginalisation et exclusion économique et sociale caractérisent une société en voie d'informalisation.

Nul n'a été sanctionné. Les fonctionnaires ont été licenciés partout en Afrique, les pauvres ont payé pour les erreurs des dirigeants. Les programmes d'ajustements jusqu'ici n'ont pas créé d'emploi mais envisagent toujours des licenciements. Les gouvernements attendent parfois les élections pour se soucier de la création d'emplois.

La crise, tout en ramenant les gens à la terre par l'augmentation des exploitations agricoles et des surfaces cultivables dans les zones rurales, a permis également le développement

des activités secondaires. On découvre ainsi côte à côte, la multiplication des activités aussi éloignées que l'artisanat, producteur des services (artisan coiffeur, cordonnier par exemple), les activités des professions libérales plus ou moins fonctionnalisées (instituteurs, médecins libres et infirmiers d'Etat, secrétaires, etc.), sans oublier des activités ambulantes : moto-taxi, cordonnier, tailleur, réparateurs sanitaires et électriques, etc. Il y a une prolifération de cabinets médicaux, juridiques et autres bureaux d'étude et conseils qui explorent les domaines longtemps ignorés et faisant l'objet de monopoles de quelques expatriés ou nationaux. On ne peut pas manquer de souligner que le commerce informel s'est développé dangereusement au point que tout le commerce est dans la rue, favorisé et concurrencé par un accroissement et une diversification du commerce de la friperie. Tout cela résulte de l'économie de la crise qui atténue les effets néfastes de la crise et de sa médication qui ne réussit toujours pas à réduire les difficultés de la vie.

Les politiques d'ajustement préconisées se sont traduites par des réductions dramatiques de pouvoir d'achat et des pénuries difficilement supportables par les moins favorisés, ce qui a conduit à de graves désordres sociaux dans plusieurs pays d'Afrique : en Afrique du Nord, en 1984 et 1987 ; en Tunisie en 1988 ; en Algérie en 1981 et 1984 au Maroc, etc. ; les coûts sociaux des programmes d'ajustement ont été élevés et des émeutes ont été signalées ; en Afrique Subsaharienne, au Nigeria, au Soudan et en Zambie. Des tentatives de coups d'Etat ont été perpétrées contre des gouvernements qui étaient résolus à mener ces processus à bonne fin. Les résultats des PAS sont, au mieux, peu concluants et, au pire, un triste échec. Par conséquent, un vif débat s'est instauré parmi les experts du développement et les dirigeants afin de savoir si les pays africains qui ont lié leur développement futur à des PAS n'ont pas fait le mauvais choix.

Les réponses à cette préoccupation commencent à se dessiner mais l'on est encore loin d'une solution définitive. Ainsi, dans le document « Un cadre africain alternatif aux programmes d'ajustement structurel pour la reprise et la transformation socio-économique », la Commission économique pour l'Afrique (CEA) des Nations Unies reproche fortement aux PAS d'être incapables de résoudre les problèmes économiques de l'Afrique. Le Secrétaire exécutif de la CEA, ADEBAYO ADEDEDJI déclarait : « Il est maintenant évident que les programmes orthodoxes d'ajustement structurel poursuivis par l'Afrique n'ont pas résolu la crise économique et

dans bien des cas ont rendu la reprise encore plus difficile » (*in West Africa & Africa Report*, 1989).

En effet, la stratégie alternative de la CEA a été endossée par des ministres africains des finances et de la planification. La Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (UNCTAD), après une analyse élaborée de la situation et des performances économiques de pays, poursuivant des PAS, comparées à celles des pays n'ayant pas adopté de PAS, affirme que « l'évidence empirique indique que les performances des 12 pays les moins développés qui ont suivi des PAS durant le plus clair des années 1980 ne diffèrent pas de façon significative des performances des pays les moins développés dans leur ensemble ». Vu le nombre élevé des pays africains poursuivant des PAS, on peut prévoir que les PAS influenceront profondément les performances économiques africaines futures, et par conséquent une analyse sérieuse et poussée de ceux-ci est justifiée.

Le FMI, reconnaît pour l'Afrique et en particulier pour les pays de la zone franc qu'il reste beaucoup à faire « dans la plupart des pays africains ; le revenu par habitant est trop bas, la pauvreté trop étendue, les opportunités sur le plan de l'éducation trop limitées, les conditions de santé trop faibles et le chômage trop étendu ».

Le FMI passe aux aveux

Le Sommet de Libreville, qui se tient dans la capitale gabonaise les 17 et 18 janvier 2000 et que bien d'autres ont qualifié de « Sommet de la pauvreté », survient au moment où en Afrique, les peuples prennent de plus en plus conscience que les institutions de Bretton Woods constituent des instruments au service de la perpétuation de l'exploitation de l'Afrique et de la paupérisation des peuples.

Le FMI arrive alors à Libreville avec pour objectif de définir une nouvelle stratégie de réduction de la pauvreté. Mais il est plutôt passé aux aveux complets. Les dirigeants des institutions financières internationales reconnaissent enfin « les lacunes de quelques vingt années de programmes d'ajustement structurels et le Directeur Général du Fonds lui-même a reconnu que le FMI tirait « les leçons des lacunes des programmes d'ajustement structurel, souvent critiqués pour leur caractère technocratique ». Il a également admis que les conditions de vie de plus de 50 millions d'africains ne se sont guère améliorées en l'espace de trente ans, qui ont vu passer vingt ans d'ajustements structurels. Michel CAMDESSUS, en reconnaissant en plus

qu'il existe « un enchaînement circulaire et non linéaire, entre la santé monétaire, les équilibres macro-économiques, la réduction de la pauvreté et les inégalités, valide les critiques acerbes souvent formulées contre le FMI¹, plus particulièrement pour la FASR qui était « très critiquée pour sa définition trop macro-économique. Elle ne prenait pas en compte la dimension humaine et sociale des pays les plus pauvres ».

Ces revirements de stratégies du Fonds Monétaire International dans des domaines où il prêtait peu ou pas du tout d'attention dans les PAS est une véritable révolution. Il s'agit dans cette nouvelle donne de définir de nouvelles modalités d'intervention, « les nouvelles modalités de coopération entre les Etats et les institutions de Bretton Woods ».

Le FMI entend désormais militer pour réduire de moitié l'extrême pauvreté d'ici 2015, réduire de moitié la malnutrition, mettre en place une éducation primaire universelle, réduire de deux tiers la mortalité infantile pendant la même période. La deuxième génération des réformes du FMI met l'accent sur l'implication de la société civile dans la définition des programmes, mais surtout tient compte plus que par le passé des secteurs sociaux de l'économie. M. CAMDESSUS explique que « après la concertation avec la société civile sous son contrôle, nous voulons faire en sorte que les ressources épargnées de la réduction soient dévolues aux opérations de développement humain comme l'éducation, la santé, des équipements ruraux » ; des domaines qui étaient jusqu'alors ignorés par les FASR.

Des Hauts cadres du FMI, lors du Sommet de Libreville, reconnaissent cette avancée conceptuelle et stratégique dans la réduction de la pauvreté en Afrique : « pour une institution qui a toujours été concentrée sur les aspects de stabilité macro-économique, c'est une véritable révolution... Auparavant, certains pays adhéraient parce qu'ils avaient besoin de fonds, mais sans nécessaire conviction » ; le temps des conditionnalités imposées est révolu et c'est l'ère du partenariat qui s'ouvre avec le FMI : l'on devient plus attentif aux besoins des Etats et aux priorités des économies, tout en souhaitant maintenir le cap de l'assainissement des finances publiques, mais en interprétant la croissance des pays africains autant en terme de développement humain qu'au travers de l'augmentation du produit intérieur brut par habitant.

¹ Michel CAMDESSUS, Directeur Général du FMI a mis un terme à son mandat le 15 février 2000. Il a été remplacé depuis mars 2000 par un Allemand, M. Horst KÖHLER.

5. LES DIFFICULTÉS ASSOCIÉES AU PROGRAMME D'AJUSTEMENT STRUCTUREL

Des facteurs internes et externes ont contribué à la crise en Afrique. Les facteurs externes excluent les chocs des prix du pétrole, la récession et le protectionnisme dans les pays industriels, ainsi qu'une détérioration des termes de l'échange à l'encontre des exportations africaines. Plusieurs facteurs internes signalés dans le rapport de la Banque Mondiale comme « causes importantes » du déclin incluent : les réglementations économiques excessives et la mauvaise gestion, la corruption, l'ineptie administrative, les énormes bureaucraties, le gaspillage effréné de la part du secteur public, l'intervention gouvernementale excessive et les politiques fiscales et monétaires inflationnistes (G.Ayittey, 1988).

Difficultés externes

Trois facteurs externes ont empêché l'exécution réussie de la réforme structurelle en Afrique : les événements imprévus dans les marchés mondiaux de produits de base ; le financement externe inadéquat et les inconsistances téléologiques dans les attitudes extérieures vis-à-vis de l'Afrique (G. Ayittey, 1988).

Les prix sur les marchés mondiaux de produits de base sont imprévisibles. Ils peuvent même s'écrouler, entraînant souvent des problèmes pour les gouvernements africains. La récession du marché du cuivre au début des années 1980 augmenta encore plus le niveau d'endettement du Zaïre et de la Zambie. Le Ghana connut également les mêmes déboires, lorsque le prix mondial du cacao, produit qui représente 65% de ses recettes en devises, s'écroula. Au Sénégal, au Mali et dans plusieurs pays du Sahel, la performance des programmes implantés par le FMI a été durement affectée par la sécheresse permanente.

Il est difficile de prévoir les circonstances imprévues et de planifier leur solution. Cependant, leurs répercussions négatives peuvent être tant soit peu mitigées grâce à la mise en place d'une gestion macro-économique judicieuse. Le BOTSWANA, par exemple a bien administré les fluctuations ascendantes et descendantes du marché d'exportation des diamants lors des décennies 1970 et 1980. Pendant les périodes de hausse, le gouvernement sut éviter les augmentations excessives des dépenses publiques et augmenter ses réserves internationales. Ce que bien des pays ne purent effectuer et s'empressèrent à des augmentations importantes d'importations. Pendant les « périodes difficiles », le BOTSWANA adopta des mesures telles que l'utili-

sation des réserves accumulées, la réduction des dépenses publiques et le réajustement de son taux de change.

La seconde difficulté externe a été la réduction du transfert des ressources vers l'Afrique pour appuyer les programmes d'ajustement structurel. Les programmes de récupération entraînent parfois des recoupements dans les dépenses gouvernementales, une diminution de l'emploi au sein du secteur public et un ralentissement de la libéralisation commerciale. Au début, l'élimination des réglementations commerciales peut avoir comme résultat une réduction des recettes publiques découlant des tarifs et droits de douane. Il pourrait s'avérer nécessaire d'obtenir des fonds de l'extérieur pour faire face aux aléas financiers, combler les lacunes de revenus, alléger les paiements du service de la dette et adoucir les répercussions sociales des programmes de rationalisation du secteur public. Malheureusement, le flux net de ressources pour soutenir ces programmes a été insuffisant.

Alors que les sources bilatérales et multilatérales de fonds se sont maintenues relativement constantes, l'on a enregistré des déclinés marqués dans les niveaux de financement privé. Les investisseurs étrangers n'ont pas trouvé en l'Afrique un continent attrayant pour leurs placements. Cependant, les crédits des banques commerciales internationales et les investissements directs offrent à l'Afrique la seule alternative immédiate de financement extérieur supplémentaire. Il est fâcheux que les gouvernements africains aient eu une performance si désastreuse en termes d'utilisation efficace desdites ressources. Par ailleurs, les perspectives d'obtention de financement de l'extérieur ne sont nullement élargies par les menaces de répudiations de la dette, la formation de cartels débiteurs ou les possibilités de limiter le service de la dette à un certain pourcentage des recettes d'exportation.

La troisième difficulté externe a été la manière dont les étrangers perçoivent la crise africaine. L'Occident s' imagine l'existence de deux Afrique – l'Afrique du Sud et le reste de l'Afrique – avec des problèmes distincts. En conséquence, dans ses politiques vis-à-vis du continent, l'attitude de l'Occident est inconsistante. En Afrique du Sud, l'Occident cherche à promouvoir la réforme économique par une stimulation accrue des investissements depuis l'abolition de l'apartheid. Ailleurs dans le continent, il veut alléger la misère économique par la voie d'une annulation partielle de la dette extérieure du continent, de l'octroi d'assistance économique de secours, de l'ajustement structurel et d'autres mesures destinées à promouvoir la réforme économique.

La prémisse sous-jacente de cette double approche découle de la croyance selon laquelle il est possible de maintenir une séparation entre la réforme économique et la réforme politique. Malheureusement, en Afrique ainsi que dans le reste du monde, il ne peut y avoir de réforme économique sans réforme politique. Or, le FMI ne l'entend pas de cette oreille. Mamadou TOURE, ancien Directeur du département Afrique au FMI, disait : « j'entends parler bien souvent d'expression nouvelle, telle la prime à la démocratie. Mais ici (au FMI) nous ne faisons pas de prime à la démocratie ! Nous faisons des programmes qui sont fondés sur l'analyse concrète des problèmes auxquels les Africains font face et sur la nécessité de mettre à leur disposition des fonds les plus appropriés, dans les conditions qui permettent une application normale de ces programmes. La réforme politique dont avait besoin l'Afrique du Sud est la même que celle dont a besoin aujourd'hui le reste de l'Afrique. Et la réforme économique dont a besoin le reste de l'Afrique est la même que celle dont a besoin l'Afrique du Sud. Toute tentative d'appliquer une séparation entre la réforme économique et la réforme politique serait non seulement très coûteuse et contre-productive, mais elle aggraverait en outre la crise dans tout le continent ».

Résoudre les difficultés externes

L'expérience acquise nous indique que les mesures de réforme dictées de l'extérieur ont échoué en Afrique. Les gouvernements africains radicaux les dénoncent sérieusement comme des « interférences impérialistes dans leurs affaires internes », tandis que d'autres craignent qu'en les adoptant ils encourent le risque politique de « capituler aux ordres des étrangers ». Les programmes d'ajustement structurel, généralement de l'initiative du FMI, sont très souvent imposés aux États.

Dr. Jonathan MOYO, maître de conférences en Sciences Politiques à l'Université du Zimbabwe dans un entretien accordé au magazine *Le Courrier* fait constater que « ce n'est pas le gouvernement (de Zimbabwe) qui a jugé nécessaire le PAS, mais que l'idée vient de la Banque Mondiale. Une commission des monopoles et une commission tarifaire auraient également dû être instaurées car les prix augmentent dans un contexte monopolistique, de manière d'ailleurs irrationnelle, ce qui porte préjudice aux catégories les plus démunies. Le fait que ces mécanismes institutionnels, n'aient pas été intégrés au programme depuis trois ans pose de sérieux problèmes » (*Le Courrier*, 1993).

Même lorsqu'elles sont adoptées, les mesures de réforme dictées de l'extérieur sont implantées pour la forme, sans la conviction, l'engagement ou le dévouement nécessaires pour les faire réussir. Les hauts fonctionnaires des gouvernements africains sont tous prêts à répéter les slogans de « marché libre » et « privatisation », non pas par conviction sinon parce que cela semble les aider à obtenir plus d'assistance occidentale.

La liaison entre l'assistance occidentale et la réforme démocratique n'a pas été particulièrement efficace en Afrique, même dans les pays alliés à l'Occident. L'entrave principale a été l'attitude « anticolonialiste et anti-impérialiste » hostile à l'influence occidentale. Julius NYERERE, par exemple, caractérise la Banque Mondiale et le FMI comme « des institutions impérialistes dont se servent les nations toutes puissantes pour maintenir leur pouvoir sur les nations pauvres ». D'après les marxistes, le but recherché par les mesures de libéralisation préconisées par le FMI n'est pas la reprise économique nationale sinon plutôt « la pénétration du capital impérialiste ».

Vu ces obstacles qui se posent à la réforme dirigée de l'extérieur, il semblerait que la seule option viable est que l'Afrique engendre sa propre réforme. Une réforme engendrée au sein du continent a plus de possibilités de réussir et de perdurer. Toutefois, seulement quatre des 51 pays africains, Botswana, Maurice, Tunisie, Mali permettent la libre expression. Dans le reste de l'Afrique, les moyens de communication sont contrôlés et monopolisés par l'État. En conséquence, les Africains ne peuvent pas discuter valablement leur propre réforme.

L'assistance la plus efficace que l'Occident peut fournir à l'Afrique, c'est de lui donner un forum pour que les Africains eux-mêmes préconisent la réforme, expriment leurs opinions et discutent ouvertement les idées visant à résoudre leurs problèmes. Ce n'est guère par hasard que le Botswana, qui permet les débats libres et ouverts, a réussi à gérer sa propre crise économique. Pour résoudre la crise économique de l'Afrique, il est indispensable d'instituer la liberté d'expression et l'échange ouvert de points de vue.

L'Occident peut encourager ce processus de diverses manières. Tout d'abord, comme partie des accords PAS (prêts à l'ajustement structurel), la Banque Mondiale et le FMI ont essayé de persuader les gouvernements africains de vendre les entreprises d'État ou de créer un univers de libéralisation de la communication permettant une diversité d'opinions et une concurrence active entre les médias d'État et des privés : libéraliser l'audiovisuel, la radio et la presse.

Difficultés internes

La stabilisation efficace et la mise en place réussie des programmes d'ajustement structurel en Afrique dépendent d'un certain nombre de facteurs internes : la compétence et la sincérité des dirigeants africains, les mesures d'austérité, une culture politique démocratique, le rôle de la bureaucratie.

Certains dirigeants africains conduisent les destinées de leurs pays à coup de décrets, d'ordres et de menaces. D'autres estiment qu'en lançant des appels et des exhortations au sacrifice, les économies efficaces surgiront automatiquement. Ces mesures fonctionnent pendant un certain temps, mais lorsque les résultats ne se font pas sentir rapidement, la population commence à avoir des appréhensions sur le bien-fondé même de tels sacrifices ; parce que généralement lorsque surgit une crise économique en Afrique, les dirigeants n'examinent pas profondément les causes potentielles du problème. Ils insistent sur le fait que les causes proviennent des conspirations « néocolonialiste » et « impérialiste » pour les régimes marxistes. D'autres tardent à souscrire aux desiderata des experts du FMI par négligence et incompétence ; il faut l'avouer, pour besoin d'étaler un certain « nationalisme ».

Les Africains qui proposaient des perspectives nouvelles ou signalaient du doigt les facteurs internes comme causes probables de la crise africaine, étaient persécutés, emprisonnés, exilés. En dehors d'illustres économistes que l'on qualifiait abusivement de réactionnaires et qui étaient écartés de la gestion normale de la chose publique, il y a les journalistes qui ont beaucoup souffert de leur témérité et de leur courage. C'est ce genre de barbarisme intellectuel qui a empêché l'Afrique noire de trouver les solutions réelles à ses problèmes, et qui a maintenu la région à ce stade retardataire.

Une direction éclairée exige entre autres, les attributions suivantes : la souplesse permettant de changer de bord lorsqu'il saute aux yeux que les choses ne marchent pas bien ; une disposition à accepter des suggestions et à les récompenser par des idées solides ; la volonté d'examiner des possibilités alternatives et une propension introspective à confronter la réalité. Peu nombreux sont les dirigeants africains qui ont montré une disposition à écouter leurs peuples.

Un des facteurs les plus significatifs c'est de lier la réussite du PAS à la démocratie. La culture politique influence le résultat réussi de l'ajustement structurel. Une démocratie consultative solide est nécessaire pour mener à bien la réforme. Sous les dictatures civiles, dans lesquelles un individu peut gou-

verner à vie, la réforme est difficile à mettre en œuvre car la réputation du Chef d'État est inextricablement liée à l'état de l'économie. La simple mention de « réforme » sous-entend échec en tant que dirigeant et vis-à-vis de l'économie. Cela exige un courage politique et beaucoup d'humilité pour qu'un Chef d'État admette et embrasse avec enthousiasme la réforme. Même lorsqu'ils exécutent la réforme, les dictateurs civils ont toutes les motivations politiques pour la saboter, en vue de démontrer que l'approche alternative est tout aussi désastreuse que leur propre programme. Lorsque les réformes échouent, ils s'empressent d'accuser les agences internationales qui soutiennent la réforme. Sous les dictatures militaires, la réforme peut être mise en œuvre rapidement sans consultation, avec les groupes d'intérêt qui retardent le processus. Toutefois, la réforme à long terme sous une dictature militaire n'est pas soutenable et les crises économiques ne peuvent pas être résolues par des dictatures militaires.

La capacité administrative du gouvernement est fondamentale pour exécuter un programme de réforme économique. Lorsque cette capacité est bien développée, les possibilités de mettre en œuvre la réforme augmentent. La bureaucratie des fonctionnaires et administrateurs publics constitue un groupe d'intérêt ayant pouvoir d'accélérer ou de saboter la réforme. Certes, les dispositions économiques de la réforme nécessitent pour la plupart des cas, une diminution du secteur public menée à bien par la voie des licenciements, d'arriérés de salaires et de la privatisation des entreprises d'État. La dissipation effrénée, la dilapidation des fonds publics et les détournements flagrants de sommes d'argent considérables de la part des fonctionnaires, rendent difficile un contrôle des dépenses gouvernementales. On évalue en trois mois (octobre 1987-janvier 1988), le montant détourné au Ghana à plus de 10% des dépenses totales du gouvernement¹. Le Cameroun n'est pas exempt de ce genre de constat ; l'opération Antilope qui devait démanteler les travailleurs « fantômes » de l'Administration, a révélé au grand jour comment des bataillons de ces travailleurs étaient ajoutés aux états de paie et leurs salaires collectés par des travailleurs « vivants » fraudant le gouvernement de plusieurs milliards. La Sierra Leone a connu aussi le phénomène et 75% du personnel n'existaient pas. Au Nigeria, le ministère du pétrole n'a pas pu trouver la trace de 1,5 milliard de dollars US reçus pour les ventes de brut entre 1980 et 1986.

¹ Ce montant fut calculé en additionnant les montants totaux détournés au Ghana pendant cette période, publiés dans les divers numéros de la revue *West Africa*.

Les solutions aux difficultés internes

Les mesures d'austérité requièrent souvent une réduction des déficits gouvernementaux et des dépenses publiques et sont inévitablement accompagnées de l'élimination des subventions, du contrôle des prix et d'un refrènement de la largesse gouvernementale. Naturellement, les groupes qui bénéficient des subventions vont probablement s'opposer aux sacrifices qu'imposent les coupes budgétaires. L'Afrique n'a pas la palme de telles revendications mais particulièrement dans ce groupe, l'on trouvera en première loge, les militaires qui peuvent exprimer leur opposition en menaçant ou en cherchant à prendre le contrôle du pouvoir politique. Les groupes généralement identifiables sont : les fonctionnaires, les travailleurs urbains et des entreprises publiques et les étudiants universitaires. Les fonctionnaires réagissent souvent en refusant d'exécuter les programmes ou en sabotant tout le processus ; les étudiants en grève exigent le rétablissement des taux de bourse universitaire.

— *La première condition* qu'il faut accomplir pour pouvoir mettre sur pied un programme d'ajustement structurel réussi en Afrique, c'est que les dirigeants eux-mêmes acceptent personnellement l'austérité.

— *La deuxième condition* pour la mise en exécution de programmes d'ajustement structurel réussie est de convaincre les quatre principaux groupes d'intérêt à accepter des réductions budgétaires.

— *La troisième condition* est que si les recoupements sont acceptés, la charge du sacrifice doit être partagée équitablement entre les divers groupes d'intérêt. Car ce serait absolument injuste par exemple, de faire subir la charge de l'ajustement aux étudiants et travailleurs urbains, alors que les militaires, eux, ne donnent rien. Il est ouvertement injuste d'imposer l'austérité sur les peuples de l'Afrique tandis que les militaires dévorent comme des rapaces les ressources amoindries en un moment de crise économique.

— *La quatrième condition* pour une mise en œuvre réussie de l'ajustement structurel est de traiter habilement les groupes qui s'opposent aux mesures d'austérité avec tact et sagesse.

L'approche correcte de la réforme est de connaître l'existence de la crise, de préparer un plan de récupération, de le soumettre au débat et d'indiquer le désir de le présenter aux donateurs et institutions financières aux fins de financement. Mais au lieu de cela, les gouvernements africains ont signé des PAS avec le FMI « en silence », comme si lesdits programmes étaient sinistrés ou immoraux.

En 1986, le Nigeria a été le seul pays à suivre l'approche correcte ; cependant ce fut de manière à décevoir son peuple. Le gouvernement du Nigeria rejetait de manière intransigeante un prêt à l'ajustement structurel du FMI pour 540 millions de dollars US. Le pays prépara alors un plan alternatif presque identique à celui du FMI et le soumit à son peuple aux fins de débat. Alors que se poursuivaient les pourparlers, l'Administration accepta « gentiment » un prêt de la Banque Mondiale de 450 millions de dollars américains.

La plupart des Occidentaux « tolèrent » les régimes dictatoriaux de l'Afrique en escomptant profiter des largesses de tels régimes. Il est impossible de mettre sur pied une réforme économique significative côte à côte avec des dirigeants incompetents. La réforme économique doit aller de pair avec la réforme politique et cette dernière demeure la préoccupation permanente des gouvernements actuels. Car à chaque étape, le délai est repoussé : le président Lansana CONTE de la Guinée qui en son temps, annonce la révision de la constitution et le retour à un gouvernement civil pour 1990, ne put tenir sa promesse. Il en est de même du Nigeria qui, à chaque délai, doit s'imposer le renvoi ; 1992 devait être le retour dans les baraquas des militaires : ce ne fut pas le cas. La population civile attendra en vain la prochaine échéance fixée à 1998. La mort du dictateur ABACHA permit au Général ABOUBAKAR de préparer les élections libres et démocratiques avec l'arrivée au pouvoir d'un ancien Général d'armée retraité reconverti à la vie civile, OBASANJO.

Au regard des réactions et comportements des différents groupes d'intérêt, l'élaboration et la mise en œuvre du PAS nécessitent l'instauration d'une démarche consensuelle, la consultation des dirigeants des groupes ; ce qui est encore plus important, c'est que la tradition africaine exige les consultations avec les différents groupes pour arriver au consensus. Cette tradition a rarement été respectée par les dirigeants « modernes ».

A l'évidence, une réforme véritable exige « l'habilitation du paysannat » – à savoir l'émancipation de la majorité pour renverser la tyrannie de la minorité. Une réforme véritable entraîne la correction des injustices de base contre les paysans, qui sont la classe productive de la société. Cette dernière qui a été et demeure le moteur de développement de la plupart des pays africains, devait être le principal bénéficiaire de l'ajustement structurel afin qu'elle poursuive ses objectifs de construction de développement favorisant l'investissement au profit du paysan.

L'essence du développement est d'avoir des paysans produisant de grands excédents. Le véritable défi du développement est de savoir comment utiliser les institutions autochtones pour produire lesdits excédents. Ces institutions incluent des marchés libres, le libre-commerce et la libre-entreprise qui a existé en Afrique pendant des siècles avant l'arrivée des Européens. Il faudrait donc redonner aux paysans une voix dans la gestion de leurs propres affaires, le contrôle sur leurs destins, un meilleur encadrement pour les amener à utiliser les techniques modernes d'exploitation des terres et les moyens de protéger leur culture et leur patrimoine. Sans l'habilitation des paysans, les injustices commises contre le paysannat continueront même sous l'ajustement structurel. L'ajustement structurel ajuste tout simplement la charge de l'exploitation, mais ne l'élimine pas. Tout comme l'Afrique a renversé « le joug de l'oppression et de l'exploitation », ce que veut l'ajustement c'est l'élimination complète de l'oppression et de l'exploitation des paysans. C'est là que commence la vraie réforme.

6. DETTE PUBLIQUE SOIT, MAIS POURQUOI FAIRE ?

Lorsqu'un État s'endette, c'est simplement parce qu'il veut vivre au-dessus de ses moyens, c'est-à-dire qu'il ne dispose pas de ressources propres pour couvrir ses dépenses ; alors il est obligé de recourir à l'emprunt. Cet emprunt est rarement intérieur – voie courageusement envisagée par le Gabon au fort début de la crise en 1991 – mais généralement il est extérieur pour combler les dépenses excédentaires qu'effectuerait l'État pour ses besoins de développement.

Mais comment pourrait-on envisager un budget déficitaire qui explique que l'État n'aura pas suffisamment de ressources capables de financer ses prévisions de dépenses, même en augmentant les impôts ; soit l'on ne maîtrise pas le niveau et le volume des revenus, soit la production évolue avec un taux de croissance faible ou plusieurs facteurs de production sont en phase de turbulence et non maîtrisables, provoquant ou perpétuant une situation de crise durable. Il peut s'agir également d'un choix politique délibéré, comme ce fut le cas de la Côte d'Ivoire dans les années 1970 et l'on sait ce qui advint au miracle ivoirien qui se transforma dans les années 1990, en un véritable mirage.

L'incapacité du remboursement

L'emprunt extérieur ne se justifierait à la limite que quand toutes les possibilités d'endettement intérieur sont épuisées. Or, curieusement les États africains s'endettent, engagent les populations et lient les générations futures à des dettes astronomiques, souvent sans se soucier de réelles capacités propres de remboursement.

Une gestion prudente voudrait que l'État s'endettât le moins possible pour ne pas sacrifier le bien-être économique et social des générations à venir. La stratégie d'emprunter pour rembourser n'est donc guère avantageuse pour les pays pauvres puisqu'elle les incite à s'enliser davantage dans le cercle vicieux de l'endettement. Et c'est ce qui se passe avec les accords de confirmation. Une importante partie des fonds alloués au financement des économies sous ajustement est affectée pour le paiement de la dette.

Les Occidentaux se donnent bonne conscience en élaborant et en proposant à des États souverains, de nombreux et généreux plans de développement qu'ils baptisent programme d'ajustement structurel (PAS); et les Africains de s'aliéner à cette démarche en se faisant des illusions d'une croissance qui n'expliquerait aucun développement. A chaque plan succède un autre et l'on tourne nos États en bourrique comme s'ils n'étaient pas capables de trouver les voies et moyens susceptibles de promouvoir le développement économique ou de disposer d'économistes en mesure d'élaborer des plans appropriés de développement. Même un PLAN MARSHALL ne résoudra définitivement le sous-développement dans lequel les Occidentaux prétendent que l'Afrique se trouve. Les Occidentaux doivent se soucier plus de participer activement à l'instauration d'un Etat de droit : c'est tout simplement cela et rien d'autre.

La Banque Mondiale consent des prêts à taux relativement élevés (6,5 à 7,5%) avec un délai de remboursement, en général de quinze ans. En observant le montant des prêts accordés aux africains, l'on se rend compte que cette Banque octroie des crédits avec plus ou moins de facilités aux pays ayant des potentialités économiques, c'est-à-dire disposant des ressources et d'une capacité financière pour le remboursement. La Banque Mondiale est une banque comme toutes les autres à la seule différence qu'elle ne prête qu'aux Etats, donc pour des montants très importants. Donc, comme banque elle ne prête qu'aux riches parce que son souci majeur est de s'enrichir davantage. Par contre, L'IDA (Association Internationale de Développement) filiale de la BM, a pour mission de financer les investis-

sements productifs d'intérêt général avec un intérêt nul et un différé allant jusqu'à dix ans. Cette institution ne se fait pas entendre, pourtant c'est elle qui servirait bien les intérêts de nos pays en octroyant des crédits pour des buts dont l'impact est certain dans le développement économique des pays. L'autre filiale de la Banque Mondiale est la Société Financière Internationale (SFI) qui a pour rôle de participer au développement économique des pays moins avancés en encourageant la croissance du secteur privé de leur économie et en aidant à mobiliser à cette fin des capitaux, soit dans le pays même, soit à l'étranger.

Face à ces organismes et devant les problèmes cruciaux de l'endettement massif de nos États, il est utile de constater qu'au lieu que les fonds soient un remède à notre mal, ils sont plutôt à l'origine de l'agonie de plusieurs États. Le taux d'intérêt de L'IDA est presque nul ou négligeable. Pourquoi n'en serait-il pas autant pour la Banque Mondiale ? Et pourquoi ne pas mettre fin à cette aliénation servile de l'aide qui ne résout pas les problèmes économiques des États africains ? La Banque Mondiale appartient aux gouvernements de 146 pays membres (1984) ; mais que la Banque Mondiale suspende le remboursement de la dette ou bien qu'elle décide l'annulation de l'intégralité de la dette, il s'agira là de décision susceptible de participer réellement et de manière significative à la formation de capital et à la richesse des pays lourdement endettés.

La dette doit être annulée et elle doit fermer aux africains les portes du crédit, de l'aide extérieure ; car, qui paye sa dette s'appauvrit. Une économie doit se développer à partir de ses ressources propres, avec moins de propension à s'endetter. Le crédit est nécessaire et utile certes, un État ne pourrait s'en passer mais il ne doit pas se constituer en un phénomène qui s'impose de manière indispensable aux États africains. Une économie doit trouver des voies d'expansion de sa croissance et se limiter à ses potentialités pour la prospérité de sa population ; le développement endogène est la voie de salut. Aucun État dans le monde ne peut prétendre se suffire ou se trouver au paroxysme du développement. Les Occidentaux créent l'illusion de la croissance en Afrique en se prévalant d'être des Paradis sur la planète Terre ; de posséder le système économique de prédilection qu'il faille reproduire coûte que coûte. C'est un leurre de faire cela car l'on ne comprendrait pas d'où proviendraient l'exclusion, le chômage et bien d'autres maux dont souffrent les pays occidentaux. Les fonds alloués aux États africains répondent à un seul souci de rationalité idéologique,

celui de maintenir l'Afrique dans le cercle vicieux du sous-développement et faire des États d'éternels nécessiteux.

Comment pourrait-on prétendre au remboursement lorsqu'une partie non négligeable des fonds n'est jamais arrivée à destination : ce sont des faits bien connus des prêteurs. L'argent prêté atterrit quelques fois dans les comptes en Suisse ou ailleurs dans les paradis fiscaux, ou alors quand il arrive dans les pays concernés, il sert parfois à construire des châteaux, à acheter de grosses cylindrées, des investissements non productifs non capables de générer quelques taxes pour l'État car ils sont la propriété de ceux-là même qui bafouent les textes de la république ; les pontes du régime qui ne paient ni la taxe foncière, ni les simples droits du permis de construire dont ils ne se sentent pas obligés d'en constituer le dossier, encore moins la simple vignette automobile ne serait-ce que pour participer qu'à l'entretien de la chaussée...

Si l'on s'en tenait aux rapports gouvernementaux, bien des pays africains seraient dotés aujourd'hui de très belles routes ou d'écoles mais ces réalisations n'existent que sur du papier, l'essentiel des fonds ayant été détourné pour d'autres fins. On estime par exemple que la fortune de l'ex-dictateur MOBUTU suffisait à elle seule pour rembourser la dette de son pays, le Zaïre. En Côte d'Ivoire, le gouvernement acculé par l'Union Européenne, est à la recherche de 18 milliards de FCFA disparus comme par enchantement. Voilà, l'autre côté invisible du rôle de la dette. Quelque soit le cas évoqué, la dette devra être remboursée et les pauvres citoyens devront se serrer la ceinture pour rembourser des milliards qui n'auront jamais été utilisés pour améliorer leur condition de vie.

L'allégement de la dette n'est pas une solution

Au cours de la réunion annuelle des ministres des Finances du G7 à Washington en novembre 1996, en prélude aux assemblées annuelles du FMI et de la BM qui devraient décider à Lyon de l'allégement de 80% de la dette des pays du Tiers-Monde, il a été arrêté d'étudier la dette cas par cas, de créer un « Trust Fund » (un fond de compensation) devant financer le gap qui naîtrait de ce changement de mécanismes de financement par les traditionnels bailleurs de fonds internationaux. Dans le cadre de cette option, la dette du Bénin qui s'élevait à 700 milliards de francs CFA a été allégée de 67% par le Club de Paris en 1996, à cause de la bonne conduite de l'économie et un accord de rééchelonnement de 23 ans avec un différé de six ans a été accordé.

Que l'on procède à une réduction de la dette de 80% ou de 90%, encore que cette réduction après différentes opérations ne représentera pas ce taux et sera bien en deçà, le niveau de la dette des pays africains appelle à plus de bonne volonté car une infime partie des fonds est entrée dans le pays, l'incidence de la dette étant plus prononcée dans l'économie des pays donateurs ; l'allègement de la dette n'est pas la solution idéale.

Certes, cette décision du G7 est bien généreuse : elle contribuera en principe si elle est effectivement appliquée, à réduire le fossé qui s'agrandit au fil des ans entre les pays riches et les pays pauvres de la planète. Mais lorsqu'on regarde les principaux indicateurs qui permettent de comprendre le niveau d'étouffement d'un pays par la dette, on se rend compte que les pays pauvres ne peuvent éponger ces arriérés et espérer un quelconque développement. Que ce soit du point de vue des ratios recettes intérieures par rapport au PIB (ils mesurent la pression fiscale), la masse salariale par rapport au PIB ou de l'encours de la dette par rapport au PIB (il mesure le niveau d'endettement d'un pays par rapport à sa richesse), rien ne prête à l'optimisme. Le service de la dette par rapport aux exportations (il mesure le restant de la dette après la réalisation des exportations) est tout autant alarmant.

Dans un pays comme le Cameroun, ces ratios en 1996 étaient respectivement de 14%, 6 à 7% et 110% tandis que le ratio service de la dette par rapport aux exportations était de 50% contre 35% en Côte d'Ivoire. Avec des indicateurs se situant à de tels niveaux, il n'y a pas de raison d'espérer que le remboursement intégral aura lieu ; même avec l'Ouganda et le Botswana qui affichent des taux de croissance à deux chiffres, rien ne laisse envisager même à long terme, les possibilités d'une telle éventualité. En plus, les États africains n'arrivent pas à respecter les rudes conditionnalités du FMI et à surmonter les mécanismes complexes d'accès aux fonds malgré cette manne des Occidentaux. Le stock de la dette africaine ne cesse de croître et les solutions des bailleurs de fonds demeurent insuffisantes. L'annulation de la dette bilatérale au moins, devient une préoccupation aussi urgente qu'elle doit être permanente ; car si l'on parle de mondialisation de l'économie à partir des échanges commerciaux, il faudrait assainir les économies des États africains en leur permettant d'entrer dans le XXI^{ème} siècle avec des conditions meilleures de partenariat. Beaucoup de réformes sont possibles, il faut seulement que la volonté politique des grands argentiers de la finance internationale suive.

Pourquoi faut-il s'ajuster aux programmes du FMI ?

Malgré l'endettement excessif prescrit par les Occidentaux comme thérapeutique aux maux dont souffrent les Africains, la pauvreté s'étend et s'enlise au point que cette situation laisse penser que, derrière la crise économique et ces programmes d'ajustement qui n'apportent aucune amélioration économique visible de l'état des populations, se profile en réalité, une conspiration des pays industrialisés dont le but est la reconquête des prébendes pour l'utilisation d'énormes capitaux disponibles dans les pays occidentaux.

Le PAS apparaît ainsi comme un nouvel instrument de recolonisation qui n'aurait pour seule fin que la mise sous tutelle des bailleurs de fonds de nos économies et l'exercice de l'économie de domination (capitaliste) de nos États. Certains régimes ont hérité de situation économique catastrophique provoquée par les privilèges exorbitants, la gabegie et l'incompétence des gouvernants institutionnalisés en mode de gestion de l'État ; mais ils ont su relever les défis. On peut citer par exemple, le Ghana et l'Ouganda qui se sont trouvés dans l'obligation de faire recours au FMI en instaurant un nouvel ordre économique fondé sur des valeurs d'éthique, du travail et de progrès pour la restauration des équilibres macro-économiques. Les résultats sont si probants qu'on qualifie certains États de « meilleurs élèves » du FMI, parce que, ayant appliqué formellement les programmes d'ajustement élaborés en tenant compte des réalités et des préoccupations des dirigeants. Il n'en reste pas moins vrai que, plus de 20 ans après, la pauvreté des populations est demeurée intacte et la fracture sociale plus profonde.

En Afrique de l'Ouest, des pays que l'on qualifie de « petits pays », par exemple le Burkina Faso n'a pas attendu les injonctions du FMI pour entreprendre sous la conduite du regretté président le Capitaine Thomas SANKARA, des mesures drastiques pour redresser l'économie de son pays par une politique réaliste et volontaire : réduction des dépenses publiques improductives par la réduction des effectifs d'une fonction publique jugée pléthorique ; la réduction du niveau de vie de l'État en passant par le Chef d'État lui-même qui doit montrer l'exemple, etc. L'on comprend aisément pourquoi aujourd'hui, l'appui du FMI à ce pays est constant et important.

En Côte d'Ivoire, Alassane OUATARA¹ qui a trouvé une économie asphyxiée par un lourd endettement et l'essoufflement du « miracle ivoirien », s'est plié aux exigences des bailleurs de fonds qui ne percevaient plus en retour les dîmes nécessaires pour les programmes de développement dans ce pays. Cela résultait du respect de certaines mesures qui ont conduit à un désengagement total de l'État du secteur productif et au recentrage de l'administration dans son rôle d'encadrement et de promotion de l'environnement favorable au développement des entreprises privées, à l'assainissement du secteur public hypertrophié par la privatisation. Mais cette dernière a procuré d'importants revenus à l'État ivoirien pour le redressement de son économie que les bailleurs de fonds y trouvaient des motifs satisfaisants et encourageants pour accorder des crédits dix fois supérieurs à ceux octroyés dans d'autres pays d'importance égale.

Le Ghana de Jerry RAWLINGS par une politique exemplaire de rigueur, rare dans notre Afrique, de la détermination de son Chef d'État, a su imposer le travail et les sacrifices pour redresser une économie délabrée qui avait perdu toute crédibilité. Beaucoup de choses restent encore à faire mais l'économie se redresse péniblement sans les investisseurs étrangers qui ne trouvent pas encore, en 1996, un attrait suffisant pour leurs capitaux : les capitaux ne devraient se diriger que là où les gains sont faciles, et l'économie n'étant pas en mesure de générer cet état, il ne faut pas compter sur les capitaux étrangers. Le dynamisme de l'économie ghanéenne ouvre au pays de nouvelles perspectives qui augurent d'un bel avenir.

Ce n'est pas un paradoxe de remarquer que le Sénégal, le Mali, le Burkina Faso, avec les ressources naturelles limitées, et malgré les turpitudes politiques intérieures, sont résolument engagés au redressement de leur pays et obtiennent des résultats positifs et encourageants. Ce qui ne semble pas être le cas des États de l'Afrique Centrale, à l'exemple du Cameroun, du Gabon et du Congo, tous producteurs de pétrole. Alors que chez d'autres, la compétence et la volonté politique des dirigeants, ayant foi en l'avenir de leur pays, resurgissent pour la remise en ordre des économies en Afrique Centrale, l'ajustement structurel est vécu comme un mal nécessaire, comme une opportunité douloureuse.

¹ Le dernier premier ministre Ivoirien jusqu'à la mort du Président HOUPHOUËT-BOIGNY en 1994.

Le succès de toute politique d'ajustement passe par des préalables incontournables qui concernent :

- la restauration de la moralité publique et de la rigueur dans la gestion (transparence, bonne gouvernance),
- le rétablissement de l'impartialité de l'Etat dont le corollaire est l'instauration de la méritocratie, à tous les niveaux et dans tous les domaines,
- la juste répartition des sacrifices que les citoyens doivent consentir pour assurer le redressement de leur économie et la reconstruction du pays,
- une volonté affirmée, au niveau le plus élevé de l'Etat de promouvoir l'intérêt général, en lieu et place de l'intérêt individuel ou tribal.

7. UNE SOLUTION DU PAS : LA DÉVALUATION

Suite à une décision demandée depuis longtemps par la Banque Mondiale et le FMI pour l'obtention des prêts, la France a amené 14 pays d'Afrique, des anciennes colonies françaises, à décider par leurs Chefs d'Etats et de gouvernements réunis à Dakar les 10 et 11 janvier 1994, la dévaluation du franc CFA. Cette dévaluation de 50% du franc CFA, c'est-à-dire de la monnaie qui est en circulation dans ces États, a été imposée par les institutions financières internationales et présentée comme une solution à la misère en Afrique. La misère s'était accentuée depuis une dizaine d'années parce que, disait-on, le franc CFA était à un niveau trop élevé, surévalué et que cela faisait fuir tous les investissements. La dévaluation semblait donc être la meilleure formule pour aider ces pays dans leur développement.

Cet ajustement externe, dont ont été l'objet les économies de la zone franc le 11 janvier 1994 à Dakar, s'est traduit par une modification de la parité de franc CFA par rapport au franc français. Il est un événement historique qui met fin à 48 années de parité fixe entre les deux monnaies.

Malgré les mesures drastiques d'ajustement interne dont les effets érodaient la compétitivité des États dans le même temps, entre 1986 et 1993, les termes de l'échange avaient chuté de près de 50% du fait de la baisse sensible des cours mondiaux des principales matières premières ; il est apparu nécessaire de procéder à un ajustement monétaire pour éviter de pénaliser le Trésor français, la seule garantie capable de supporter les déficits, ou les pertes de gains. La dévaluation apparaissait ainsi, associée aux mesures d'ajustement interne comme la condition capable de faciliter le rétablissement de la compétitivité dans les

14 pays, le redémarrage de leur croissance économique et la solution de leurs difficultés de balance de paiements.

Théoriquement, on s'attendrait à ce que la dévaluation, bien gérée, permette à terme le rétablissement de l'équilibre de la balance de paiements dans la mesure où les recettes d'exportation (plus compétitives) croissent alors que les dépenses d'importation (devenues hors de prix) baissent. Mais l'on a vite oublié que la dette qui pèse lourdement sur les économies africaines est en devises étrangères et le stock de la dette peut connaître un gonflement hypothéquant l'utilisation des excédents financiers provenant des exportations, paralysant ainsi tout besoin d'investissement et de consommation. En effet, la dévaluation aura des effets sur la dette extérieure, le volume de la dette connaîtra un gonflement compte tenu des fluctuations entre le dollar et le franc français qui seront plus ou moins accentuées suivant les variations du taux de change.

Le cadre d'analyse de l'ajustement monétaire

Déjà en 1984, le Directeur Général du FMI, Jean de la Rosière, préconisait la dévaluation du FCFA comme une des perspectives de sortie de crise des économies en développement. Depuis une dizaine d'années, le problème de la parité du franc CFA était devenu une préoccupation des instances de la finance internationale ; car, d'après leurs experts, la surévaluation du franc CFA serait l'une des causes principales des problèmes qui affectent la balance des paiements des pays de la zone.

J. de la Rosière qui trouvait le franc CFA fortement surévalué énonçait les effets de la surévaluation des monnaies pour les pays en développement. Il déclarait en son temps que : « Tout d'abord, et c'est la chose la plus évidente, la surévaluation du taux de change tend à saper la rentabilité du secteur des exportations et à encourager les importations, ce qui a pour effet d'affaiblir la balance commerciale. Cet effet peut, pendant un certain temps, être contrecarré par l'utilisation des réserves ou le recours à des emprunts extérieurs. Mais une telle politique ne peut être poursuivie indéfiniment car, les réserves finissent tôt ou tard par s'épuiser et les créanciers extérieurs perdent confiance dans le pays. Quant aux résidents du pays en cause, ils perdent également confiance dans la monnaie nationale, ce qui entraîne des fuites de capitaux sous diverses formes. Cette fonction sur l'épargne limite non seulement la capacité d'importer, mais aussi les possibilités d'investissement. Si les

autorités continuent à vouloir maintenir le taux de change à un niveau irréaliste, il ne leur reste d'autre choix que d'imposer des contrôles et des restrictions sur les importations et les mouvements de capitaux et d'accorder des subventions aux exportateurs. Naturellement, loin d'atténuer les pressions inflationnistes (...), de telles mesures auront pour effet de les aggraver et les restrictions auront tendance à se multiplier et à s'enraciner. Il s'ensuivra typiquement l'apparition des marchés noirs et d'activité de contrebande, une baisse des recettes publiques, une administration surchargée de contrôles ; un ralentissement de la croissance économique et l'aggravation des problèmes de balance de paiements ».

Cette réflexion décrit de manière édifiante la situation dans laquelle se trouvaient les économies avant la dévaluation. La surévaluation d'une monnaie est généralement considérée comme une entrave aux exportations et comme un facteur de blocage de la croissance économique. C'est la raison pour laquelle l'on a préconisé l'ajustement de la parité du FCFA dont le but est de modifier les flux d'échange avec l'extérieur (augmentation des exportations et diminution des importations), d'améliorer de façon substantielle la compétitivité de l'économie, d'accroître le niveau des investissements productifs, de libérer les potentialités économiques afin d'entraîner concomitamment la création des emplois.

Mais chacun sait également que, quand on dévalue, on s'attend principalement à deux effets qui s'ajoutent : une entrée des capitaux et un accroissement des exportations en même temps qu'une réduction des importations. S'agissant du premier, la morosité du débat politique et l'incertitude de stabilité politique dues à l'avènement de démocratisation, sans oublier les risques de conflits, bloquent tout afflux de capitaux ; quant au second, la libéralisation des filières où s'est installée, par exemple, une anarchie préjudiciable à la qualité du cacao, la rigidité des quotas imposés à l'exportation de certains produits et les prix préalablement fixés à l'extérieur, ne sont pas favorables à l'accroissement considérable des exportations qui sont seules capables de supporter le coût des importations – qui, au lieu de baisser en valeur, ne vont pas connaître de baisse par le mécanisme détourné de l'endettement, des dons et quelques autres aides.

Dévaluer, c'est rendre la monnaie locale moins chère, donc plus attrayante pour l'étranger. On voit mal comment elle pourrait influencer les prix sur les marchés mondiaux des matières premières ; donc l'effet escompté sur les exportations n'aura

pas lieu. L'on comprend pourquoi parfois elle n'est pas nécessaire et que avoir une monnaie nationale même inconvertible semble être une solution préalable pour un pays qui veut solidifier les bases de son économie.

Les effets globaux d'une dévaluation

Comme toute mesure de politique économique qui revêt véritablement un caractère structurel, une dévaluation s'accompagne d'effet à court ou long terme sur les différentes grandeurs économiques. Les effets attendus se résument en trois (CRETES, 1993) :

- Premièrement un effet de réduction du pouvoir d'achat des ménages suite au renchérissement des importations ce qui permet de comprimer les consommations importées destinées aux ménages.
- Deuxièmement, un effet d'amélioration de la compétitivité obtenue par différence des prix.
- Enfin, un effet de rentabilité intérieure des secteurs de biens échangeables car les marges de profit de ce secteur augmentent.

Ces effets conjugués permettent alors le freinage en volume des importations et un accroissement des exportations. Ce mécanisme ne joue que si l'économie a une structure productive adaptée et s'insère bien dans le commerce international.

Pour les pays en développement et particulièrement les pays africains aux structures fragiles mal adaptées, les exceptions peuvent être soulevées et des limites observées qui démontrent que ce mécanisme peut-être à l'origine d'effets pervers qui pourront engendrer des perturbations susceptibles d'annuler les effets escomptés. La dévaluation affecte les prix nécessairement, la rentabilité des entreprises et le budget tant du côté des recettes que des dépenses.

Généralement, les économies africaines sont caractérisées par un secteur primaire dominant, des importations incompressibles et une demande rigide. Si on espère que la dévaluation augmentera les marges de profit dans le secteur d'exportation par rapport au secteur travaillant pour le marché intérieur, il est nécessaire de prendre en compte non seulement que les prix des produits agricoles sont fixés par le marché international, mais surtout de la ponction effectuée par l'État sur le revenu du secteur exportateur. Au Cameroun, par exemple, la première mesure que le gouvernement a prise était d'instituer un super impôt (au taux de 15% assis sur les produits des exportations de cacao, de café, de banane, de coton et de plantes médicinales)

(in *La Nouvelle Expression*, n°219/1995). L'économiste camerounais J.M. GANKOU (1994) fait remarquer que : « si on prend le cas des planteurs, leur revenu ne dépend pas directement du prix à l'exportation mais d'un prix au producteur décidé par les pouvoirs publics. Si ce prix n'est pas indexé sur le cours mondial du produit en monnaie nationale, l'État conserve la rente de la dévaluation. Il n'y a alors pas d'effets sur l'offre exportable. L'impact récessif de la dévaluation est même accru si l'État a une propension à consommer moindre que les autres agents ».

La dévaluation rendra les produits exportés, aussi bien les biens et services que les produits agricoles et vivriers, plus compétitifs ; ce qui va stimuler les exportations par un accroissement en volume de celles-ci et leur diversification. Du côté des importations, à cause du renchérissement de leur prix, on devrait assister « mécaniquement » à une réduction des importations. Mais la structure des économies africaines repose essentiellement sur un système productif qui dépend beaucoup plus des importations pour lesquelles il n'existe pas de substitut national et qui compromettront la réussite de la dévaluation.

La dévaluation va donc renchérir les importations et les entreprises verront leurs coûts de production augmenter, ce qui grèvera les prix à la production ; et si les salaires sont rigides, la dévaluation va abaisser le salaire réel et donc le revenu réel. La spirale inflationniste dont le taux a franchi pour certains produits le cap de 300% grâce à une réévaluation de la fiscalité va accroître les marges de profit de certains secteurs tout en pénalisant les ménages. Il aurait fallu réagir comme la Côte-d'Ivoire qui a procédé le 1^{er} mai 1995, à une augmentation des salaires de base de l'ordre de 5,5% à 12% dans la fonction publique, revalorisant pour la deuxième fois le pouvoir d'achat de cette catégorie de citoyens aux revenus faibles.

Les effets de la dévaluation sur les ménages seront négatifs si l'on ne cherche à revaloriser les revenus de ceux-ci par une augmentation de salaire, ni par les mesures d'accompagnement, favoriser les entreprises en réduisant les diverses taxes pour juguler les tensions inflationnistes. La dévaluation exercera ainsi sur les entreprises des effets liés à leur compétitivité sur le marché national et international et au niveau de la demande qui va s'ajuster aux nouveaux prix.

Il ne nous semble pas vain d'évaluer les effets positifs très attendus de la dévaluation et il serait mieux d'apprécier le concept de la compétitivité qui revient à chaque fois et qui semble être l'indicateur optimal de l'ajustement externe. Une économie (un secteur, une branche d'activité ou une entreprise)

est compétitive si sur un marché ou segment de marché, elle présente des produits ayant de meilleurs avantages comparatifs que ceux de la concurrence. Du fait de l'internationalisation de la production (délocalisation des unités de production, transferts de technologie...) de la mondialisation, du commerce et du développement des moyens de communication, on assiste à une forte interpénétration des marchés, d'où l'importance que prend la compétitivité d'une économie.

On explique que le rétablissement de la situation de compétitivité (dont dépend l'amélioration de la balance des paiements) devrait procéder à un accroissement des exportations, suite à la baisse des prix des produits exprimés en monnaie étrangère, entraînerait. Certes, à quantité d'exportation hors zone franc égale, les recettes y relatives doublent en franc CFA. Pour gagner en compétitivité, les agents économiques exportateurs (tout au moins ceux pouvant agir sur leurs prix) pouvaient ajuster leurs prix à la baisse. Dans ces conditions, il faudrait qu'une conjoncture internationale favorable permette l'élasticité de la demande extérieure en produisant l'effet de quantité que les productions nationales doivent être à mesure de satisfaire.

Sur le plan qualitatif, certains pays comme le Cameroun ont délaissé la filière des produits de rente pour satisfaire à la libéralisation tant prônée par les bailleurs de fonds au point que les produits ne satisfont plus aux normes de qualité internationalement établies. Les comportements d'amélioration de la qualité intrinsèque des produits (contrôle de qualité, cercle de qualité...) ne sont plus vérifiés par les structures habilitées localement. Or, sur les marchés internationaux, les consommateurs ou acheteurs portent leur choix sur les produits qui offrent un meilleur rapport qualité/prix. Une économie compétitive est donc celle dont les produits affichent un rapport qualité/prix plus élevé que celui des pays concurrents. Il y a aussi à considérer une autre composante de la compétitivité, la structure des coûts de commercialisation ; car il faut intégrer les coûts de transport (aérien ou maritime) dont l'on doit chercher à adapter ou à réduire au mieux pour avoir un coût de revient des produits capables de supporter la compétition sur le marché international.

Pour ou contre la dévaluation

Les défenseurs de la dévaluation¹ soutiennent leur thèse en insistant sur les revenus des exportations des matières de base.

¹ M. CHIRAC s'était opposé à la dévaluation du franc CFA et n'avait cessé de plaider la cause africaine à Washington, devant le congrès américain en

Or, les cours mondiaux de ces produits sont fixés en dollars américains ; ce qui veut dire que lorsqu'il y a baisse des cours du dollar, c'est-à-dire que le taux de change du dollar par rapport aux autres monnaies est en baisse, et il y a des périodes où le dollar américain a connu une chute libre, alors, les revenus escomptés des recettes d'exportation baissent de manière drastique. Les exportations qui constituent 80% des recettes budgétaires des pays africains ne jouent plus le rôle que l'on attendait ; elles ne pourront pas compenser les importations. Il faudrait donc un accroissement en volume des exportations pour escompter retrouver l'effet dynamique des exportations avant la baisse du dollar : il y a donc perte sèche et la dévaluation ne joue pas l'effet tant attendu par ses défenseurs.

On peut cependant retenir que la dévaluation enrichit les gains de ceux qui possèdent les entreprises d'exportation, dans la mesure où la redistribution des revenus, non seulement qu'elle se situe à leur niveau le plus bas (exploitation servile de la main-d'œuvre locale dans l'exploitation forestière ou minière), mais elle n'a pas été révisée en hausse dans la quasi-totalité des pays pour influencer l'activité économique dans les régions considérées. Mais aussi, elle suscite la résistance la plus opiniâtre de certains pays progressistes africains à l'exemple du Nigeria et de la Tanzanie.

La dévaluation est devenue un puissant symbole de résistance nationaliste au contrôle extérieur. La majoration des taux de change apparaît comme un instrument de corruption institutionnalisé et d'enrichissement de ceux qui ont accès aux ressources publiques.

La hausse de la monnaie n'empêche pas les prix de la plupart des produits d'augmenter plus vite que ceux des denrées dans les pays d'où on les importait. La gestion de la monnaie et l'application des contrôles à l'importation rendent plus difficiles et plus onéreux les produits importés pour les populations qui veulent s'en procurer, y compris ceux nécessaires aux industries nationales qui sont obligées de fonctionner bien au-dessous de leur capacité de production ; le contrôle étant nécessaire, il faut éduquer les masses aux sacrifices et les faire renoncer aux comportements néo-coloniaux auxquels ils se sont habitués.

L'argument principal émis contre la dévaluation est qu'elle augmente le prix national des produits importés. Ceci ne vaut que pour ceux qui sont capables d'acheter les marchandises à leur prix d'importation en monnaie nationale au taux de change

1995, au Sommet de G7 à Halifax au Canada et au Sommet de l'Union Européenne où il avait empêché que soit réduite l'enveloppe du FED.

officiel. Lorsque les échanges extérieurs deviennent plus rares et que s'accroît la dette extérieure, le cercle de ceux qui peuvent y accéder et en bénéficier devient plus restreint et leurs profits deviennent plus importants.

Les dévaluations ne peuvent seules apporter de solution aux problèmes de développement de la production nationale et des importations étrangères, corriger la balance commerciale, subventionner la production des ressources, rembourser la dette et éliminer le marché noir et la corruption bureaucratique. Mais elles sont une condition nécessaire à la solution de chacun de ces problèmes.

Bilan de la dévaluation du Franc CFA

M. CAMDESSUS lui-même, expliquait en 1994, et il en était convaincu, que les effets mécaniques de la dévaluation qui devaient déboucher à terme sur une croissance réelle et un mieux-être des populations. La dévaluation devait rétablir la compétitivité extérieure, permettant aux industries nationales et aux agriculteurs locaux de reconquérir les parts de marché, par exemple sur les marchés de matières premières. Les pays de la zone franc devaient arriver à des prix compétitifs qui leur permettraient de reconstituer leurs exportations, réduire les importations des biens qu'ils peuvent produire eux-mêmes, reconstituer leurs investissements.

Mais, le bilan n'a pas été le même dans toute la zone franc. Cela proviendrait tout simplement, et on le verra plus loin lorsqu'on parlera de l'agriculture ou du rôle de l'Etat, du contexte économique dans lequel les pays de la zone UEMOA¹ (Union Économique et Monétaire Ouest Africaine) et de la zone CEMAC (Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale) se trouvaient respectivement, à l'exemple de la Côte d'Ivoire et du Cameroun, où les exigences des bailleurs de fonds n'avaient pas eu totalement gain de cause chez le premier tandis qu'elles avaient profondément altéré les structures capables de réguler l'économie chez le second. Les caisses de stabilisation de prix de matières premières qui avaient été le moteur de développement en Afrique auraient joué un rôle

¹ La Zone CFA est composée de sept pays membres de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal et Togo ; des six membres de la Communauté Économique Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC) Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Équatoriale, République Centrafricaine et le Tchad – et des Comores. Le franc CFA a été dévalué de 50% par rapport au Franc Français le 12 janvier 1994. Simultanément, le franc comorien a été dévalué de 33%.

capital ; les bons résultats de la Côte d'Ivoire ne semblent pas le démentir. La dévaluation a le mérite, cependant, de stopper net la fuite de capitaux, qui avait pris, avant elle, une ampleur considérable et l'on pouvait espérer que l'épargne pouvait être mobilisée et s'investir dans le pays.

Au total, la situation économique des pays de la zone franc s'est améliorée depuis. La situation n'est guère reluisante dans les quatorze pays. Si certains comme la Côte d'Ivoire ont réussi quelques mois après, à sortir de l'auberge avec moins de difficultés, sept pays ne remplissent plus les critères et conditionnalités, permettant la poursuite du soutien financier des principaux bailleurs de fonds internationaux que sont le FMI, la Banque Mondiale et l'Union Européenne.

L'expérience semble avoir donné raison, du point de vue global, aux partisans de la dévaluation, car elle a montré que l'Afrique Subsaharienne n'était pas condamnée à stagner. Pour l'ensemble de la zone CFA, le PIB augmentera en termes réels de 5% en 1995, ce qui ne s'était pas produit plus de dix ans. L'amélioration de la balance commerciale a nettement dépassé les objectifs fixés.

L'évolution des agrégats macro-économiques a été dans l'ensemble satisfaisante. Les pressions inflationnistes ont pu être maîtrisées dans la plupart des pays. Les produits importés n'ont guère plus augmenté que les produits locaux. En revanche, les prix de nombreux produits de substitution ont subi de fortes hausses. Les importations ont repris avec vigueur fin 1994 et la tendance s'est maintenue en 1997. Les échanges se sont également amplifiés. Les filières agricoles sont devenues rentables. Les exportations dépassent de 28% la moyenne des trois années précédant la dévaluation. Le coton, le café, le cacao et le bois comptent pour les trois quarts de la valeur des exportations de ces filières. L'augmentation des exportations a été plus forte au Bénin, grâce au coton. En revanche, les pays pétroliers (Congo et Gabon) ont enregistré la croissance la plus faible.

La plupart des objectifs que s'étaient fixés les gouvernements à court terme ont été atteints et, à part quelques exceptions, la situation économique des pays de la zone franc a enregistré des signes de redressement depuis 1995. Il est toutefois essentiel que ceux-ci maintiennent, et si possible, améliorent leur position concurrentielle. La diversification des exportations et l'accroissement des investissements productifs permettront de consolider les premiers résultats de la dévaluation et de relancer à moyen terme les économies de la zone CFA.

Les finances publiques s'améliorent difficilement malgré la diminution de la part de la masse salariale dans les dépenses publiques, car le service de la dette non rééchelonnable augmente sans cesse, dû aux mauvais résultats dans le domaine fiscal où les arriérés, très élevés dans certains pays, constituent une entrave à la relance du secteur privé. Il faut améliorer le recouvrement des recettes et la maîtrise des dépenses. Dans plusieurs pays, environ un tiers des dépenses dites d'investissement sont en fait des dépenses de fonctionnement. En outre, les dépenses d'assistance technique qui représentent quelque 30% de l'aide extérieure ne sont souvent répertoriées nulle part.

Les équilibres macro-économiques ne doivent pas être satisfaits aux dépens de l'éducation et la santé de base afin de ne pas pénaliser les plus démunis et ne pas compromettre la formation du capital humain, clé du développement. Compte tenu de l'impact de la dévaluation sur les conditions de vie, les ressources consacrées à la santé et à l'éducation ont augmenté, mais le plus important a été dans certains pays, le renversement de la tendance à la baisse du revenu des populations rurales par rapport à celui des communautés urbaines.

Il faudrait également souligner le nouvel élan aux efforts d'intégration économique lancé en 1994 par la dévaluation. Dans le cadre de l'UEMOA, un système de surveillance des politiques budgétaires a été mis en place et l'union douanière devrait être établie en 1997. Les pays de la CEMAC ont, en revanche, peu progressé dans l'établissement d'institutions communes. L'on a observé dans les deux régions l'augmentation du commerce inter-régional, particulièrement dans les pays de la CEMAC avec le Cameroun comme le chef de file. L'intégration des économies de la zone pourrait permettre d'exploiter les complémentarités entre pays côtiers et pays enclavés, de réaliser des économies d'échelle substantielles et constituer un ensemble économique mieux à même d'affronter la concurrence mondiale dans un contexte où l'aide internationale se raréfie.

Au Cameroun cependant, les principaux indicateurs restent au rouge... Si dans l'ensemble des pays de la zone franc l'on remarque un net redressement de la situation économique, il faut reconnaître que, dans la même période au Cameroun, même si entre temps la croissance a été retrouvée, le niveau de développement reste assez bas. Le risque d'investissement demeure élevé puisque le contexte socio-politique n'inspire guère confiance. Les besoins de financement de l'économie sont très élevés puisque le nombre de promesses faites par les bailleurs

de fonds au lendemain de la dévaluation n'ont pas été tenues, suite au non-respect des engagements.

Un an après la dévaluation, la dette camerounaise dépasse largement les 3000 milliards de FCFA ; l'économie est en pleine décadence, presque à vau-l'eau. Le chômage prend des proportions alarmantes. Le nombre de chômeurs atteint les 6 millions (sous-employés et chômeurs déguisés compris), soit un taux de chômage de plus de 50% de la population active. La pauvreté et la dèche sont à leur comble ; la Banque Mondiale relève, statistiques au point, que les Camerounais sont plus pauvres à cette époque qu'il y a 30 ans. Par ailleurs, le taux de croissance du Cameroun, est le plus bas de l'Afrique Subsaharienne (-6% pour l'année 1995).

Si elle a permis d'enregistrer un certain nombre d'effets positifs, la dévaluation a été vécue pour beaucoup comme un cauchemar ; « les Programmes d'Ajustement Structurel avaient entraîné, sans être directement mis au banc des accusés, leur cortège de laissés-pour-compte. Les déflatés des sociétés d'État étaient alors venus grossir les rangs des désœuvrés des villes, accroissant ainsi la pauvreté urbaine. Ceux qui ont eu la chance de conserver leur emploi ne s'en sont pas mieux tirés, eux qui ont vu leurs salaires revus à la baisse du jour au lendemain, la dévaluation est venue exacerber une situation tendue » (*in Cameroon Tribune*, 1995) qui a été durement ressentie par les ménagères qui ont subi de très vives tensions inflationnistes. Cette situation a aggravé la précarité de la situation sanitaire des couches de populations les plus fragiles ; sans oublier que l'on assiste, un peu partout dans la zone, à une légère déscolarisation du pays. Au Cameroun, c'est la première fois depuis plus de vingt ans que l'on enregistre une baisse du nombre des élèves inscrits dans les écoles. Selon le rapport des experts de la Banque Mondiale, le revenu moyen du camerounais a baissé de près 509 dollars passant de 1020 dollars en 1983 à 510 dollars en 1994. Dans la même période 60% des Camerounais vivent dans la pauvreté.

Les mesures d'accompagnement

Des mesures d'accompagnement ont été prises par les gouvernements nationaux et dans les rencontres internationales pour réduire respectivement l'impact de la dévaluation, atténuer les effets néfastes des ajustements structurels sur les plus défavorisés et alléger les coûts sociaux liés à la mise en œuvre du PAS.

Dans le budget du Sénégal par exemple, un fond social de 15 milliards de FCFA a été destiné en avril 1994 à faire face aux problèmes des populations les plus pauvres. D'autres mesures audacieuses ont été prises, dans plusieurs pays, et rapidement oubliées à cause d'un retournement négatif de tendance possible capable d'annihiler le but poursuivi par les réformes.

Les projets « dimension sociale » mis en œuvre par les gouvernements ont eu pour but d'améliorer les conditions de vie des populations, de protéger les groupes les plus pauvres et les plus vulnérables des conséquences négatives de l'ajustement à court terme. A moyen et à long terme ils devaient promouvoir la participation des groupes les plus pauvres au processus de relance économique... Cinq secteurs de l'économie ont été plus concernés par ces projets : population et santé, éducation et formation, emploi, rôle de la femme, cadre institutionnel. Pour atteindre l'objectif qu'ils se sont fixés, les gouvernements devraient renforcer la planification et la coordination de la population socio-économique, améliorer le suivi de l'évolution des conditions socio-économiques des différents groupes de population, renforcer le processus de participation des communautés de base au développement socio-économique, en particulier par la mise en place d'un fonds pour le développement communautaire.

A Yaoundé au Cameroun, la capitale du pays respire circonscritement à coups de pelles, de râteaux et de balais de raphia du Programme Social d'Urgence (PSU), une récente intervention de la Banque Mondiale qui figure au chapitre de la Dimension Sociale de l'Ajustement (DSA) pour remédier aux difficultés de la Communauté Urbaine (Mairie) d'assurer le ramassage des ordures ménagères et la propreté de la ville.

Le « Premier Sommet Mondial des Nations-Unies sur le développement social » tenu à Copenhague du 6 au 12 mars 1995, dont les objectifs déclarés, à savoir la lutte contre la pauvreté, le chômage et la désintégration sociale, portaient sur les petites gens, sur ceux qui ont faim de nourriture et d'équité – comme préfèrent déclarer certains officiels – avait tenu à porter dans sa Déclaration finale les résolutions suivantes : « Nous nous engageons à travailler à l'élimination de la pauvreté dans le monde ; nous nous engageons à permettre à tous de gagner leur vie... et à continuer de tendre vers le plein emploi ». Le Programme d'action vise « la réduction de la pauvreté » et même par endroit son « élimination ».

Le suivi de ces bonnes intentions est sujet à caution car le programme fixait l'horizon 1996 pour l'annulation de la dette bilatérale des pays moins avancés (PMA) et rien n'a été enre-

gistré depuis ce temps. A l'exemple du Danemark qui a annoncé l'effacement de la dette des pays en voie de développement, soit une ardoise de 166 millions de dollars ; de l'Autriche qui a également annulé 100 millions de dollars de dette et de la France qui a effacé la dette publique de trente-neufs pays, décision la plus généreuse prise par un pays riche ; ce qui est vrai en valeur absolue, compte non tenu des richesses de la France par rapport au Danemark..., la frustration des Africains avait été plus grande au point que l'intervention improvisée du Président du Gabon, Omar BONGO, avait porté sur le thème de l'égoïsme des riches qui s'étaient enrichis chez les pauvres.

Les programmes d'ajustement structurel ont toutefois ignoré la notion de développement durable dans son acception sociale, économique et écologique. Nombre de réformes ont entraîné une aggravation de la pauvreté et du chômage, perturbé la répartition des revenus et miné les services sociaux, la protection de l'environnement et les capacités des institutions publiques. Elles ont ainsi occasionné des frais immédiats qui, en raison d'exploitation effrénée des ressources naturelles pour satisfaire les besoins à court terme, ont inhibé les facultés des pays à augmenter leur productivité et leur taux d'emploi à longue échéance.

Les économies basées sur les industries extractives et l'agriculture ont intensifié leur production pour pouvoir faire face à la mondialisation des marchés et ont fragilisé les écosystèmes qui ne bénéficieraient d'aucune mesure de protection : dégradation des terres, déforestation au profit de l'agriculture et surtout à l'exploitation des grumes de bois, de l'élevage et de la production de bois, accroissement de la production des matières non renouvelables sans avoir prévu une politique d'investissements à long terme, augmentation de la pollution et des préjudés écologiques en raison du tourisme débridé.

Le World Wide Fund For Nature (WWF) a formulé une série de recommandations sur les conséquences à long terme des programmes d'ajustement structurel sur l'environnement et l'exploitation des ressources naturelles et visant à alléger le poids de l'ajustement et de l'intégration économique sur l'environnement, et à réorienter leurs objectifs vers le développement durable. Il devient extrêmement urgent d'intégrer la problématique de l'environnement aux réformes économiques structurelles, en provoquant des études d'impact écologique. Pour que ces programmes portent réellement leurs fruits, il est essentiel d'avoir une vision stratégique du rôle que peuvent jouer les res-

sources naturelles et les biens et services qui en découlent dans la transformation des économies des pays en développement. Aucun effort d'industrialisation ne devrait être entrepris sans qu'il soit tenu compte de ses implications écologiques. Les services sociaux et les organisations de protection de l'environnement doivent être associés aux programmes d'ajustement afin d'empêcher une aggravation de la pauvreté et une dégradation supplémentaire de la nature, dont les conséquences sur le développement se font sentir à court comme à long terme.

8. LA PAUVRETÉ SANS RÉPONSE

Pour des dizaines de pays en voie de développement, les bouleversements financiers des années 1980 ont retardé leur croissance économique d'au moins dix ans. La pauvreté a augmenté dans la plupart des pays africains alors qu'ils se débattaient sous le poids d'une dette extérieure énorme. En outre, le système financier international a été bouleversé par l'éventualité d'une cessation de paiement généralisée de la dette des pays en voie de développement. Plus de vingt ans après le début de la crise, vingt ans d'ajustement structurel, la plupart des pays endettés sont encore dans l'incapacité d'emprunter sur le marché international des capitaux aux conditions normales du marché et l'on observe la montée des misérables et la condamnation de la pauvreté par les bailleurs de fonds (marchands du libéralisme et de l'économie du marché).

La décomposition du tissu social et du système économique devient plus préoccupante, que l'est pour le moins, le défi politique, intellectuel et analytique de l'heure. La position de l'État est aussi ambiguë que, entre l'impératif d'ajustement et la détérioration des conditions sociales de la population, celui-ci redoute évidemment une explosion sociale qui semble évidente, particulièrement dans les pays où la population n'a pas la possibilité de participer aux prises de décisions qui affectent leur vie ; la liberté d'expression, d'opinion et de pensée est muselée ainsi que toutes les libertés civiles et les droits auxquels chaque être humain peut prétendre depuis l'avènement de la démocratie en Afrique.

« Saisir l'économie à ras de terre, est aujourd'hui l'une des tâches intellectuelles devant déboucher sur la lecture radicale de la légitimité introuvable d'une politique économique où les régimes corrompus gouvernent les pauvres. La montée des misérables comme indice social dévastatrice des politiques d'ajustement impose un regard indocile sur la panacée de l'éco-

nomie de marché comme adaptation des plans d'ajustement démocratiques en cours dans les pays de la zone franc » (*in Génération*, 1995).

Il faut le reconnaître, c'est la reconduction de la dynamique autoritaire qui a amené nos États au désastre économique qui engendre les situations de pauvreté en Afrique. Et les pays ne s'en sortiront que s'ils procèdent à un important investissement intellectuel sur l'économie politique de la vie quotidienne. En sorte que le véritable défi à nos gouvernements réside dans leur capacité à stopper l'appauvrissement massif des populations, non pas dans l'acharnement à l'application d'un certain « messianisme libéral » dont les limites apparaissent dans les politiques d'ajustement structurel.

Pour mettre un terme à la pauvreté et aux problèmes qui en découlent, il faudra prévenir ou compenser par des mesures sociales, les dysfonctionnements de l'économie de marché, qui n'ont cessé d'élargir le fossé entre riches et pauvres. Déjà en 1995, près d'un tiers de la population du Tiers-Monde vit dans la pauvreté la plus absolue. Même au sein des pays industrialisés, les inégalités se sont creusées. En Europe, près de 15% de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté. Face aux tensions qui résultent de cette situation, trouver une solution n'est plus seulement une question morale, mais une question de sécurité internationale. Parmi les mesures visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion, on pourrait envisager créer des emplois, enrayer la criminalité et le trafic des drogues, redresser les inégalités entre pays pauvres et pays riches, combattre la famine, promouvoir l'éducation pour tous.

La montée de la pauvreté

Le concept de pauvreté représente pour un américain qui travaille et perçoit un salaire, quelque chose de tout à fait différent de ce qu'il signifie pour le mendiant des rues de Lagos, pour un enfant déshérité au Mali et pour de nombreuses familles en Afrique depuis les programmes d'ajustement structurel. Comment est-il possible de mesurer quantitativement le degré de pauvreté des pays africains ?

Certains pensent que l'on devrait rencontrer des difficultés à vouloir la mesurer. En Afrique, la misère tout comme la pauvreté se voit à l'œil nu. Si la mesure de la croissance économique (à long terme) est sujette à question et ne paraît pas du tout évidente, il semblerait que la frontière entre le bien-être et la misère est saisissable ; car, il s'agit là de deux situations qui

bouleversent la collectivité et le gap qui sépare les deux conditions est perceptible physiquement, tellement il est grossier, humiliant. L'on n'a pas besoin de comptabilité nationale, ni de calcul économique pour comprendre l'amertume de ces hommes et femmes au Soudan, au Zaïre, dans les rues de l'Afrique ; sans parler de nos campagnes dont la survie dépend exclusivement de la culture des produits vivriers.

Cependant quelques chiffres qui ressortent des statistiques permettent une évaluation. Aux États-Unis d'Amérique des années 1980, les pauvres représentaient entre 17 et 20% de la population, contre 5% en RFA et dans les pays scandinaves, 8% en Suisse et 12% en Grande-Bretagne (M. Alibert, 1991). Il ne s'agit donc pas d'un phénomène particulier aux pays en développement. Mais il prend des proportions inquiétantes : au Cameroun, la croissance de la pauvreté est de 20% en 1993 à Yaoundé et 30% à Douala ; dans les zones rurales elle passe de 49% en 1983 pour atteindre 71% en 1993 (*in La Nouvelle Expression*, 1995), les familles étant classées comme « vivant au-dessous du seuil de pauvreté ».

La pauvreté que nous vivons actuellement en Afrique est la plus épouvantable car elle constitue un phénomène nouveau qui s'est incrusté inexorablement dans nos villes et nos campagnes. La décroissance nous a ramené 30 années en arrière, et pourtant nous avons vécu avec l'illusion d'une croissance durable, sans penser à l'extraversion de nos économies. Il est possible, comme l'ont affirmé certains économistes, que le développement industriel des pays économiquement évolués ait parfois exercé une influence néfaste sur les niveaux de vie des pays moins favorisés par des « effets de remous » (G. Myrdal, 1957) de la croissance des économies industrielles sur les industries des pays pauvres, incapables de soutenir la concurrence de leurs rivaux plus efficaces. Il y a aussi de multiples cas où les gouvernements occidentaux ont tout simplement décrété des mesures destinées à contrarier le développement : c'est ce que nous vivons avec la dévaluation du FCFA et des autres monnaies africaines, sans oublier les mesures contraignantes du GATT (actuel OMC) et la pénalisation de nos exportations par les organismes privés chargés de déterminer les cours mondiaux des produits de base à l'origine du développement de nos États.

D'autres économistes soutiennent que la pauvreté n'est pas un fait nouveau en Afrique ; son augmentation repose sur le fait qu'au moment de la révolution industrielle anglaise, les pays pauvres l'étaient déjà et dans la plupart des cas, leur pauvreté remonte à la préhistoire. La pauvreté est un phénomène ancien, elle n'est pas apparue à l'époque moderne.

Donc, ce qui est nouveau aujourd'hui dans le cas des pays africains et d'autres pays en développement, ce n'est pas la pauvreté, mais le fait que nous soyons devenus conscients de cet état de fait et que, de plus en plus, on soit résolu à faire quelque chose pour que cela change. Cette prise de conscience et cette ferme résolution, à leur tour, résultent en grande partie du fait que nos pays se sont trouvés en contact avec les réalisations économiques du monde industrialisé : il s'est produit ce que les économistes appellent parfois « un effet de démonstration »¹ international.

Si en partie cette assertion peut être défendue, elle n'est au fait que le brutal contraste entre notre niveau de vie et celui des pays économiquement évolués qui n'a pas échappé à nos dirigeants politiques. Il les a, au contraire, conduit à réclamer sans cesse davantage un développement rapide, à n'importe quel prix, à conduire nos économies à l'extraversion. Cette insistance à vouloir des progrès rapides a donné naissance à de nombreux problèmes. Nous en subissons les conséquences aujourd'hui, car dans les économies solides, la dévaluation a pour but de promouvoir les exportations et apporter de l'oxygène à l'économie ; tel ne sera pas le résultat atteint par celle-ci en Afrique.

« Avec la pauvreté, on touche sans doute le cœur du problème des rapports sociaux dans l'économie-monde contemporaine. Le problème est autant épistémologique et anthropologique que socio-économique. En décrétant que les pays non occidentaux étaient sous-développés, les économistes ont décidé qu'ils étaient misérables. En fait, la pauvreté africaine est surdéterminée dans l'imaginaire occidental par une longue tradition d'assimilation symbolique entre les pauvres et les sauvages : nos indigents sont nos indigènes, et donc les

¹ L'expression « effet de démonstration » a été forgée par James S. DUESENBERY de l'université de Havard (*Income, Saving and the Theory of Consumer Behaviour* – Cambridge, Harvard University Press, 1999) pour expliquer comment des consommateurs peuvent ressentir le contre-coup du niveau de vie d'autres consommateurs à l'intérieur de l'économie nationale. Cette notion générale a été appliquée au domaine international par Ragnar NURKSE dans son important ouvrage : *Problems of capital formation in underdeveloped Areas*, New York, Oxford University Press, 1953. Elle signifie que lorsque l'on sait qu'ailleurs existent de niveaux de vie élevés, on peut être amené à vouloir améliorer son propre niveau de vie. Naturellement, le désir de mieux vivre n'engendre pas automatiquement et nécessairement une vie meilleure. Nurkse craignait même que les pays pauvres en s'efforçant d'améliorer dans l'immédiat leur niveau de consommation n'en viennent éventuellement à gêner le processus de formation de capital à long terme, et par conséquent à porter préjudice à leur croissance à long terme.

indigènes sont indigents... Ce dispositif a permis d'objectiver et d'instrumentaliser les uns et les autres » (S.Latouche, 1998).

Serge LATOUCHE se pose la question de savoir si : « les Africains quoi qu'en disent les enquêtes et les statistiques, quoi qu'en disent les intéressés eux-mêmes, sont-ils ou ne sont-ils pas pauvres ? ». S'ils le sont, ils l'ont été depuis l'aube des temps et ils ont toujours vécu avec sans se soucier de ce qui se passe au-delà de leur univers socio-économique. Par exemple, « l'absence actuelle d'une économie fondée sur l'argent pose un problème intéressant et très important. Le nomade, qui n'est pas habitué aux choses que les peuples les plus avancés considèrent comme essentielles, poste de radio, réfrigérateur, ventilateur ou même bicyclette, n'éprouve pas le besoin d'accumuler de l'argent en vue de les acheter ».

Il en est des nomades, comme il en est des artisans et bien d'autres vivants en Afrique. Quelque soit la manière dont on tenterait d'évaluer le revenu des forgerons, même en tenant compte de tous les indices de développement « humain » conçus et concevables, les forgerons Soninké resteraient des types pauvres ; et pourtant, ce ne sont en rien des pauvres types. Heureux de pouvoir élever et nourrir leurs dix enfants correctement, ils sont satisfaits de leur sort, fiers de gagner leur vie en toute indépendance et envisageant l'avenir avec confiance et sérénité (S.Latouche, 1998).

Les propos de l'ancien Chef d'État malien, Général Amadou TOUMANI TOURE¹ sont significatifs du sens que les Africains donnent à cette notion de pauvreté : « Je ne suis pas d'avis que le Mali est un des pays les plus pauvres du monde. Quels sont les critères de pauvreté ? Je ne suis pas d'accord avec certaines agences des Nations-Unies qui se fondent sur des équations purement mathématiques pour dire que tel pays est pauvre et tel autre est riche. Ce n'est pas parce qu'on a la télé, des comptes en banques, le téléphone, des voitures, qu'on se paie des vacances qu'on est riche. Ce n'est pas vrai chez nous. Moi je pense que le Mali est un pays riche. Chez nous il n'y a pas de sans domicile fixe, de mendiants, de suicides désespérants, d'hospices pour garder nos pères et nos mères qui sont gardés chez nous à la maison. Chez nous, il n'y a pas d'exclusion ni de banlieues à feu et à sang. Le Mali a d'autres richesses. Nous avons un pays de solidarité, de partage, de larges et de longues

¹ Amadou TOUMANI TOURE est le tombeur de MOUSSA TRAORE, lors de la Révolution du 26 mars 1991 qui l'a porté au pouvoir et qu'il a cédé après avoir organisé des élections démocratiques 14 mois après qui ont permis l'investiture du président Alpha OMAR KONARE le 8 juin 1992. Il s'est reconverti dans l'humanitaire et la résolution des conflits en Afrique.

cultures. Évidemment, si on veut compter le nombre de téléphones et de téléviseurs, on pourra toujours dire que le Mali est l'un des pays les plus pauvres du monde » (*in Le Messenger*, 1999).

Certaines thèses soulèvent le concept des cercles vicieux de la pauvreté dont l'idée essentielle est que « le pays ne se développe pas parce qu'il est pauvre, et comme il ne se développe pas, il reste pauvre ». Cela voudrait dire que la pauvreté d'un pays peut constituer par elle-même un des principaux obstacles à sa croissance et à son développement.

Ce concept n'est vérifié en partie que lorsqu'on l'analyse du point de vue des mentalités. La « pauvreté d'esprit » – une expression qui caractérise cette acculturation mentale – qui voudrait que le sous-développement soit un problème de mentalités.

C'est à la fois simpliste et railleur de retenir le PNB par tête comme un indice irréfutable du bien-être et du niveau de vie des populations. Cela en raison de l'arbitraire de son mode de calcul et de sa seule considération des seuls aspects économiques de la réalité sociale. Le mode dans cet exercice est essentiellement consacré aux indices de développement humain et autres sophistications statistiques, malgré de nombreuses critiques des économistes, qui démontrent l'insuffisance des critères traditionnels et de la dérision des propositions alternatives.

Une autre invention a vu le jour avec l'IDH (indice de développement humain) par le Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD) qui serait un indice universel de la vraie richesse et de la vraie pauvreté, construit à partir de l'ensemble de préjugés occidentalistes qui s'efforce de combiner des évidences de bons sens (espérance de vie à la naissance, taux d'analphabétisation des adultes, taux de scolarisation, conditions de vie, etc.).

« Il y a au Cameroun, par exemple (comme dans le reste de l'Afrique), toute une série de données objectives de la pauvreté et surtout de l'appauvrissement : suppression des emplois dans la fonction publique (on parle de « compressés » ou de « conjoncturés »), baisse des rémunérations publiques de 70% entre début 1992 et fin 1993, crise des ventes et des cours du café et du cacao, hausse des prix en général du fait de la dévaluation du FCFA et, en particulier, hausse des prix des intrants agricoles et hausse du prix des médicaments, dégradation du système de soins publics, carences alimentaires, création de taxes nouvelles, forte baisse du pouvoir d'achat, etc. La vie difficile et précaire est incontestable. Les hôpitaux et centres de santé sont

dans un tel état d'abandon que beaucoup de patients meurent une fois qu'ils ont réussi à y accéder. Nombreux sont les familles qui voient leurs proches disparaître car elles se sont trouvées incapables de rassembler à temps les quelques milliers de francs CFA pour acheter le remède et « motiver » le médecin ou l'infirmière. L'eau des bornes fontaines, désormais payante grâce au FMI, revient six fois plus chère aux pauvres qu'aux riches disposant d'un compteur, et elle est sans garantie de salubrité. Il n'est pas jusqu'aux tontiniers aisés qui ont dû réduire leur train de vie et renoncer à sabrer le champagne à chacune de leur réunion... » (S.Latouche, 1998). « En quelques mois, note Jean Pierre WARNIER (1993), les tontines se sont réorganisées. Elles ont fait l'impasse sur les festivités ou, quand elles les ont conservées, les ont réduites à des simples rafraîchissements ».

A Madagascar, les dévaluations successives du franc malgache n'ont pas permis aux éleveurs de soigner leur cheptel, ni aux agriculteurs de moderniser leurs exploitations. Depuis sa sortie de la zone franc en 1973 jusqu'à 1982, le franc malgache était resté stable par rapport au franc français. À partir de 1983, l'économie malgache dégringole. De 15% cette année là, elle atteint 65% en 1994 ; le franc malgache (FMG) dont la parité est de 330 pour 1 FF en mai 1994, descend à 920 FMG pour 1 FF en septembre 1995. Le taux d'inflation reste invariable autour de 50% entraînant des taux d'intérêt bancaires qui frôlent les 40%. La libéralisation imposée par le FMI a entraîné une baisse du revenu minimal mensuel à 110 000 FMG, soit moins de 120 FF (18,3 euros). Le chômage sévit. L'investissement privé stagne à 5% du PIB. Dans le secteur privé comme dans le secteur public, aucun recrutement n'est envisageable, les créations d'emplois sont rares. D'après la FAO, 85% des Malgaches ont faim. La pauvreté touche 66% des habitants ; 30% de logements seulement sont équipés de latrines, ce qui entraîne la résurgence de maladies. L'État est asphyxié et ne peut répondre à ces obligations car le poids de la dette est un fardeau très lourd pour l'économie : les dettes extérieures du pays, qui étaient à 560 millions de droits de tirage spéciaux (DTS) en 1994, ont grimpé à 1,3 milliard à la fin de l'année 1995 ; beaucoup de bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux bloquent leurs déboursements et l'économie est en naufrage.

En Côte d'Ivoire, l'Institut National de la Statistique sollicité par la Banque Mondiale en 1997, trouvait que le pays avait atteint une pauvreté absolue de 10%. Alors qu'un rapport récent donne l'état de la pauvreté en Europe occidentale, dans les pays de l'Union Européenne, qu'il situe à 12%. De quoi relativiser le

concept de pauvreté. « A Los Angeles, personne ne marche à pied, même les plus pauvres ont une voiture ! ». La saisie objective de la paupérisation africaine peut-elle alors être suffisante ? La plupart des symptômes retenus ci-dessus qui fonctionnent comme critères de pauvreté sont le résultat direct ou indirect du système économique mondial et de l'application des PAS imposés par les organismes de Bretton Woods.

Pendant que réunis à Denver du 18 au 21 juin 1997, les pays appartenant au groupe des 7 (G7) ont reconnu et affirmé à Bruxelles (P7) que la croissance économique n'est pas nécessairement synonyme d'éradication de la pauvreté. En effet certains intervenants ont expliqué que « cette croissance engendre des bénéfices substantiels pour les multinationales, mais il s'agit d'une croissance sans création d'emplois qui accentue la souffrance humaine ainsi que la destruction de l'environnement et des ressources humaines ». En outre, ils ont fait remarquer que la croissance née du développement de l'économie de marché, comme ce fut le cas au Mozambique, en Ouganda et au Zimbabwe, ne conduit pas nécessairement à l'amélioration du niveau de vie de la majorité de la population.

La pauvreté est donc une notion qui n'est ni objective ni subjective, mais relative, doublement relative même ; relative suivant les cultures, relative à l'intérieur de chaque culture et cela de multiples façons. Seul l'Occident contemporain a tenté d'en donner une définition objective en posant que la pauvreté se définit par le manque du nécessaire par une critériologie de besoins essentiels transhistoriques et transculturels. Une telle définition instrumentalise la pauvreté pour des stratégies qui sont des enjeux de pouvoir et de puissance au niveau géopolitique mondial comme à l'intérieur des États. Une telle conception est *a priori* éminemment suspecte en ce qu'elle rabat le social et le culturel sur une objectivation physiologique, par le biais économique ; elle participe à l'économicisation/occidentalisation du monde. Il est peut-être utile de l'utiliser dans certains cas concrets pour la retourner contre la logique même du système qui l'a produite aux fins d'en dénoncer l'hypocrisie, mais il est important d'en connaître les limites et la signification (S.Latouche, 1998).

Dette, pauvreté, ajustement : le triangle vicieux

La Banque Mondiale reconnaît que la reprise de la croissance économique ne saurait, seule, réduire la pauvreté. Elle explique la pauvreté grandissante dans les pays africains par la non-existence d'une politique économique visant expressément à

maximiser les recettes des agriculteurs (80% de la population), et réduire la tendance excessive d'investir dans la promotion d'une industrie locale au lieu des investissements requérant une main-d'œuvre importante et donc créateurs d'emplois. Or, une discrimination en faveur des zones urbaines a eu pour effet majeur le délaissement des régions rurales qui aujourd'hui regorgent de plus de 85% des familles pauvres ; celles-ci manquent d'infrastructures adéquates (écoles, centres de santé, routes, etc.) et, généralement, l'électricité indispensable pour tout développement. L'orientation voulue par la Banque Mondiale à une dépendance accrue de nos économies au Grand Capital et aux pays étrangers est une menace grave pour notre prospérité car, comme dirait A.W.LEWIS, « mieux vaut un gouvernement indépendant qu'un bon gouvernement ».

L'échec des ajustements structurels a induit l'accroissement des poches de pauvreté et l'élargissement des fractures sociales. Le véritable problème qui se pose est celui de l'endettement. Comment imaginer que le budget du Gabon de l'exercice 1997/1998 estimé à 900 millions de FCFA soit consacré à plus de 50% au remboursement de la dette extérieure. Ce qui est vrai pour le Gabon est autant vrai pour les autres pays de l'Afrique Subsaharienne et leurs prétentions de relancer l'économie, même dans une moindre échelle de stabiliser leurs finances, est un vœu pieux.

C'est alors que naît un énorme paradoxe. Pendant que les populations, appauvries par des politiques économiques anti-sociales, attendent que leur soit remboursée leur dette sociale, née des différents échecs des ajustements et de l'enlisement subséquent de l'économie, les bailleurs de fonds, notamment le Fonds monétaire international et la Banque Mondiale, exercent des pressions pour que soit privilégié le remboursement de la dette financière extérieure. Le fait que les autres bailleurs de fonds multilatéraux et même bilatéraux se soient retranchés derrière le FMI, qui se charge désormais de canaliser toutes les dettes illustre bien la volonté de ces lobbies financiers de maintenir les pays du Tiers-Monde, dans le bourbier de la dette.

C'est ainsi que la finalité des programmes d'ajustement structurel demeure, à travers les rééquilibrages macro-économiques exigés aux gouvernements, non pas la compression des services de la dette, mais la réduction des dépenses publiques et la recherche des moyens d'accroissement de recettes de l'Etat : il faut à tout prix honorer les échéances de remboursement de la dette même lorsque les moyens à utiliser entraînent l'appauvrissement de la population.

Pauvreté en Afrique ou crise du capitalisme périphérique

Samir AMIN a toujours soutenu qu'un système n'est jamais dépassé à partir de son centre mais à partir de sa périphérie. Il semble ainsi prédire que les crises éventuelles du système capitaliste ne peuvent être engendrées qu'à partir de la périphérie. Or, le centre a connu lui aussi ses crises et celles-ci semblent durer. L'on assiste à l'essoufflement du capitalisme mondial avec pour conséquences, l'exclusion et la pauvreté. Comment expliquer cette armada de sans-emplois, cette baisse de croissance économique dans le monde occidental ? La recherche des alliances ou de l'aliénation des pays en développement par la domination de l'économie du marché témoigne du dépassement d'un système sous l'impulsion du centre décisionnel ; l'orientation de l'économie vers la mondialisation résulte de ce constat. Le centre capitaliste semble donc être le lieu de convergence des décisions de tout le système et il est responsable des situations vécues dans la périphérie qui ne sont pas inhérentes à son propre mode opératoire.

La crise du capitalisme périphérique qui a drainé la pauvreté en Afrique, bien avant les ajustements des économies, s'inscrit dans le même processus d'asservissement de certaines classes, aujourd'hui à l'abri du besoin, et la recherche effrénée du profit des entreprises capitalistes aujourd'hui disparues, ont toujours caractérisé le monde capitaliste occidental.

Dans les pays de la périphérie, le capital occidental n'intervient que dans les secteurs pétroliers, miniers et dans l'agriculture des produits de rente ; la masse des investissements étrangers se porte ainsi directement dans les secteurs d'exportation. C'est ainsi que la Côte d'Ivoire (type d'économie de plantation), le Zaïre, la Zambie (type d'économies minières) avaient reçu – pendant leur période de prospérité – plus de capitaux que le Sénégal ; les pays pétroliers (Nigeria, Gabon,...) en avaient reçu encore davantage. Mais ce processus d'accumulation de capital étranger n'a favorisé que le retour des capitaux à l'étranger car il est impensable que le Zaïre ne puisse se remettre de la crise économique qui frappe durement ce pays depuis 1982 et qui se poursuit inexorablement. Où sont passés les capitaux ? Ils n'ont permis que de créer et de perpétuer la pauvreté et la misère qui accablent les populations.

Ce qui faut retenir de ces capitaux qui affluent en Afrique et qui constituent le lourd endettement de nos économies – et ceci est fondamental – c'est que les investissements des capitaux étrangers engendrent automatiquement un flux inverse de transferts de profits qui s'accélère lorsque l'exploitation atteint

son rythme de croisière au point que les effets induits de l'investissement sont quasi négligeables par rapport à l'incidence du reflux des capitaux dans les économies des pays des investisseurs. L'absence d'effets d'entraînement de l'investissement étranger en pays sous-développés prive celui-ci du rôle de catalyseur du processus d'accumulation qui devait entretenir pour stimuler la croissance dans les pays d'implantation.

Une génération de la crise...

« Le chômage est probablement le phénomène contemporain le plus redouté » affirme l'OCDE (Organisation de Coopération et de développement économique). L'ampleur et les conséquences de ce phénomène sont connues, mais sa gestion est ardue. Le monde compte au moins 820 millions de personnes sans travail ou sous-employées. L'Union Européenne compte aujourd'hui plus d'une vingtaine de millions de chômeurs. Lorsque le chômage en France approchait le seuil de 500 000 personnes en 1973, la situation était particulièrement préoccupante au point de vouloir remettre en cause le défi majeur de Georges POMPIDOU de faire de la France une puissance industrielle de premier plan. Aujourd'hui, 27 ans plus tard, on compte en France plus de 3,5 millions de chômeurs. La France a-t-elle pour autant repensé son système économique, s'est-elle pour autant régressée ? Il n'y a pas si longtemps encore, on croyait que le progrès signifierait la fin du chômage et une réduction du temps de travail pour tous. Mais la réalité a démenti ces attentes.

Des milliers de jeunes, diplômés de l'Université ou non, ne parviennent pas à décrocher un premier emploi : phénomène global dans le monde entier. En Afrique, la situation n'est pas plus reluisante, elle est même alarmante d'autant que le taux de chômage ne fait que s'accroître. En Afrique du Sud, au moins 3,6 millions de personnes sont sans travail, dont 3 millions de Noirs. L'Afrique Subsaharienne compte plus de 67% de sa population en déconfiture et en moyenne 46 à 47% de pauvres, des gens qui vivent en dessous du seuil de pauvreté et 27 à 28% qui sont en dessous du seuil de l'extrême pauvreté, qui sont dans la misère. Avoir entre 20 et 35 ans aujourd'hui en Afrique, c'est appartenir à cette génération de la crise. Elle vit la déchéance comme un purgatoire que l'on fuit par instinct vital. Il faut à tout prix survivre et cela passe par un apprentissage à domestiquer la crise parce que, précisément, les pays de la servitude où ils vivent sont des lieux chargés de valeurs négatives, des galères révoltantes auxquelles il faut donner une

riposte. Les jeunes de la crise, hommes et femmes, doivent être sur tous les fronts de la survie car il faut s'en sortir coûte que coûte. C'est dans ce que les économistes ont désigné de secteur informel qu'ils évoluent avec leurs génies créant ainsi une autre forme d'économie de subsistance, s'appuyant sur le potentiel de leur localité pour donner des réponses au marasme économique ambiant. La rue est devenue un véritable champs de bataille, un marché complet où l'on trouve tout de l'alimentation (café-resto, aliments...) à l'habillement (vêtements et chaussures de friperies à la portée de toutes les bourses), en passant par les services (secrétariat, réparateurs de chaussures ambulants,...), sans oublier le transport avec le retour en force des motocyclettes comme en 1950 et le développement des motos-taxis, la récupération des objets dans les poubelles et leur transformation, etc.

Les espoirs reposent pour la plupart sur un redressement de l'économie. Certains, sceptiques, ne voient pas d'amélioration avant l'an 2000 – et nous y sommes, sans changement ! Pour d'autres, le redressement est annoncé, mais les effets sont lents à se manifester. Le rétablissement de l'économie ne signifie pas nécessairement un recul du chômage. Tant que la croissance est modeste, les entreprises préfèrent mieux utiliser leur personnel plutôt que d'embaucher : il y a alors croissance sans création d'emplois. En outre, le nombre de chômeurs augmente souvent plus vite que le nombre d'emplois créés.

La crise en Afrique a fait renaître l'ingéniosité des populations vers l'esprit de créativité qui les a toujours caractérisé depuis des millénaires et elle a permis l'insertion plus grande du secteur informel dans le tissu économique : c'est la revanche de l'économie populaire sur l'économie officielle.

Les Africains ont compris très rapidement que l'économie du gaspillage était révolue et qu'il fallait investir les poubelles et prendre en charge les ordures ménagères et instituer une « culture de la récupération » qui n'est autre que la transformation ou le recyclage des objets parfois indispensables à la vie quotidienne. L'on peut ainsi remarquer de nombreuses créations artistiques : des « tissus synthétiques » à partir de vieux sachets de plastique, des jouets d'enfants réalisés à partir des fils de fer et des boîtes de conserve, les petites valises en métal, les œuvres d'art, masques, sculptures, etc. Un jeune camerounais s'est amusé à fabriquer un hélicoptère dont la démonstration révéla son aptitude à la maîtrise de certaines lois physiques dont il ignorait l'existence ; un jeune zaïrois se fit remarquer par la construction d'un réacteur d'avion rien qu'avec du matériel de

récupération : des pièces de voitures, de mobylettes, de vieilles tôles, et qui fonctionnent pas sur un avion, bien sûr, mais sur banc...

Si ces inventions ne trouvent pas en Afrique les considérations qu'elles méritent, l'important est que des personnes démunies s'en servent pour survivre et même pour vivre, lorsque cela n'est pas une occasion pour les touristes de « tomber » et de s'accaparer des objets décoratifs et insolites, et pour les chasseurs de tête européens de repérer et d'« enlever » les génies. Les familles s'approvisionnent sur le marché de la récupération en articles indispensables comme des ustensiles de cuisine, des instruments aratoires, des outils de menuiserie, des réchauds, etc., tous coulés à partir des jantes de voitures et de morceaux de ferraille dans des forges artisanales avec des fours à dimension d'une grosse casserole, ou taillés dans des bouts de tôle.

Du Sénégal au Cameroun, en passant par le Mali et pour atteindre Kinshasa, une ville devenue de force l'une des capitales de la débrouillardise, l'économie populaire est devenue une réplique positive à la crise économique. A Bamako, au Mali, par exemple, une centaine d'associations populaires ont pris en charge la totalité du ramassage des ordures ménagères avec des moyens à leur disposition : des ânes et des charrettes dans les quartiers pauvres, ramassage par triporteurs dans les quartiers centraux. Au Sénégal où l'économie populaire fonctionne depuis 1972, une ONG (ENDA) a organisé une exposition « Écopole Ouest-Africain » en avril 1996 dans un quartier populaire (quartier Rail) de la capitale sénégalaise pour offrir une vitrine et un forum à deux Chefs d'État Abdou DIOUF (Sénégal) et Alpha OUMAR KONARÉ (Mali). Le Cameroun s'est illustré dans cette démarche par un symbole fort, permettant ainsi à un artiste d'ériger un monument au rond-point Deïdo à Douala (Cameroun) à partir des matériels de récupération : un homme « géant » tenant dans une main le globe terrestre... comme si le monde était un produit de l'informel !

L'économie informelle devient avec la crise, de plus en plus la norme. L'économie populaire n'est pas en rupture avec l'économie moderne dans les conditions du moment. L'immixtion des populations de plus en plus grandes dans le circuit économique par des portes parallèles constitue par ailleurs une certaine garantie pour la poursuite de l'expérience démocratique africaine. L'économie populaire apparaît comme une réponse au manque de produits de consommation par la faute des soi-disant grands entrepreneurs locaux qui privilégient l'import-export à la production, des banques qui ne comptent pas avec

les petits quand ce n'est pas tout simplement avec les nationaux, des responsables amorphes ou à l'écoute des grands intérêts.

Nous allons fustiger l'idée d'une mondialisation de l'économie qui semble être la trouvaille, pour nous ouvrir les portes du XXIème siècle avec la création des zones internationales d'échange, telle celles de l'Accord de Libre-échange Nord-Américain (ALENA) et de la Coopération Economique Asie-Pacifique (APEC), pour stimuler l'économie mondiale, cette tendance à harmoniser les accords commerciaux incite les sociétés multinationales à s'établir là où la main-d'œuvre est bon marché ; parallèlement, les travailleurs peu payés voient leurs maigres revenus diminuer ; cela a conduit à des manifestations violentes dans les pays occidentaux. C'est en Afrique que l'on trouve un terrain fertile aux ambitions des investisseurs véreux qui profitent d'une mauvaise politique d'ajustement pour s'approprier à vil prix des entreprises publiques parfois rentables. Au chapitre de la lutte contre le chômage, les recettes proposées abondent, parfois contradictoires selon qu'elles viennent des économistes, des politiques ou des travailleurs. Certains suggèrent une réduction des charges pour encourager les entreprises à embaucher. D'autres prônent une intervention massive de l'État. Il faut le reconnaître, le problème est ardu et mérite une politique concomitante, volontaire et engagée de l'État et de l'initiative privée. En attendant que cette dynamique soit mise en œuvre, il faut vivre et la vie ne se décrète pas de loin, elle se fabrique au quotidien, par ceux qui la vivent. Par leur initiative, leur dynamisme et leur imagination ; les jeunes créent un nouvel espace économique, demeuré longtemps ignoré dans l'analyse économique, qui d'informel va se formaliser pour occuper et pour jouer un rôle important dans les économies des pays africains.

9. CONCLUSION : ET SI LA CRISE ÉTAIT UTILE...

La crise économique exige des sacrifices de la population et une politique volontariste résolument engagée de l'État pour qu'un pays puisse s'en sortir. Ces sacrifices peuvent s'inscrire dans le cadre d'un code de vie de citoyens capables de promouvoir la solidarité nationale et l'orientation de la politique tournée vers le renforcement de la démocratie.

Les mesures imposées par la finance internationale, quelle que soit leur justification conjoncturelle, sont doublement abusives, parce que précisément elles n'aident pas la dimension so-

ciale de l'ajustement. La politique d'ajustement se révèle trop sévèrement pragmatique parce qu'elle se limite à la stricte gestion austère de l'économie en dissociant réformes économiques et réformes sociales à l'origine des mécanismes d'exclusion.

Le Père Joseph WRESINSKI, défend depuis trente neuf ans une approche de la pauvreté liant droits et responsabilités. En 1987, dans son rapport « Grande pauvreté et précarité économique et sociale » au Conseil économique et social français, il avait donné une définition moderne de la pauvreté qui s'applique à tout pays quel que soit son niveau ou son type de développement. « La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales, sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle devient persistante, qu'elle compromet les chances de réassumer ses responsabilités et reconquérir ses droits par soi-même, dans un avenir prévisible ».

La pauvreté est un phénomène économique et social, mais aussi culturel, spirituel et politique. Il ne saurait s'agir de s'attaquer isolément à une seule précarité en ignorant l'interdépendance des différents aspects de la vie des plus démunis. La lutte contre la pauvreté ne peut seulement être affaire d'équipements ou de programmes mais il faut aussi créer des lieux où la solidarité peut s'exprimer, qu'il faut que des hommes et des femmes viennent rejoindre les populations défavorisées pour bâtir la confiance et mener ensemble des actions de lutte contre la misère. Il y a donc nécessité de l'investissement humain à considérer comme partie intégrante d'une politique efficace. Comme dirait l'autre, « pour combattre la pauvreté et l'exclusion, il faut repenser l'activité humaine ».

Compter d'abord sur soi. La faiblesse relative des économies des pays africains les expose à subir les « effets de domination » exercés par les pays plus développés et à une recherche constante de les aménager. C'est par le travail et une meilleure gestion de leurs ressources et non par l'aide que les Africains doivent assurer leur progrès économique. Depuis la dévaluation, l'Afrique a été quasiment abandonnée dans les bras des institutions de Bretton Woods, qui avec leurs « conditionnalités insoutenables », sont devenues les principaux interlocuteurs d'une Afrique à la dérive.

Même le poète dont la sensibilité est lyrique s'insurge contre cette assistance financière qui devait être prise comme un appoint, venant compléter nos propres efforts, mais qui est plus qu'aliénante et humiliante sans pour autant qu'elle change la vie des populations mais les enfonce plutôt dans la précarité.

« Non ne tirez plus

Je suis déjà mort

Même si je demeure debout...

Et qu'on ne me parle plus du FMI

Et autres médecins-miracle

Qui m'auscultent comme une femme

En situation prénatale

Sans que les ordonnances-fleuve

Déciment le mal fatal » (J.Epale Ndika, 1990).

La solution de nos problèmes est dans nos mains et les Africains détiennent eux-mêmes la clef de la réussite... Le poète EPALE NDIKA (1990) nous propose quelques voies :

« Et qu'on ne me parle plus

D'aide Internationale

Il nous suffit d'éliminer

De notre quotidien

Tous ces superflus

La merco et la Volvo

La godasse en antilope

Et le sac en croco

Les vacances et les courses à Panam

À Las Palmas ou à Rio

Du marbre d'Italie

Pour vos villas d'élite

Des bijoux en or

À coup de millions

Et des montres griffées

Qui nous indiquent

L'heure de la mort

À l'approche du crépuscule ».

La crise n'est pas une fatalité...

Certains États semblent avoir rebondi des décombres de la crise. Le FMI cite comme meilleurs exemples : le Ghana, l'Ouganda..., pour ne citer que ces pays-là qui ont réussi le desserrement de la contrainte financière et la poursuite des efforts tôt engagés dans le sens d'une restructuration de l'appareil pro-

ductif et d'une meilleure affectation des ressources publiques qui redonnent aux populations le moral.

D'autres croupissent dans leur archaïsme congénital fait de raisonnements à courte vue, d'obsessions indirectionnelles stupéfiantes – de la part de gouvernements avisés dans un domaine aussi sensible que celui de l'impératif des réformes socio-économiques qui, à force de tergiverser et de repousser les échéances, se trouvent toujours en déphasage suivant les objectifs poursuivis et atteints. Aucun plan n'est proposé à l'Assemblée Nationale (ou Parlement) ; ou lorsqu'il l'est ne représente pas la réalité et son exécution ne sera même pas entamée ; et lorsqu'il faut se plier aux exigences des bailleurs de fonds – sans avoir une réplique à opposer – sans pour autant comprendre l'urgence des plans ou des défis du moment et les compromettre, en les clouant au pilori, par des actions de développement endogène adaptées à nos économies, par une gestion saine et rationnelle de nos ressources naturelles et humaines.

Tout État en crise a besoin de faire admettre à la classe politique l'urgence des réformes qui conditionnent l'avenir de nos économies, au moment où l'on parle tant de globalisation de l'économie. C'est à cette condition seulement que pourra se réaliser la révolution managériale indispensable pour survivre dans un monde radicalement différent qui est en marche. L'Afrique a besoin de réformes solides pour se reconstruire ; et à l'entrée du XXI^{ème} siècle, elles s'imposent à nous comme une urgence pour ceux qui se prennent au sérieux.

Comme disait OMINAMI (1986) : « Une situation de misère ne devient une situation de crise que s'il y a une remise en cause plus ou moins radicale de cet état de fait. L'existence de retards ou de déséquilibres parfois extrêmement graves dans les structures de base des sociétés du Tiers-Monde ne débouche sur une crise que s'ils provoquent le refus plus ou moins radical des structures existantes ».

La crise économique en Afrique n'est pas une fatalité, encore moins un problème de climat, ni un problème de pauvreté. Elle résulte fortement de la dépendance du continent, de son extraversion, de sa balkanisation, de son instabilité, de son inorganisation et de la mauvaise gestion. Cette situation doit changer et changera nécessairement avec le temps. Ce n'est pas la recolonisation de l'Afrique avec l'apport massif des capitaux étrangers qui résoudra les problèmes.

Malgré le marasme économique et la situation critique de nos pays, ceux-ci gardent toutes leurs chances pour réussir leur développement. La reprise économique qui s'amorce partout sur le continent incite à l'optimisme. Un diagnostic profond de la

situation doit être entrepris. Les handicaps sont surmontables, et avec les potentialités économiques, l'Afrique est un continent d'avenir.

Repenser Bretton Woods

L'Afrique a été pour les institutions de Bretton Woods un véritable laboratoire sur sa thérapeutique à la crise financière qui frappe les économies en développement. L'enrichissement des critiques même acerbes a été un apprentissage du contexte socio-économique particulier qu'est le continent qui se caractérise par une diversité sociologique et comportementale de ses populations. Il est certain « qu'il ne faut pas rêver et croire que l'économie mondiale va s'ajuster à nos rêves » (C. Eboue, 1999). L'Afrique n'ira pas jusqu'à convaincre les Etats-Unis de modifier l'institution. En effet, les statuts du Fonds Monétaire International disposent que 85% des voix doivent être réunies pour le modifier. Or, Washington dispose de 17% de celles-ci ; ce qui lui assure un « contrôle sans partage » sur les interventions du FMI. L'exigence de démocratisation des organisations de Bretton Woods est revue dans l'ensemble des réflexions des participants au Colloque de Ouagadougou, avec plus ou moins de véhémence. Le Sommet de Libreville aura un mérite de faire un constat d'échec des ajustements et d'amener le FMI à passer complètement aux aveux, reconnaissant une mauvaise orientation économique des PAS : une victoire pour l'Afrique ! Mais, il faudra rapidement passer aux actes, mettre un accent tout particulier sur les investissements sociaux et les équipements ruraux.

« Le Sommet de Libreville va une fois de plus cultiver l'espoir. Non pas cet espoir qui sert de base à l'émergence et à la transcendance des prismes de la négation, mais un espoir qui irrigue les racines de l'illusion et de l'exploitation des peuples. Vers quel pôle s'orienter ? ... L'Afrique doit prendre son destin en main. Il revient aux Africains de s'engager résolument sur le chemin qui conduit à la création des Etats-Unis d'Afrique. Ce réalisme nouveau qui rompt avec les dérives nationalistes parfois alimentaires coïncide avec la renaissance africaine. C'est cette renaissance qui va préparer le terrain à la révolution humaine qu'est le siècle des lumières, et partant jeter les bases consistantes du progrès économique, de l'équité sociale, de la démocratie et du développement de l'Afrique » (*in La Nouvelle Expression*, n°620/2000).

La Déclaration de Ouagadougou intitulée « Pour une nouvelle architecture globale » préconise des solutions à la grave crise économique que subissent les économies africaines :

- « Concevoir un ensemble de réformes structurelles et sectorielles en vue de construire une économie compétitive et d'assurer une croissance soutenable.

- Réaffirmer que la finalité ultime de tout projet de développement durable est la satisfaction des besoins fondamentaux des populations dans le respect des équilibres écologiques de la planète.

- Créer un conseil de sécurité économique mondial ayant une perception plus large des enjeux de la globalisation.

- Recommander à la Banque des règlements internationaux (la banque centrale des banques centrales) et aux institutions de Bretton Woods, d'aider au retour vers l'Afrique des capitaux détournés, tout en prenant les mesures visant à empêcher de nouvelles sorties de capitaux illicites » (*in L'Autre Afrique*, n°91/1999).

CHAPITRE III

QUELLE CROISSANCE ?

La croissance économique est liée à une augmentation du montant de capital par tête, disent les spécialistes. Mais, ajoutent-ils, elle est encore liée à la réunion de bien d'autres conditions : des institutions stimulant l'effort, des attitudes fondées sur le respect de l'efficacité économique, le progrès des connaissances techniques, etc. Le capital n'est donc pas la seule condition de la croissance et le lourd endettement des pays africains semble l'illustrer ; car si on crée du capital sans en même temps constituer une infrastructure permettant de l'employer de façon productive, il sera gaspillé et ne produira pas les effets escomptés.

La connaissance de la croissance des pays africains et partant celle du Tiers-Monde en général n'a été chose possible pour la plupart d'entre eux qu'au cours du XXème siècle, avec l'apparition de matériel statistique capable de fournir des informations susceptibles de constituer une base de raisonnement.

Mais comme la croissance est synonyme de progrès économique, moteur de tout développement, il y a lieu de s'interroger sur le type de croissance qui est approprié à nos États africains et sur les moyens propres pour entretenir cette croissance ; moyens sans lesquels, il ne semble pas indiqué de prétendre s'aligner sur des considérations aux attributs divers. Alors, on est en droit de se demander de quelle croissance économique s'agira-t-il pour nos pays africains, puisque le capital n'a pas donné les mêmes résultats observés dans les pays Occidentaux ; cependant, il a permis de faire fonctionner, dans des conditions

difficiles, l'appareil de l'État et ses organes rattachés. Malgré l'assistanat accru de l'Occident, les institutions ne se sont pas adaptées à la conjoncture économique prévalant dans le monde ; même le jeu politique a recherché à préserver le statu quo caractérisé par un monolithisme machiavélique dénué de tout esprit patriotique... La transition démocratique qui semble s'opérer en Afrique n'est pas sans poser de réels problèmes à l'origine de conflits permanents, de guerres civiles, partout le désarroi des populations ; autant de contraintes capables de perturber le marasme économique. Les pays s'enfoncent tous les jours dans le tunnel tandis que d'autres entretiennent l'illusion de se relever de la crise pour quelques points de croissance gagnés.

En fait, depuis 1982, dans beaucoup de pays africains, la croissance économique a baissé ; le revenu par habitant a chuté, et le ratio dette/exportation a augmenté. La formation de capital en pourcentage du PNB a diminué et l'inflation s'est accrue.

Il fallait donc retrouver la croissance ; accélérer la croissance, comme le veulent si bien les Occidentaux pour promouvoir le développement économique, implique une accélération du rythme des investissements dans la production des biens et des services. Or, investir à bon escient, c'est avant tout disposer de circuits financiers soigneusement organisés (Banques, Bourses,...) avec, à leur tête, une Banque centrale puissante, rigoureuse qui gère de manière rationnelle la monnaie : ce que l'on ne rencontre pas exactement en Afrique Subsaharienne. Alors, de quelle croissance les Occidentaux parlent-ils s'agissant du développement des économies africaines ?

On parle ici et là de la croissance économique qui est l'objectif tant poursuivi dans tous les programmes politiques des gouvernements africains. L'on se demande alors si c'est la solution à la crise économique ; est-ce le remède à nos difficultés de l'heure ? Une croissance de 4% par exemple peut-elle conduire à un développement durable. En France, l'ambition du nouveau Chef d'État français, Jacques CHIRAC, était de ramener la croissance à +1,5%. Au Cameroun la croissance est tombée à -9,3% en 1988, il est passé de -5,6% en 1992 à -2,7% en 1993-1994 pour atteindre en 1996-1997 un taux de +3,1% sans que les effets positifs puissent se manifester réellement. En 1997, le Ministre d'État Chargé de l'Economie et des Finances précise que « les résultats sont bons, mais ils sont encore timides, car il faut convenir qu'un taux de 5%, s'il n'est pas mauvais, il est juste bon » ; et de conclure que « si tous les Camerounais se mettaient au travail, c'est des taux à deux chiffres (que nous connaîtrions). A ce moment (là), l'amélioration du

vécu quotidien sera plus importante, plus rapide et plus nette » (*in Cameroon Tribune*, 1997).

Avec à peine un point de croissance, la France résiste à 3 millions de chômeurs et tente de réduire cette masse à la recherche de l'emploi. En 1999, la Commission Européenne a annoncé un taux de 2,2%, une inflation contenue à 1,2% et un taux de chômeurs aux alentours de 10,4% pour l'économie européenne. En Afrique, avec un taux de croissance de 4,3%, la pauvreté et le chômage battent le plein. On se demande si ces chiffres ont la même signification et les mêmes effets au Nord comme au Sud. La majorité de la population africaine vit dans la misère. L'abondance artificielle des étals de marchés dans les villes efface agréablement le souvenir douloureux des villages affamés de l'intérieur, où l'on meurt en silence ; des bidonvilles où la débrouille est instituée comme seul moyen de survie. Pourtant les Africains ont le droit à aspirer au bonheur, au bien-être comme les autres populations de la planète. Le bonheur ne se mesure pas, il est en soi, une propriété individuelle qui doit être entretenue par le travail. La croissance se représente en chiffre un ratio pour un moment donné dans une circonscription déterminée ; sa comparaison par rapport à celui d'une autre région est moins significative que son évolution dans un territoire donné.

Généralement, lorsqu'on parle de croissance, on s'occupe primordialement de la production et non de la consommation ; on écarte d'emblée tout ce qui rentre dans le pays par les importations : la partie de production des pays étrangers qui entre dans le marché d'un pays n'est pas prise en compte par ce concept ; il en est de même de la consommation des biens et services. Mais la consommation est un véritable indicateur de croissance dans la mesure où lorsqu'on observe à la fois l'accroissement du produit et la baisse de la consommation, cette dernière signifie que soit l'épargne augmente, soit que l'État utilise à ses propres fins une grande partie du produit.

La croissance économique contribue à créer ou à développer les classes moyennes, principalement par le recrutement par le bas, et elle n'a aucune chance d'avoir lieu dans les sociétés qui élèvent des obstacles à la mobilité vers le haut. D'après W. Arthur LEWIS, les classes moyennes se développent parce que la croissance implique l'application d'une grande somme de connaissances à la production et une meilleure coordination des ressources ; c'est pourquoi l'orientation de l'économie vers les secteurs sociaux (éducation, santé) est nécessaire pour stimuler la croissance... Mais il peut apparaître que dans tous les cas possibles il y ait cette accumulation de connaissances aptes à

promouvoir la croissance économique et que le milieu économique soit malsain, c'est-à-dire ne soit pas capable d'entretenir les potentialités réelles du pays. Il est donc impossible d'espérer qu'une vigoureuse croissance économique intervienne dans les sociétés où la mobilité sociale est entravée par l'esclavage, le système des castes, les préjugés tribaux, le snobisme social, les discriminations de toute sorte.

Les causes immédiates de la croissance économique sont l'effort à la formation de l'accumulation interne de capital par une utilisation rationnelle des ressources naturelles et un sens élevé de la revalorisation du capital humain par la mise en œuvre des structures permettant son plein épanouissement. C'est pourquoi, lorsque la croissance tarde à venir pour rétablir les équilibres sociaux naturels, les populations, qui doivent la sentir dans leur vie quotidienne, par le panier de la ménagère, sont amenées à l'idée qu'il peut être nécessaire, pour promouvoir la croissance, d'éliminer la classe dirigeante et de la remplacer par une autre. La classe dirigeante en place peut être inadaptée au développement en raison de ses conceptions et de ses traditions, ou parce que les fondements de sa puissance économique sont voués à la destruction. La croissance renforce parfois ces fondements, mais elle peut aussi les affaiblir.

« En retenant le rythme de croissance des pays d'Afrique (2,34% entre 1973 et 1982) et leur PNB moyen par habitant (479 dollars américains), il s'écoulerait 931 années pour qu'ils parviennent à l'optimum occidental de 10 463,60 dollars. Quel stade de développement les pays industrialisés auront-ils atteint en 2915 ? » (A.T. Hazoume & E.G. Hazoume, 1988).

Ce décalage mathématique force l'Afrique à vivre dans sa propre dimension sans forcer, sans ambition de rattraper qui que soit, car il n'y aura aucun rattrapage possible entre l'Afrique et l'Occident. Chacun doit faire son propre chemin. Il est demandé aux États de répartir le bonheur au sein des populations, c'est-à-dire d'entretenir une économie capable d'asseoir le bien-être des populations. La mise en place, par exemple, de système d'adduction d'eau et d'assainissement dans les campagnes devaient permettre aux $\frac{3}{4}$ de la population des États de jouir pour la première fois d'une alimentation en eau potable. Il en est de même de l'alimentation en électricité qui révolutionnerait la vie quotidienne dans les villages et créerait des conditions d'une vie moderne acceptable à l'aube du troisième millénaire.

1. DÉVELOPPEMENT ET CROISSANCE

Le concept de développement contient l'idée de croissance, mais il la dépasse, car il se réfère à l'accroissement d'un ensemble de structures complexes (technologie, formes sociales et économiques, etc.). C'est parce qu'il doit satisfaire aux multiples besoins d'une collectivité que l'ensemble économique présente une grande complexité de structure.

C'est dans cette optique que François PERROUX a défini le développement comme « la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rende apte à faire croître, cumulativement et durablement, son produit réel global » (F. Perroux, 1965). Le même auteur entend par croissance, un mouvement de longue durée caractérisée « par l'augmentation soutenue pendant une ou plusieurs séries de périodes longues, d'un indicateur de dimension, pour une nation, le produit global net en termes réels ».

La croissance se distingue par la durée de l'*expansion* qui signale une augmentation de moyenne période du produit global net réel. Enfin, elle est considérée à l'intérieur d'un système économique et social donné, alors que le *développement* fait état des transformations et mutations structurelles qui provoquent le passage d'un système à un autre, passage considéré comme un progrès d'après une échelle de valeurs de donnée (A. Barrère, 1981).

FURTADO explique alors qu'on doit réserver le concept de croissance pour exprimer l'accroissement de la population réelle (avec ou sans augmentation de la productivité physique du facteur travail) dans le cadre d'un sous-ensemble, c'est-à-dire d'un secteur productif. Cette croissance n'implique pas nécessairement l'assimilation d'une technologie plus avancée. Il poursuit en soutenant que « du point de vue de l'économie nationale, il ne serait alors pas possible de distinguer la croissance du développement. L'hypothèse de croissance sans développement, appliqué à un ensemble économique qui enfante sa propre demande, est un exercice de manuel d'économie qui n'a pas de correspondance dans la réalité ».

Mais les économies ont toujours cherché à réaliser un accroissement de leur production ; mais pourquoi le développement ne résulte-t-il pas de ce constat ? Ceci est dû au fait que la croissance d'un ensemble économique complexe sans développement serait celle d'où serait absente toute modification de structure, à l'image de ce qui se passe dans un cristal en expansion : cette situation est le cas fréquent des économies africaines, essentiellement exportatrices de matières premières,

dépendantes de l'extérieur où les fruits de l'augmentation de productivité sont retenus à l'étranger, où l'on assiste chaque fois à l'élévation des taux de croissance sans que le développement ne soit pas apparent. Pourquoi ?

Le monde a connu durant un quart de siècle une croissance exceptionnelle, l'Afrique n'a pas été du reste à l'abri de celle-ci car elle en a tiré profit ; ce qui lui a permis de connaître, à cette période, un développement spectaculaire. Comme dit BARRERE (1981) : « La crise est une conséquence de la croissance ; à croissance exceptionnelle, crise exceptionnelle ».

La crise se révèle ainsi comme la conséquence de la croissance : cela va de soi ! Mais il faut bien le reconnaître, la crise en Afrique ne relève pas des mêmes facteurs que celle en Occident ; il n'en résulte donc pas évidemment un même type de croissance.

La croissance économique occidentale s'est déroulée progressivement ; une évolution continue qui s'est manifestée au long des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles qui a amené les pays avancés de la pauvreté à une richesse relative. Leur production n'a pas présenté d'accélération brutales, mais s'est effectuée lentement, par de petits gains qui, d'une année sur une autre s'accumulaient à un rythme un peu plus rapide que celui de la croissance démographique. Le Japon même, qui à partir de 1868 assimile les techniques industrielles occidentales avec un succès devenu légendaire, ne parvint à ce résultat qu'en cheminant pas à pas.

Le caractère graduel de la croissance ne sera pas perturbé par le cortège d'innovations d'ordre technique, économique ou politique qui apparurent sur une brève période et dans une aire géographiquement limitée – comme ce fut le cas pour la Révolution Industrielle – ; elles n'affectèrent directement qu'une partie de l'économie et ne firent sentir tous leurs effets qu'au bout de plusieurs décennies. Beaucoup d'innovations économiques et technologiques ont joué un rôle important dans le développement de l'Occident ; aucune ne s'est traduite par une accélération du rythme de croissance suffisamment forte pour se détacher sur le fond des oscillations à court terme que sont les guerres, les mauvaises récoltes, les folies de la spéculation ou les crises cycliques. Il faut donc chercher les raisons de la croissance progressive des économies occidentales dans une causalité inhérente à leurs structures profondes et qui a constamment tendu à faire découvrir et appliquer des possibilités de modifications favorables.

Même en remontant à environ un siècle, on chiffre généralement le taux de croissance annuel pour l'Occident aux alentours de 3% ; or, dans la plupart des domaines de l'expérience humaine, une progression géométrique de cet ordre, où chaque terme équivalait à 1,03 du précédent, finissait par rencontrer des obstacles insurmontables et par se ralentir, puis s'éteindre bien avant d'arriver à la deux-centième année.

De nombreux indicateurs constituent les différents agrégats qui permettent d'apprécier la croissance d'un pays. Quel que soit le niveau de revenu par tête d'habitant atteint dans les pays sous-développés, aucun jusqu'à présent n'a décollé ; ni parmi ceux dont le revenu est de l'ordre de 200 dollars, ni ceux dont il est supérieur à 1000 voir 2000 dollars par habitant, le développement autocentré et autodynamique n'y devient jamais possible, alors qu'il a été, dès le départ, pour les pays Occidentaux, même avec des niveaux de revenus très bas.

Il en est de même de l'assimilation du sous-développement au faible niveau du produit par tête. Mais lorsque des pays comme le Koweït ou autre pays du Golfe affichent des valeurs plus élevées que celui des États-Unis, ils sont toujours considérés comme des pays non développés. La même logique s'applique aux pays africains ; le Gabon, par exemple, qui dispose d'un produit par tête supérieur à celui du Portugal, et même de la France, mais qui toujours demeure un pays sous-développé.

Les différents indicateurs utilisés pour apprécier le niveau de l'économie d'un pays ne changent pas tout d'un coup la nature de la situation qui est un problème global d'intégration des différents secteurs économiques, leur interpénétration et leur articulation sans dysfonctionnement et sans goulots d'étranglement dans le processus de croissance économique qui à ce stade de formation peut conduire au décollage du développement.

On trouve les premiers indicateurs de progrès dans les statistiques sur l'espérance de vie, sur les taux de mortalité infantile, viennent ensuite la faim et la faim chronique (N. Rosenberg & L.E. Brirdzelle, 1989). Mais aucune statistique ne peut rendre compte des mutations qui s'opèrent dans une société et, compte tenu des difficultés d'élaboration de ces statistiques en Afrique, on voit mal comment elles peuvent refléter significativement le développement. Bien évidemment, les chiffres ne reflètent qu'imparfaitement les modifications qui interviennent dans les conditions d'existence matérielles de la population. Il n'en est pas moins vrai que l'on vit mieux en 1986 et que, sauf peut-être pour les plus riches, le progrès qualificatif est aussi spectaculaire que les gains quantitatifs mesurés par les statistiques.

Le développement apparaît à tout point de vue comme un processus progressif et continu, de telle sorte qu'il ne suffit pas de constater une situation actuelle, mais de rendre compte du caractère évolutif des situations relatives dans un mouvement continuellement ascendant, mais connaissant des rythmes différents selon les pays. Comment alors présenter la croissance de production nationale des pays comme déterminante pour définir une multitude de critères économiques, sociologiques, politiques, ethnologiques, démographiques... auxquels s'ajoutent le chômage, la malnutrition, la sous-alimentation, etc., et opérer une classification entre pays développés et pays sous-développés ? À partir de quel critère va-t-on tracer, en un point, la ligne de partage qui marquerait la coupure de l'économie mondiale en deux blocs, entre pays sous-développés (ou en voie de développement, peu importe) et les pays industrialisés, les pays développés.

Cette comparaison qui se fait en se servant d'un indicateur : le produit global ou par tête, élément mesurable, peut, par ses variations, rendre compte de la croissance économique ; il ne peut être, au mieux, qu'un simple indicateur suggérant, mais ne pouvant suffire à définir, un état de développement ou de sous-développement même circonscrit au domaine économique.

Nos économies nationales se caractérisent « par l'hétérogénéité de leurs structures. On y relève des survivances de l'économie de subsistance coexistant avec des activités d'exportation ; l'autoconsommation voisine avec l'activité artisanale et des débuts plus ou moins poussés d'industrialisation ; des marchés cloisonnés et non communicants laissent apparaître des zones d'activités fonctionnant en circuit fermé ; tandis que le secteur d'exportation obéit aux impulsions du marché international » (A. Barrère, 1978).

2. LA CROISSANCE ET SES MODALITÉS

La croissance s'exprime par le mouvement de l'activité économique qui élève continuellement le produit global qui est la production disponible de l'ensemble consolidé des entreprises et des ménages¹ ; ce mouvement concerne avant tout un accroissement quantitatif des grandeurs caractéristiques, provoquant des modifications économiques structurelles qui rendent possible la poursuite des accroissements. Ces accroissements,

¹ Produit auquel a été déduit la consommation intermédiaire.

liés à des changements intervenant dans la valeur des variables ne sont pas uniforme ni réguliers ; ils agissent donc différemment sur les proportions et relations existant entre éléments constitutifs de l'ensemble¹, c'est-à-dire qu'à la différence de ceux qui gouvernent le cycle, ils sont d'ordre structurel en même temps ; le taux d'accroissement étant donné par le rapport entre l'accroissement et la grandeur initiale de la variable.

L'activité économique est normalement et spontanément orientée vers la recherche de l'accroissement continu en valeur absolue de grandeurs caractéristiques des unités économiques, en principe les économies nationales. Ces grandeurs : produit global brut ou net, revenu national, etc. sont, eu égard au volume de la population productrice et consommatrice, significatives du bien-être global et individuel ; car les accroissements que ces grandeurs connaissent, se mesurent par une augmentation en valeur absolue provoquée par application de taux de croissance généralement croissants à des grandeurs connaissant elles-mêmes des augmentations continues.

Une des méthodes, la moins sujette à caution, en vue de mesurer le rythme de croissance de l'ensemble de l'économie est celle qui étudie l'évolution du produit ou revenu national à prix constants. Depuis 1950, les services statistiques des Nations Unies calculent des indices du produit intérieur brut pour les grands groupes des pays sous-développés : ce qui permet de faire des comparaisons et d'évaluer leur évolution.

Connaissance des agrégats économiques

Deux principales grandeurs caractérisent les économies nationales et leurs accroissements sont déterminants pour la croissance : il s'agit du produit intérieur et du Revenu National.

Selon MARCZEWSKI (1967), le produit intérieur se décompose en valeurs ajoutées des secteurs qui participent à l'activité productive à l'intérieur de la nation.

Envisagé en tant que somme des valeurs ajoutées augmentées des impôts indirects, le produit intérieur brut (PIB) apparaît comme le résultat de l'activité intérieure de tous les agents économiques se trouvant sur le territoire national. Le produit intérieur situe la puissance économique d'un pays. Son accroissement reflète le dynamisme de l'activité. Enfin, sous l'hypothèse que la population active s'accroît au même rythme que la

¹ Par exemple, le changement entre population totale et population active, entre capital et main-d'œuvre, entre part du revenu consommé et part du revenu épargné.

population totale, la croissance du PIB par tête constitue un indicateur de l'effort de production par habitant.

Envisagé en tant que produit final qui lui se décompose en groupe de produits ayant atteint, pendant la période envisagée, leur dernier stade d'élaboration, il se présente comme une masse de biens et services produits sur le territoire national.

Il existe ainsi deux versions du PIB qui ne sont nullement identiques du point de vue de leur contenu économique. Dans le premier cas, il s'agit alors d'une mesure abstraite des efforts consentis par tous les agents participant à la production intérieure d'une Nation : l'effort de chaque agent est d'abord mesuré séparément et ensuite la somme des efforts particuliers est faite à l'échelon national ; il s'agit donc d'une somme représentant les activités productives. Cette interprétation amène à considérer qu'il est d'autant plus facile d'accroître le volume des quantités produites que la croissance de la population active vient augmenter le stock des facteurs de production disponibles. Ce raisonnement n'est certes pas sans limites ; ne serait-ce qu'en raison du sous-emploi qui sévit dans la quasi-totalité des pays africains et qui fait de la production par tête, une lointaine approximation de la productivité moyenne. D'une certaine manière cependant, le chômage dans ses manifestations variées est l'expression d'un déséquilibre intérieur et peut être perçu comme un manque d'efficacité de la politique économique. Dans le second cas, les agents particuliers ayant participé à la production s'effacent devant les produits auxquels ont abouti leurs efforts conjoints : ce n'est pas une somme d'activités que l'on mesure, c'est une masse de produits ou services concrets, prêts à être utilisés en tant que biens de consommation ou biens de production.

Les biens qui entrent dans la composition du PIB sont évalués aux prix courants du marché. Ces prix comptent des prix de revient des marchandises vendues. Ils comprennent donc des provisions pour consommation de capital et les transferts de coûts versés ou reçus par les entreprises intéressées. Or, ces deux éléments n'ont aucun rapport avec les résultats de l'activité productive de la période considérée. Les provisions pour consommation de capital doivent être éliminées de la grandeur comptable destinée à mesurer la production parce qu'elles représentent, au même titre que la consommation intermédiaire, la valeur des biens économiques détruits dans le processus productif. Les transferts de coûts, qui comprennent les impôts indirects et les subventions d'exploitation, n'ont pas, non plus, de lien avec l'effort des agents producteurs. Ce n'est pas en

augmentant les impôts indirects que l'on obtiendra une augmentation de la masse des biens produits.

Le PIB, dont on a déduit les impôts indirects et auquel on a ajouté les subventions d'exploitation, porte le nom de PIB au coût des facteurs ; ce qui conduit à l'égalité fondamentale : Produit Brut = Produit Global Brut - consommation Intermédiaire. Ce qui permet d'écrire :

PIB au coût des facteurs = PIB - Impôt indirect + Subvention d'exploitation.

Après la soustraction des provisions pour consommation de capital, le PIB devient PIN (Produit Intérieur Net) qui, si les impôts indirects n'ont pas été préalablement déduits, est évalué aux prix du marché.

Le PIB auquel on a déduit à la fois des transferts de coûts et des provisions pour consommation de capital, porte le nom de PIN au coût des facteurs. Il est net, parce qu'il ne contient plus d'éléments qui sont détruits en cours de production ; il est évalué au coût des facteurs parce que l'élimination des impôts indirects et l'addition des subventions d'exploitation ne laissent subsister dans son contenu que les rémunérations des facteurs productifs ayant participé à sa formation. Il s'en suit l'égalité suivante : Produit Intérieur Net = Produit Brut - Produit de capital et, PIN au coût des facteurs = PIN - Impôts Indirects + Subventions d'exploitation.

Le Produit Intérieur Net au coût des facteurs constitue alors théoriquement la meilleure mesure de la production intérieure de la Nation car c'est la somme des rémunérations des facteurs employés dans la production. C'est donc lui qui devrait être employé pour la détermination de la contribution productive des différentes branches d'activité, et des différents facteurs productifs, à la production intérieure ; il semble alors le plus indiqué pour le calcul des indices de la production et de la structure productive de pays différents¹.

Rapporté à l'unité des facteurs employés, il fournit également la meilleure mesure de leur productivité. C'est ainsi que, divisé par le nombre d'heures de travail, il fournit une mesure globale de la productivité du travail, une mesure globale de la productivité du capital.

Si d'aucuns soutiennent que le PIB est un indicateur fiable du développement d'un pays, d'autres économistes pensent que

¹ Cependant, dans la pratique, on emploie souvent le PIB au coût des facteurs, étant donné les difficultés que comporte une évaluation correcte de la consommation de capital et surtout la répartition entre les branches productives.

c'est un indicateur manichéen, dénué d'imagination à cause de sa rigidité et lui préfèrent la productivité du travail comme une mesure adaptée à l'évaluation de la croissance économique. Il est vrai que le PIN au coût des facteurs, par exemple, doit être exprimé en unités de mesures au moins approximativement comparables. Or, les unités de mesures employées pour l'évaluation de cet agrégat ne sont autres que les prix, nets d'impôts indirects et de provisions d'amortissement, des différents produits et services qui entrent dans sa composition. La structure de ces prix n'est pas constante dans le temps, et varie sensiblement d'un pays à l'autre. Des difficultés considérables en résultent, qui exigent l'emploi des méthodes complexes (prix constants, équivalences internationales des pouvoirs d'achat).

Ce qui a permis à Célestin MONGA de faire le constat selon lequel : « des pays où le PIB augmente suite à des effets mécaniques induits simplement par le niveau de production, les prix ou les effets du taux de change, alors qu'en même temps la population s'appauvrit intellectuellement. En revanche, ceux où le PIB baisse, alors même que l'éducation et la prise de conscience populaire s'étendent à toutes les couches de la société, me semble afficher de bonnes performances » ; et de conclure : « Le développement n'est donc pas simplement la somme arithmétique des barils de pétrole produits et vendus, qui dépend de facteurs externes, mais plutôt la quantité de désir collectif de s'organiser pour survivre... » (*in La Nouvelle Expression*, n°213/1994).

« Le produit National Brut (PNB) est obtenu en ajoutant au produit des unités de production résidentes, les revenus du travail, de la propriété et de l'entreprise reçus du reste du monde, nets des revenus de même nature versés à des agents non-résidents. Cet agrégat peut être établi au prix du marché ou, après soustraction des impôts indirects nets de subventions, au coût des facteurs » (P. Plane, 1988).

Le rapport du PNB au chiffre de la population donne une idée du flux de revenu annuel dont dispose, en moyenne, chaque habitant à des fins de consommation ou d'épargne. Cet indicateur peut être ajusté de la variation du prix relatif entre biens exportés et importés. Le fait est qu'une détermination des termes de l'échange revient à diminuer le revenu des agents et partant, à réduire leur niveau de vie. Les corrections sont donc le plus souvent opérées pour juguler l'incidence des fluctuations sur la hausse des cours de matières premières. Mais certains économistes voudraient que l'ajustement concerne que le Produit intérieur et non le Produit National.

Les arguments présentés dans ce paragraphe incitent à penser que les performances en matière de croissance économique sont mieux appréhendées par un indicateur d'effort de production global ou par tête (PIB) que par un indicateur de richesse nationale ou de niveau de vie (PNB). La différence entre ces deux agrégats est toutefois tenue, suffisamment en tout cas pour qu'en ce qui concerne les pays en développement, le débat sur les indicateurs puisse apparaître quelque peu formel au regard du manque de fiabilité des comptes nationaux.

Le tableau ci-après présente le taux de croissance du PIB des pays de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Centrale. On y constate, cependant, une détérioration au Congo et en Guinée Equatoriale ; et la forte croissance observée au Togo, en RCA et au Tchad est due en grande partie à l'amélioration de la situation politique et sociale connue pendant la période.

Tableau 3.1 : TAUX DE CROISSANCE DU PIB EN TERMES RÉELS (% par an)

	1990- 1993	1993	1994	1995	1994- 1993	1995- 1994
UEMOA	0,8	-1,4	2,8	5,5	4,2	2,7
Bénin	3,7	3,2	3,6	5,8	0,4	2,2
Burkina Faso	2,3	-0,8	1,2	4,5	2,0	3,3
Côte-d'Ivoire	-0,4	-0,8	1,8	6,5	2,6	4,7
Mali	1,6	-2,4	2,3	5,2	4,7	2,9
Niger	0,0	1,4	4,0	3,2	2,6	-0,8
Sénégal	1,3	-2,1	2,0	4,5	4,1	2,5
Togo	-0,8	-13,5	13,9	8,3	27,4	-5,6
CEMAC	-1,0	-2,0	-0,1	4,6	1,9	4,7
Cameroun	-3,8	-4,0	-1,1	5,6	2,9	6,7
RCA	0,2	-2,2	7,4	4,8	9,6	-2,6
Tchad	2,2	-11,9	4,0	5,4	15,9	1,4
Congo	-0,5	-1,2	-6,7	0,3	-5,5	7,0
Guinée-Équatoriale	6,9	11,5	6,9	11,2	-4,6	4,3
Gabon	3,0	2,9	1,1	3,8	-1,8	2,7
ZONE CFA	0,0	-1,7	1,5	5,1	3,2	3,6
Comores	1,7	1,3	0,8	2,2	0,5	1,4

Source : FMI

En 1997, l'activité de la zone Franc s'est caractérisée par une croissance soutenue, de l'ordre de 4,3% en léger recul toutefois par rapport aux deux années précédentes (4,7% et 5%). Cette évolution existe entre les pays de l'UEMOA (Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine) où la croissance passe de 5,3% en 1996 à 4,8% en 1997 et ceux de la CEMAC (Communauté Économique et Monétaire d'Afrique Centrale) où la croissance est moins élevée qu'en UEMOA et en baisse depuis 1995. Ainsi les pays de la CEMAC ont enregistré une crois-

sance moins forte que leurs voisins d'Afrique de l'Ouest (UEMOA). Deux facteurs expliquent ces différences : la structure des économies et les crises politiques. Le Congo et la Centrafrique ont, en effet, connu des troubles politiques qui ont eu un impact sur l'économie. Les pays de l'UEMOA exportent principalement des produits agricoles, tandis que les économies des pays de la CEMAC sont dominées par la production et l'exportation de pétrole, de bois, de quelques produits agricoles (principalement café, coton et caoutchouc naturel).

Tableau 3. 2 : ÉVOLUTION DES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

	1994	1995	1996	1997
• Croissance du PIB en volume				
UEMOA	2,9%	5,6%	5,3%	4,8%
CEMAC	0,6%	4,3%	3,9%	3,7%
-dont PIB hors pétrole	0,6%	4,2%	3,8%	2,1%
Total Zone Franc	1,8%	5,0%	4,7%	4,3%
• Inflation (en % de variation)				
UEMOA	28,9%	12,2%	4,1%	3,4%
CEMAC	33,1%	12,5%	5,7%	5,0%
-dont Congo	42,4%	9,0%	10,4%	13,4%
Total Zone Franc	30,6%	12,3%	4,8%	4,31%

Source : Ministère français des Finances, CFD, Banque de France

L'évolution économique et financière mondiale ainsi que la crise des pays d'Asie du Sud-Est ont donc eu des répercussions différentes sur les économies de la zone. C'est du moins ce qui ressort d'un rapport établi par le Ministère français des Finances, consacré à l'évolution à deux ans des pays de la zone Franc dans le nouvel environnement, dont le tableau ci-dessous récapitule les résultats (*in Marchés Tropicaux et Méditerranéens*, n°2740/1998).

Globalement la croissance de l'activité économique, pour la troisième année consécutive, a été supérieure en 1998, à l'accroissement démographique. Après s'être établie à 5% en 1996, puis à 3,7% en 1997, la croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) du continent s'est élevée à 3,2% l'an dernier. Une performance globale qui masque d'importantes disparités. Si un pays sur deux a enregistré une croissance supérieure ou égale à 4% en 1998, un pays sur cinq a subi une croissance négative ou proche de zéro. Et l'excellent résultat obtenu par l'Ile Maurice (11% de croissance en 1998, qui font d'elle le champion d'Afrique) ne parvient pas à masquer la profonde récession dans laquelle sont plongées les Comores (-8,6%) (*in JAE/Economia*, n°284/1999).

L'Afrique va mieux à la lecture des chiffres des taux de croissance, et l'on estime que les perspectives à moyen terme laissent à penser que la consolidation et l'élargissement de l'assiette de la croissance devraient se poursuivre à l'aube du troisième millénaire. Selon la Banque Africaine de Développement (BAD), le PIB des 53 pays du continent a progressé de 3,2% en 1998 contre 3,7% en 1997, en 5% en 1996. L'approfondissement des réformes économiques lancées à la fin des années 1980 et au début des années 90 ainsi que les progrès accomplis en matière de stabilisation socio-politique ont permis d'atteindre ces résultats encourageants, supérieurs au taux de croissance démographique (en 1997 et en 1998, le revenu par habitant a augmenté de près de 1%) et meilleurs que ceux enregistrés par les pays industrialisés au cours de la même période.

Tableau 3.3 : CROISSANCE DU PIB RÉEL PAR SOUS-REGION (en %)

	1990	1997
Afrique Centrale	-4,0	2,6
Afrique de l'Est	4,3	3,9
Afrique du Nord	2,8	3,8
Afrique Australe	0,1	3,4
Afrique de l'Ouest	5,2	3,8
Zone Franc	-0,9	4,7
Exportateurs nets de pétrole	3,3	4,2
Importateurs nets de pétrole	1,5	3,1
Total Afrique	2,4	3,7

Source : Division des statistiques de la BAD.

Pour autant, la reprise économique constatée depuis, au cours des trois dernières années est fragile. Largement dépendante des cours des matières premières et des aléas climatiques (l'agriculture demeure le secteur dominant de la plupart des économies africaines, en termes de création de richesses ou d'emplois), la croissance forte tant recherchée ne sera au rendez-vous qu'à condition que les efforts engagés soient poursuivis et accentués.

La lecture du tableau ci-après révèle cependant que, malgré la chute des cours des matières premières et les conséquences de la crise économique qui frappe de plein fouet, les pays africains ont obtenu des résultats globalement positifs en 1998. Trente cinq pays ont ainsi enregistré une croissance de leur PIB supérieure à 3%. L'île Maurice s'illustre particulièrement, après plus d'une décennie d'expansion économique, par un taux de croissance de 11% en 1998. Peu peuplée (1,1 million d'habi-

tants), cette île de l'Océan indien a réussi en peu de temps à diversifier son économie. La plus forte progression du classement a été réalisée par le Maroc qui est passé d'une nette récession à une forte croissance. Après une année de sécheresse, l'économie a redémarré en 1998, dopée par son secteur agricole. La plus forte chute de l'année 1998 est accusée par le Gabon qui subit le marasme du secteur pétrolier et du bois, où la chute de l'or noir et le tassement des exportations de bois vers les pays asiatiques ont causé d'énormes dégâts à l'économie.

Tableau 3. 4 : LE CLASSEMENT DE LA CROISSANCE EN AFRIQUE (1997-1998)

Plus de 5% de Croissance		Croissance 1998 (en %)	Croissance 1997 (en %)	Richesse suppl. créée en 1998 (en millions de dollars)
1	Maurice	11,0	5,9	460
2	Mozambique	9,4	7,0	180
3	Guinée-Equatoriale	8,0	55,5	30
4	Botswana	7,0	6,0	340
5	Maroc	6,7	-2,0	2230
6	Rwanda	6,7	13,3	120
7	Cap-Vert	6,0	4,5	20
8	Ghana	5,9	3,7	400
9	Ouganda	5,9	7,0	390
10	Zambie	5,9	2,5	240
I- ENTRE 3% ET 5% DE CROISSANCE				
11	Burkina Faso	5,0	6,0	120
12	Côte-d'Ivoire	5,0	6,5	520
13	Guinée	5,0	4,9	200
14	Mali	5,0	2,6	130
15	Tunisie	4,7	5,1	890
16	Malawi	4,5	6,7	110
17	Burundi	4,4	-8,4	NC
18	Seychelles	4,2	1,5	NC
19	Congo - Brazzaville	4,0	NC	90
20	Erythrée	4,0	5,5	30
21	Cameroun	4,0	5,1	360
22	Centrafrique	4,0	4,0	60
23	Sénégal	4,0	4,5	180
24	Tchad	4,0	6,5	60
25	Togo	4,0	3,9	60
26	Mauritanie	3,9	4,8	40
27	Soudan	3,9	5,5	90
28	Gambie	3,8	3,2	10
29	Madagascar	3,6	3,7	130
30	Niger	3,5	4,5	70
31	Namibie	3,4	2,7	120
32	Egypte	3,3	3,5	2490
33	Congo-Kinshasa	3,2	0,5	170
34	Tanzanie	3,2	4,7	210
35	Zimbabwe	3,2	5,0	280

II- ENTRE 0 ET 3% DE CROISSANCE

36	Sierra-Leone	2,9	10,1	30
37	Kenya	2,6	3,5	26
38	Swaziland	2,5	3,2	30
39	Bénin	2,0	5,9	40
40	Algérie	1,7	1,0	810
41	Nigeria	1,7	4,2	620
42	Ethiopie	0,6	5,3	40
43	Afrique du Sud	0,2	1,8	260
44	Guinée-Bissau	0,0	5,1	0

III- EN RÉCESSION

45	Libye	-1,0	0,5	-170
46	Lesotho	-1,0	14,0	-10
47	Angola	-1,2	7,5	-90
48	Sao Tomé et Principe	-2,6	2,0	0
49	Djibouti	-5,1	-5,0	-10
50	Gabon	-7,0	3,3	-380
51	Comores	-8,6	1,9	NC
52	Liberia	NC	NC	NC
53	Somalie	NC	NC	NC

Sources : Banque Africaine de Développement (BAD) et Banque Mondiale.

Après un ralentissement de la croissance en 1999 (2,2%) par rapport à 1998 (4,5%) en raison de la stagnation en Afrique Centrale (CEMAC) et de la récession en Côte d'Ivoire qui influence la zone d'Afrique de l'Ouest, la reprise économique est prévue en 2001 dans la zone Franc. La zone Franc devrait connaître une croissance globale de 3,3% ; mais seulement 2,4% pour l'UMEOA contre 4,5% pour la CEMAC.

En 2001, toutes les prévisions s'accordent pour une reprise de la croissance de 5,1% sur la Zone Franc dont 5% en Afrique de l'Ouest et 5,3% en Afrique Centrale. Les pays de l'Afrique de l'Ouest concernés (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo) devraient retrouver un niveau de croissance équivalent à celui qu'ils connaissent avant la crise asiatique, la baisse des prix de matières premières exportées ayant entraîné une réduction des revenus des planteurs. La situation de la zone d'Afrique de l'ouest dépend en partie du redressement de la Côte d'Ivoire qui devrait bénéficier du retour des financements internationaux et de la stabilité politique.

Dans la Zone d'Afrique Centrale (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Centrafrique, Tchad), 1999 a été marquée par une nécessité au Gabon (-11%), liée aux conséquences des dérapages financiers de 1998, et au Congo (-2%) où la production pétrolière n'a pas compensé les troubles politiques. La Guinée Equatoriale continue de faire cavalier seul avec le boom pétrolier qui explique une croissance de 32%.

L'an 2000 devrait être marqué à nouveau par une croissance dans les pays de la CEMAC, si la paix civile revient au Congo de manière définitive et durable ; le Gabon devrait voir les résultats positifs de la production pétrolière obérée par les arriérés de la dette ; quant au Cameroun, la croissance pourrait être dopée par le pétrole et les investissements publics par la hausse de l'activité agricole proche de 5,5% : exportation de bananes (+7,7%), cacao (-12%), café robusta (+47 826 tonnes) ; l'exportation du café arabica est en augmentation constante depuis la campagne 1997/1998.

M. Menachem KATZ, expert du FMI¹ estime qu'il faut réaliser un taux de croissance de 7 à 8% pour s'installer de manière durable dans un processus de développement et de réduction de la pauvreté.

Le Revenu National ou Produit National Net au coût des facteurs semble être théoriquement le plus important de tous les agrégats de Comptabilité Nationale. A condition d'être correctement évalué, il représente la meilleure mesure de l'activité productive totale de la Nation. Il constitue en effet, la somme des résultats obtenus, au cours de la période considérée, par l'ensemble des agents économiques de la Nation, à l'intérieur et à l'extérieur des frontières nationales.

Cependant, l'importante pratique du Revenu National (RN) est considérablement amoindrie par l'incertitude qui pèse sur le concept et l'évaluation de la Consommation de Capital. Cette incertitude fait que, dans la pratique, on remplace très souvent le Revenu National par un autre agrégat, statistiquement plus facile à déterminer, qui est le Produit National Brut généralement évalué au prix du marché.

On aura donc les égalités suivantes :

$PNB = RN + \text{Provisions pour Consommation de Capital} + \text{Impôts Indirects} - \text{Subventions d'Exploitation}$

$PNN = RN + \text{Impôts Indirects} - \text{Subventions d'Exploitation}$.

On utilise aussi le PNB au coût des facteurs :

$PNB \text{ au coût des facteurs} = RN + \text{Provisions pour consommation de capital}$.

Il n'est pas du tout nécessaire de connaître préalablement le Revenu National pour pouvoir calculer le Produit National Brut (PNB) ou le Produit National Net (PNN)

$PNB = PIB + \text{Revenu Extérieur}$

$PNN = PIN + \text{Revenu Extérieur}$

¹ A l'issue de la mission de revue à mi-parcours du programme économique et financier à moyen terme du Cameroun allant du 1^{er} juillet 1998 au 30 juin 2001 (*in Messenger* n°899 du 17.2.1999).

Le Revenu National en tant que somme de revenus produits, s'obtient le plus directement en additionnant les revenus des facteurs nationaux qui peuvent être évalués à partir des sources fiscales et parafiscales (Sécurité Sociale, Caisse de Prévoyance Sociale,...).

Les comparaisons des agrégats de pays

Les indicateurs, généralement utilisés en Comptabilité Nationale, comme le Produit Intérieur Brut présentent des difficultés pour permettre de mesurer le degré de développement d'un pays et *a fortiori* d'établir des comparaisons entre les pays. Le décalage entre les taux de change et les parités de pouvoir d'achat, le poids des secteurs non marchands, sans oublier le dynamisme particulier des populations spécifiques à chaque pays, etc. ôtent en effet une partie de sa signification à ce type d'instrument de mesure. Le prix relatif de chaque produit est déterminé par le jeu de l'offre et de la demande, donc susceptible de variations car les facteurs qui constituent l'offre et la demande varient dans le temps et l'espace provoquant des variations dans les prix relatifs des différents produits.

Les comparaisons des agrégats de pays où les conditions de vie sont très différentes, c'est-à-dire de pays à structure économique très différente, ne sont pas valables pour la même raison que les comparaisons du produit d'un même pays à de longs intervalles de temps. Dire par exemple que le revenu moyen d'un Américain est 100 fois plus élevé que celui d'un Camerounais, n'a pas de sens. Un Américain moyen dont on diminuerait le revenu de 70% ne pourrait pas survivre. Un Camerounais moyen dont on augmenterait 100 fois le revenu ne serait pas dans la position d'un Américain moyen, mais d'un personnage infiniment riche par rapport aux conditions de sa peuplade.

Les valeurs des biens situés à des points différents du temps ou de l'espace ne sont pas comparables entre elles que si elles sont appréciées d'un même point d'observation. Cela implique l'utilisation pour l'appréciation de tous les agrégats de biens que l'on cherche à comparer, d'un même système de prix relatifs. Il existe en fait une infinité de systèmes de prix qui peuvent être utilisés pour la comparaison de valeurs. Leur choix dépend des questions que l'on cherche à résoudre.

Dans ces conditions, on peut retenir que la croissance économique ne peut être exprimée correctement qu'en fonction de l'échelle de valeurs de ceux des différentes régions dans un pays qui contribuent par leur effort productif à cette croissance

et qui en recueillent les fruits sous la forme d'une consommation et d'une formation de capital accrues.

On pourrait supposer qu'en faisant appel aux calculs d'indices de production ou d'indices de prix, on minore les marges d'évaluation pour des résultats qui semblent se rapprocher plus de la réalité. Il faudrait admettre à la fin que les organisations internationales ont besoin d'évaluations comparées de produits nationaux. Or, pour que la comparaison soit possible, il faut que les agrégats que l'on compare soit exprimés au moyen d'une même unité monétaire. De même que le calcul d'un agrégat d'un pays suppose que le système de prix relatif soit identique à chaque région. Mais diriez-vous qu'il y a possibilité de conversion des monnaies. La conversion, à l'aide du taux de change, des différentes monnaies nationales en une monnaie servant d'unité commune de mesure, comme c'est le cas de la zone franc, ne peut donner des résultats corrects, même de façon approchée. En effet, pour que la comparaison soit valable, il est indispensable que le rapport moyen des pouvoirs d'achat intérieurs des monnaies soit identique à celui des taux de change utilisés. Or, nous le savons bien, cette identité n'est pas réalisable. Chaque pays a son propre système de prix qui est déterminé par l'ensemble de ses structures géographiques, économiques, sociales et institutionnelles.

A tout cela, il ne faut pas considérer les données de la comptabilité nationale comme dénuées de sens. « Dans l'état actuel des techniques statistiques, il n'est pas possible de s'en priver sans sombrer dans un brouillard plus ou moins total. Malgré leurs énormes insuffisances, des indicateurs comme le PIB, la FBCF (Formation Brute de Capital Fixe), etc. paraissent essentiels pour évaluer le dynamisme des systèmes économiques. Le fait par exemple que les pays développés disposent d'un PIB plusieurs fois supérieur à celui de la plupart des pays du Tiers-Monde n'est manifestement pas aléatoire. D'une façon statique, il exprime l'existence d'un écart non moins réel » (C. Ominami, 1986).

a) Le montant du produit par tête

Le classement d'après le montant du produit intérieur brut (PIB) ou le produit national brut (PNB) par tête est un critère imparfait et il n'exprime pas la situation socio-économique des individus. Il est l'expression du rapport entre le produit intérieur ou national exprimé en monnaie et le nombre de personnes entre lesquelles il est sensé être reparti, il n'exprime qu'une

moyenne arithmétique. Il ne donne évidemment aucune indication sur la répartition effective du produit et masque l'inégalité qui, on le sait, est particulièrement accusée dans de nombreux pays sous-développés. En outre, il ne révèle pas la constitution du produit et donc ne peut indiquer si son élévation est due au progrès de l'ensemble de l'économie ou à ceux d'un secteur particulier, à un effort général de production, au versement de redevances pour l'exploitation d'une richesse naturelle, à l'apport de devises par des touristes (A. Barrère, 1978).

Comme calcul de moyenne arithmétique, on ne peut savoir non plus à l'aide de cet indicateur, si l'accroissement du produit est diffusé dans l'ensemble de la population ou retenu par certains groupes et donc si la croissance atténuée ou accentuée l'inégalité de la répartition. Le produit par tête ne fournit aucune indication sur la répartition de la richesse ou de la pauvreté au sein de chacune des nations. L'exemple le plus significatif dans nos pays africains est celui de l'exploitation des gisements de pétrole, qui donne lieu au versement d'importantes redevances devant permettre une élévation rapide du produit global sans qu'on puisse apprécier avec un degré approché d'exactitude, dans quelle mesure l'ensemble de la population en bénéficie.

Enfin, le degré de certitude des évaluations est très variable ; certaines procèdent d'une comptabilité nationale perfectionnée, et cela n'est envisageable que dans les pays Occidentaux qui se servent d'outils plus perfectionnés de collecte et d'évaluation des données ; tandis que d'autres, et ils sont nombreux, dans le Tiers-Monde, ont des comptes approximatifs qui résultent d'estimations assez aléatoires et d'imprécisions des conversions en une monnaie pour des comparaisons internationales, etc.

Le produit par tête, on s'en doute, n'est pas le meilleur critère, mais simplement le moins mauvais. Etant un rapport du produit à la population, il a le mérite non négligeable, d'intégrer les conséquences des variations démographiques dans l'appréciation de la situation socio-économique. De ce point de vue, le concept présente un avantage appréciable car il intègre les phénomènes démographiques et permet ainsi de faire corps avec les phénomènes économiques.

On est ainsi réduit à s'accommoder de renseignements statistiques encore insuffisants, non fiables, qui doivent subir d'autres traitements dans les organismes internationaux pour qu'ils soient fiables pour les études approfondies des économies des pays sous-développés. Il faut souligner que les statistiques de l'OCDE, de l'ONU, de la Banque Mondiale ne sont pas

toujours directement comparables à cause de leur mode de calcul différent et les ajustements opérés ne peuvent que satisfaire les buts poursuivis.

Ainsi, pour une même valeur du produit par tête, par exemple, les niveaux de vie peuvent être différents d'une région à l'autre. Or il n'en demeure pas moins que le produit par tête a ses mérites, non pour rendre compte d'une manière directe de ce que chacun possède, mais pour indiquer ce que chaque pays peut, comparativement aux autres, mettre à la disposition de sa population pour assurer sa nutrition, sa santé, son éducation, son équipement de base, ses transports, etc. Car tous ces éléments ont un coût et supposent une dépense dont les limites sont tracées par l'importance du produit de la nation compte tenu de sa population. Le produit par tête encore appelé *produit per capita* est donc moins significatif de ce que chaque individu possède réellement, que des ressources disponibles par individu pour assurer le corps de l'existence personnelle et collective dans une nation.

Le produit par tête apparaît ainsi comme un indicateur de la situation socio-économique d'une population qui exprime le résultat de son activité appliquée aux ressources dont elle dispose, qu'elle exploite et peut mettre à la disposition de chacun pour assurer ses conditions d'existence. Il n'exprime pas ce que chaque individu peut effectivement consommer et épargner, mais plus simplement le maximum de ressources qui pourraient être mises, directement ou indirectement à la disposition de chacun dans le cas hypothétique d'une répartition équitable. Il traduit donc une potentialité moyenne et limitée.

Il faut donc convenir que le produit par tête doit être pris beaucoup plus comme un indicateur permettant des comparaisons et des classements que comme un instrument de mesure de croissance économique. Toutefois, il sera aussi indispensable de le traiter comme un indicateur de situation réelle des populations, car si l'instrument n'est pas bon, il est le moins mauvais dont on puisse disposer et il vaut mieux un instrument déficient dont on connaît les imperfections que n'avoir pas d'instrument du tout.

Pour mesurer les écarts de croissance, l'on tient compte souvent de trois éléments : le niveau de produit, son taux de croissance, l'accroissement démographique. Dans les pays sous-développés, on relève une diversité des taux de croissance, qui correspond à celle déjà observée dans la distribution du produit par tête. En effet, les pays qui sont au bas de l'échelle des produits par tête ont les taux de croissance les plus faibles,

inférieurs à 2,5% ; alors qu'au contraire ceux qui ont déjà atteint un niveau de revenu appréciable, et donc, qui bénéficient probablement d'une structure économique déjà affirmée, ont la possibilité de connaître des taux se situant généralement entre 2,5% et 5%. On remarque même parfois que dans les pays pauvres, certains pays africains au développement précaire ont des taux supérieurs à certaines périodes à plus de 5% atteignant même 8% sans que cela dénote un décollage économique réel.

La véritable explication des écarts de croissance réside dans la conjonction des valeurs absolues atteintes par ce produit par tête et des taux de croissance de ce produit ; en outre, il est tenu compte de l'accroissement démographique qui, augmentant le nombre de personnes entre lesquelles le produit global est partagé, tend à freiner plus fortement l'accroissement du produit par tête des sous-développés.

b) Le revenu réel par tête d'habitant

Cet autre agrégat de la comptabilité nationale, le revenu réel par tête n'est pas nécessairement un indice du niveau d'accumulation de capital qu'a déjà atteint une économie, c'est-à-dire de l'effort de développement déjà réalisé dans une région étudiée.

Une région peut faire un grand effort de développement et atteindre un niveau d'accumulation de capital élevé par personne active, sans que son revenu par tête d'habitant atteigne celui d'autres régions qui ont accumulé moins de capital et utilisent des techniques moins avancées. Tel est le cas de l'Afrique du Sud et du Gabon. Le premier de ces pays a un niveau moyen d'accumulation de capital très supérieur à celui de l'autre, mais son revenu moyen par tête d'habitant est sensiblement inférieur. Il résulte de l'abondance relative de terres fertiles au Gabon que la productivité moyenne du capital investi dans ce pays est très élevée ; par contre, la surpopulation en Afrique du Sud impose même l'exploitation des terres moins fertiles et de ressources naturelles plus pauvres ; et ceci réduit considérablement la productivité de capital.

Dans un même pays ou une même région, le produit par tête d'habitant peut varier considérablement à court terme, sans modification préalable de la quantité de capital reproductible incorporé au processus de production. Ces variations dépendent principalement du degré variable d'utilisation de la capacité productive. Il existe plusieurs causes qui peuvent empêcher d'utiliser pleinement la capacité productive d'installations existantes : c'est le cas lorsqu'il y a défaillance ou insuffisance

des secteurs de base comme les transports, les routes et l'énergie qui peuvent entraîner une utilisation déficiente de la capacité productive dans plusieurs autres secteurs.

Revenons à la compréhension théorique du revenu ou du capital accumulé qui dépend de l'importance du revenu annuel sur lequel est prélevée la fraction constituant l'épargne. Pour accroître le revenu, il faut que le montant de l'accumulation augmente, de manière à demeurer un multiple du revenu croissant ; de telle sorte que dans une perspective de croissance, l'accumulation doit non seulement se poursuivre, mais s'accroître proportionnellement à l'accroissement désiré du revenu. Il en résulte évidemment un allongement des délais. Il faut enfin ajouter l'effort d'épargne nécessaire pour assurer le remplacement du capital accumulé mis en service.

Alain BARRÈRE précise que dans ces conditions une rupture structurelle apparaît, au niveau de l'accumulation, entre pays. Cette rupture est liée à deux éléments :

- *Le premier est l'élément temps* : les pays qui bénéficient d'une avance ont pu accumuler une masse de capital que ne peuvent posséder les pays qui ne sont pas encore entrés ou qui ne sont entrés que depuis peu dans le développement.

- *Le second élément est constitué par l'importance du revenu.* En effet, pour un même coefficient de capitalisation, c'est-à-dire pour un même taux de revenu affecté à l'investissement, la formation annuelle de capital est d'autant plus lente à se constituer que le pays est plus pauvre et le pays est d'autant plus maintenu dans la pauvreté que l'accumulation est lente à se constituer. Il ne s'agit donc plus simplement d'un retard d'évolution, mais d'une différence structurelle. C'est le cercle vicieux de la formation du capital qui ne peut être brisé par une aide extérieure affectée à la constitution des structures productives.

Un autre concept s'est ainsi introduit, le coefficient de capitalisation, pour définir le taux de revenu. Si on parle beaucoup de croissance, cela ne peut avoir de réelle utilité que si l'on peut savoir dans quelle mesure l'élévation du produit global peut participer à la formation brute de capital.

Le taux ou coefficient de capitalisation qui est le rapport investissements sur revenu territorial, c'est-à-dire la partie du revenu constant qui se transforme en capacité productive nouvelle est l'autre facteur qui détermine l'intensité de la croissance économique.

Les statistiques disponibles permettent d'exprimer en général ce rapport sous forme de pourcentage des investissements bruts

par rapport au produit brut ou de pourcentage des investissements nets par rapport au produit net.

Le coefficient de capitalisation C/R indique la fraction du revenu que l'on doit investir pour porter le stock de capital au niveau qui, en tenant compte de la technique utilisée permettra d'atteindre l'accroissement désiré du revenu, en maintenant à son niveau antérieur le rapport productif capital/produit. L'augmentation du capital est réalisée par un investissement net égal au coefficient de capitalisation, multiplié par le taux d'accroissement du revenu suivant la formule :

$$I = \frac{\Delta R}{R} \times \frac{C}{R}$$

Ainsi, lorsque le coefficient de capitalisation est de 4 et le taux de croissance de revenu 3%, l'investissement, calculé en pourcentage du revenu est égal à 12%. Si l'on pose le problème inverse, c'est-à-dire celui de la relation entre l'accroissement obtenu du revenu et l'investissement susceptible de porter le volume de capital accumulé au niveau exigé par la suite de la croissance, on obtient le taux requis d'accumulation ; celui-ci est égal au quotient de la fraction de revenu épargné par le coefficient de capitalisation. Soit dans l'exemple précité $12/100 : 4 = 3\%$.

Ceci indique simplement que le capital accumulé et le revenu doivent croître au même taux pour obtenir une croissance équilibrée, et que le coefficient de capitalisation sert à mesurer l'investissement net requis pour que soit maintenu le taux de croissance du revenu, avec une technique constante.

Le coefficient de capitalisation reflète ainsi l'effort d'une économie pour croître au cours d'une période donnée. Il mesure la partie du produit, obtenu au cours de cette période, que la population s'abstient de consommer et qu'elle transforme en capacité productive.

Le comportement du coefficient de capitalisation au cours du développement est influencé dans une grande mesure par des facteurs institutionnels qui agissent sur la propension à consommer. Mais pour diverses raisons aussi, le taux de capitalisation ne peut pas s'élever spontanément au-dessus d'un certain niveau, surtout dans les économies à prédominance libérale. En effet, une économie libérale doit se créer son propre marché pour croître. La croissance économique ne serait pas possible si tout le produit additionnel était transformé en profits destinés à des investissements nouveaux. Les possibilités d'investissement

auraient très vite tendance à diminuer et le mouvement de croissance à s'arrêter dans ce cas¹.

Nous ne pensons pas qu'il soit utile de nous étendre davantage dans les explications sur l'équation de la croissance que nous avons essayée d'expliquer.

Certains économistes modernes trouvent en l'augmentation de la production une assimilation à la croissance à laquelle elle doit s'identifier parce que l'augmentation de la productivité du facteur travail et ses effets sur la répartition et l'utilisation du produit national définissent les problèmes fondamentaux de la théorie du développement. Il faut cependant faire remarquer que ce n'est point l'augmentation de la productivité de telle ou telle entreprise particulière qui nous intéresse en soi. Il est bien vrai que, d'une manière générale, l'augmentation de la productivité globale ne peut résulter que des améliorations de productivité réalisées dans des entreprises particulières qui vont influencer dans une grande mesure le résultat obtenu : c'est le cas des secteurs stratégiques comme l'exploitation pétrolière qui connaissent une productivité accrue.

L'augmentation de la productivité, observée dans le cadre de la firme, est quelquefois synonyme d'augmentation des profits de l'entrepreneur, sans autre répercussion au niveau du revenu global. Dans ce cas, l'augmentation de la productivité sur le plan micro-économique — ne peut donc pas s'identifier à la croissance et encore moins au développement qui est difficilement concevable sans une augmentation du revenu réel par tête d'habitant. Il n'existe pas moins, comme le souligne C. FURTADO, que l'augmentation de la productivité physique dans le cadre de l'entreprise revêt une importance majeure, du point de vue des mécanismes de développement, du fait qu'elle entraîne, dans plusieurs cas, une libération de main-d'œuvre.

Dans les systèmes d'économies socialistes, le raisonnement est tout autre et la démarche différente. A chaque pays sa méthode de formation. Le concept utilisé par les pays communistes

¹ Telle est la différence fondamentale entre une économie libérale et une économie planifiée par des organismes centraux. Dans cette dernière, les investissements peuvent croître pendant de longues périodes, sans que la stagnation de la consommation constitue un obstacle. L'investissement réalisé aujourd'hui est lié à une consommation future plus ou moins lointaine. Le stimulant que reçoit l'investisseur du marché dans une économie libérale est remplacé par les décisions des organes centraux qui représentent, dans les grandes lignes générales, des directives de la politique de développement. Un tel mécanisme doit comporter une adaptation rigoureuse du revenu affecté aux dépenses de consommation, à la valeur des biens et services offerts aux consommateurs.

pour la détermination de leur produit brut, d'ailleurs dénommé produit matériel, diffère assez sensiblement de celui utilisé en Occident.

D'après P. BAIROCH (1971), la différence essentielle réside dans le fait que contrairement à ce qui se passe pour l'Occident, la comptabilité nationale pour les pays de l'Est ne tient pas compte des activités qui concourent directement à la production matérielle. Ce qui exclut de cette comptabilité : l'administration publique, la défense nationale, les services personnels et professionnels, les autres activités sommaires, ... Cette différence dans la méthodologie indépendamment de la possibilité d'une sur-estimation volontaire, pose évidemment des problèmes dans les comparaisons internationales.

Ce qui veut dire exactement que les taux de croissance exprimés ne sont pas des déterminants objectifs d'un développement réel et ne peuvent jouer le rôle que de ceux qui définissent leur objectif. Il y a donc des faiblesses dans les éléments que la Banque Mondiale utilise comme critère d'évaluation du PIB qui est limité à l'évaluation des seules valeurs marchandes et ne prend pas en compte le secteur informel pourtant très développé en Afrique.

Dans leur effort de comparaisons des statistiques et compte tenu des objections formulées par l'Occident sur les taux de croissance publiés par la Chine, par exemple, les conclusions faisaient ressortir très souvent que quelques pays africains à l'exemple de la Zambie avait un taux de 8,8% (de 1964 à 1967) supérieur à celui de la Chine de l'époque dont le taux de croissance du produit par habitant se situait entre 7% et 8%. On se rend compte que ces chiffres, en réalité, n'ont pas été significatifs de la réalité économique du pays ni moins du progrès économique escompté.

Les écarts dans les niveaux de développement que veulent exprimer les taux de croissance sont peu importants et doivent être considérés comme de simples indicateurs par les Occidentaux avides d'analyser des chiffres et de se refuser d'un constat des réalités du pays...

L'accélération de la croissance de la production, c'est-à-dire de l'agriculture, de l'industrie, et l'évolution du niveau de vie (habitat, santé, téléphone, éducation) paraissent-ils des plus significatifs pour un examen objectif de l'avancée du développement ? Pour la CNUCED, c'est le développement de la productivité agricole qui ouvrira la voie de la croissance, alors que, dans beaucoup de pays, elle est négligée. Or, la croissance agricole augmente les revenus des populations rurales, entraîne une

expansion du marché intérieur, limite les importations alimentaires coûteuses et se situe à la base d'un développement de l'industrie agroalimentaire qui procure emplois et revenus d'exportations.

La stratégie de développement qui repose sur l'investissement capitaliste étranger d'une part, sur l'aide assortie d'intérêts des gouvernements des pays capitalistes de l'autre (celle-ci pour financer les travaux d'infrastructures exigés par les premiers), aboutit nécessairement à une hémorragie chronique de devises et de capitaux, qui instaure à son tour, par les nouveaux emprunts, accords ou consolidation de dette, une spirale de la dépendance accrue.

Samir AMIN a pu calculer que de 1960 à 1970, le solde négatif des mouvements de capitaux était de 13 milliards de FCFA au Sénégal ; qu'il atteignait 15 milliards de FCFA pour la Côte d'Ivoire en 1970 ; et c'est là une indication valable pour pratiquement toute l'Afrique noire et le mouvement s'est amplifié dans les années 1980. En considération des taux de croissance enregistrés avant le dépérissement des économies ; l'on peut imaginer l'ampleur considérable de déficit qui a conduit toute l'Afrique dans la crise économique où certains pays croupissent depuis voilà bientôt deux décennies.

Donc, s'il y a une certaine croissance en chiffre du Produit National Brut (PNB), elle ne peut se poursuivre qu'au prix d'un endettement public extérieur accru, d'une dépendance approfondie et par la suite, si la crise du monde capitaliste elle-même s'aggrave, elle se trouverait, dans le cadre du système, bloquée.

Le caractère incertain des données statistiques

Dans la plupart des pays en développement, une partie parfois importante de la production est destinée à l'autoconsommation, soit à l'investissement pour compte propre. Pour que l'estimation du produit intérieur soit correcte, encore faut-il que ces activités non commercialisées soient convenablement comptabilisées. Certains organismes récusent implicitement des données « officielles ».

Patrick PLANE analyse les différents problèmes posés par l'évaluation de la production¹ :

Le faible niveau de développement du continent africain est le principal facteur explicatif de la médiocre qualité des comptes nationaux. La fraction de la population qui ne donne

¹ Ce paragraphe retient les principaux éléments des observations formulées par l'auteur (Patrick PLANE, *op. cit.*, pp. 569,570) sur l'incertitude des données statistiques.

pas lieu à échanges monétaires y reste en effet très élevée. Or, ces activités sont peu ou mal couvertes par les statistiques officielles.

Dans le secteur agricole où il arrive que les activités non monétarisées soient encore dominantes, on procède généralement à une évaluation très approximative de ces productions. Ainsi, lorsque les données d'une enquête sont disponibles pour une année antérieure, l'évolution des productions auto-consommées est souvent estimée en fonction des seuls accroissements naturels de la population et de la tendance antérieure des mouvements migratoires.

Cette méthode est sujette à caution, notamment dans les pays connaissant un déséquilibre monétaire important. Le repli constaté en pareil cas sur l'économie de subsistance s'accompagne, *ipso facto*, d'une sous évaluation du volume des productions. Les statistiques enregistrent en effet la diminution de l'activité dans le secteur monétarisé ; en revanche, elles ignorent la compensation éventuelle obtenue par l'augmentation de la production de biens non commercialisés. Par le phénomène de surévaluation du change, un déséquilibre monétaire intérieur peut également amener à sous-estimer le volume de la production commercialisée. Au Ghana, la surévaluation du cédî, la monnaie nationale, a encouragé les paysans à vendre une partie de leur production de cacao dans les pays voisins. En l'absence, côté ghanéen, de tout enregistrement de ces flux, la contrebande a artificiellement minoré l'effort de production de ce pays. Inversement, elle a sans doute majoré dans une proportion difficilement appréciable, le produit intérieur de la Côte d'Ivoire et du Togo qui ont bénéficié de ces exportations clandestines. Un tel exemple n'est pas isolé en Afrique. On pourrait également mentionner la vente clandestine de café au Libéria par les paysans Sierra-Léonais, les prix aux producteurs étant plus rémunérateurs.

Dans le secteur de la construction et de l'aménagement des logements, les auto-investissements sont comme dans le secteur agricole, l'objet d'évaluations sommaires. A la sous-évaluation de certaines activités non monétarisées s'ajoutent celles qui sont purement et simplement omises : certains pays n'estiment pas le produit de l'artisanat, par exemple. Si une partie de l'activité économique est mal appréhendée, qui tend en général à minorer les agrégats, il arrive aussi que le mode de comptabilisation aboutisse à la surestimation de ceux-ci. Le cas se présente notamment lorsque les activités monétarisées se développent au détriment d'activités de subsistance. La création d'entreprises de bâtiment et de travaux publics induit par exemple une baisse

simultanée de l'activité de construction pour compte propre. En ignorant ce phénomène de substitution, la contribution réelle des activités monétarisées est surestimée. Il en est de même lorsque l'électrification des zones rurales s'accompagne d'une réduction du volume de bois de chauffage ramassé par les ménages.

La comptabilisation de la production des services des administrations pose un autre type de problème. Etant donné que ces services ne font pas l'objet d'échange sur un marché, ils n'ont pas de prix de référence. Par convention, leur valeur est mesurée par le coût de production. Cela signifie que l'accroissement du nombre des fonctionnaires est soit une source d'augmentation du produit intérieur. Or, dans l'hypothèse où la productivité marginale du travail est nulle ou voisine de zéro, des rémunérations sont versées qui ne correspondent pas à une augmentation de même montant de la production réelle.

Face à la difficulté de parvenir à une évaluation satisfaisante du PIB, certains organismes internationaux procèdent à des corrections des données « officielles ». La Banque Mondiale dans ses estimations sur la croissance économique pour la présentation de son rapport sur le Développement dans le Monde, retient comme agrégat le PIB au coût des facteurs. Mais au niveau de la CNUCED, la préférence va au PIB au prix du marché. La détermination du PIB au prix du marché revient à majorer d'environ 20%, le niveau de cet agrégat par rapport à sa valeur au coût des facteurs.

Mais en somme, les changements ou les corrections apportées aux données officielles par les organismes internationaux cherchent à donner une grande fiabilité aux agrégats et constituent un facteur d'homogénéité entre le PIB des différents pays pour faciliter la comparaison entre des taux de croissance.

La typologie de croissance

François PERROUX distingue trois types de croissance auxquels on peut ajouter un quatrième : la croissance progressive, stationnaire, régressive, permettant de situer le mouvement économique continu par rapport aux mouvements démographiques et donc d'apprécier l'évolution du bien-être des populations et le quatrième type serait la croissance récessive.

— *La croissance progressive* est celle qui assure une forte progression auto-entretenu du produit net global et du produit net par tête d'une population croissante. Elle est le résultat de la combinaison des accroissements et du progrès quantitatif intervenant en période d'évolution démographique ascendante, ce

qui signifie que le taux d'accroissement du produit global net est supérieur au taux d'augmentation de la population.

— *La croissance régressive* est caractérisée par l'augmentation du produit net global et la diminution du produit net par tête d'une population croissante. Il y a croissance puisque le produit global et la population augmentent ; cependant il n'y a pas progrès mais régression puisque le produit par tête diminue, la raison de cette régression résidant dans un taux d'accroissement du produit global inférieur au taux d'accroissement démographique soit que le premier diminue, soit que le second augmente plus vite.

— *La croissance stationnaire* se manifeste lorsque l'accroissement du produit global reste égal à l'accroissement de la population. On constate que le produit par tête demeure identique ; il y a accroissement brut sans accroissement net mais on n'enregistre ni progrès, ni régression.

— *La croissance récessive* est un cas particulier de la croissance progressive ; elle est représentée par un produit par tête croissant mais dont le rythme de croissance diminue sans cependant être négatif comme dans la croissance régressive, ni sans demeurer constant comme dans la croissance stationnaire. Il y a croissance, puisque le produit global augmente plus que n'augmente la population ; il y a progrès puisque le produit par tête augmente, mais il y a croissance récessive parce que l'augmentation du produit par tête est ralentie et donc marque un retrait, par rapport à ce qu'il était antérieurement. La prolongation et l'accentuation de la croissance récessive peuvent conduire à la croissance régressive, situation dont on devra se demander si elle ne correspond pas à certains aspects de la « crise » actuelle.

Il existe le cas particulier où le produit global reste constant ne connaissant donc pas d'accroissement alors que la population diminue. Le produit par tête s'élève, mais comme il n'y a pas accroissement du produit global, il n'y a pas croissance mais stagnation, malgré l'apparence d'un progrès qui n'est que le reflet d'une situation malthusienne.

Les situations énoncées ci-dessus dépendent des changements structurels qui se produisent dans les relations entre le produit global et la population, ce qui met en cause les relations et proportions existant entre volume du produit à répartir et population consommatrice et entre population active et volume d'emploi nécessaire à l'accroissement du produit.

Alain BARRÈRE reconnaît quant à lui plusieurs types de croissances : la croissance majeure et mineure et celle qui est

liée à l'économie mondiale qu'il désigne par croissance divergente.

— *La croissance majeure.* Le qualificatif majeur tend à désigner une croissance généralisée progressive et auto-entretenu, caractérisée par des accroissements des grandeurs significatives de l'économie : la production, la consommation, l'investissement, l'emploi, le produit global par tête, etc. qui croissent dans leur totalité et ensemble, en ce sens que s'ils ne progressent pas tous au même taux, ils sont tous soumis à la progression. Enfin, le mouvement est marqué par la grande ampleur des accroissements. En second lieu, la croissance majeure est progressive, car le produit global, s'élève continuellement en longue période à un taux supérieur à l'accroissement démographique. Enfin, la croissance majeure est la croissance auto-entretenu d'une économie. Elle s'exprime généralement dans les pays Occidentaux qui ont atteint un stade avancé de cohérence et d'intégration structurelle et fonctionnelle. Les économies des pays développés étant caractérisées par l'homogénéité de leurs structures économiques, politiques et socioculturelles à la différence des économies en voie de développement où ces structures sont frappées d'hétérogénéité.

— *La croissance mineure.* Elle est par opposition, celle des pays sous-développés. Son caractère mineur tient essentiellement au fait que l'économie dans laquelle elle se déroule, n'a pas encore atteint un degré suffisant d'intégration et de structuration pour supporter une croissance généralisée, auto-entretenu, en état de progression forte et continue. La croissance n'est pas généralisée parce que toutes les grandeurs ne progressent pas en même temps et ensemble ; certains secteurs privilégiés comme l'agriculture exportatrice, produits d'extraction, etc. connaissent à une certaine époque une croissance rapide, forte. Ce défaut de généralisation tient au fait que l'économie est due à la poursuite d'une articulation entre secteurs et activités, que les relations structurelles n'ont pas encore établi leur cohérence et que la régulation est déficiente par suite d'une insuffisante coordination fonctionnelle qui constitue un obstacle à la réalisation des ajustements nécessaires qui peuvent s'effectuer par des mécanismes de régulation économique ; le système de prix, par exemple, a par une volonté d'harmonisation des normes issues d'un pouvoir centralisé : un investissement élevé ne pourrait à lui seul entraîner une forte croissance, car celle-ci manque d'assise structurelle cohérente pour entretenir la progression, et l'absence d'intégration ne lui permet pas de s'étendre à l'ensemble des activités.

– *La croissance divergente*, celle qui a trait à l'évolution de l'économie mondiale. Une question se pose ; l'économie mondiale progresse-t-elle selon un rythme uniforme ? Si la réponse est négative, une seconde question se présente : si tous les pays ne sont pas entraînés par un même taux de progrès, les différences constatées dans les accroissements du produit global relèvent-elles d'une explication du sous-développement ?

Telles sont les questions que se pose l'auteur (A. Barrère, 1978) pour expliquer ce qu'il appelle croissance divergente dont il rappelle, qu'elle n'exprime pas une contradiction entre un mouvement ascendant pour les développés et descendant pour les sous-développés, mais un écart grandissant entre la forte montée des uns et la faible montée ou le plafonnement des autres, c'est-à-dire un écart grandissant entre les deux tendances majeure et mineure, de la croissance mondiale. L'écart grandissant en valeur absolue a été repéré à l'aide des tableaux du produit par tête ; l'on observe dans la diversité des taux d'accroissement, la faible montée, ou tendance mineure qui s'oppose à la tendance majeure ou forte montée de la croissance divergente. Ce qui conduit à se demander si on peut enregistrer un véritable progrès du Tiers-Monde ? Et si oui, selon quel rythme il se manifeste.

En somme, Alain BARRÈRE entend par croissance divergente, la croissance de l'économie mondiale qui se traduit par une accentuation simultanée et concomitante de l'enrichissement absolu des économies avancées et de l'appauvrissement relatif des économies attardées. La divergence dans la croissance se remarque par le fait que les produits par tête des deux types d'économies, bien que conduisant tous une tendance ascendante, progressent selon des accroissements différents qui leur font s'écarter de plus en plus les uns des autres. Cette divergence ne résulte pas de la contradiction de deux tendances, l'une ascendante et l'autre descendante, mais de l'écart grandissant provoqué par la forte montée ou le plafonnement des autres, constituant la croissance mineure. La croissance divergente signifie donc que la distribution du produit mondial croissant, s'effectue dans le sens d'un écart grandissant entre les produits par tête des économies avancées et attardées, qui, cependant, connaissent tous une élévation.

SCHUMPETER (1951) affirme qu'il ne considère pas comme développement la simple croissance économique se manifestant par l'augmentation de la population ou des richesses. Il remarque d'ailleurs que : « produire, c'est combiner d'une cer-

taine manière les choses et les forces qui sont en notre pouvoir. Produire autre chose ou d'une manière différente, c'est combiner autrement ces forces et ces choses. En cas d'adaptation lente et continue d'une ancienne combinaison productive qui aboutit à une « nouvelle combinaison », on peut certes parler de changement, voire peut-être de croissance mais non d'un nouvel état de choses qui échapperait à notre théorie de l'équilibre, ou de développement au sens que nous donnerions à ces mots ».

On se retrouve ainsi en présence d'une distinction subtile entre croissance et développement. Il semble ainsi que la croissance s'effectue graduellement alors que le développement se ferait par bonds.

En fait, le développement économique résulte autant de l'introduction d'une nouvelle combinaison productive que de sa propagation, et celle-ci passe par l'accumulation de capital. Accumuler du capital signifie, la plupart du temps, diffuser dans un secteur ou introduire dans de nouveaux secteurs une technique de production supérieure et déjà disponible. En général, les nouvelles techniques supposent une accumulation préalable de capital.

Le simple fait que le mécanisme lui-même de l'accumulation de capital puisse être différent d'un pays à un autre fait ressortir combien il est difficile de tirer des conclusions de portée générale. Dans certains pays, c'est l'État qui fixe le taux de formation du capital. Dans d'autres pays de type capitaliste, cette décision est du ressort d'organismes publics et privés. Par conséquent, il peut arriver souvent que deux pays qui, d'une façon générale, en sont au même stade de croissance économique, aient des taux de formation du capital très différents par le seul fait que les systèmes économiques en vigueur dans ces pays sont différents.

« Lorsqu'un pays, par exemple, connaît une courte phase de croissance intense, puis retombe dans la stagnation, on est toujours tenté de prétendre que le développement économique du pays considéré n'a jamais vraiment démarré « pour de bon » (R.T. Gill, 1969). C'est ce que l'analyse occidentale de la décroissance des agrégats économiques prétend faire admettre. Mais, il est évident qu'une croissance réelle nécessite un développement durable et le processus de croissance – surtout dans une économie de marché exempte de planification – est loin d'être régulier. Ce type de processus se caractérise, par des à-coups violents, des périodes de production croissante et de montée des prix suivies par des récessions et des régressions au cours desquelles le chômage et le sous-emploi du potentiel

productif entraînent un ralentissement du rythme de progression. C'est le cas que subissent ces Etats qui ont oublié subitement la planification et qui – avec la sévérité de la crise – peuvent voir s'arrêter entièrement leur croissance, c'est-à-dire que celle-ci tendrait difficilement vers les scores connus antérieurement.

En d'autres termes, pour que la croissance se poursuive, il faut non seulement qu'une économie soit capable d'assurer une production accrue, mais aussi qu'existent les conditions adéquates pour que se matérialise l'accroissement de production : une planification rigoureuse, la stabilité ou la régression du chômage entre autres. La théorie de la croissance auto-entretenu se contente en grande partie de regarder du côté de la production et c'est ce qui l'amène à présenter la croissance comme un phénomène bien plus continu qu'il ne l'a été en réalité dans la plupart des pays industriels. Elle soutient la théorie selon laquelle la croissance moderne, une fois amorcée, tend le plus souvent à continuer sur sa lancée.

Nul ne sait, naturellement, pendant combien de temps ceci continue, ni si, arrivée à un certain stade, la croissance n'aura pas tendance à s'amortir ou à s'arrêter, sinon à s'inverser. Maintenir la croissance en son état ou lui faire connaître une évolution régulière. Cela signifie que l'on a réussi à résoudre les nombreux « goulots »¹ auxquels se heurte tout développement et qui ne permettent pas, malgré une accumulation de capital constante, une allure de développement durable et soutenue.

Alors des interrogations surviennent. Pouvons-nous trouver dans un pays plongé dans la misère, un nombre suffisant d'hommes entreprenants pour relever le défi et sortir leur pays du marasme économique ? Ou faudrait-il que la quête d'une croissance réelle soit toujours le fait de l'État ? Une fois admis que le développement ne se produira pas automatiquement dans nos pays et que, pour y parvenir, il faille accomplir un effort qui emporte la décision, toute une série de questions sur lesquelles les développements ultérieurs essaieront d'accrocher, ont une portée aussi bien politique qu'économique.

¹ Il n'est pas nécessaire d'établir une liste complète, mais les principaux goulots sont les suivants : défaut d'aménagements – insuffisance de la main-d'œuvre qualifiée – limitation des compétences et des facultés d'organisations – capacités limitées des voies d'accès et des moyens d'évacuation – insuffisance des débouchés – faiblesses des réserves de devises et moyens d'achat à l'extérieur – etc.

Selon le rapport de la Banque Mondiale sur les « perspectives économiques mondiales – 1996 »¹, il est établi que la croissance ne s'est pas étalée de manière identique sur l'ensemble de l'Afrique. L'Afrique du Nord et le Moyen-Orient déterminent le score le plus important d'intégration rapide à l'économie mondiale par rapport à l'Afrique Subsaharienne : 2 pays sur 13 contre 2 sur 36. La région de l'Afrique de l'Ouest se porte également mieux que l'Afrique Centrale. Des pays comme la Côte d'Ivoire sont en train de connaître une croissance véritablement dopée de leur économie. Si les exportations des 14 pays de la zone CFA ont entraîné une forte amélioration de leur économie à la suite de la dévaluation du franc CFA du 12 janvier 1994, les effets de cet ajustement monétaire se sont déjà considérablement estompés sur les exportations dont les prix connaissent une forte déprime actuellement, alors que les secteurs tributaires des importations en souffrent encore atrocement.

En Afrique Australe, l'essentiel des pays qui ont procédé à des réformes économiques sont anglo-saxons. La Tanzanie, le Kenya et l'Ouganda figurent parmi ceux-là. Et si la banque estime dans son rapport que le taux de croissance du PIB le plus élevé d'Afrique en 1995 est celui de l'Ouganda, résolument engagé dans des réformes profondes. Ce taux estimé à 10% en 1995, figure également parmi les plus forts atteints dans le monde durant cette année, « et l'on s'attend à ce qu'il progresse régulièrement de 5% au moins par an durant toute la prochaine décennie si les réformes se poursuivent à leur rythme actuel », indique par ailleurs le rapport.

Dans le sillage des hautes performances, l'on note également l'économie de l'Afrique du Sud. Levier principal de l'économie de l'Afrique Australe, l'Afrique du Sud a enregistré un taux de croissance de son PIB de 3,5% en 1995. Selon la Banque Mondiale, cette croissance « devrait avoir des effets bénéfiques sur la région en accélérant l'intégration économique régionale et en accroissant les flux d'échanges et d'investissements ».

Il est vraiment illusoire de lier la croissance économique au développement dès lors que la croissance est considérée comme l'amélioration des agrégats macro-économiques provenant de l'ouverture des frontières au commerce international sans restriction. Le débat qui divise d'ailleurs les économistes en ce moment est de savoir s'il faut totalement ouvrir son économie à l'extérieur pour le confronter au miracle hypothétique de la mondialisation et si oui à quel moment de son développement.

¹ Rapport présenté le 15 mai 1996 par Joseph K. INGRAM, le représentant résident de la Banque Mondiale au Cameroun, au cours d'une conférence de presse à Yaoundé.

L'exemple des dragons d'Asie est fort éloquent à cet égard. Tout comme celui du Ghana cité en Afrique comme pays en pleine croissance est révélateur du paradoxe qui existe entre la croissance et le développement. La croissance ne peut seulement privilégier l'amélioration des agrégats au détriment de l'amélioration des conditions de vie des populations ; l'après sommet de Libreville est très attendu en Afrique pour évaluer les effets d'une recrudescence des mesures sociales (éducation, santé,...) pour la stimulation de la croissance et du développement. Dans la mesure où l'objectif de toute politique économique est la recherche de l'efficacité économique, des politiques de stabilisation tendent à réguler l'évolution des variables macro-économiques de façon à éviter ou à limiter les principaux déséquilibres susceptibles d'affecter l'économie nationale et la redistribution directe des revenus entre les différents agents par des prélèvements obligatoires.

Le débat entre la croissance et le développement est si passionnant et enrichissant dans la compréhension des concepts dans leurs modalités de réalisation qu'on ne pourrait le clore ici ou même adopter une approche définitive ; mais il s'agit réellement de notions distinctes qu'il faut éviter de rapprocher pour créer tout paradoxe. Un autre aspect du problème peut être perçu en abordant le concept ou la théorie de l'accumulation de capital, aussi très controversé et qui semble caractériser tout développement économique.

3. L'ACCUMULATION DU CAPITAL

« L'accumulation du capital est le produit d'un mouvement qu'elle détermine et qu'elle transforme en se reproduisant » (P. Salama, 1976). Mais, la nature de cette transformation – comme le précise SALAMA – ne peut être comprise que si l'on insère l'accumulation du capital dans son processus mondial. Et l'on sait que l'intégration des économies fragiles comme celles des pays africains dans un tel processus n'aura pour effet que d'accentuer les phénomènes cumulatifs d'exploitation, donc de l'aliénation génératrice de la pauvreté car le système productif mondial est à la base de l'accumulation de la concentration des revenus et de la stagnation de l'emploi industriel.

La formation et la reproduction élargie du capital national exigent donc que soit déterminée une politique ambitieuse et engagée de l'État vis-à-vis de ses partenaires extérieurs. Cette politique qui ne développe pas une économie d'autarcie – ce qui

est impossible de nos jours – sera une politique rigoureuse qui marquera de plus en plus son indépendance, son nationalisme et le libre choix de ses options politiques, économiques et sociales. Elle se manifestera par moins d'engagement financier vis-à-vis de l'extérieur, un frein sur les importations, une stimulation de l'industrie de substitution et surtout un contrôle accru aux mouvements de capitaux étrangers.

Les villes apparaissent comme des lieux privilégiés pour l'accumulation du capital, plutôt là où le processus capitaliste développe ses formes de domination. Nous ne devons pas chercher à nous intégrer dans les économies issues du processus mondial d'accumulation dont nos principales villes en Afrique semblent être les phares qui, dès l'apparition de moindres distorsions de fonctionnement, s'enfoncent dans des crises graves qui sont des opportunités pour toute remise en cause du système et une occasion pour la recherche des nouvelles voies de formation interne de capital.

Les voies empruntées jusqu'à présent témoignent d'une passivité inopérante qui n'a conduit qu'à affaiblir toute recherche d'adaptation des systèmes importés malgré quelques adaptations aux valeurs et traditions propres à notre culture. Or, ces techniques importées qui s'imposent à notre environnement économique et social, entretenu par les considérations propres aux économies occidentales, ne répondent pas du tout à celui de nos économies africaines essentiellement basées sur la vie communautaire, donc sur l'agriculture.

La recherche de la reproduction élargie du capital national apparaît ainsi comme une solution appropriée pour un développement de nos économies. L'on pourrait seulement s'inquiéter des délais de réalisation des effets dynamiques escomptés d'une telle démarche et de ses capacités réelles à promouvoir une croissance forte et constante.

L'énoncé du principe

Le troisième grand facteur de production, à côté du travail et du sol¹ est le capital. On peut le définir ainsi : le capital d'un pays est l'ensemble de ses moyens de production dus à l'homme ou fabriqués par lui, moyens qui se composent d'articles tels que bâtiments, usines, machines, outillage, équipement et stocks de marchandises. Mais pour obtenir tous ces biens matériels

¹ Le terme de « sol » est souvent utilisé en économie, pour désigner non seulement le sol dans l'acceptation étroite du terme, mais l'ensemble des ressources naturelles. A ne pas confondre avec le terme « terre » qui devra désigner le travail de la terre, l'agriculture.

corporels et non, il faut de l'argent ; donc on peut également le définir en terme d'argent, d'obligations, d'actions et autres titres. Les éléments d'actifs financiers – ou « liquidités » – sont très importants dans la vie économique, c'est pourquoi nous leur rétrocédons leur rôle principal dans le phénomène d'accumulation de capital ; mais ils sont nettement distincts du facteur concret de production, raison pour laquelle nous nous orienterons vers la formation des flux financiers internes capables de soutenir notre développement.

L'un des aspects du processus d'accumulation de capital est toutefois important pour toutes les sociétés : c'est le fait que cette accumulation de capital, si elle présente des avantages, coûte aussi quelque chose. Supposons, par exemple, qu'une société emploie ses ressources à produire un certain volume de biens pendant une année donnée. Devant cette production, elle doit faire un choix : soit en consommer la totalité durant l'année, soit en prélever une partie pour l'investir (un sou économisé est un sou de gagné !). En ajoutant – par l'investissement – au stock de capital, cette société se trouvera à même de produire davantage au cours des années à venir. Le coût est représenté par la possibilité qu'auraient eu les habitants de consommer cette fonction de la production s'ils ne l'avaient pas investie. Ils sont contraints, pour assurer dans l'avenir un niveau de production plus élevé, de renoncer à une consommation immédiate.

Le processus d'accumulation de capital pose donc typiquement le problème du choix entre la consommation d'aujourd'hui et la production de demain, entre le confort présent et la croissance économique future. La manière dont une société choisit, ne peut manifestement manquer de se répercuter d'une façon appréciable sur son développement économique. C'est pourquoi toute société doit rechercher les voies qui le perpétuent dans le temps, à un degré plus ou moins égal, mais qui doivent le générer de manière permanente.

La théorie distingue deux grands régimes d'accumulation :

- *L'accumulation extensive* qui correspond à une croissance du capital s'effectuant par grandes vagues successives venant buter périodiquement sur des problèmes de débouchés, sans bouleversement important des normes.
- Le régime d'*accumulation intensive* s'accompagne au contraire d'une transformation permanente des processus de production permettant d'obtenir une croissance soutenue de la productivité du travail ; celle-ci autorise la distribution d'un revenu salarial en progression rapide qui favorise l'essor d'une

nouvelle norme de consommation ; l'accroissement des débouchés qui est ainsi obtenu contribue en retour à soutenir l'accumulation (MAZIER J., BASLE M., VIDAL J.F., 1984). Les deux régimes d'accumulation ne sont pas exclusifs l'un de l'autre mais, sur d'assez longues périodes, l'un d'entre eux peut apparaître prépondérant.

Dans les régimes socialistes, la formulation du principe est tout autre. Selon la politique des communistes chinois, par exemple, la « formation du capital » constitue la majeure partie de « l'accumulation », le reste représentant le travail en cours et ce qui est venu s'ajouter aux inventaires et aux stocks de l'État. « L'accumulation », d'après le même usage, se définit par la partie du produit matériel intérieur affecté ou servant à l'augmentation des immobilisations nettes d'amortissement à de dépenses accessoires connexes, plus les biens en cours de fabrication, les projets en construction, les inventaires des organismes commerciaux et les stocks de l'État.

La pratique soviétique consiste à définir « l'accumulation » comme « la formation du capital, les investissements en cours, les adjonctions aux stocks, l'augmentation des réserves d'or et de devises étrangères de l'État, et certaines mises de fonds pour la défense » (Yuan-Li Wu, 1966).

Étant donné que l'usage chinois peut également inclure certains équipements militaires dans la « formation du capital » et donc dans « l'accumulation », les définitions soviétique et chinoise sont pratiquement identiques.

La théorie de l'accumulation soutenue par Marx énonçait que le produit national résulte de l'agrégation de trois variables : le capital constant (C), le capital variable (V) et le produit excédentaire ou plus-value (S). Le capital constant comprend l'amortissement de l'équipement technique, les matières premières consommées, le combustible ; le capital variable se compose des salaires versés ; la plus-value est la différence entre la somme C+V et le produit réalisé, c'est-à-dire transformé en argent liquide (C. Furtado, 1966).

Le rapport :

$$i = \frac{S}{V}$$

taux de la plus-value

indique que les capitalistes s'approprient une partie du produit net. Marx le qualifie de « taux d'exploitation ». Le rapport :

$$j = \frac{V}{C}$$

formule de la composition organique du capital, indique quelle partie de celui-ci peut créer une valeur nouvelle. Un autre rapport important, dans l'analyse de Marx, est le taux de profit : $r = S/C+V$. Le taux de la plus-value (S/W) est de peu d'intérêt pour le capitaliste individuel. Ce qui l'intéresse est le rapport entre ce qu'il a engagé et la totalité du capital investi ($C+V$). D'autre part, le taux de profit dépend aussi de la vitesse de rotation de capital (K). Le taux de profit est alors défini de la manière suivante : $r = iV / K(C+V)$

L'analyse de la dynamique du capitalisme est la préoccupation essentielle de Marx. Celle-ci aboutit au fait que le système capitaliste évolue en se développant, c'est-à-dire qu'il génère la réalisation de nouveaux investissements car ceux qui s'y refusent sont évincés par la concurrence et il en résulte une tendance à la concentration croissante du capital au profit de quelques uns.

Les capitalistes sont ainsi obligés de forcer le rythme d'accumulation, voulant à tout prix augmenter leur part dans le Produit National, c'est-à-dire leur taux de profit. L'augmentation continue de la plus-value s'obtient en obligeant les ouvriers à travailler plus longtemps ou en réussissant à embaucher un personnel non qualifié qui sera moins bien rétribué. Mais les résultats ainsi obtenus sont limités et les gains obtenus sont temporaires ; car, le capitaliste, obligeant le travailleur à produire pour produire sans tenir compte de ce que celui-ci peut ressentir, crée des conditions favorables d'un développement dont les déséquilibres croissants annoncent le cataclysme final qui engloutira le système né de l'antagonisme permanent entre capitalistes et salariés : l'un s'efforçant d'élever le taux de la plus value alors que l'autre lutte pour un minimum qui assure sa subsistance.

Il faut reconnaître que ce qui a toujours caractérisé les capitalistes dans le phénomène d'accumulation du capital, c'est non seulement l'exploitation intense de la force de travail, et le financement des investissements par les capitaux externes dans les pays en développement, mais particulièrement, l'intensification du rythme d'accumulation pour augmenter en valeurs absolues la masse des profits qui très souvent ne constituent pas une épargne interne pour l'autofinancement ni, non plus, une capacité de refinancement pour les extensions ou les développements ultérieurs.

L'accumulation de capital interne par l'afflux des capitaux extérieurs va de pair avec une émigration des forces de travail « excédentaires » dans les pays sous-développés qui ne font que

suivre le capital émigré, accélérer et amplifier le phénomène de rapatriement de la plus-value, des revenus et des profits générés. En période de crise économique, le mouvement de rapatriement est accéléré car l'on doit aboutir à la fermeture de l'entreprise par une faillite financière prématurée et le déplacement du centre d'intérêt, c'est-à-dire l'implantation vers d'autres horizons plus prometteurs.

Les capitalistes en limitant les possibilités de formation interne du capital et ne cherchant pas à soutenir financièrement leurs investissements pendant le ralentissement de l'activité économique nationale consécutif à des phénomènes de régulation occidentale des économies sous-développées, provoquent des situations d'assimilation inverse qui amènent les salariés à suivre, ou mieux, à poursuivre le capital rapatrié dans leur pays d'origine : ce qui explique la vague d'immigration clandestine en Europe qui est la conséquence du phénomène du capitalisme occidental.

Il faut donc retenir que l'accumulation du capital en provenance du centre est un phénomène temporel car s'intéresse à des secteurs dégageant la plus-value. Elle ne peut pas être incitateur de développement à cause du rapatriement des capitaux (profits), qui ne favorise pas la propagation du développement par l'intensification de l'investissement interne.

Les effets de la limitation de la formation interne du capital

La difficulté de la formation interne du capital est inhérente au processus élaboré par les capitalistes pour imposer leur domination sur les économies en voie d'émergence. La limitation à une formation nationale du capital s'opère par une accentuation de la mainmise du capital étranger et par le rapatriement massif des bénéfices tirés des investissements étrangers.

Le passage d'économie extravertie à une économie de développement va entraîner une modification des relations avec les économies du centre. Cette modification se manifeste surtout par l'orientation nouvelle des capitaux étrangers. Attiré hier par le secteur des exportations, le flux des capitaux s'oriente aujourd'hui, de plus en plus, vers les secteurs produisant pour le marché interne. Or, la demande interne étant faible, à cela s'ajoute la réticence du grand capital à financer les petites industries de transformation ou les industries de substitution, l'apport de capitaux étrangers ne s'additionne pas à la formation interne du capital préexistant. Il se substitue en partie à elle.

Les difficultés de l'accumulation nationale ne doivent pas favoriser le contrôle des nouvelles structures économiques

prises en place dans le cadre d'une dynamique nouvelle de stimulation de développement dans les districts, les communes, et les départements par les groupes étrangers généralement les entreprises multinationales. Ces difficultés seront atténuées par un ensemble de mesures appropriées – prises courageusement pour protéger le patrimoine national et promouvoir l'éclosion d'une nouvelle classe d'entrepreneurs nationaux – ou par les corrections opérées par l'institution chargée de veiller sur la bonne marche du phénomène d'accumulation interne.

Il faudrait donc que l'État opère des choix économiques qui s'adaptent à la nouvelle politique économique qui voudrait favoriser l'introduction de petites unités industrielles au lieu d'industries à forte consommation de capitaux qui conduisent à un renforcement de capacité courante d'importations ou, à défaut, au recours à un financement externe accru.

La tendance à la baisse du taux de profit des entreprises nationales affaiblit leur capacité de résistance et crée un cadre favorable à leur contrôle par les groupes étrangers. Cette transformation s'opère rapidement lorsque, initialement, le capital est étranger et surtout lorsque le personnel expatrié, malgré un effectif faible, perçoit des revenus substantiels au-delà de tout rapprochement à ceux qui reviennent à la masse importante du personnel national.

La mainmise du capital étranger a pour but à long terme d'aggraver les situations produisant des blocages et des fuites dans la formation interne de capital et de nature à favoriser des fusions – absorptions avec des entreprises étrangères ou tout simplement à un rachat pur et simple qui est de mode depuis que les institutions financières de Bretton Woods dirigent les économies africaines.

L'autre aspect qui favorise la limitation de la formation interne du capital est consécutif au fait que les bénéfices des entreprises à capitaux étrangers sont rapatriés massivement vers la métropole. Le rapatriement d'une grande partie des bénéfices tirés de l'investissement étranger est devenu un comportement courant dans le système capitaliste. Il affaiblit les effets des revenus générés par la production interne ou la recherche de formation interne de capital. Les entreprises étrangères en Afrique, en tout temps et quelle que soit leur branche d'activités, s'approprient des super profits au détriment de la grande majorité laborieuse de nationaux dont le niveau de revenus est maintenu à leur niveau le plus bas pour les décourager à l'épargne et entretenir un niveau de vie bas.

Paradoxalement, ces entreprises étrangères qui ne réinvestissent qu'une infime partie de leurs profits, préfèrent procéder à

un nouvel appel de fonds de l'extérieur, donc à un endettement de l'entreprise pour accroître leur domination sur elle. Les remboursements de dette et les salaires exorbitants des expatriés entraînent ainsi des effets cumulatifs de cette mainmise qui paralyse toute formation de capital.

Il y a donc lieu d'élaborer des mécanismes permettant de restreindre le rapatriement des bénéfices à l'étranger et capables de juguler les demandes de transfert des capitaux, de maîtriser les flux financiers dans le cadre d'un programme économique qui favoriserait la constitution de l'épargne en vue d'investissements adaptés au niveau du développement du pays.

Primauté de l'accumulation nationale

L'État ici joue un rôle intermédiaire fondamental car c'est à lui qu'appartient la fonction de mettre en place les mécanismes susceptibles de favoriser la formation d'une accumulation du capital national en éliminant toutes les anciennes structures administratives qui rendent difficiles, et parfois impossibles, le progrès économique. C'est l'État qui organise l'univers économique national par ses choix économiques en élaborant un programme d'incitation à l'initiative privée, accordant des mesures favorables à l'investissement privé.

Si parmi les structures existantes dans l'organisation économique d'une nation se retrouvent les anciennes relations de production, les anciens rapports de propriété, les anciennes relations humaines qui ont prévalu depuis la colonisation et qui placent la majorité de la population, travailleurs, employés ou cadres, c'est-à-dire les éléments dynamiques, les acteurs de production dans des situations de subordination et d'aliénation face aux capitalistes étrangers, le processus d'accumulation national est difficile à entamer. Le rôle de l'État apparaît alors primordial pour promouvoir un développement intégré. Il lui faut revoir sa politique monétaire – s'il en existe une – et réglementer les échanges, les mouvements des marchandises et des capitaux avec l'extérieur très souvent caractérisés par un solde déficitaire permanent au détriment de nos économies.

C'est à l'État aussi qu'apparaît l'exigence d'une vaste politique d'investissement soutenue par des entrepreneurs nationaux¹, d'investissements matériels bien entendu mais aussi

¹ Il faudrait donc résoudre de nombreux obstacles qui se dressent encore sur la route des entrepreneurs locaux pour qu'ils demeurent un soutien constant au phénomène d'accumulation interne de capital. A commencer par le tracasseries administratives. Au Togo, tout créateur d'entreprises du secteur moderne doit effectuer des modalités préalables en quatre étapes, chacune nécessitent

d'investissement dans les hommes, dans les connaissances et dans la recherche scientifique et technique.

La politique d'investissement doit aboutir à une indépendance nationale croissante et reposer principalement sur l'accumulation nationale et non pas sur des concours financiers extérieurs qui risqueraient bien souvent de maintenir, éventuellement sous des formes nouvelles, la situation de dépendance qui prévalait jusque-là et que l'on veut faire cesser.

Le développement rapide de l'accumulation nationale est aussi la condition fondamentale d'un développement économique rapide qui sera, en même temps, un développement de plus en plus capable de se suffire à lui-même et d'assurer un niveau de vie croissant à la population. A cet égard, il faut le souligner, quelque soient les concours extérieurs donc les pays africains peuvent disposer, ces concours ne les dispensent pas d'un effort d'accumulation nationale ; bien au contraire. Plus ces concours sont considérables, plus il est nécessaire que s'accroisse l'effort national d'accumulation afin que les concours extérieurs restent toujours secondaires par rapport à l'accumulation nationale.

Cette volonté de faire de l'accumulation nationale une priorité, si elle s'incruste dans les mentalités, elle doit se baser sur une théorie de l'accumulation qui est propre aux pays sous-développés et qui se réfère à la théorie du centre et de la périphérie.

La théorie du centre et de la périphérie qui a conduit aux phénomènes de dépendance, de subordination et d'exploitation capitaliste des périphéries par le centre dominant doit être inversée. Sa remise en cause n'a pas empêché qu'elle se transporte sur le terrain où elle a été, pendant longtemps, combattue. Le pouvoir politique s'en est accaparé pour l'extrapoler à l'intérieur même de leur territoire faisant des centres de décisions politiques basés dans les capitales, les centres dominant de la vie économique, aliénant les masses laborieuses des campagnes

des déplacements à cinq, six ou sept endroits différents. Ce qui confirme une enquête de l'USAID (Coopération américaine) : « pour une entreprise au capital de 700 000 FCFA, les formalités peuvent s'élever à 9146 euros, soit 9% du capital, et représenter 62 jours de démarches administratives ». Au Swaziland, renchérit une enquête de l'Agence Canadienne de développement international, les délais d'attente atteignent, dans certains cas, deux mois, résultats : beaucoup d'entrepreneurs africains choisissent de faire les affaires dans l'illégalité, dans l'informel, sans enregistrement de leur entreprise. Au Swaziland, une entreprise sur deux dispose des permis requis. La proportion est d'un tiers au Niger. Autant de créateurs qui ne peuvent bénéficier des lignes de crédits ouvertes aux entrepreneurs africains par les organismes financiers des pays développés pour le développement des PME, et qui, d'un autre côté ne versent pas de taxes à l'Etat.

d'où ils tirent l'essentiel de leur puissance financière, pour asseoir leur domination. Tout au profit du centre, tout au profit du pouvoir central. Le pouvoir central s'est substitué au centre capitaliste pour dominer les campagnes, les périphéries. Il se passe comme si le centre était le nombril du pape et la théorie semble revêtir une logique immuable qu'il faudrait donc inverser car, si le centre dépend de la périphérie à laquelle il doit son existence, celle-ci mérite une meilleure organisation pour que s'intensifie et se densifie les formes d'accumulation de capital en son sein.

Les communautés locales ou territoriales, des plus simples aux plus complexes doivent être renforcées au niveau des districts, des arrondissements, des provinces ou des régions. Les communautés villageoises qui regroupent la quasi-totalité des ruraux, soit les deux-tiers de la population active de nos pays africains, devraient recevoir une attention particulière ; car elles constituent des pôles de développement parce que vecteur de l'accumulation de capital. C'est pourquoi elles doivent être érigées en de véritables collectivités territoriales décentralisées dotées de prérogatives étendues tant du point de vue politique qu'économique, dans le choix de leurs dirigeants et de leurs options économiques et sociales, tout en permettant à l'État d'assurer l'encadrement, la formation et la mise en place des moyens matériels et financiers pour la réalisation de ce programme.

Samir Amin disait bien sûr que l'on ne devait pas parler d'économies nationales sous-développées, mais réserver l'adjectif national aux économies développées autocentrées qui seules constituent un espace économique national véritable, structuré, à l'intérieur duquel se diffuse le progrès à partir des pôles de développement (S. Amin, 1973).

Premièrement, la recherche d'une accumulation nationale doit être essentiellement basée sur une accumulation autocentrée, c'est-à-dire sans expansion extérieure du système. Cela est possible, théoriquement, si le salaire réel s'accroît à un rythme calculable donné. Or la tendance imminente du système est de maintenir le niveau du salaire réel, lequel n'augmente que si, et dans la mesure où, la classe ouvrière obtient par ses luttes syndicales son amélioration. Si le salaire réel ne croît pas au rythme nécessaire, l'accumulation exige en compensation une expansion extérieure continue du marché. C'est là le fondement de « l'expansionnisme » nécessaire du mode capitaliste.

L'accumulation autocentrée, non seulement elle est possible, mais elle s'impose comme une exigence catégorique parce qu'elle est soutenue par une revalorisation à chaque fois de la

force de travail mais surtout parce que, en Afrique, la dynamique du développement est d'origine rurale et qu'il faudrait que le monde ouvrier et le monde paysan soient rémunérés à leur juste valeur.

Lorsqu'on observe l'évolution des salaires dans un pays comme la France, les plus bas revenus ont été multipliés par quatre en moins de dix ans,...L'on remarquera le retard accumulé dans ce domaine dans nos pays où le salaire réel a connu une régression substantielle, le réduisant à plus du tiers de son pouvoir réel.

Deuxièmement, l'accumulation autocentrée est la condition nécessaire pour que se manifeste la baisse tendancielle du taux de profit des entreprises capitalistes occidentales du fait de la recherche permanente de l'accroissement de la rémunération de la main-d'œuvre locale. Par conséquent, le reflux des profits en provenance de la périphérie, où le capital est allé chercher un taux de rémunération favorable connaît un terme, en même temps que s'accroît la baisse continue du taux de profit au centre.

D'après Samir Amin, la manière par laquelle le système doit surmonter ce problème est le capitalisme d'État, qui organisera l'absorption du surplus consécutif à la poursuite des mécanismes de l'accumulation autocentrée. On pourrait penser que le « surplus » serait absorbé par l'émergence, à l'intérieur, d'un capitalisme indigène entretenu par des promoteurs économiques nationaux dont l'objectif principal, dans un premier temps serait la pénétration et le maintien de leurs activités dans le système ; l'augmentation du taux de profit étant le signe de maîtrise effective dans un secteur déterminé de substitution aux entreprises occidentales. Le système monétaire qui devrait exister dans une telle structure favoriserait le développement de l'accumulation autocentrée.

Nul ne doute que le développement régional mette fin à tout exode rural car il fixera sur le sol la main-d'œuvre locale qui, avec les structures administratives sociales (santé, école,...), permettront l'amélioration du niveau de vie de la population de la localité. Mais celui-ci dépendra également de l'implantation des investissements et de la création des exploitations agricoles (cultures, élevage...) de dimensions capables de promouvoir le développement de petites et moyennes entreprises industrielles de transformation sur place.

4. ÉPARGNE ET INVESTISSEMENTS

Pendant la période des indépendances, dans les années soixante, les détenant du Grand Capital soutenaient que le climat à cette époque était assez défavorable aux investissements privés en Afrique ; et cette défaveur était, du reste, imputable en partie au comportement des pays sous-développés eux-mêmes. Se souvenant des abus du colonialisme et animés d'une violente fièvre nationaliste, beaucoup de pays africains avaient pris des mesures restrictives réelles à la fois quant à la nature des investissements accessibles aux bailleurs de fonds étrangers et quant aux conditions de ces investissements. Même dans les pays où il n'existait pas de restrictions, le danger de nationalisation et d'expropriation était toujours présent. Dans ces conditions, les capitalistes américains par exemple, préféraient souvent investir leurs capitaux dans un milieu plus sûr et qu'ils connaissent mieux ; certains pays européens, dont l'hégémonie et l'emprise sur certains États de l'Afrique Subsaharienne étaient évidentes, s'engagèrent à exploiter les richesses naturelles et à investir pour leur propre profit au détriment de ces pays. On comprendra pourquoi les États africains, pour la plupart, n'ont pas profité de l'effet induit de l'exploitation de leurs richesses.

Cette période est maintenant révolue, mais l'on n'a pas vu proliférer de gros investissements en Afrique sans que cela soit placé sous des conditionnalités contraignantes pour le développement du pays, malgré la révision des codes d'investissement en faveur du capital étranger.

Les capitaux étrangers avaient réussi dans d'autres pays sous-développés d'Asie où le nationalisme était absolument absent, où le niveau de conscientisation et d'éducation était très bas, à créer des paradis fiscaux pour faciliter leur implantation et le rapatriement de leur production et de quelques profits. L'environnement était alors propice à l'investissement malgré la quasi-inexistence de l'épargne locale, ni de richesses nationales.

Un pays comme la Côte d'Ivoire s'impliquera dans ce processus au point de se voir imposer des usines clés en mains qui, pour la plupart, ne connurent pas de fonctionnement réel. Par une politique audacieuse d'endettement, l'État ivoirien réussit à promouvoir les investissements publics et stimuler l'entreprise privée par un accroissement de l'aide étrangère prêts et subventions des grandes puissances et organismes financiers internationaux – programme qui a constitué ce qu'on a pu appeler : le capitalisme ivoirien.

L'investissement a besoin, nécessairement, de l'aide étrangère en Afrique. Il en est peut être autrement lorsque les Occidentaux contraignent nos économies à promouvoir l'investissement privé dans un environnement où l'épargne est faible. Mais l'investissement peut résulter de l'effort de la collectivité et des richesses du pays ; le rôle de l'État dans le développement est suppléé par la recherche de l'accroissement de l'initiative privée, comme propagateur d'un développement durable. Nous reviendrons sur ce dernier aspect pour montrer l'importance du rôle de l'État dans nos économies fragilisées par la dépendance du capital étranger, car les États africains ne dépendront pas à perpétuité de la générosité des gouvernements et d'organismes internationaux.

L'investissement joue un rôle stratégique dans la croissance de toute économie car il est à l'origine de toute production c'est pourquoi la théorie économique contemporaine lui consacre une place importante. Sans toutefois entrer dans l'analyse économique pour développer les préceptes fondamentaux, nous retiendrons que l'analyse de l'économie politique retient deux thèses : La théorie classique qui définit l'investissement en fonction du taux d'intérêt (i) : $I=f(i)$, c'est-à-dire que toute entreprise qui voudrait maximiser son profit en régime de concurrence parfaite réalisera l'investissement chaque fois que sa recette marginale sera supérieure (ou, à la limite, égale) aux revenus qu'aurait rapporté un montant équivalent placé sur le marché financier. Chez Keynes, le niveau de l'investissement dépend de la comparaison de l'efficacité marginale du capital et le taux d'intérêt (J.M. Keynes, 1942). Les entrepreneurs investissent seulement tant que l'efficacité marginale du capital (R) est supérieure au taux de l'intérêt, suivant la formule :

$$C = \sum_{i=0}^n \frac{Rt + 1}{(1 + r)^i} = 0$$

La conception classique de l'investissement est bien différente de l'explication keynésienne. La complexité de l'explication théorique rend le débat dense.

Si le Grand Capital donne des « sueurs froides », il n'en est pas pour autant une menace à une économie ; l'État doit favoriser les nationaux et les inciter à investir. Il doit donc créer des conditions favorables à la constitution d'une épargne nationale et contraindre les institutions ou organismes de collecte à un programme d'investissement interne. Le choix des ménages

à l'investissement dans le secteur immobilier, dans certains pays était déterminé par le risque moindre et le désir de laisser un héritage sûr que, même la mauvaise gestion, ne pouvait facilement détruire.

La méfiance des nationaux envers les activités industrielles a disparu dans plusieurs pays, à cause de l'existence d'une masse de chômeurs intellectuels qui ne compte plus sur un emploi dans le secteur public.

L'épargne des ménages

Selon les conditions du marché du capital, le niveau de l'épargne s'élève ou s'abaisse : de là résulte les modifications du niveau de consommation. Or, le bon sens nous dit que l'individu tient d'abord compte de ses besoins de consommation quand il établit son budget. Il nous dit aussi que la capacité de consommer a ses limites et que la capacité d'élever brusquement son niveau de consommation, surtout lorsqu'il s'agit de niveaux élevés, a davantage encore ses limites. L'épargne a, en fait, un caractère automatique au-dessus de certains niveaux de revenus (C. Furtado, 1966).

La croissance, pour être équilibrée, exigerait que l'épargne ne se développe pas plus vite que le revenu, c'est-à-dire que la propension marginale à épargner soit stable. Or, celle-ci croît avec le revenu. Il faut donc, pour que la croissance reste équilibrée, que le taux de l'intérêt décroisse continuellement, ce qui serait impossible à cause de la « préférence pour la liquidité » (S. Amin, 1973). Le progrès étant continu, le revenu devait donc s'élever de manière régulière. L'accumulation n'est possible que si une fraction constante du revenu net est épargnée.

L'analyse de l'épargne, du revenu et de l'investissement a fait l'objet d'une littérature économique abondante. Keynes compris très vite, comme Wicksell, que l'élément moteur de l'activité économique se localisait du côté de l'investissement et s'efforça comme Schumpeter d'énoncer une théorie de l'investissement.

Les post-keynésiens à partir de la théorie de la « crise générale » des économies développées ont soutenu qu'à partir d'un certain niveau de développement, les possibilités de l'épargne deviennent plus fortes que le besoin d'investissement (commandé par la taille de la consommation). C'est là une théorie générale de la sous-consommation. Les possibilités de l'épargne auraient augmenté parce que le revenu s'est élevé et que l'iné-

galité dans la distribution du revenu s'est renforcée, alors que les besoins d'investissement nouveau seraient demeurés stables.

Un taux d'épargne insuffisant dans un pays peut entraîner des tensions durables sur les taux d'intérêt et freiner la croissance du niveau de vie en limitant l'accumulation du capital. Les taux d'intérêt en baisse entraînent une succession de baisse des taux d'intérêt rémunérateurs des banques et facilite le crédit. Ils stimulent la croissance car permettant le réaménagement des taux d'intérêt des épargnes des ménages.

A cela, deux approches rivalisent : la première attachée au nom de F. MODIGLIANI, la seconde à celui de M. FRIEDMAN, ont en commun l'idée que les ménages ne déterminent par leur consommation en considérant seulement leur revenu courant (du mois, du trimestre, de l'année...), mais en considérant leur revenu anticipé sur une période beaucoup plus longue. Cela voudrait dire que votre « état » de consommation n'est pas uniquement constitué à partir de votre revenu immédiat (mois, trimestre, année...), mais plutôt sur un revenu qui interviendra après cette période. Arrivées à ce point, les deux approches divergent légèrement (P. Allard, 1991).

FRIEDMAN retient l'hypothèse d'une vie infiniment longue c'est-à-dire il envisage les liens dans la famille ou dans la lignée en se perpétuant dans le temps au point d'opérer des transferts volontaires entre les générations. Il introduisit ainsi, à cet effet, la notion de revenu permanent, le revenu constant au cours du temps qui donne au ménage le même revenu actualisé que ses revenus futurs. De manière plus pratique cela voudrait dire que le revenu permanent mesure également le flux constant de consommation qu'un ménage peut financer tout au long de son existence. En d'autres termes, le ménage n'a pas besoin de liquider son patrimoine pour assurer sa consommation à partir d'un certain âge malgré le fait qu'il planifie effectivement sa consommation sur un horizon plus bref (de 3 à 5 ans par exemple), réajustant à chaque fois sa consommation pour tenir compte de modifications jugées durables du revenu.

L'approche en termes de cycle vital selon MODIGLIANI insiste sur l'idée de finitude de l'existence : la consommation est réglée par les ressources totales anticipées sur toute durée de la vie. Dans ce cadre d'analyse, les ménages anticipent une baisse de leurs revenus après leur cessation d'activité et ils épargnent principalement afin de constituer un patrimoine pour financer leur consommation après leur retraite.

Aussi, les deux approches accentuent différemment les motifs de l'épargne : la théorie du cycle vital privilégie l'épargne en vue de la constitution d'un patrimoine qui financera la

consommation pendant les vieux jours ; l'hypothèse du revenu permanent retient également cette motivation mais, à travers la consommation du patrimoine, attribue également une grande importance au droit de laisser un héritage.

Ces deux hypothèses peuvent s'assembler par leur intégration réciproque. En intégrant la notion de revenu permanent à la théorie du cycle vital et en introduisant l'héritage comme motif secondaire d'épargne ou comme conséquence de l'incertitude sur la durée de vie, la théorie du cycle vital par rapport au revenu permanent avance que le taux d'épargne moyen de l'ensemble des ménages d'une nation dépend d'abord de variables démographiques autant le taux de croissance de la population avec un regard particulier sur certains caractéristiques, âge et sexe de la population active, que du taux de mortalité. C'est donc en direction des facteurs de croissance et d'incertitude dans l'économie, ou encore du côté des dispositifs institutionnels existants, qu'il convient de rechercher les déterminants du niveau et de l'évolution du taux d'épargne.

Pour résumer, on retiendra que dans la théorie du cycle de vie, on privilégie les incitations les plus évidentes à constituer un patrimoine – couvrir ses besoins après la retraite et transmettre « un héritage » à ses descendants au lieu de la constitution d'une encaisse de précaution pour se « prémunir au cas où ». Mais on peut se permettre de généraliser sans difficulté cette approche pour intégrer les legs et l'épargne de précaution car en fait la constitution d'un patrimoine pour couvrir ses besoins après la retraite a essentiellement pour but initial de constituer une épargne de précaution pour soigner ses vieux jours, différer et garantir ses consommations futures. Donc dans la perspective de la retraite, l'épargne est une consommation différée. L'individu ou le ménage cherche à tirer le maximum d'utilité de son revenu sur l'ensemble de son existence.

Il est tout à fait évident que l'on comprendra pourquoi on ne se lancera pas à approfondir l'analyse et qu'il existe bel et bien d'autres motifs d'épargner mais l'intérêt que revêt l'analyse sur l'épargne des ménages c'est de pouvoir amener les décideurs sur les effets qui sont, du reste, aussi importants dans la politique économique et sociale que doit mener le pouvoir politique en place.

Le problème le plus crucial est celui de la détermination du taux d'intérêt. Celui qui doit inciter à l'épargne et permettre la stabilité de la croissance économique ou tout au moins, la stimuler davantage car, si on écarte le motif retenu de solidarité, correspondant au désir des ménages de laisser un héritage à

leurs descendants, c'est-à-dire une consommation différée au profit des générations futures, il faudrait surtout penser dans le contexte qui est le nôtre en Afrique, qu'il peut s'agir aussi d'épargner pour lisser sa propre consommation sur sa durée de vie.

On comprend donc qu'il est utopique de prétendre relancer une économie en diminuant le revenu des ménages, pire encore, en se prévoyant une « épargne sur le budget ».

L'épargne a toujours réagit positivement à une augmentation du taux d'intérêt. C'est pourquoi les plus avertis s'orientaient vers les pays où le taux d'intérêt est plus rémunérateur, par exemple à Monte Carlo. Pendant que les ménages, en expatriant leurs ressources pour constituer l'épargne dans les pays européens à fort taux de rémunération, oublient que, de ce fait, ils participent au financement des investissements dans ces pays aussi fortement qu'il s'agit de fonds considérables qui restent pendant une longue durée dans les banques et qui ne connaissent pas de décaissements. Très souvent, ces placements ne sont connus que de leur propriétaire qui, parfois, en conservent le secret jusqu'à leur mort...

Le consommateur est attiré par l'épargne lorsque celle-ci est bien rémunérée, puisque la hausse du taux d'intérêt agit sur le prix d'une consommation future par rapport à celui de la consommation présente : il apparaît donc intéressant d'épargner aujourd'hui pour consommer plus demain. C'est l'effet dit de substitution. Cet effet peut être compensé par un effet de revenu, qui découle du fait qu'il est au moins nécessaire d'épargner puisque, compte tenu de la baisse de son prix, la consommation future requiert un patrimoine moindre. On peut donc consommer plus aujourd'hui et demain. L'effet revenu influence le comportement des ménages dans leur réaction à l'épargne.

Si la consommation présente et la consommation future sont fortement substituables aux yeux des ménages, l'effet de substitution sera fort et l'emportera sur l'effet de revenu. Au contraire, si la consommation future est ressentie comme plutôt complémentaire de la consommation présente, l'effet de revenu l'emportera sur un effet de substitution faible. Ce second cas correspond, par exemple, à la situation des ménages qui désiraient maintenir une relation constante entre leurs consommations avant et pendant la retraite.

Cette période qui justifie l'encaisse de précaution, dont le but est de sauvegarder le bien-être de l'épargnant à un moment où il n'est plus en activité, participe à la constitution d'un patrimoine qui augmente la capacité des banques à la redistribution des crédits ; et de ce fait, le phénomène se répercute par l'investis-

sement dans l'activité économique. Ce sont les ménages, qui, par leur effort à épargner, agissent sur l'investissement par le biais des banques. TCHUNDJANG aurait souhaité que les banques soient libres de proposer les taux d'intérêt, c'est-à-dire de fixer le prix de leur crédit et que l'Etat n'ait qu'à jouer au niveau des banques centrales pour une incitation à l'économie.

La croissance économique a besoin d'investissement

Les investissements sont alimentés par l'épargne. Mais pour l'instant, l'épargne domestique dans nos pays africains n'est pas suffisante pour soutenir la croissance. Il faut donc aller la chercher hors du continent, pour financer les objectifs de croissance. Il faut souligner que si les capitaux extérieurs sont nécessaires, leurs effets seront fortement réduits par l'achat d'intrants et de matériels importés.

Au Sud du Sahara, après les pays d'Afrique Australe, les pays de l'Afrique de l'Ouest sont certainement parmi ceux qui manifestent le plus d'enthousiasme dans la quête de ressources monétaires comme complément aux ressources domestiques qu'ils peuvent mobiliser. Mais ces flux financiers sont de plus en plus volatils et leur effet est moins perceptible malgré l'effort entrepris par les États à aménager de fond en comble les dispositions de leur code d'investissement pour attirer le maximum de capitaux étrangers, qu'il s'agisse de fonds publics (aides, dons, emprunts auprès d'organismes multilatéraux, emprunts bilatéraux) ou de fonds privés (emprunts auprès des grandes banques commerciales internationales, etc.).

L'Afrique Subsaharienne ne réussit pas à attirer un grand flux de capitaux. Entre 1990 et 1995, elle a reçu 25% du total de l'aide publique au développement, mais ses performances en ce qui concerne les flux nets privés (qui sont les plus importants) sont plutôt médiocres : 11,8 milliards de dollars en 1996 (sur 243,8 milliards) dont seulement 2,6 milliards d'investissement direct à comparer aux 109 milliards de dollars de capitaux privés reçus par les pays d'Extrême-Orient et du Pacifique (dont 61,1 milliards d'investissement direct) ou aux 74 milliards reçus la même année par les pays d'Amérique Latine et des Caraïbes (dont 26 milliards d'investissement direct).

Les pays membres de la zone franc n'ont pas été capables d'attirer plus de capitaux étrangers malgré la stabilité de leur

taux de change par rapport au franc français¹. En fait, depuis 1988, les flux financiers privés destinés à l'Afrique Subsaharienne ont toujours été plus importants dans les pays extérieurs à la zone, notamment le Nigeria et le Ghana en Afrique de l'Ouest (CNUCED, 1997).

La crise n'a pas entraîné une réorientation massive des investissements directs vers les pays africains mais la tendance dominante a été cependant la concentration des flux d'investissement dans un nombre réduit de pays en développement. Même si l'on pense à tort que l'Asie détient la palme depuis longtemps, elle n'enregistre en 1980 que 28%, bien loin derrière l'Amérique Latine qui détient 50% de stock du Tiers-Monde, avec un total de 72 milliards de dollars, l'Afrique ne compte que 11% du total. Les statistiques les plus récentes en matière ne présentent pas de changement dans cette situation.

OMINAMI (1986) relève que les flux d'investissements directs pourraient donner à penser que ceux-ci jouent un rôle essentiel dans le soutien à l'accumulation dans les pays en développement récepteurs. S'il est vrai que les filiales des firmes multinationales occupent parfois une place importante dans certains secteurs au plan macro-économique, l'incidence des investissements directs est loin d'être décisive. La contribution des investissements directs à la formation brute du

¹ Dans son rapport 1997 sur l'investissement dans le monde, la Conférence des Nations-Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) souligne que les investissements étrangers directs ont atteint un nouveau record en 1996 et ils sont de plus en plus le fait des sociétés multinationales. Les investissements étrangers directs (IED) ont atteint le chiffre record de 349 milliards de dollars en 1996, en augmentation de 10% sur 1995. Les investissements dans les pays développés (208 milliards de dollars) restent nettement supérieurs aux investissements dans les pays en développement (129 milliards) mais l'écart se resserre car l'investissement étranger dans les pays du Sud a progressé de 34% en 1996 sur 1995. Dans le même temps, les investissements réalisés à l'étranger par les pays en développement sont passés à 51 milliards de dollars et représentent désormais 15% du total de l'IED.

Les pays qui investissent le plus à l'étranger sont, parmi les plus développés, les États-Unis (85 milliards de dollars), le Royaume-Uni (55,3 milliards), l'Allemagne (28,6 milliards) et la France (25 milliards). Et ceux qui reçoivent le plus d'investissement étranger sont à peu près les mêmes : les États-Unis (84,6 milliards de dollars), Royaume-Uni (30 milliards), France (20,8 milliards), Belgique-Luxembourg (14 milliards).

Les pays en développement qui reçoivent le plus d'investissement étranger sont : la Chine (42,3 milliards de dollars) suivie de loin par le Brésil (9,5 milliards), Singapour (9,4 milliards) et l'Indonésie (8 milliards). Toutefois, de l'ordre de 3 à 5 milliards de dollars en 1996, Singapour, la Corée (Daewoo) et Taiwan commencent à investir hors de leurs frontières. Mais beaucoup moins que Hong-Kong qui a exporté en 1995 27 milliards de dollars d'investissements directs.

capital fixe (FBCF) est généralement faible. Même dans le cas des plus grands pays en développement récepteurs en Afrique, comme l'ex-Zaïre, la Zambie et le Zimbabwe, l'évaluation des effets observés actuellement est très significative de la réelle nature de cette contribution ; il en est de même de la représentation de l'investissement dans certains paradis fiscaux, comme le Liberia avant la guerre civile. La conséquence déplorable à ce flux d'investissement dans les pays africains, c'est que, contrairement, à ce que l'on peut constater dans les pays occidentaux, où il n'y a pas de déséquilibre entre le rythme des entrées d'investissement direct et des sorties au titre des revenus de ces investissements, l'on n'a cessé de déplorer dans nos pays faibles aux structures inopérantes que ces sorties sont presque trois fois supérieures aux entrées.

Tableau 3.5 : FLUX D'INVESTISSEMENT ÉTRANGER DIRECT (Année 1995)
(en millions de dollars)

Pays	C(*)	Moyenne annuelle (1990-1994)	Pays	C(*)	Moyenne annuelle (1990-1994)
NIGERIA	650	1100	DJIBOUTI	4	2
ÉGYPTÉ	598	639	MAURITANIE	3	7
ANGOLA	400	254	CENTRAFRIQUE	3	-4
MAROC	290	389	BURUNDI	2	1
TUNISIE	264	344	COMORES	2	1
GHANA	230	83	SENÉGAL	1	27
TANZANIE	150	16	GUINÉE EQUATO	1	24
OUGANDA	121	29	BENIN	1	7
CAMEROUN	102	2	SIERRA-LEONE	1	5
BATSWANA	70	-43	RWANDA	1	4
ZAMBIE	66	80	MALI	1	3
SAWZILAND	58	68	SOMALIE	1	2
SEYCHELLES	40	28	GUINÉE-BISSAU	1	1
ZIMBABWE	40	14	RÉP.DÉM. CONGO	1	1
MOZAMBIQUE	36	24	CONGO	1	0
GUINÉE	35	22	MALAWI	1	0
KENYA	32	18	NIGER	1	0
LESOTHO	23	12	LIBÉRIA	0	0
COTE-D'IVOIRE	19	-12	SAO TOME & PR.	0	0
MADAGASCAR	10	16	SOUDAN	0	0
GAMBIE	10	7	TOGO	0	0
CAP VERT	10	1	BURKINA FASO	0	0
ÉTHIOPIE	7	6	GABON	-50	-14
TCHAD	7	6			
ALGERIE	5	11			

(*) Capitaux

Source : JAE N° 244 du 1^{er} juillet 1997.

Réaliser les capitaux privés

Au cours de la décennie 1980, les transactions privées sont devenues le principal moteur de la croissance économique dans les pays en développement. Les flux des capitaux ont plus que triplé, passant d'environ 44 milliards de dollars en 1990 à près de 170 milliards de dollars six ans plus tard. Mais l'Afrique reçoit moins de 2% des capitaux du secteur privé ; la raison est simple : jusqu'à une date très récente, la plupart des gouvernements africains refusaient le modèle dans lequel la croissance est tirée par le secteur privé, maintenant des restrictions à l'investissement national et étranger, des mesures de contrôle des capitaux et des systèmes juridiques et réglementaires qui décourageraient l'investissement.

Aujourd'hui, devant la nouvelle donne internationale et aux contraintes multiples qu'impose la finance internationale, de nombreux pays africains ont adopté, dans le cadre de leurs efforts pour réformer leur économie, des mesures incitatives et améliorer les structures réglementaires afin d'attirer les investissements directs étrangers. Même les pays traditionnellement ouverts aux investissements, tels que le Kenya et le Zimbabwe, ont encore assoupli leurs codes d'investissements et l'ensemble de leurs réglementations. Les pays autrefois hostiles aux investissements comme l'Éthiopie, la Guinée et le Mozambique proposent aujourd'hui aux investisseurs une panoplie d'incitations et de garanties. D'autres pays ont lancé d'ambitieuses réformes, parmi lesquels figurent l'Afrique du Sud, le Bénin, le Botswana, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, l'Érythrée, le Ghana, le Malawi, le Mali, la Tanzanie, la Zambie.

Ces réformes portent sur la libéralisation du commerce, le désengagement de l'État d'entreprises publiques chargées de trop nombreuses missions et inefficaces, la restructuration et la diversification des secteurs financiers, et la libération des prix. Ces pays reconnaissent ainsi les bienfaits de l'économie de marché qui fonctionne de façon satisfaisante et que l'État doit concentrer ses efforts sur le développement des ressources humaines, les infrastructures, ainsi que sur le cadre réglementaire et les institutions nationales nécessaires au fonctionnement de l'économie.

Malgré cette nouvelle orientation de la conduite de nos économies, les investissements en Afrique ont stagné depuis 1990 alors qu'ils augmentaient dans les autres régions en développement. La part de l'Afrique est tombée de 12,9% en 1981 à 6% en 1992, tandis que 70% des investissements se concentraient dans les pays producteurs de pétrole comme le Nigeria.

Les raisons du faible niveau des investissements sont multiples. Le rapport des Nations-Unies sur les investissements dans le monde (1995) énonce plusieurs raisons à la baisse enregistrée en Afrique :

- 1- Le manque d'avantages liés à la localisation.
- 2- Le caractère limité des programmes de privatisation par comparaison aux autres régions.
- 3- La persistance de conflits dans certains pays (Liberia, Rwanda, Somalie, Soudan) alors que d'autres (Éthiopie, Érythrée, Tchad, Mozambique et Ouganda) sortent à peine de nombreuses années de combats.
- 4- La taille relativement réduite des marchés intérieurs et les possibilités limitées d'exportation vers les pays voisins.
- 5- L'insuffisance et la dégradation de l'infrastructure, et l'absence de télécommunication et d'infrastructures financières.
- 6- La relative lenteur de la mise en œuvre des réformes en vue d'instaurer une économie de marché et de développer le secteur privé.
- 7- Le haut niveau de l'endettement, qui peut entraîner un manque chronique de devises, préjudiciable au rapatriement des bénéfices.
- 8- L'absence ou le faible niveau des compétences et de l'accès à la technologie.

Le partenariat que l'Afrique attend souscrire avec les pays amis doit avoir pour principe l'autonomie et l'investissement des propres ressources de l'Afrique, quelle que soit leur ampleur. Ce sont là les éléments essentiels à une croissance durable et au développement économique. Ce partenariat signifie aussi que les pays occidentaux doivent accorder une plus grande importance à l'Afrique en affectant les rares crédits réservés au développement, attacher plus d'attention à l'allègement de la dette car le poids de la dette freine encore le rythme de l'investissement en même temps qu'il constitue un obstacle dans la poursuite de la lutte contre la pauvreté, et élargir l'accès du continent aux débouchés et aux techniques dont il a besoin.

Le véritable dilemme réside dans le choix de politiques économiques visant à opérer entre le capitalisme d'État et l'économie de marché ou l'initiative privée. L'individualisme n'est pas forcément – ce que l'on veut faire admettre depuis l'échec des entreprises d'État – la plus rapide des voies, la solution idoine qui mène au développement économique. Elle peut promouvoir rapidement le développement des activités au bénéfice d'un individu ou de quelques individus ayant des intérêts communs. Mais, l'action collective et le sentiment de solidarité

sont également nécessaires ; elles peuvent même, en certaines circonstances, donner des résultats plus rapides et meilleurs que l'individualisme.

Tout organisme ou structure économique doit évoluer dans un environnement sain, propre au progrès et à l'effort. Les résultats de l'effort collectif dépendent beaucoup de ce que la société aura appris de l'art de l'administration économique, car fixent les règles du jeu des forces productives. Or, en Afrique, la majorité des gouvernants sont, et ont toujours été corrompus et inefficaces, entretenant un climat d'incertitude préjudiciable à l'activité commerciale. Les lenteurs bureaucratiques persistantes dans de nombreux pays découragent l'investissement privé. Même, le débat démocratique instauré depuis 1990 n'a permis qu'à certains pays ouverts à un nouvel apprentissage de la chose publique, l'instauration d'une administration publique relativement honnête et efficace, passablement soucieuse de maintenir sur ces points des normes élevées. C'est pourquoi la croissance sera lente pendant encore une longue période et que le vécu quotidien ne sera pas affecté de sitôt des performances économiques que brandissent les pouvoirs politiques.

Il est vrai que la croissance économique serait difficile aujourd'hui dans les États qui se prévaudraient d'un système de propriété d'État ou de planification centrale qui aurait l'entière responsabilité des questions économiques. Dans les pays où les pouvoirs publics sont corrompus et inefficaces, la formule du laissez-faire, laissez-passer peut sembler être la meilleure recette de croissance économique. Ce n'est qu'après l'instauration d'une administration efficace que les avantages relatifs de l'entreprise privée et du système de propriété ou de direction étatique méritent d'être sérieusement débattus.

Dans la pratique, le vrai problème n'est pas de choisir entre l'initiative privée d'une part et l'intervention de l'État, sous quelque forme que ce soit, planification ou nationalisation, d'autre part ; nos économies étant jeunes, en plein rétablissement de nos structures sociales détruites par le colonialisme, l'administration a encore un grand rôle à jouer ; il faudrait donc combiner ces deux systèmes dans les proportions les plus rentables.

Libérer le potentiel du secteur privé africain

Pour que le secteur privé puisse effectivement avoir un effet catalyseur pour stimuler une croissance économique réelle, l'environnement politique doit être stable, afin de gagner la confiance des entrepreneurs et des investisseurs. La mise en

place des réformes structurelles favorisant l'activité du secteur privé est également importante. Dans cet esprit, le rôle de l'État doit être repensé pour se concilier à la nouvelle donne et son intervention s'oriente davantage à promouvoir les technologies, la formation, la mise en place d'institutions et d'infrastructures, etc. Cette redéfinition du rôle du secteur public doit conduire à une répartition des activités avec le secteur privé.

Le secteur privé a besoin d'un secteur financier sain capable de libérer les taux d'intérêts et non d'octroyer des crédits de complaisance, parfois sous la pression du gouvernement du pays dont l'influence demeure grande du fait de sa capacité à absorber une grande partie des ressources financières. Afin d'empêcher les fuites de capitaux à l'étranger, les gouvernements doivent maîtriser l'inflation, relever les taux d'intérêts réels par rapport aux taux étrangers, garantir la convertibilité et la transférabilité de la monnaie.

Tout en privilégiant l'épargne intérieure, l'État doit aussi créer un environnement propice aux investissements. Toutefois, « l'accueil qui est réservé aux investisseurs étrangers en particulier, l'information dont ils disposent, la stabilité macro-économique, celle des prix, le système de change sont de loin plus importants que les incitations fiscales ». Il faut aussi promouvoir l'entrepreneuriat et l'industrie manufacturière, mettre l'accent sur l'investissement intérieur (FMI, BIRD, 1995).

En Afrique aujourd'hui, ce sont les petites et moyennes entreprises qui dominent le secteur productif : les firmes employant moins de 50 personnes représentent 85% des emplois manufacturiers au Ghana, 86% au Nigeria et 96% en Sierra Leone. Parce qu'elles demandent une forte intensité de main-d'œuvre, les PME africaines continueront d'être la meilleure source d'emploi pour les populations en accroissement rapide.

L'un des défis pour les pays africains consiste à créer l'infrastructure permettant au secteur informel d'intégrer l'économie formelle afin que le secteur privé soit mieux structuré. En Afrique, l'économie parallèle existe parce que le marché de l'emploi est étriqué ; mais la dynamique des Africains naturellement animés de l'esprit d'entreprise pousse à l'auto emploi qui devra se transformer et faire du petit marchand à la sauvette aujourd'hui, l'entrepreneur – créateur d'emplois de demain avec les micro-entreprises, à condition que les banques consacrent au moins 20% de leurs engagements aux crédits d'affaires. Dans les réformes du système bancaire, il apparaît urgent d'y intégrer la mise sur pied de banques d'affaires, réactiver les banques de développement ou les banques

d'investissement qui octroient des crédits aux opérateurs économiques sur le long terme.

La croissance en Afrique ne sera durable que si des partenariats de travail efficaces s'établissent entre les institutions multilatérales, telles que la Banque Mondiale, les gouvernements africains et le secteur privé. Avec le secteur privé et l'aide de la Banque Mondiale, l'Afrique peut poser les bases indispensables à une vigoureuse croissance économique porteuse d'une prospérité plus grande pour les citoyens.

La Conférence tenue au Ghana en 1996 et qui a réuni plus de 200 dirigeants du monde des affaires venant d'horizons divers (Afrique, Amérique du Nord, Asie et Europe), six Chefs d'État ou de gouvernement et plusieurs hauts responsables africains sur le thème : « Relancer l'investissement privé en Afrique : partenariats pour la croissance et le développement » est symptomatique des remarquables transformations qui agitent le continent africain et présagent d'un bel avenir avec son potentiel, encore largement inexploré.

Comment relancer l'investissement privé ?

Plusieurs domaines sont relevés dans l'économie où l'investissement peut combler le retard de développement. Pour certains experts, à l'exemple de Jean-Pierre PROUTEAU, président du Conseil National des Investisseurs français en Afrique (CIAN), il est indispensable que les investisseurs du Nord aient envie d'aller en Afrique ; et pour cela, il préconise trois conditions qui vont au-delà de toutes les procédures administratives et financières normales qui doivent favoriser la relance.

Pour que les investisseurs étrangers viennent normalement en Afrique comme ils le font en Asie ou en Amérique du Sud, trois grandes catégories de conditions doivent être réunies.

– *Premièrement*, la nécessité de la paix civile. La paix n'a pas de prix et il faut la sauvegarder à tous les prix ; l'apprentissage de la démocratie moderne qui fait du mal en Afrique ne participe qu'à cette formation dont souvent a besoin un peuple pour s'aguerrir des vicissitudes de la vie moderne et promouvoir l'instauration d'une autre civilisation. Il ne faut pas oublier toutes les guerres entre pays européens ni même la guerre de sécession chez nos donneurs de leçons. La peur de l'Afrique à cause des troubles politiques ou civils et qui produisent une mauvaise image du continent africain est passagère.

– *Deuxièmement*, les stratégies de commerce extérieur des États du Nord doivent jouer un rôle d'entraînement pour les investis-

seurs ; car, la masse de capitaux investis est souvent importante pour stimuler toute économie. Le rapprochement Afrique-États-Unis doit entraîner certainement sur le continent d'importants investissements. Le Golfe de Guinée sera probablement la zone de concentration de ceux-ci : le Tchad et le Cameroun, avec le pipeline Doba-Kribi destiné à relier les deux pays, le Nigeria avec près de 300 entreprises ; l'Angola et le Congo avec l'exploitation prochaine de nouveaux gisements de pétrole ; le Congo (Kinshasa) avec des sociétés minières. A cela, il faudrait que les systèmes de garantie du commerce extérieur par l'octroi des crédits d'exportation (crédit acheteur, crédit fournisseur, crédit bancaire) et la tarification douanière soient incitatifs pour favoriser de nombreux partenariats.

– *Troisièmement*, il faut à l'Afrique un système monétaire moderne qui en délaissant les affaires de la zone franc s'ouvre à d'autres horizons pour favoriser les échanges directs. Pourquoi la zone euro ne pourrait-elle pas s'élargir aux pays d'Afrique ? L'avenir est à une coopération monétaire entre l'Europe et l'Afrique.

Les économistes ont identifié aussi une série de facteurs (*in JAE*, 1997) que les investisseurs privés étrangers prennent en considération au moment où ils envisagent d'investir à l'étranger :

1 – *La stabilité politique* ; condition qui revient très souvent car rien n'est plus néfaste à l'investissement privé que l'incertitude politique et l'instabilité sociale : la paix est une condition nécessaire pour attirer l'investissement privé.

2 – *La situation économique générale* ; les grands équilibres macro-économiques (balances de paiements, déficit budgétaire, niveau d'inflation) sont les premiers indicateurs de bonne santé économique dans les économies ouvertes.

3 – *Les politiques gouvernementales en matière de taux de change et de contrôle de change* ; il est évident que dans des pays où l'hyper inflation est une seconde nature, les investisseurs seront portés vers des opérations à courte durée de vie ; ceci pour l'érosion monétaire.

4 – *L'état des infrastructures*, qui affecte évidemment les coûts de production.

5 – *La situation de l'emploi et le coût de la main-d'œuvre* ; là où les syndicats sont particulièrement exigeants et où la flexibilité n'est pas prévue dans le Code du travail, les investisseurs tarderont à se manifester.

6 – *L'état de développement du système bancaire et financier*.

7 – *Le fonctionnement de l'appareil d'État* ; même dans les économies les plus libérales, les fonctionnaires jouent un rôle d'arbitre qui leur donne une place prépondérante sur l'échiquier économique. Dès lors, la nature des procédures administratives en place, le volume de la bureaucratie « tolérable » et la propension à la corruption constituent des variables clés dans la prise de décision d'investissement.

8 – *Le système fiscal* en place et le régime de la taxation des entreprises commerciales.

9 – Enfin, *le fonctionnement général de l'appareil judiciaire*, la stabilité du droit des affaires et le respect du droit de propriété constituent également des dimensions essentielles dans l'évaluation de l'environnement.

On pourrait s'attarder sur chacun des facteurs pour démontrer que les efforts déployés par les gouvernements africains pour instituer des régimes spéciaux et des privilèges dans les Codes d'investissement qui, avec des dispositions particulièrement favorables pour les opérations de joint-venture entre les investisseurs étrangers et les hommes d'affaires nationaux et les investissements dans des secteurs ou régions déclarées prioritaires par l'État, ne produisent pas les effets escomptés ; ni même la qualité de leur gestion économique n'a pas favorisé l'attrait des investisseurs.

D'un autre côté, certains pays ont consenti de gros efforts pour « nettoyer » leur législation économique et créer un environnement propice aux affaires. Par exemple au Sénégal, une cellule spécialisée existe depuis des années auprès du Premier Ministre qui est favorable aux incitations fiscales, notamment des exonérations d'impôts et taxes sur certaines opérations, et à une législation des affaires harmonisée.

Mais tous ces efforts pour s'intégrer dans le monde du marché libre témoignent de la difficulté à admettre la thérapeutique libérale comme la voie idéale, les conditions n'étant pas admises pour considérer les économies africaines comme des partenaires valables.

C'est la raison pour laquelle certains économistes africains et latino-américains, partisans de la « théorie de la dépendance » qui voudraient que les solutions de développement soient endogènes et propres au pays, estiment qu'il est injuste de demander à des pays comme le Togo ou le Niger d'adopter les mêmes politiques économiques que Singapour ou la Corée du Sud, encore qu'il est bien difficile dans la théorie de développement que les mêmes causes produisent les mêmes effets.

L'économiste égyptien de renom SAMIR AMIN estime illusoire pour les institutions de Bretton Woods de vouloir imposer un unanimité de pensée sur l'avenir économique des pays africains. Certains dirigeants africains se plaisent également de devoir ouvrir leurs frontières à la « dictature » des grands financiers internationaux qui, en transférant leurs importants volumes de capitaux d'un pays à l'autre de manière parfois irrationnelle, peuvent déstabiliser en quelques heures les balances de paiements.

Avant de chercher les capitaux étrangers, il va falloir aux gouvernements promouvoir le secteur privé national. Le secteur privé qui supplée davantage l'omniprésence de l'État est devenu ainsi le moteur de la relance économique dans les pays africains et celui de la lutte contre la pauvreté.

Dans son « Rapport sur le développement humain au Cameroun-1996. Secteur privé et développement humain », le PNUD a fait cinq propositions en vue de promouvoir le secteur privé dans ce pays :

1 – *La volonté politique*. Elle doit se traduire par un engagement et un appui sans équivoque du gouvernement aux réformes et à l'amélioration de l'environnement du secteur privé. « Il faut d'abord qu'une volonté fondamentale existe au plus haut niveau et s'exprime de manière à être comprise par la Fonction Publique ».

2 – *L'implication du Gouvernement* et non d'un seul ministre dans l'élaboration et la mise en œuvre des réformes. A cet effet, une structure pluridisciplinaire placée à un niveau décisionnel important, par exemple dans le cabinet du Premier Ministre assurera les arbitrages et le pilotage.

La création d'un Comité de pilotage des réformes de l'environnement de l'entreprise privée composé des personnes compétentes et représentatives des groupes d'intérêt concernés est souhaitable.

3 – *L'organisation d'un Forum du secteur privé*. De telles assises visent à travers la participation aux échanges de tous les acteurs sociaux, à dégager un consensus sur le bien-fondé d'une nouvelle vision du développement économique qui considère l'entreprise et l'entrepreneur comme de véritables locomotives de l'économie, ainsi que sur le programme de promotion du secteur privé.

4 – *Le renforcement des institutions d'appui au secteur privé*. Au premier rang de ces institutions se trouve la Chambre de Commerce. La Léthargie qui caractérise cet important organisme est préjudiciable à la promotion du secteur privé. Avant

toute chose, il faudra conduire à son terme sa restructuration, et le plus vite possible.

La Chambre de Commerce pourrait élargir sa mission et couvrir aussi l'artisanat. En dehors de la Chambre de Commerce, il faudra renforcer les capacités opérationnelles des autres associations professionnelles et des cabinets conseils en management dans leurs rôles de formation, d'encadrement, d'appui.

5 – *La poursuite et le renforcement du processus démocratique.* C'est un aspect important de la gouvernance, car il garantit l'alternance du pouvoir et le contre-poids politique.

En ce qui concerne le secteur privé, la démocratie devrait pouvoir s'étendre à toutes les instances de sorte que les dirigeants, à tous les niveaux des instances consulaires et des syndicats soient élus. Le rapport souligne que : « La peur de perdre le pouvoir est susceptible d'amener les dirigeants à plus de rigueur tandis que la perspective de devoir profiter d'un bilan positif pour conserver le pouvoir est susceptible d'impulser plus de hardiesse et de volonté dans la prise de décisions de politiques économiques surtout celle qui concerne le développement du secteur privé ».

Freiner l'avancée de la pauvreté requiert des thérapeutiques beaucoup plus élaborées mais l'avantage des propositions du PNUD pour le Cameroun c'est de donner un cadre modeste qui pourrait insuffler une dynamique nouvelle capable de créer des conditions de nature à valoriser l'initiative privée.

Mais aussi la relance par la consommation

L'on devrait privilégier la consommation pour la régulation de l'économie et de sa relance, notamment par l'investissement public et les abattements fiscaux, et aussi par une politique judicieuse de revenus. Si les revenus sont faibles, la consommation s'en trouve diminuée et la production de stagner : une économie en crise n'est pas capable dans ce cas de se régénérer car elle ne dispose pas suffisamment de liquidités dans sa trésorerie pour pouvoir réagir positivement. Mais comment alors envisager l'épargne dans de telles conditions... et pourtant il semblerait que l'épargne précède et conditionne l'investissement. Or, épargner c'est restreindre la consommation, donc « bloquer » la machine économique : la production. Aux États-Unis on préfère s'endetter, c'est-à-dire chercher auprès des circuits financiers des revenus supplémentaires, des crédits bancaires et toujours s'endetter : c'est la force du marché amé-

ricain dominé par le principe de la consommation de masse. Il n'est donc pas question d'épargner pour investir, tout du moins lorsqu'il s'agit d'évaluer l'effet global, par contre c'est l'attitude du consommateur africain confronté à la mauvaise volonté des banques de distribuer les crédits pour promouvoir la croissance. Il faudrait alors se tourner du côté des entreprises qui prospèrent dans cette civilisation de consommation de masse ; elles font des économies d'échelle qui leur rapportent d'énormes profits ; elles peuvent donc s'autofinancer par leur épargne soit pour une extension ou un renouvellement des équipements ; l'État, pour donner un coup de pouce, devrait alors procéder à des abattements fiscaux, les augmentations incessantes des taux d'imposition ou la création de nouveaux impôts ne peuvent pas créer des effets positifs sur une économie caractérisée par un afflux important de chômeurs. Le système fiscal exerce une influence restrictive sur le revenu disponible et, partout, sur la demande (fiscal drag, ou « frein fiscal »).

L'exemple des États-Unis est très illustratif dans ce domaine et chaque fois ce pays réagit de la même manière pour résoudre ses problèmes conjoncturels depuis KENNEDY, et CLINTON s'en souvient. En 1957 et 1960, les États-Unis connaissaient un chômage massif et les entreprises écoulaient péniblement leurs productions. Le Président KENNEDY réussit en 1964 à faire voter une loi qui proposait les exonérations fiscales. L'année suivante, la reprise était effective et tous les chômeurs involontaires reprenaient le travail. En outre, toujours aux États-Unis, malgré l'évolution négative de certains agrégats, une plus grande consommation et des investissements accrus ont permis une croissance remarquable du PIB de l'ordre de 2,8% au troisième trimestre de 1993 ; les dépenses de consommation qui représentent 70% de l'ensemble de l'activité économique ont connu une croissance de 4,2% : l'investissement des entreprises seules a connu une augmentation fort significative de 9% par rapport à la même période de l'exercice précédent, notamment dans les biens d'équipement et les dépenses de construction (10,1% d'augmentation de juillet à septembre 1993). La relance de l'économie en dépression est bien effective par l'accroissement de la consommation et de l'investissement.

Les leçons que nous donnent chaque jour les expériences des économies développées ne nous inspirent pas très souvent. La cure d'ajustement que subissent les pays africains sous les auspices du FMI et de la Banque Mondiale n'a pas favorisé la croissance mais plutôt elle a relancé la crise en accentuant la baisse de l'investissement ; par exemple au Cameroun, cette

baisse a été en 1993 d'au moins 85% par rapport à 1985, la chute du PNB d'au moins 3% l'an depuis 1988 et un chômage massif et grandissant, etc. La théorie économique nous instruit sur le fait que la politique de restriction de la consommation publique ou privée n'est recommandée que quand tout le monde travaille et que les équipements produisent à 100% de leur capacité. Dans ce cas, il est normal de décourager tous ceux, État, ménages ou entreprises qui demandent plus que l'économie, à ce moment, ne peut produire en les amenant à épargner, soit en levant plus d'impôts, ou les deux à la fois. Tel n'était la situation au Cameroun ni avant, ni après le déclenchement de la crise. Même si l'on est hostile ou ignorant des leçons d'économie dispensées par nos maîtres d'hier, parce que provenant de l'étranger ; cette révision des cahiers d'économie aurait inspiré en 1993 les décisions du gouvernement camerounais dans sa politique désagréable de freiner la demande par des impôts toujours élevés et une baisse drastique des salaires jamais observée dans le monde civilisé.

Pourtant, en limitant ou réduisant les rémunérations dans la fonction publique africaine, les programmes de réformes ont fait que « les fournisseurs de services publics recourent à des stratégies de survie telles que la réduction de la présence sur les lieux de travail et une attention peu soutenue à la tâche, une acceptation limitée de la formation, la tarification des usagers à titre privé, la corruption et la répartition disproportionnée des heures de travail pour maximiser leurs revenus personnels » (PNUD et UNICEF, 1995).

Il ne devrait jamais plus, en période de crise, demander aux fonctionnaires de serrer leur ceinture au fin de restaurer la prospérité. Comme disait le prix Nobel d'économie Paul SAMUELSON en période de dépression, « il y a, en effet, de grandes chances pour que le résultat soit juste l'inverse ».

Alors, par un mauvais réglage de la demande dont l'augmentation est insuffisante, la croissance effective est inférieure à celle du potentiel. On entend par taux de croissance potentiel, le taux qui sera réalisé si l'appareil productif fonctionnait en permanence à pleine capacité. On peut dire, à la limite qu'il s'agit, entre deux périodes retenues en moyen terme, de la ligne droite tracée entre les points maxima des taux enregistrés pendant la période dans un pays. Il semble déterminer le taux de croissance de référence pour ce pays même s'il ne représente pas le maximum de production réalisable à un moment donné. L'estimation à prix constants de la production nationale permet de calculer à la fois l'écart entre le potentiel et la production effective, appelé suivant l'expression américaine « GNP gap » qui peut être

traduite par « écart du produit national » et le taux de croissance de celle-ci, soit d'une année à l'autre, soit en moyenne sur plusieurs années. Ainsi, tandis que la croissance potentielle exprime l'évolution des possibilités d'offre d'une économie en moyenne période, la croissance effective est liée à la demande globale, qui détermine le pourcentage d'utilisation des capacités. Par définition « l'économie est sur son sentier de potentiel si la demande entraîne l'utilisation complète de ses capacités existantes » (P. Coulbois, 1971).

Mais il peut arriver qu'il s'agisse d'une politique délibérée des pouvoirs publics, lorsque ceux-ci cherchent à réduire la demande pour lutter contre l'inflation. Dans ce cas, par suite de la rigidité des prix et des salaires vers le bas, la demande en volume fléchit et l'écart du produit national redevient positif (le potentiel continuant de croître) jusqu'au moment où le gouvernement estime suffisant le ralentissement de l'inflation et entreprend une politique de relance de l'économie.

L'on ne peut pas prétendre au Cameroun que les mesures déflationnistes prises en 1993 étaient une politique d'anticipation aux effets désagréables de la dévaluation qui intervenait quatre mois plus tard, en 1994 parce que non seulement l'on a fortement pénalisé la croissance des entreprises en réduisant leur capacité de production avant le temps, mais que le taux d'inflation qui était de 48,5% en 1993/1994 est passé à 8% en 1995/1996 contre 13,5% en 1994/1995 pour atteindre un niveau modéré de l'ordre de 3% depuis 1997/1998, sans que le gouvernement camerounais ne puisse revoir à la hausse les revenus des ménages consécutifs à la baisse drastique de 70% des salaires des fonctionnaires en 1993¹. Il ne se manifeste aucune volonté politique en ce début de l'an 2000 ; au gouvernement camerounais de relancer l'économie par la demande.

La relance de l'économie par la consommation paraît indispensable, car c'est celle-ci qui, en agissant, redonne confiance aux entreprises dans l'expectative, et les incite à investir, à se développer et à créer des emplois. Les sociétés doivent produire et vendre, un accroissement des ventes les amène à produire plus et par processus cumulatif d'atteindre la capacité optimale de production. Pour relancer la production, il faut par conséquent stimuler la demande par l'augmentation du pouvoir d'achat des consommateurs. Si un individu ne consomme pas,

¹ En effet, selon le rapport des experts de la Banque Mondiale, le revenu moyen du Camerounais a baissé de près de 509 dollars, passant de 1020 dollars en 1983 à 510 dollars en 1994. Pendant la même période, on a observé une baisse du taux de consommation dans les ménages... (in journal *La Sentinelle* du 24.11.94).

c'est entre autres raisons parce qu'il n'a pas les moyens. La politique d'incitation pour accroître la consommation des ménages passe par l'accroissement de son pouvoir d'achat.

La relance par les investissements n'implique pas nécessairement la construction de nouvelles infrastructures, on peut dans un premier temps s'occuper essentiellement de la réhabilitation et de l'aménagement des infrastructures qui ont subi le délabrement pendant la période de forte crise, entretenir et rénover les anciens équipements pour continuer à les utiliser avant de prétendre à l'acquisition d'équipements et matériels neufs. L'État devrait également relever deux défis majeurs : lutter contre la corruption et les détournements de fonds publics qui ont atteint leur apogée en cette période de récession, réduisant la capacité d'intervention sur l'économie ; et aussi, lutter contre le grand banditisme qui prive les entreprises et les ménages de leurs rares moyens de survie.

La relance de la consommation exige aussi la maîtrise de l'inflation qui doit être maintenue à un niveau modéré et raisonnable. Les économistes estiment que pour une inflation maîtrisée et porteuse de croissance, le taux de celle-ci doit pouvoir se situer entre 2 et 6%. Ils estiment qu'à ce niveau le pays est capable d'attirer les investisseurs étrangers afin de consolider la croissance ; car, une hausse de prix à deux chiffres conduirait à un déficit de la balance commerciale dans la mesure où elle rendrait difficile les exportations du fait de la baisse de la capacité de production.

Quant aux effets de l'inflation sur la répartition des revenus, on affirme que l'inflation « appauvrit les pauvres et enrichit les riches » sauf dans le cas où il s'agirait d'une inflation d'ampleur modérée. Il est également démontré que « un point de baisse sur le taux de chômage va de pair avec une augmentation de trois points du produit national réel. Si ce mouvement s'accompagne d'une hausse générale des prix, un transfert de revenu s'opère au détriment de ceux qui achètent en faveur de ceux qui vendent » (Okun A.M, 1970). Mais il n'est pas exclu que « la plupart des membres d'une communauté sont à la fois acheteurs et vendeurs, et comme la dépense des uns constitue le revenu des autres, ces effets tendent en grande partie à se compenser si le taux d'inflation est constant » (A.P. Lerner, 1967). Il faut pourtant tenir compte des personnes dont les revenus nominaux sont fixes ou ne s'ajustent que de façon lente et partielle à la hausse des prix : retraités, percepteurs de loyers et d'intérêts, rémunération des catégories « non militantes » de la population, etc. (*in* P. Coulbois, 1971).

La théorie économique nous apprend, en nous inspirant de Paul COULBOIS, que lorsque dans une situation où les prix sont stables, le gouvernement intervient pour réduire le taux de chômage, il provoque une augmentation de la demande, qui devient ainsi excédentaire, par définition. Dans un premier temps, la production et l'emploi se développent sans hausse des prix mais cela ne peut durer : l'élévation de la demande, qui n'avait pas été prévue, fait au bout d'un certain temps monter les prix, d'où une baisse de salaires réels. Les travailleurs demandent alors des salaires nominaux plus élevés pour restaurer leur pouvoir d'achat et ils l'obtiennent puisqu'il y a demande excédentaire sur le marché du travail. La hausse accélérée des salaires réels, c'est-à-dire du prix du travail, déprime le niveau de l'emploi, comme l'enseigne la théorie de la production, et le taux de chômage tend à revenir à son niveau antérieur. Si le gouvernement persiste dans sa volonté de maintenir un chômage faible, il lui faut stimuler de nouveau la demande alors que les prix montent déjà : un taux de chômage inférieur au taux naturel ne peut durablement exister qu'au prix d'une inflation sans cesse accélérée.

Le chômage ne peut donc être réduit par une expansion inflationniste de la demande que si la hausse des prix prend les gens par surprise, et la possibilité « d'acheter » une baisse du chômage par une hausse des prix n'existe que de façon temporaire. Aucun pays ne peut en effet se permettre, ne serait-ce qu'en raison de la contrainte de balance des paiements, une inflation sans cesse accélérée ; tôt ou tard il lui faut se résoudre à freiner la demande, faisant ainsi baisser le niveau de l'emploi. L'arbitrage ne s'établit pas entre le chômage et l'inflation, mais entre le chômage aujourd'hui et le chômage plus tard. Si tant d'auteurs n'ont pas saisi très tôt ce point, c'est qu'ils faisaient la confusion entre des prix « élevés » et des prix « en hausse », et Milton Friedman (1968) de conclure : « un taux croissant d'inflation peut réduire le chômage, un taux élevé ne le peut pas ».

5. UNE CROISSANCE PRÉCAIRE

La croissance économique peut être caractérisée par quatre points : le mouvement ascendant de certaines grandeurs économiques sur une longue période, le phénomène irréversible et auto-entretenu se traduisant par les modifications cumulatives des conditions de production, le mouvement de transformation structurelle et le phénomène qui rend possible l'accroissement durable des flux de production.

Ce qui caractérise nos États, c'est le gaspillage de capitaux qui semble prendre de l'importance. Ce qui a fait dire à HAZOUME que « l'Afrique noire vit le temps présent au futur antérieur, sans ponctuation. Elle poursuit une inexorable marche en arrière. Soyons sérieux et honnêtes, et cessons d'évaluer ce continent au nombre de ses gratte-ciel flambants neufs et des ses usines clés en mains. Laissons de côté un moment ces lourds appareils et parlons net à notre mère Afrique » (A.T. Hazoume & E.G. Hazoume, 1988).

L'Afrique n'a pas changé au fond. Son environnement s'est modifié certes et malgré des statistiques avancées par les gouvernements présentant des hausses globales de la production et non une réduction du chômage, l'on a le sentiment que ces deux agrégats macro-économiques évoluent simultanément ; parce que la hausse de la production ne suffit pas à maintenir le niveau de vie des populations du fait de la démographie galopante. L'indicateur « croissance du PIB » souvent utilisé pour donner l'illusion d'une croissance retrouvée aurait toute sa signification s'il était rapporté à la population pour voir si l'accroissement de la production est plus que proportionnel à celui de la population.

Les économies africaines sont des économies de pauvreté et la crise économique est venue instaurer la misère ; les Africains meurent chaque jour de famine et aucune statistique n'existe pour en donner le chiffre réel : la famine est un fléau permanent en Afrique¹. La production de cultures d'exportation a été intensifiée au détriment des cultures vivrières, et la notion d'autosuffisance alimentaire a été abandonnée alors que la croissance démographique s'impose comme une menace à prendre au sérieux. Au lieu de favoriser le développement agricole qui a pendant longtemps soutenu nos économies, on a imposé l'industrialisation. Les Occidentaux ont détourné les priorités pour servir leurs intérêts égoïstes et en brandissant le recours permanent à l'aide alimentaire internationale et à l'octroi de prêts de tous genres accordés par les institutions financières internationales.

Le mal développement

Pendant la période d'expansion, l'on a réalisé d'importants équipements, d'infrastructures impressionnantes mais ceux-ci n'ont pas été maniés avec autant de soins que d'habitude dans

¹ Déjà en 1984, selon la FAO, près de 15 millions d'Africains souffrent de famine ou de malnutrition (Rapport de la Banque Mondiale, 1984, p. 91).

leur pays d'origine. C'est très vite que l'on abandonne sous la pluie des machines, des engins lourds ou véhicules utilitaires qui ont nécessité d'importants investissements, tout simplement à cause d'une pièce de rechange commandée à l'étranger et qui tarde à venir, à cause de la longueur des procédures d'approvisionnement ; les routes, les bâtiments, les autres équipements sont moins bien entretenus ou ne le sont pas du tout. Les conducteurs de véhicules ou d'engins conduisent leurs machines jusqu'à leur extrême limite de résistance, oubliant souvent de vérifier le niveau d'huile au moteur ou celui de l'eau dans le radiateur. Combien de fois voyons nous surgir de gigantesques bâtiments du sol, de véritables grattes-ciels sous le soleil d'Afrique et que l'entretien des ascenseurs, de la climatisation centrale, ou du système de sécurité soit marginalisé, délaissé, voire abandonné au point d'assister au spectacle désagréable de personnes, travailleurs et visiteurs, montant péniblement les escaliers pour atteindre les étages d'un immeuble qui en compte 18.

Il faudrait également relever une autre source de gaspillage : le surdimensionnement des investissements dans certaines branches et un sous investissement dans d'autres. L'industrialisation sous les tropiques a voulu se calquer sur celle existant dans les pays industrialisés avec l'implantation de grandes unités : l'usine de pâte à papier au Cameroun (Cellucam), le programme sucrier en Côte d'Ivoire, etc.

L'endettement massif des États africains, pour une industrialisation qui n'a pas tenu sa promesse, s'est révélé comme un véritable gaspillage. Les problèmes soulevés par le gaspillage dans l'exécution des gros investissements nous invitent à nous interroger sur la primauté de l'agriculture en pensant à ce que deviendraient nos pays si l'endettement était essentiellement orienté sur l'agriculture, sur la modernisation des zones rurales, sa mécanisation ; le paysage du paysannat se serait transformé avec, à coup sur, des embryons d'un tissu industriel.

Dans les pays développés, le coefficient de capital est plus élevé pour l'agriculture que pour l'industrie mais en Afrique, les occidentaux préfèrent inverser le rôle du capital.

L'occidentalisation des pays africains

La quasi-totalité des États du Tiers-Monde se hâtant de copier les modèles de production, de consommation, d'organisation politico-administrative, sont et seront dépendants des pays développés fournisseurs d'aide, d'assistance, de biens industriels manufacturés, d'équipements militaires. « Les secteurs modernes des espaces économiques de la périphérie sont di-

rectement liés au capital et à la technologie du centre développé aux marchés extérieurs contrôlés par les pays industrialisés dont ils limitent les modalités techniques et industrielles au mépris du chômage structurel et de la demande nationale » (Mohamed Dahmani, 1983).

Le drame des pays africains réside dans le fait qu'ils ont quitté leur milieu originel et ils ont intégré, malgré eux ou de leur propre chef, le monde capitaliste sans adaptation historique préalable. Les modèles qui leur sont imposés et (ou) qu'ils tentent de reproduire avec abnégation sur leurs espaces n'ont que peu d'attache avec les milieux naturels et humains ; des comportements à attribuer à « un peuple prisonnier du passé » (Hazoume, 1988). A partir d'un certain seuil, le raccourci, le court-circuitage du temps trouve ses limites. Richesse n'est pas synonyme de développement ; elle n'est qu'un produit de celui-ci. Cette confusion a été à la source de beaucoup de déceptions dans ces pays qui se sont laissés emportés par un tourbillon de ressources que leurs structures internes n'étaient pas à même d'assimiler » (C. Ominami, 1986). Les États francophones d'Afrique sont prisonniers des modèles occidentaux et la croissance s'accommode mal d'un tel mimétisme qui ne reflète pas la réalité socio-économique du pays. Ils héritent cela des Occidentaux et particulièrement des Européens qui, après la deuxième guerre mondiale, voulaient que l'Europe ressemble aux États-Unis au point d'imposer le plan Marshall.

La stratégie coloniale a porté ses fruits. Elle est à l'origine de l'intérêt particulier des États africains à se développer, s'industrialiser et surtout à « rattraper » les pays développés comme s'ils étaient le seul objectif et que le temps devait s'arrêter et la fin du monde proche...

En remontant l'histoire ancienne avec les Égyptiens, les Romains, des civilisations qui avaient de l'avance sur d'autres peuples sur un même continent ; qu'est devenue la civilisation des Incas en Amérique du Sud et leur génie créateur, très avancé dans le travail des métaux ?... On pourrait dire que le monde connaît des évolutions imprévisibles, des cycles de crise et d'expansion qui se succèdent dans le temps et qui peuvent bouleverser tout un ordre prétendument naturel.

Le colonialisme a converti les pays sous-développés aux religions de l'industrie et de la richesse, ce qui ne semble pas s'identifier à l'éthique de l'homme africain et de sa notion de bien-être. Pis encore, les lois du marché capitaliste détournent la croissance de ses objectifs élémentaires, c'est-à-dire ceux qui consistent à créer un minimum d'emplois, à satisfaire la deman-

de locale, à équilibrer les comptes extérieurs et nationaux. L'irrationalité du système colonial entraînera alors une aggravation des déséquilibres internes, une structure des échanges commerciaux stérile, une dépendance accentuée vis-à-vis du centre développé qui rendent toute croissance précaire.

L'endettement croissant et le déficit permanent des balances commerciales et les budgets d'un grand nombre d'États africains prouvent clairement que lesdits États vivent au-dessous de leurs moyens actuels ; ils vivent, en effet sous l'influence constante et permanente des effets de démonstration des modèles de consommation occidentaux. A telle enseigne que certains États tentent en vain d'éviter la « faillite » en recourant continuellement à l'aide et l'assistance des pays développés du centre ou des pays exportateurs nets de pétrole brut.

Le mimétisme irrationnel n'est pas payant ; il est un facteur de sous-développement et de déséquilibre socio-économique dans la mesure où il ne favorise que les minorités urbaines et les « élites » nationales susceptibles d'accéder aux genres et aux modes de vie du centre développé pris comme objectifs de développement et de modernisation.

Mohamed DAHMANI souligne que « le miroir aux alouettes que recouvre l'occidentalisation du Tiers-Monde nous dissimule un vide réel : l'europanisation culturelle et sociale des élites n'est que superficielle. Dans leur course de rattrapage européocentrique, les ex-colonies se présentent en « égales » des ex-métropoles en tentant de reconstituer ou de construire une « histoire nationale » de leur État-nation suivant les schémas et l'évolution des formations sociales des sociétés ouest-européennes. Ce qui dénote le complexe d'infériorité de ces mêmes élites victimes de l'acculturation et auxquelles la colonisation a inculqué des préjugés qui portent fruits de nos jours ».

Regnar NURKSE (1968) écrivait ceci : « le facteur de démonstration et l'imitation des habitudes de consommation des pays occidentaux constituaient une difficulté nouvelle au développement de l'épargne domestique et à la formation de capital. De plus, ils aggravent les déficits de la balance commerciale en important des produits manufacturés que les pays sous-développés sont capables de produire eux-mêmes ou non nécessaires au développement économique et social. Par ailleurs, dans les pays en voie de développement, souvent la demande précède l'offre ; les objectifs dépassent les capacités des facteurs de production locaux ; les besoins sont supérieurs aux possibilités nationales ».

Il n'y a donc pas de modèle de croissance de référence et les États dont la préoccupation est d'imiter ce qui se passerait dans

les pays occidentaux sont désagréablement surpris des résultats qui sont différents de leurs attentes.

« L'imitation d'un modèle crée automatiquement une rupture avec la voie originelle et celle-ci intègre l'imitateur dans la sphère du modèle dominant. Elle entraîne une aide étrangère qui se transforme progressivement en une dépendance à l'égard des pays industrialisés. Seule la Chine, dans une certaine mesure, en rejetant les modèles soviétiques et occidentaux de développement mais tout en gardant les schémas de référence idéologique et technologique a fui le fardeau politico-économique. C'est l'exception qui confirme la règle » (M. Dahmani, 1983).

La perspective de cette « voie » est basée sur la notion de « rattrapage », c'est-à-dire un moyen d'atteindre les niveaux du modèle de référence. Ce mimétisme permettrait d'acquérir les clés du développement, de s'approprier l'histoire des autres, de brûler des étapes (par exemple le féodalisme et le capitalisme) et de franchir les stades de développement ou de croissance sans refaire le cheminement suivi par l'Occident.

Le résultat de cette « voie mimétique » est d'une portée historique considérable. Premièrement, il accentue la croissance du mal-développement lorsque le modèle imité est perverti, mal assimilé ou étranger à l'espace sujet ; deuxièmement, il favorise les rivalités et les violences tant économiques qu'idéologiques ; troisièmement, ce « mimétisme » crée des obstacles insolubles et des gâchis considérables.

Le miracle ivoirien

L'économie ivoirienne était appréhendée comme une simple extraversion dans la dépendance, facilitée par la complicité d'un État compradore confiné dans un rôle d'intermédiaire du capitalisme étranger. Le système économique était très ouvert avec un taux élevé de dépendance et des transferts importants d'épargne vers l'étranger. Une politique libérale où l'État et le secteur public jouaient un rôle déterminant.

La croissance économique qui s'est poursuivie en Côte d'Ivoire à un rythme fort respectable de 1962 à 1966 et qui, dans les années 1970, s'est développée pour se transformer en un véritable « miracle ivoirien », a profondément été marquée par la baisse des cours de matières premières et la détérioration de l'activité économique mondiale au point que le pays s'est retrouvé vers la fin des années 1980 en pleine décroissance.

Depuis son accession à la souveraineté politique, la Côte d'Ivoire a été l'un des pays à avoir réalisé des performances économiques impressionnantes en Afrique. Avec un taux de

croissance de l'ordre de 11% en moyenne par an entre 1960 et 1970 et de 8% entre 1970 et 1977, soit près de 10% au cours de deux premières décennies de l'indépendance, le pays se place au tout premier plan de la production des biens et services dans le monde. Son produit intérieur brut était estimé à 121.080 FCFA par tête en 1975, le situant parmi les plus favorisés du Tiers-Monde et en tête des pays d'Afrique noire au Sud du Sahara (J. Tchundjang, 1980).

Cette croissance s'est accélérée dans les années 1980 pour connaître un formidable ralentissement dans les années 1990 avec, en prime, pour cause de détérioration des termes d'échange consécutive à la baisse drastique des cours des matières premières, particulièrement le cacao dont il est le premier producteur mondial. Comment cela pouvait-il arriver, le « miracle ivoirien » n'était-il pas encore une réalité ? Était-ce une illusion ? On a des raisons profondes de s'inquiéter de cette croissance qui nous a fait rêver et nous laisse le mirage du développement.

La crise mondiale persiste mais le développement existe et progresse dans les pays occidentaux. Comment, avec un taux de croissance moyen en dessous de la normale, la Côte d'Ivoire a-t-elle aussi connu un marasme économique : est-ce son endettement « excessif » d'alors, ses réalisations prestigieuses « improductives », ou bien la présence active et grandissante des expatriés européens ou africains qui dominent l'économie sans une réelle participation des ivoiriens au processus de croissance. La croissance a certes été réalisée dans la dépendance vis-à-vis de l'extérieur, mais la « complexité politico-économique » loin d'avoir explosé, fonctionne toujours, même si les conditions actuelles de sa reproduction peuvent le mettre en question.

Samir AMIN, dans un de ses nombreux ouvrages sur la Côte d'Ivoire, montre comment la stratégie de la croissance extravertie fondée sur l'économie de plantation et l'industrie légère financée par le capital étranger ne peut ni être indéfinie, ni conduire elle-même au stade plus élevé d'une croissance autocentrée et autodynamique (S. Amin, 1967).

Mais plusieurs experts créditaient à l'époque le système d'un bilan positif quant on le juge par rapport à ses objectifs de développement ou par rapport aux autres États africains. Ces résultats admirables étaient obtenus grâce à un ensemble d'industries légères de substitution d'importations, qui avaient pris de 1960 à 1965 le relais des investissements publics d'infrastructures comme second moteur de la croissance ; ce dernier a semblé se ralentir à l'entrée des capitaux privés en Côte d'Ivoire depuis 1968. L'année 1970 était d'ailleurs annoncée comme

devant être l'année du décollage de l'économie ivoirienne, dans l'esprit de la théorie de Rostow des étapes de croissance¹.

La Côte d'Ivoire qui se présente comme « l'Éléphant d'Afrique », l'image qui renvoie à une autre, celle des nouveaux « dragons d'Asie » est véritablement un carrefour, une plaque tournante d'Afrique occidentale où les Maliens, Burkinabé, Guinéens, Sénégalais, Libanais... ces étrangers qui constituent près de 40% de la population ivoirienne considèrent ce pays comme un espoir de vie. Abidjan, la ville cosmopolite avec 17% de la population du pays, et ses nombreuses tours, et les oripeaux d'un pays moderne, ne se cache pas d'une croissance qui influence les comportements. Mais il s'agit de l'arbre qui cache la forêt.

Une enquête de la Banque Mondiale estime que l'accroissement de la pauvreté en Côte d'Ivoire pourrait handicaper la croissance économique de ce pays. C'est ainsi que la part des ménages vivant au-dessous du seuil de pauvreté relatif de 144 600 FCFA est passée de 10% en 1985 à 36,8% en 1995. Pire, les déséquilibres régionaux se sont aggravés et malgré une planification calquée sur celle des pays occidentaux, les actions de développement régional n'ont pas conduit à une « croissance diffusée » pour faire profiter dans les campagnes, le miroir aux alouettes que représentait la formidable explosion de la ville d'Abidjan.

Faute de s'attaquer à la logique qui génère les disparités sociales spatiales, les politiques d'aménagement qui sont envisagées par les États africains sont calquées sur des schémas occidentaux de développement et d'expansion des zones urbaines, lorsqu'il s'agit de planifier le développement des grandes villes et que le seul aménagement des villes ne peut donner sur des résultats escomptés car il aboutit nécessairement à l'extension de la ville vers les périphéries en créant des goulots d'étranglement (routes, transport, voiries, loisirs, etc.).

Laurent GBAGBO, leader politique bien connu des milieux ivoiriens, devenu Président de la République de Côte d'Ivoire entre temps déclarait ceci en 1997 : « La Côte d'Ivoire a renoué avec la croissance, c'est vrai, mais en réalité tous les indicateurs économiques ne sont pas bons. Qui connaît aujourd'hui les vrais chiffres concernant le chômage ? Dans ce pays, on ne compte pas ceux qui sont au chômage, mais plutôt ceux qui travaillent. Nous avons une population de 14 500 000 habitants,

¹ Samir AMIN juge la théorie mécaniste des étapes de la croissance (cf. W.W. ROSTOW), le fait qu'aucun pays sous-développé n'ait jamais « décollé » quel que soit le niveau de revenu par tête (fût-il supérieur à celui des États-Unis, comme au Koweït par exemple).

dont environ 8 millions dans le monde rural. En milieu urbain, seulement 389 000 salariés environ travaillent dans le secteur moderne, administration et secteur privé confondus. C'est une catastrophe. Tout le reste de la population urbaine se trouve dans une situation de chômage direct ou de chômage indirect qu'on appelle le secteur informel, l'indicateur de chômage est donc très mauvais... » (*in Le Courrier*, n°166/1997).

Malgré un taux de croissance de 7%, la Côte d'Ivoire ne s'est pas relevée de son marasme économique ; les tensions sociales sont plus vives. Et celui-ci de poursuivre : « par ailleurs, des études réalisées par des institutions internationales démontrent qu'on oscille entre 40 et 70% de pauvres dans la population, selon le critère de mesure choisi. Même si on se réfère au chiffre le plus bas, cela équivaut à cinq millions de pauvres. C'est trop ! Sans compter que 10% d'Ivoiriens sont jugés extrêmement pauvres, soit ne disposent pas du minimum vital. Allons plus loin dans l'analyse ! Que signifie la croissance dans nos pays ? Si dans les pays de l'OCDE, un demi-point de croissance supplémentaire entraîne des créations d'emplois et favorise le développement, ce n'est pas le cas chez nous, même avec 7% ou 8% d'augmentation de croissance ».

La croissance doit être diffusée, partagée. Cette répartition des fruits de la croissance passe par un véritable aménagement du territoire qui favorise la réduction des disparités régionales, par une politique réelle d'aménagement des zones retardées ou bloquées dans leur développement et par une résorption du chômage dans les villes. Quelle est donc cette croissance qui ne s'arrêterait que dans les grandes métropoles africaines sans pour autant que les effets induits soient perçus dans les régions ? Il faudrait donc créer des conditions optimales d'une vie qui n'a rien à envier aux difficultés des grandes villes par une planification régionale volontariste soutenue par la multiplication par l'Etat des actions de redistribution, et même par la réduction des disparités de revenus.

L'action sur les villes ne constituerait alors aucune priorité si le plan quinquennal ne s'articule pas sur l'élargissement du marché intérieur potentiel à travers un équipement agricole soutenu dans le cadre de la gestion optimale des ressources du pays, seule capable d'entraîner une croissance durable. « Il appartient aux pouvoirs publics de mettre en œuvre les actions correctrices afin d'éviter que s'aggravant, elles (ces disparités) en viennent à mettre en cause l'équilibre du corps social, voir à provoquer à terme un blocage de la croissance elle-même » (M. Diawara, 1970).

Quel modèle de croissance pour l'Afrique ?

Les performances économiques des minuscules États libéraux de l'Asie que l'on qualifie de « dragons » font rêver en Afrique les fanatiques du « miracle économique » et des taux de croissance fantastiques. En 1960, la Corée du Sud avait un produit national brut par habitant identique à celui du Ghana, mais aujourd'hui elle a un PNB presque dix huit fois plus important, grâce au développement du secteur privé. Tandis que le Ghana fait encore partie des pays les plus pauvres du monde, la Corée est en train de rejoindre la famille des pays à économie développée (PNUD, 1997).

En effet, à Singapour, l'industrie s'est développée au rythme de 12,5% par an entre 1960 et 1970 et 8,8% entre 1971 et 1980. En Corée du Sud, la croissance est plus impressionnante : 17,2% par an entre 1960 et 1970 et 15,4% entre 1971 et 1979. A Taiwan elle a atteint 16,4% pendant la décennie 1960 et 12,2% de 1971 à 1977. Dans le même temps, ces pays ont enregistré un bond prodigieux de leurs exportations. C'est ainsi qu'en Corée du Sud, celles-ci ont connu un taux de croissance de 30% par an, passant de 34,1% entre 1960 et 1970 à une moyenne de 23% entre 1970 et 1980 ; à Hong Kong 9,4% pendant la même période. La part des exportations dans le produit intérieur brut (PIB) de ces Etats est donc considérable puisqu'elle a atteint en 1978 30% en Corée, 55% à Taiwan, 81% à Hong Kong et 134% à Singapour.

On a alors commencé à qualifier de tigres ces pays, et de bébés tigres la Malaisie et la Thaïlande, et de futurs bébés tigres l'Indonésie, les Philippines et le Vietnam. Car leurs performances extraordinaires les ont propulsés en peu d'années dans le club des nouveaux pays industriels (NPI) et ont poussé la Banque mondiale et le FMI à recommander leur modèle économique à l'Afrique pour sortir de la crise.

C'est pourquoi, poursuit l'analyse de Jean NGANDJEU (*in Cameroon Tribune*, n°6421/1997), en 1980 au moment où les Chefs d'États africains adoptaient le Plan d'Action de Lagos, pour assurer un développement collectif autocentré sur le continent, la Banque Mondiale publiait un rapport sur le « développement accéléré au Sud du Sahara » qui repose sur une hypothèse totalement en contradiction avec la stratégie de ce plan. Selon ce rapport, le développement de l'Afrique ne peut être réalisé pleinement que par le libéralisme, la croissance agricole orientée vers l'extérieur, l'initiative privée, la limitation du développement industriel du continent dans la mesure où ce

développement est considéré comme coûteux et inefficace... L'Afrique devait donc se tourner vers le modèle asiatique pour accélérer sa croissance.

Dix sept ans après la publication de ce rapport, avec les difficultés économiques que rencontrent actuellement ces pays d'Asie, l'on pourrait se demander si les pays de l'Asie du Sud-Est constituent encore un modèle pour les économies africaines.

Depuis 1995, certains pays asiatiques connaissent de sérieux problèmes économiques marqués par une décroissance de leurs agrégats macroéconomiques. La Malaisie enregistre des déficits de balances des comptes courants et la persistance de surchauffes inflationnistes. La Thaïlande vient d'être frappée par la crise et se trouve sous la surveillance du FMI. Singapour, grand centre de la finance internationale, n'est pas du reste épargné et subit fortement la crise financière de la région où les banques se trouvent en pleine déconfiture.

Ce renversement de la forte expansion économique à la décroissance rend le modèle asiatique fragile. On parle déjà des « dragons fatigués » et de la nécessité de « changer de formule ». Le modèle de développement asiatique malgré ses performances présente des failles qu'il faut relever : les vraies fortunes se sont concentrées entre les mains des minorités, en général des expatriés. Le libéralisme à outrance qui a fait la force de ces économies n'y est plus présenté comme une panacée. D'ailleurs, cette doctrine économique est en net recul dans le monde ou dans la plupart des pays européens, la correction des excès du libéralisme conduit à un système d'économie de marché socialiste.

On relève cependant que certains pays africains du Sud et de l'Est dont le PIB s'accroît à « l'asiatique » (10% par an en moyenne) semblent s'inspirer de ce modèle. Il s'agit notamment de l'Ouganda, de l'Angola, de la Tunisie, du Botswana, de Maurice, du Maroc, de l'Angola, du Swaziland, du Malawi.

La crise financière asiatique s'est facilement installée en 1998 au point que l'on redoute les conséquences néfastes dont n'échappera pas l'Afrique Subsaharienne car il sera plus difficile de modifier les ressources internationales nécessaires pour soutenir l'Afrique.

Malgré les opérations de secours massives montées d'urgence par le FMI et les grandes puissances financières, les économies des « dragons » de l'Asie sont profondément installées dans la crise au point que les exportations de l'Afrique Subsaharienne vers l'Asie du Sud-Est ont subi un ralentissement certain ; la dévaluation de fait de plus de 40% des monnaies de la plupart des « dragons » va entraîner une concurrence plus

intense sur les marchés tiers des produits comme le café, le thé et l'huile de palme. La fin du « modèle asiatique » va sérieusement retarder et même annuler les investissements en Afrique de ces pays, et particulièrement la Corée du Sud qui nourrissait de grands projets d'implantation en Afrique. Le miracle semble n'avoir duré que le temps des fleurs...

Comme dirait Dwayne WOODS, Maître-assistant en sciences politiques à l'Université PURDUE de la Fayette en Indiana aux Etats-Unis, « Le problème est que les gens viennent dire aux Africains ce qu'ils devaient faire. En fait, ils ne font qu'énoncer des idées simplistes : si vous faisiez un effort d'organisation et de discipline, si vous preniez les bonnes décisions, si vous pouviez réussir comme la Corée du Sud. Mais si c'était aussi simple, l'Afrique ressemblerait déjà à la Corée du Sud. Vouloir que les Africains se conduisent comme des Asiatiques n'a vraiment pas de sens » (*in Afrique-Etats-Unis*, n° 4/95- 1995).

Les Africains n'ont pas grand chose à apprendre de la majorité des pays asiatiques, à l'exception peut être de la Chine. Ce pays illustre la manière dont une économie pauvre peut rapidement s'intégrer au système économique international. En moins de deux décennies, la Chine, dont les échanges commerciaux avec le reste du monde étaient très faibles avant 1976, a réussi à se transformer. Elle a connu une forte croissance économique sans précédent. Son PNB a atteint 5760 milliards de Yuans en 1995¹. Il y a donc des leçons à apprendre de la Chine.

Quelles que soient les méthodes que les Africains doivent adopter, elles devraient naître de la nature des difficultés auxquelles ils se trouvent confronter. Les extrapolations à partir des modèles extérieurs ne représentent qu'un intérêt théorique, car les conseils susceptibles d'être dispensés sont supposés être acceptés et suivis en bloc, une éventualité qui paraît très improbable.

Les recherches ne sont pas demeurées à l'écart et des travaux des plus anciens ont été entrepris par des économistes pour élaborer des équations de croissance appliquées à nos pays sous-développés. Ces équations de croissance que nous n'avons pas cherchées à explorer – La politique dominant sur l'économie – empruntant des détours, s'imposent à nous encore aujourd'hui. De telles équations, bien, qu'exprimées en termes

¹ A titre indicatif, quelques chiffres économiques de la Chine en 1995 : 465 millions de tonnes de céréales ; 50 millions de tonnes de viande ; 25,38 millions de tonnes de produits aquatiques ; 129,8 millions de tonnes de charbon brut ; 149 millions de tonnes de pétrole ; 94 millions de tonnes d'acier ; 1000 milliards de kW/heure d'énergie électrique ; 1,5 million d'automobiles ; 19,58 millions de téléviseurs en couleur.

algébriques peuvent servir de base à l'établissement de modèles de développement et ces derniers, à leur tour, peuvent être utilisés en vue d'établir des prévisions sur l'évolution future des décennies en cause, c'est-à-dire comme fondement de « techniques de projections ».

Le professeur Gaston LEDUC (1960), l'un des pionniers de l'économie de développement, retenait parmi de nombreuses formules qui étaient proposées à l'époque et aujourd'hui redevenues utiles, celle qui exprime l'importance de la variation d'une quantité choisie comme représentative du « *degré de développement* » d'une économie considérée (à une échelle territoriale donnée, soit régionale, soit nationale, soit plurinationale) par référence aux variations de données de caractère « *stratégique* » si l'on peut dire : les plus importantes de celles-ci sont : le *quantum des épargnes* (ou plutôt des investissements), le rapport « *capital-produit* » (capital-output ratio ou encore : *coefficient capitalistique* exprimé par rapport au produit) et à variable représentative de *l'évolution démographique*. Il s'agit donc d'un modèle simplifié représenté par l'expression du genre :

$$Y_t - Y_{t-1} = \frac{1}{K} (C_t - C_{t-1}) \quad (1)$$

dans laquelle :

Y_t et Y_{t-1} représentent le produit (ou revenu) brut (ou net) au cours de deux périodes successives t et $t-1$. A supposer la durée de ces périodes suffisamment brève, il serait admissible d'utiliser, pour représenter cette différence, la notion ΔY et, si l'on désirait l'exprimer au moyen d'un pourcentage de variation par rapport à la donnée initiale, d'écrire tout simplement :

$$\frac{\Delta Y}{Y}$$

C_t et C_{t-1} représentent la dotation en capital (capital-stock) de l'économie considérée respectivement aux périodes t et $t-1$. La différence entre les deux dotations représente l'accroissement (ou la diminution) du stock en capital à la disposition de l'économie, c'est-à-dire l'investissement (ou le désinvestissement) réalisé. Dans certaines formules, cette donnée peut être désignée par la lettre I_t .

Le signe K représente le « *capital-output ratio* », c'est-à-dire le rapport de l'importance du stock de capital détenu à celle du produit (global) qui résulte de l'ensemble de l'activité économique dont ledit capital représente l'un des éléments. Ce capital

ne comprend pas la terre ni les dotations considérées comme « naturelles ». Il n'englobe que les ressources « créées et reproductibles », c'est-à-dire que le concept recouvre exactement ce que certains auteurs désignaient par « bien de production produit ». Ce rapport doit être, en réalité, considéré comme « marginal », c'est-à-dire qu'il met en cause la *variation du stock de capital* et celle du produit (global réel *exprimé en prix constants*) de l'économie. Cette constante – contestée par ailleurs, car peu conforme à la réalité des choses – évite d'avoir à distinguer le « marginal » du « moyen ».

On obtient alors, de l'équation écrite précédemment :

$$\frac{Y_t - Y_{t-1}}{Y_{t-1}} = \frac{\frac{1}{K} I_t}{Y_{t-1}} \Rightarrow \frac{\frac{I_{t-1}}{Y_{t-1}}}{\frac{K}{K}} = \frac{i}{K} \quad (2)$$

dans laquelle le facteur i désigne ce que nous pouvons appeler « le coefficient d'investissement par rapport au produit », c'est-à-dire la fraction de ce produit (national) qui se trouve constituée par des « biens capitaux », par opposition à la fraction représentée par des « biens de consommation ». On voit donc que le « produit » doit s'accroître en proportion inverse de celle de K .

D'autre part, nous pouvons écrire les relations suivantes :

$$\begin{cases} \partial_t = (1 - e) Y_t \\ I_t = a (Y_t - Y_{t-1}) \end{cases}$$

dans lesquelles ∂_t représente la proportion du revenu national qui est consacrée à des dépenses de consommation, et I_t celle qui est consacrée aux achats de biens d'équipement (investissements) ; e la propension à épargner, et a une donnée paramétrique qui correspond à « l'effet d'accélération ».

Nous avons alors :

$$Y_t = \partial_t + I_t = (1 - e) Y_t + a (Y_t - Y_{t-1})$$

d'où il vient :

$$\frac{Y_t - Y_{t-1}}{Y_{t-1}} = \frac{e}{a - e} \quad (3)$$

Si nous rapprochons cette dernière égalité de celle que nous avons précédemment constatée en (2), nous obtenons l'équation :

$$\frac{i}{K} = \frac{e}{a - e}$$

Cela suppose une *croissance équilibrée*, c'est-à-dire l'égalité entre l'épargne e et l'investissement i .

Si nous considérons que K est aussi une constante, nous devons nécessairement avoir :

$$a - e = K = C^{te}$$

ou encore : $a = K + e$

Ce qui signifie que le « coefficient d'accélération » doit être supérieur au « coefficient d'intensité capitalistique » de la quantité e (pension à épargner).

Mais nous devrions surtout revenir sur la portée de l'équation (2). Elle signifie simplement que, pour obtenir un certain pourcentage d'accroissement du produit global (brut ou net) – exprimé en termes réels, c'est-à-dire par référence à des prix constants, il faut investir (donc épargner) une fraction du produit global qui est un multiple dudit pourcentage, le multiplicateur étant précisément le « *coefficient d'intensité capitalistique* ».

Si ce coefficient est, disons, de 3, cela signifie qu'un accroissement de, par exemple, 4% du produit exigera un investissement de $4 \times 3 = 12\%$ dudit produit.

Un autre terme intéressant à faire intervenir dans ces équations est le taux d'accroissement (ou de diminution) de la population (p) : ce taux est à déduire du rapport

$$\frac{i}{K}$$

Si l'on se propose de déterminer la variation (obtenue ou supposée) du produit réel (brut ou net), non plus global, mais moyen par tête.

Dans l'exemple numérique choisi ci-dessus, si nous supposons un accroissement démographique de 2%, il nous faudra

déduire 2 de 4 (taux d'accroissement du produit réel global) pour obtenir un taux d'élévation du produit réel moyen par tête de 2% seulement.

Si l'on se proposait d'élever ce dernier taux à, disons 3%, cela impliquerait que le rapport

$$\frac{i}{K}$$

devrait être égal à 5 et que le « *coefficient d'investissement* » (ou d'épargne) devrait monter à $3 \times 5 = 15\%$.

Une autre formulation algébrique des relations exposées dans les développements qui précèdent pourrait être la suivante :

$$I = K[(1+p)(1+y) - 1] \\ = (p+y)K + pyK$$

dans laquelle : I (représenterait) la fraction du produit national (annuel) investi (supposée égale à la fraction du revenu épargnée).

K = coefficient d'intensité capitalistique

p = taux d'accroissement annuel de la population

y = taux d'accroissement (désiré ou obtenu) du revenu national par tête.

Avec les chiffres concrets utilisés ci-dessus, on obtiendrait :

$$I = 3 \times \frac{4}{100} + 3 \times \frac{2}{100} \times \frac{2}{100} = \frac{12}{100} + \frac{12}{10.000}$$

On convient, en général, de considérer comme négligeable le dernier terme de l'équation et de s'en tenir au premier terme du second membre, ce qui nous ramène au résultat précédemment obtenu (G. Leduc, 1960).

Nous n'allons pas poursuivre le développement ou nous étendre davantage sur les équations de croissance et leurs applications aux pays sous-développés, car ils sont nombreux. Il faudra, cependant relever les critiques fort vives formulées à l'endroit de celle qui a été présentée et portant sur les points suivants :

1 - Nécessité de considérer, dans le système, une économie isolée du monde extérieur - ou alors de compliquer le système en faisant intervenir une série d'éléments nouveaux destinés à

représenter les relations de l'économie considérée avec « le reste du monde ». En général, de telles relations modifient d'une part l'égalité entre le produit et le revenu (des revenus intérieurs peuvent avoir pour origine un produit extérieur et vice versa) et, d'autre part, l'égalité entre l'épargne et l'investissement. Celle-ci peut être rompue par l'intervention de flux réels de biens capitaux d'origine extérieure (ou à destination de l'extérieur). Dans le premier cas, une partie des investissements internes est alimentée par l'épargne externe. Dans le second cas, c'est l'épargne intérieure qui alimente des investissements à l'étranger. D'où la nécessité de faire entrer en ligne de compte les soldes de ces mouvements.

2 – Nécessité de raisonner sur un « coefficient d'intensité capitalistique » supposé constant, alors que ce coefficient est mal déterminable et varie selon les branches d'activité qu'en fonction des niveaux de développement atteints.

3 – Nécessité de réserver un traitement particulier aux données relatives aux activités économiques des collectivités publiques : consommations et investissements. Les excédents des budgets de fonctionnement sont alors considérés comme une épargne, les déficits comme une désépargne.

4 – Nécessité de faire entrer en ligne de compte les flux « réels » mis en mouvement par une création ou une destruction des monnaies. On met alors en cause l'égalité supposée entre épargne et investissements, égalité sans doute réalisée ex-post et termes réels, en comptant les stocks comme un investissement, mais qui l'est rarement ex-ante. Tout déséquilibre épargne-investissement met alors en jeu des forces dont le résultat n'est pas pris en compte par les équations de croissance rappelées ci-dessus. Or une telle situation constitue la règle plutôt que l'exception. De sorte que ces équations ne s'appliquent finalement qu'à des situations de caractère exceptionnel.

L'exemple du Japon

La recherche d'une croissance soutenue et durable doit conduire à une spécialisation du travail qualifié puisque les modèles d'industrialisation sont empruntés aux pays développés. Ces modèles, par ailleurs, nécessitent un emprunt massif de la technologie et du travail qualifié qui devrait l'accompagner implicitement.

Les Africains devraient alors faire attention à cette exigence d'industrialisation prônée par l'Occident comme la clé du développement. Disposant de ressources humaines capables d'influencer l'avancée technologique dans plusieurs secteurs de

l'économie, les Africains devraient faire comme les Japonais ; c'est-à-dire procéder comme ceux-ci à explorer les « secrets » d'une technologie en vue de sa reproduction : l'importation d'une machine complexe serait l'occasion non pas de la faire marcher, mais d'en connaître véritablement le procédé technique dans le but de pouvoir la reproduire, et éventuellement l'adapter à des objectifs différents de ceux pour lesquels elle a été conçue. Ceci est possible pour les Africains, à condition que cette démarche soit une politique volontariste de l'État et qu'elle s'accompagne d'une réelle motivation des « ressources humaines ».

La Chine également s'est exercée à cette pratique habile mais de toute autre manière : elle a importé les machines mais on y a démontré les équipements « modernes » en présence de l'ensemble des travailleurs – et non seulement en présence d'ingénieurs qualifiés chargés de les reproduire, essentiellement de les améliorer dans leur logique propre comme au Japon¹ – invités non seulement à apprendre pratiquement leur fonctionnement, mais encore à remonter les machines à leur guise et organiser leur travail comme ils l'entendent. Une autre manière de s'ouvrir la voie au développement des techniques en opérant une révolution industrielle différente de celle de l'Occident.

Des capitaux « volatils » : pour ou contre la croissance

La pensée économique et dominante de l'heure qui semble la voie obligée, voire unique et qui prône le libéralisme sans frein en matière d'économie au niveau mondial, serait en perte de vitesse ; d'éminents économistes, à l'exemple de John EATWELL, professeur d'économie de l'Université de Cambridge, semblent contre l'ouverture totale des marchés financiers, suspectée de freiner la croissance plutôt que de favoriser le développement.

Pendant que les organismes financiers de Bretton Woods, FMI et BIRD – préconisent l'ultra libéralisme aux économies africaines comme une conditionnalité primordiale au succès des programmes d'ajustement structurel, une étude récente du programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD, 1996), sans ménagements, réhabilite le rôle de l'État dans la croissance économique et sociale.

¹ Le Japon a toujours eu un taux de croissance, le plus élevé des grands pays. Le tableau ci-après représente la croissance et la crise dans 6 pays industrialisés entre 1960 et 1981 (taux de croissance du PIB ou PNB en volume – moyenne).

En 1973, 20 milliards de dollars par jour. Or, si l'on en croit John EATWELL auteur pour le PNUD d'une étude sur les conséquences de l'accélération des flux internationaux de capitaux, la libéralisation ne produit pas les résultats généralement escomptés. Cette étude virulente dans ses conclusions dénonce : « contrairement à ce que l'on pourrait prévoir les grands indicateurs économiques ont eu tendance à se dégrader depuis la fin des régimes de change fixes institués par la Conférence de Bretton Woods ». De même, dans les années 1990, la libéralisation effrénée qui touche les pays émergents d'Asie du Sud-Est s'accompagne de crises financières dévastatrices. De plus, la multiplication des opportunités de placements financiers bénéficie bien davantage aux prêteurs qu'aux emprunteurs.

Francine QUENTIN relève à cela plusieurs raisons : le fonctionnement « sans entraves » des marchés financiers entraîne des fluctuations irrationnelles qui ne reflètent pas forcément l'état de l'offre et de la demande de capitaux. Cette « volatilité » des marchés spéculatifs peut avoir des conséquences néfastes sur la croissance et la stabilité des pays soumis à de tels à-coups. Les pays en développement sont particulièrement menacés par de brutales fluctuations de véritables sables mouvants sur lesquels l'on ne peut véritablement fonder des investissements durables. Le Mexique a connu, au cours de la même année 1987, une chute de 90% de la valeur des actions boursières, après une valorisation par six dans les mois précédents. A Taiwan, place boursière la plus importante des pays en développement, les cours ont augmenté de 300% entre 1987 et 1990 avant de retomber au quart de leur valeur. En Afrique, la situation économique du Zaïre nous offre une illustration désagréable... Les pays sont ainsi soumis à des cycles d'expansion récession qui rendent impossibles la mise en œuvre de politiques systématiques (*in Cameroon Tribune*, n° 2705/1999).

Sans compter le coût, pour les investisseurs, de l'accès aux financements, les taux d'intérêts, rémunération des prêteurs, sont en augmentation constante depuis 10 ans, ce qui pénalise d'autant les emprunteurs. Il y a là un risque important d'augmentation de l'endettement intérieur et extérieur dès lors que les taux d'intérêts réels sont supérieurs au rythme de croissance de la production. L'on observe que dans les pays industrialisés, la baisse de l'investissement et de la croissance économique s'accompagne de la montée du chômage. Ceci trouve une explication dans le constat qui est fait : la libéralisation financière n'est pas un objectif qu'il importe de poursuivre en soi, comme un remède miracle.

Mais, la croissance économique doit être poursuivie dans des politiques économiques laborieuses qui promeuvent le développement. Il faut reprendre ici les conclusions d'une étude du professeur HARBERGER à l'égard des principales « leçons » issues des politiques ayant réussi à promouvoir la croissance. Il s'agit des domaines clés qui ont une incidence sur la croissance économique et capables d'opérer qu'une croissance durable soit possible. Ces normes internationales sont les suivantes (A.C. Harberger, 1984) :

– *Maintenir un contrôle adéquat sur les dépenses publiques et les déficits budgétaires.* En dépit du fait que les budgets n'ont pas nécessairement besoin d'être équilibrés à tout moment, il existe néanmoins certaines limites aux déficits budgétaires qui peuvent être encourus avec une relative impunité. Les gouvernements ainsi que les politiciens doivent apprendre à dire non aux exigences financières afin que la part de l'économie représentée par les dépenses publiques soit maintenue à un niveau modéré, en vue de ne pas encourir d'énormes déficits budgétaires sur une base trop régulière.

– *Maintenir un contrôle raisonnable sur les pressions inflationnistes.* Pour promouvoir le développement économique d'un petit pays, son taux d'inflation ne doit pas dépasser celui de l'économie mondiale. Cela revient entre autres, à contrôler les déficits du budget fiscal, à instituer des politiques monétaires responsables, etc...

– *Tirer profit du commerce International.* Les politiques commerciales facilitent l'allocation efficace des ressources et stimulent la croissance économique. Ceci est particulièrement vrai dans de petites économies où une concurrence réelle ne peut s'obtenir que par la mise en place de politiques commerciales qui permettent aux producteurs étrangers d'agir librement sur les marchés nationaux.

– *Éviter les taux d'imposition excessifs.* Les niveaux et les taux excessifs d'imposition donnent une idée fausse du comportement économique et ont un effet dissuasif sur l'activité dudit secteur, tout en recouvrant de très faibles revenus. En Afrique, le problème de base du système fiscal est toujours le même, surtout en période de crise économique : les taux d'imposition pour les entreprises sont trop élevés ainsi que les taux de l'impôt sur les revenus des salariés... L'on observe généralement que les codes fiscaux existants dénaturent la structure des prix et découragent le travail, l'épargne et les investissements.

– *Éviter l'emploi excessif des subventions et avantages fiscaux.* Les subventions et les divers avantages fiscaux, qui ont pour but d'atteindre certains objectifs spécifiques, parfois les obtiennent

et parfois non : ce qu'on constate avec les codes d'investissement très avantageux pour favoriser l'implantation des investissements étrangers en Afrique. Une chose est certaine, ces mesures faussent les options économiques, dénaturent l'allocation des ressources et retarde la croissance économique. Les subventions directes et indirectes doivent représenter un faible pourcentage du PNB (entre 1% et 2%) et leur accroissement évité.

– *Éviter la manipulation et la répression des marchés privés des capitaux.* La manipulation et la répression des marchés privés de capitaux dénaturent et ralentissent le processus épargne-investissement. Donc, il convient d'éviter cette répression qui agit comme une traîne sur la croissance économique. La création des bourses de valeur doit se poursuivre et se développer en Afrique. Mais les marchés de capitaux n'auront pas d'assises dans les pays socialistes où le capital doit être contrôlé par l'État.

– *Éviter le pouvoir syndical excessif.* Les privilèges de monopole créés par l'État au bénéfice des syndicats – tels que la représentation exclusive et l'application obligatoire – devraient être évités. Ces privilèges de monopole dénaturent le marché du travail et créent un avantage artificiel et injuste par rapport aux autres intérêts non syndicaux dans le processus démocratique. Voilà pourquoi les privilèges de monopole pour les syndicats ralentissent la croissance économique.

– *Éviter le contrôle de prix.* Le contrôle des prix ne peut nullement être justifié par des considérations économiques. Il a tendance à fausser le rôle indicateur que doivent jouer les prix. Ainsi, le contrôle des prix empêche le mouvement des ressources d'usage à faible valeur vers des usages à plus haute valeur ce qui a pour résultat une mauvaise allocation des ressources et une croissance économique plus lente. La technique de contrôle de prix est utilisée dans les pays faibles où n'existent que des monopoles de fait, des entreprises étrangères qui se constituent en véritables cartels et qui faussent les lois de la concurrence. En Afrique, il n'est pas exclu que l'État, soit pour réglementer les prix des produits des secteurs sensibles ; soit par sa présence dans d'autres, impose le contrôle de prix pour éviter la dérégulation de l'économie. D'autres États vont jusqu'à s'appropriier le marché et régir par décret le processus de production, de détermination des prix et de distribution dans le cadre d'élaboration d'un programme économique.

– *Éviter les interventions sur le marché et les restrictions sur la concurrence.* Les interventions sur le marché et les restrictions sur la concurrence ont pour résultats des entreprises inefficaces,

une mauvaise allocation des ressources et une croissance économique lente. Dans certains États africains, le marché est suffisamment large au point d'entretenir une véritable concurrence ; dans ce cas, l'État ne devrait pas imposer de restrictions sur le soi-disant secteur privé. Mais les interventions de l'État semblent nécessaires et rationalisées lorsque le marché est très réduit — ce qui est fréquent en Afrique — parce que la concurrence découlerait en un soi-disant monopole naturel dans lequel seulement une firme contrôlerait le processus concurrentiel ; c'est pourquoi en vue d'éviter les monopoles, le gouvernement doit régler la concurrence.

— *Éviter la création d'entreprises publiques.* Les entreprises d'État sont inefficaces et font traîner l'économie. Par exemple, les ventes, les bénéfices ajustés et la productivité par employé sont plus faibles pour les entreprises nationales que pour les entreprises privées.

— *Éviter les limites douteuses entre l'activité publique et privée.* Lorsque la délimitation entre le secteur public et le secteur privé est peu claire, cela signifie que les droits de propriété n'ont pas été bien définis. Des droits de propriété mal définis dénaturent l'allocation des ressources et retardent la croissance économique. Les détenants de cette logique de croissance soutiennent que les États qui enfreignent certaines de ces règles économiques ne connaîtront pas une forte croissance. L'économie socialiste qui ne respecte pas ces règles souffrirait d'une lente croissance.

6. MAIS QUEL PROCESSUS D'ACCUMULATION DEVRAIT-ON ENVISAGER ?

Nos pays africains sont issus de régime d'organisation communautariste, dénaturé et largement influencé par les modes occidentaux.

Après avoir écarté le schéma classique de la domination du centre et de l'exploitation des périphéries, processus d'organisation et de structuration du système productif colonial, celui-ci se perpétue encore dans nos pays ; il est particulièrement caractérisé par le phénomène des grandes villes qui se développent de manière vertigineuse et anarchique au détriment des campagnes pourvoyeuses et motrices du progrès économique, laissant apparaître d'hypothétiques centres d'accumulation, véritables îlots de progrès économiques, qui ne représentent en fait qu'une illusion de développement.

L'agriculture essentiellement, et en général les ressources naturelles qui constituent pour nos États l'élément dynamique de production de développement en Afrique, est dans les campagnes. C'est alors dans les zones rurales que devrait se constituer un processus de concentration de revenus par la création de petites et grandes unités de production agricole ou animale – plantations industrielles et les cultures maraîchères – et la transformation des produits de celles-ci dans de petites unités industrielles devrait accroître la plus-value et créerait un système valorisant la terre et le travail.

L'élasticité élevée de l'offre de travail et un meilleur système de travail plus incitatif devraient permettre aux capitalistes de la terre de s'approprier la majeure partie des bénéfices tirés de l'accroissement de la productivité consécutif à un engouement particulier et à un traitement approprié des superficies exploitées. Les profits et l'épargne cumulés dans les « caisses populaires », véritables banques coopératives du monde rural, devraient former la base d'une reproduction du capital toujours élargie.

Cette conception qui aurait dû, après les indépendances africaines, constituer le fondement de l'économie des pays n'a été mise en pratique que de manière provisoire et partielle ; l'accumulation du capital n'étant perçue par les Occidentaux que comme un phénomène d'exploitation de la métropole, ne pouvait pas être endogène au pays. Les raisons que l'on pourrait évoquer tiennent à l'argumentation selon laquelle l'accumulation du capital, à l'origine du capitalisme naissant, pouvait détruire le tissu social et la forme d'organisation de la société.

Le capital ne peut être considéré à lui tout seul comme le vecteur de l'exploitation des uns par les autres car l'économie a besoin de progrès, de croissance pour évoluer vers le développement ; c'est l'impérialisme qui a donné au capital sa pleine dimension et le capitalisme de devenir la domination des capitalistes et l'exploitation des travailleurs.

Certains théoriciens du sous-développement, à l'exemple de W.A. LEWIS (1960), voyaient dans la concentration des revenus et dans la part croissante allouée à l'accumulation du capital les possibilités de sortir du sous-développement. Celui-ci disait que « lorsque le capitalisme se développe à l'intérieur des pays sous-développés, la proportion du revenu national allouée aux profits s'élève au cours du temps, et la part du revenu national épargnée et investie croît automatiquement jusqu'à ce que l'économie soit pleinement convertie au capitalisme, alors la part des profits dans le revenu national est stabilisée ».

On pourrait s'interroger sur un autre aspect et se demander si le processus d'accumulation peut s'installer dans une économie plus tournée vers la subsistance et extravertie ? Il s'agit d'une orientation politique de l'économie du pays qui passe par le transfert aux propriétaires fonciers du capital nécessaire et de les faire participer à toutes les opérations qu'impose une exploitation agricole moderne.

Le capital nécessaire pour amorcer le processus de développement dans nos économies sera principalement l'exploitation de nos ressources naturelles et particulièrement l'agriculture, une meilleure utilisation des hommes, le capital humain qui constitue une richesse que nous envient les pays occidentaux au point qu'il a été le premier centre d'intérêt d'exploitation du capitalisme occidental ; cette force de travail qui crée la dynamique de tout processus de développement.

Selon R. NURKSE (1968), « les pays en voie de développement à forte densité démographique n'ont pas besoin d'outils ni de machines du même degré d'intensité capitaliste que ceux qu'utilisent les économies avancées où la force de travail est relativement rare » .

Ce type de recommandation avait été combattu en son temps car les Occidentaux ne pouvaient entrevoir le développement que par l'industrialisation. L'optique de procéder par une meilleure utilisation des ressources propres au sous-développé était rejetée pour donner place au keynésianisme pragmatique qui mettait l'accent progressivement sur la nécessité impérieuse d'industrialiser nos pays, condition *sine qua non* selon ces auteurs pragmatiques pour enrayer le développement des luttes sociales.

Cette confrontation conceptuelle sur le développement des économies sous-développées africaines n'aurait pas eu lieu, si le cours de l'histoire avait laissé évoluer nos structures économiques normalement et que les échanges qui devraient s'effectuer pendant la Traite des Noirs n'étaient pas spoliés et entachés d'inégalités.

Le temps n'a pas suivi son cours normal et en Afrique il n'a pas bénéficié de ses atouts naturels, de ressources qui avaient besoin d'une organisation optimale pour générer des revenus, des surplus et des bénéfices capables d'entraîner une accumulation du capital. Or, un type d'économie « envahissante », « tentaculaire » avec vision de développement s'est greffé à nos économies communautaires pour les supplanter et étouffer leur évolution. L'industrialisation qui s'est imposée depuis plus de quarante ans en Afrique s'est révélée comme un vecteur

d'aliénation et d'exploitation des économies occidentales : que sont devenues les mines de cuivre du Zaïre et de la Zambie, l'uranium du Niger, le pétrole du Congo ?...

Une nouvelle conception de l'élaboration du processus d'accumulation

Le principe paraît simple et réaliste, mais sa concrétisation serait complexe voire ambitieuse et coûteuse dans sa réalisation. Toute forme d'accumulation résulte d'une volonté politique des dirigeants au pouvoir.

— *Premièrement*, l'accumulation du capital doit être endogène et ne subir qu'une faible influence de l'extérieur. La formation du capital doit être interne au pays. Il s'agira donc d'exploiter les ressources naturelles, valoriser le travail de la terre et la mise en œuvre du capital humain avec l'utilisation de la monnaie comme une sorte d'intermédiaire et élément de dynamisation de l'activité économique. Les capitaux étrangers faciliteront l'emploi de nouvelles technologies pour accroître la productivité et le rendement des exploitations.

— *Deuxièmement*, l'accumulation de capital doit être inversée dans sa conception originale et ses pratiques antérieures. L'utilisation du capital comme moyen de domination des pays des centres aux économies périphériques en vue de leur exploitation doit être abolie. Ce processus mis en exergue dans nos pays sous-développés doit être dépassé, car il est à l'origine de la domination du pouvoir central installé dans les villes (centres) de l'autorité et de l'organisation des collectivités rurales (périphéries) à l'intérieur même de chaque pays. Il faudrait donc inverser ce processus. La campagne (périphérique) qui a toujours été la mère nourricière de nos villes (centre) doit revêtir tous ses attributs et constituer le lieu où se forme et s'accumule le capital tant nécessaire au développement économique¹. La campagne deviendrait le pôle de développement, diffuseur de toute croissance économique, et les villes le point de convergence et de répartition des richesses. Le développement se diffusera en cercles concentriques qui s'élargiront tout en se propageant du district vers les départements, en passant par les arrondissements, pour atteindre les villes où il se concentre pour manifester sa puissance.

¹ « A Taiwan, il y a une loi qui exige que lorsque la ville gagne 100, la campagne gagne 75 alors que le décalage est plus grand en Afrique où la ville gagne 100, la campagne doit gagner 25. Si la ville exploite la campagne, la situation ne s'améliore pas », René Dumont, conférence au Cameroun, Yaoundé, mars 1990.

– *Troisièmement*, « le principe de l'entonnoir et du tamis » ou de vase communiquant sera alors appliqué. Celui-ci suppose que tout le bien-être des campagnes, tout l'effort au développement du pays sera fait dans les campagnes et convergera vers les grandes villes en passant par le développement induit des localités intermédiaires. L'accent étant mis sur le développement agricole ou de l'élevage, le phénomène de retour qui accentuera l'accumulation du capital, par un accroissement de revenus et de profits se fera dans les campagnes : certaines dispositions monétaires seront prises pour éviter l'évasion ou le transfert irrégulier à l'étranger des revenus inhérents au processus d'accumulation. La circulation des richesses commencera et aboutira dans les campagnes.

Il faut souligner que dans le processus d'accumulation de capital envisagé, c'est au niveau des pôles de développement que le capital s'accumule ; les villes n'étant qu'un lieu d'exploitation, de mise en œuvre des capitaux ; car les faits démontrent que dans les régions qui ont connu l'implantation du capital des pays occidentaux, le développement y a été retardé. Les paysans ont abandonné leurs terres pour devenir des ouvriers dans les usines implantées au centre qui ne leur apportent que de revenus dérisoires, ne pouvant constituer une véritable épargne, mais plutôt une éventuelle thésaurisation. Au même moment, les revenus de l'exploitation sont entièrement rapatriés, aussi bien l'exploitation des matières premières que les profits des entreprises, pour s'accumuler aux mains des capitalistes à l'extérieur des pays africains.

L'agriculture est capable de produire un surplus, c'est-à-dire qu'après avoir satisfait la demande intérieure et le stock de précaution – pour les produits conservables – pour se prémunir d'une mauvaise récolte ou climatologie catastrophique (sécheresse, pluies diluviennes). Supposons que celui-ci, le surplus, puisse être transféré du secteur rural primitif et puisse être investi dans le secteur moderne. Supposons que ce surplus serve à construire des biens d'équipement sans l'aide de machines. Les biens d'équipement sont donc fabriqués manuellement. L'utilisation de la force de travail nécessaire est rémunérée par le surplus provenant du secteur primitif. De ces hypothèses on déduit alors que l'intensité du capital ne peut être mesurée dans le secteur des biens de production. Une étude plus poussée de P. SALAMA permet de calculer le nombre de travailleurs auquel on déduit le nombre de personnes employées dans le secteur des biens de consommation.

Nous retiendrons de ces développements que l'utilisation de la technique P, la plus capitalistique – celle qui maximise le surplus – conduit à une croissance du produit moins vite au départ. Puis peu à peu le surplus croissant élargit les bases de l'accumulation et permet une accélération de la croissance. Dès lors, on peut envisager qu'au bout d'un certain temps le produit obtenu grâce à l'utilisation de la technique la plus capitalistique (P) équivaut au produit qu'on aurait obtenu si on avait utilisé la technique la moins capitalistique. Comme la croissance du produit obtenu par l'utilisation de la technique P s'accélère, la production agrégée dans le temps sera à un moment égale à celle qu'on aurait obtenue en utilisant l'autre technique. Ce temps s'appelle « période de recouvrement » ou « temps d'égalisation ». Il exprime les sacrifices immédiats que doit consentir la population pour commencer à sortir du sous-développement.

La longueur de la période est fonction de l'impact du choix des techniques sur la formation du surplus « investissable ». Plus la technique est capitalistique, plus la productivité du travail obtenu est élevée. Si le taux de salaire est le même dans chaque combinaison productive, l'utilisation de la technique P offre un surplus supérieur à celui qu'on obtiendrait avec une autre technique. Plus le surplus est supposé se réinvestir intégralement, plus la croissance est censée s'accélérer ; plus courte sera la période de recouvrement, mais plus grande sera le « sacrifice » immédiat (P. Salama, 1975).

Pour résumer, le choix des techniques de production non seulement détermine l'efficacité de l'investissement, mais encore la part de l'accumulation du capital dans le revenu national. La croissance du revenu et de l'emploi – les investissements s'ils diminuent le chômage dans l'immédiat, ne lui fournissent pas les bases futures pour une résolution durable et importante car c'est un certain niveau d'accumulation du capital qui permettra de résoudre le problème de l'emploi¹ – est possible si le taux d'accumulation croît. Le taux d'accumulation croît parce que le surplus obtenu (maximum) s'ajoute au surplus initial et permet ainsi de produire davantage de biens capitaux dans la seconde période, qui autorisent au bout d'un certain temps à augmenter davantage la production de biens de consommation.

¹ L'accroissement de l'emploi provient de la complémentarité entre le capital et le travail. Il n'est pas le résultat d'un accroissement de la productivité du travail engendré par l'investissement, comme le supposent la plupart des modèles néo-classiques basés sur la substituabilité entre les facteurs. On comprend alors pourquoi, malgré la réduction de la durée de travail, le chômage augmente en France au point d'être à l'origine de plusieurs conflits sociaux en début de l'année 1998.

Celle-ci, grâce au choix des techniques opéré, permet de maximiser le nouveau surplus qui vient s'ajouter à l'ancien.

On peut ainsi établir un modèle séquentiel et définir une fonction d'optimum social¹ qui permettrait de maximiser le surplus à chaque période parallèlement à des augmentations du taux de salaire, le modèle se compliquerait, mais conserverait ses traits essentiels. Ces traits essentiels peuvent se résumer dans la relation établie entre d'un côté, le choix des techniques et la concentration des revenus dans le secteur des biens de consommation, de l'autre côté le surplus obtenu dans le secteur des biens de consommation et sa capitalisation dans le secteur des biens de production.

Il faut donc utiliser au mieux le capital existant dans le but d'assurer son expansion maximale, c'est pourquoi l'objectif qu'on doit se fixer, c'est d'accentuer la concentration des revenus dans le secteur afin d'accélérer la formation du processus d'accumulation du capital. Cette accélération sera d'autant plus importante que le secteur en question sera inséré dans le processus productif mondial car il s'agit, en fait, d'amener à une grande concentration des revenus et en supposant son réinvestissement intégral, provoquer une accumulation rapide du capital.

L'on pourrait penser que l'on néglige l'analyse de ce qui devrait se passer au centre, c'est-à-dire dans les formations sociales capitalistes dominantes, au niveau de l'accumulation à l'échelle mondiale. Cela va de soi, l'objet de notre préoccupation est ailleurs. Loin d'imaginer un modèle d'autarcie, les mouvements d'échange avec l'extérieur ou d'intégration dans le système productif d'accumulation mondial se feront dans un système économique qui minimise les transferts de capitaux ou du surplus à l'étranger, phénomène qui annihile tout effort de concentration de revenus à l'intérieur des pays et retarde toute formation locale du processus d'accumulation.

L'évolution du processus d'intégration à l'économie mondiale a permis à certaines économies de la périphérie de s'indus-

¹ Il existe dans l'économie un état de rendement social maximum ou état optimum qui sépare ce qui est possible de ce qui ne l'est pas. Cet état est tel qu'on ne peut améliorer la situation d'un agent sans détériorer celle d'un autre. Et tant qu'on peut améliorer la situation d'un sans détériorer celle de l'autre, c'est qu'on n'est pas à l'optimum, l'économie n'a pas exploité toutes ses ressources. Mais comment savoir qu'on est à l'optimum ou qu'on n'y est pas ? La réponse à cette interrogation se trouve dans l'analyse de PARETO, dans son ouvrage *Manuel d'économie politique pure*. D'après Vilfredo Pareto, l'optimum est atteint au niveau de la collectivité lorsqu'on ne peut augmenter le bien-être d'un individu sans diminuer celui d'un autre individu.

trialiser. Cette industrialisation s'est accompagnée d'une expansion considérable de l'emploi industriel. On a cru que la poursuite de l'industrialisation, une fois leurs liens avec l'économie mondiale renoués et solidifiés, s'accompagnerait d'une expansion du volume de l'emploi ou par phénomène induit se rélever comme un facteur de propagation du développement dans la localité. Il n'en a rien été. L'investissement fournit peu d'emplois nouveaux en raison non seulement de la recherche permanente d'amélioration de la productivité mais d'une volonté délibérée de refuser toute extension ou diversification.

La nouvelle conception semble ne pas présenter une originalité dans sa formulation ; c'est ne pas comprendre les aspects fondamentaux qui constituent sa base. Elle s'inscrit dans la compréhension de deux remarques à partir desquelles elle tient son fondement :

- 1°) Le phénomène d'accumulation du capital résulte de l'exploitation des économies périphériques par le centre capitaliste.
- 2°) Le développement des principales villes africaines l'a été grâce à l'exploitation et au détriment des zones rurales périphériques, véritables greniers et pourvoyeuses des richesses pour le centre « bourgeois ».

Il faut donc chercher à mettre fin aux déséquilibres régionaux et engager des actions de développement régional pour une « croissance diffusée » orientée fondamentalement à la source même de cette croissance, généralement issue des campagnes ; l'économie de plantation ayant été le principal moteur de la croissance dans les pays d'Afrique noire.

La planification semble donc une démarche prudente pour la mise en œuvre du processus car elle permet non seulement de rapprocher les États des régions « sinistrées », mais également d'agir sur l'économie rurale en modifiant certains acteurs économiques pour des opérations d'investissement. L'État doit alors permettre de créer de nouvelles bases territoriales d'accumulation de richesses, l'État favorisant l'implantation de nouvelles sociétés agricoles communautaires avec l'appui et l'assistance de la collectivité.

L'expérience des anciennes sociétés d'État qui se présentaient comme fers de lance de la diversification agricole peut être instructive et permettre de pallier l'enrichissement illicite, soit sous forme de rente de situation directe, soit par utilisation de leurs moyens au bénéfice de plantations personnelles. De toutes les façons, il y a eu dans des pays comme la Côte d'I-

voire, un « phénomène d'accumulation primitive, puisque la bourgeoisie s'est enrichie à l'ombre de l'État, à partir du travail paysan, mais cette accumulation a été conçue, réalisée, contrôlée par l'État qui en a été l'opérateur et le garant »¹ (J. Baulin, 1982). Mais, cette situation de rente a participé au phénomène d'accumulation, au transfert de capitaux à l'étranger et au déploiement des stratégies de rente urbaine.

La planification régionale doit être comprise, à notre sens, comme étant un processus d'édification des assises territoriales permettant l'accumulation par et dans l'appareil d'État.

« Ces assises peuvent être créées directement (propriété foncière, maîtrise de la production comme dans certaines grandes plantations industrielles) ou être consolidées par l'intermédiaire de la fixation des prix et de la collecte des produits issus des plantations villageoises par la Caisse de stabilisation... » (A. Dubresson, *in* E. Terray 1987). L'État doit favoriser l'accumulation du capital provenant d'exploitations localisées dans les aires forestières et permettre l'éclosion de nouveaux « grands planteurs » comme ils existaient pendant la période des indépendances.

L'aménagement du territoire apparaît ainsi comme une redistribution partielle du Revenu National servant à conforter et à élargir l'assise spatiale d'une accumulation largement réalisée au sein de l'appareil de l'État.

Les conceptions modernes

Dans les pays capitalistes aujourd'hui dits développés, la libre concurrence a permis le développement de l'accumulation du capital. Ce développement a suscité un changement dans les bases financières et technologiques de l'accumulation, qui devait se matérialiser par l'apparition des formes nouvelles de concurrence monopolistique qu'on retrouve généralement en Afrique où de véritables cartels s'organisent pour saturer un secteur industriel.

La libre concurrence contient ainsi en son sein les germes de la concurrence monopolistique et apparaît donc comme un cadre favorable à l'élargissement des bases de l'accumulation parce qu'elle est facteur de l'accroissement du surplus, des

¹ Dans un discours prononcé le 13 Mars 1965, le président HOUPHOUËT-BOIGNY invita tous les responsables administratifs ou politiques à un retour à la terre, en précisant même les normes minimales de plantation (au moins 15ha pour un ministre, 10ha pour un député, 5ha pour les chefs de service... (*in* BAULIN J., *La Politique Intérieure d'HOUPHOUËT-BOIGNY*, Ed. Euro for Press, Paris 1982).

profits et de la création d'emplois supplémentaires. Il faut faire remarquer que si elle participe à une accélération rapide du processus d'accumulation, elle n'est pas seule à promouvoir les emplois ; d'autres formes d'organisation sont plus aptes à créer plus d'emplois ou à utiliser un nombre imposant de la main-d'œuvre (pour des buts collectifs). Mais, l'amélioration incessante de la productivité du travail favorisée par le progrès technique et l'avance de la technologie sur la force de travail va entraîner des conditions moins favorables à l'expansion de l'emploi. La mécanisation croissante de l'économie se révèle comme l'un des facteurs explicatifs de la formation du chômage.

Le taux de croissance de la population active ne semble pas en être la cause. Il n'est donc pas vrai de soutenir que le chômage est dû essentiellement à l'accroissement de la population.

Si la libre entreprise que prône le capitalisme apparaît comme une base de l'accumulation du capital, la planification n'est pas exempte de progrès et l'Afrique a expérimenté des doctrines qui permettent de développer des formes d'accumulation adaptées à la culture et à l'environnement socio-économique. On pourrait citer le libéralisme planifié, l'auto-centrisme et le libéralisme communautaire.

Le néo-libéralisme actuel reconnaît la nécessité de l'intervention de l'État, et donc de l'action conjuguée du mécanisme de la libre-concurrence et des mesures appropriées du gouvernement ; à laquelle on pourrait associer la volonté d'un peuple, d'une communauté cherchant à sauvegarder ses ressources et créer des richesses pour son bien-être et pour le développement économique.

Le libéralisme planifié, comme méthode de développement, favorise l'esprit d'entreprise tout en accentuant le rôle de l'État qui doit veiller au développement interne des pays. Cette doctrine semble avoir été un échec par le fait des États eux-mêmes qui se sont laissés corrompre dans leur intégration à l'économie mondiale par un besoin incessant d'enrichissement de leurs dirigeants au détriment de la collectivité.

L'auto-centrisme qui signifie d'abord « développement du peuple par le peuple, répond à la nécessité de mobiliser toutes les ressources et toutes les énergies nationales en vue du développement, car nous sommes profondément convaincus qu'il n'est de développement authentique que celui qui repose sur l'effort productif et créateur du peuple » (A. Ahidjo, 1976).

Les limites que connaît l'accumulation nationale du capital dans nos économies ne résultent pas du comportement irrationnel de la nouvelle classe bourgeoise industrielle qui se

forme un peu partout en Afrique. L'orientation de l'accumulation et, d'une façon générale, le choix entre investissement dans le secteur industriel ou spéculation procèdent des structures productives et sociales existantes. Elle dépend donc largement de la politique de l'État et des relations qu'il entend établir entre les économies du centre et l'économie nationale car toute recherche d'insertion ou d'intégration dans l'économie mondiale sans protection la fragilise davantage¹.

On comprend dès lors que les limites à la reproduction élargie du capital national suscitent une modification progressive dans le comportement, puis dans la nature même de la bourgeoisie industrielle naissante dans nos pays africains. L'abandon progressif de ce qui fait son fondement économique – à savoir sa capacité à accumuler le capital – lui fera perdre son titre : ce n'est qu'une illusion. En cessant de transformer son épargne en investissement, elle devient spéculative. En s'associant à nouveau au capital étranger, elle cesse d'être « nationale » – tout du moins en apparence – pour devenir associée. Cette transformation l'amène à effectuer une alliance avec les groupes d'intérêts étrangers principalement exportateurs et grands propriétaires lorsqu'ils exploitent nos richesses nationales, au travers d'une communauté d'intérêts avec les groupes étrangers : ce qui est nuisible à nos économies car détruit notre conception de l'auto-centrisme. Alors faut-il trouver des recours ailleurs pour assurer notre développement et éviter la spoliation avec l'économie mondiale.

Trois points essentiels

Mais comment un pays africain devra-t-il s'y prendre pour atteindre ses objectifs de développement sans s'aliéner au grand capital ? Comment parviendra-t-il à surmonter les nombreux obstacles qui l'empêchent à atteindre une croissance nécessaire souhaitée pour son développement. Trois points essentiels sont nécessaires pour la croissance :

- 1) Les efforts à déployer pour augmenter le taux de formation du capital.
- 2) « L'équilibre » à réaliser entre l'agriculture et l'industrie.

¹ Les villes ou métropoles sont des moteurs de développement. Est-ce à dire que le secteur tertiaire est capable de promouvoir la croissance ou bien que l'économie des services est suffisamment développée pour participer activement au progrès économique en Afrique ? Les États africains doivent mettre fin au développement des métropoles (les grandes villes) car elles appauvrissent les ressources du monde rural.

3) L'utilisation du capital humain, comme ressource principale de développement.

a) Augmentation du taux d'investissement

L'une des tâches primordiales d'un pays sous-développé, lorsqu'il tente de progresser économiquement, consiste à augmenter le taux d'investissement ou de formation de capital. Les pays africains souffrent tous d'une pénurie de capitaux ; comme les techniques évoluées sont, en outre, avides de capital, le taux d'investissement limitera d'une façon caractéristique, le degré de progrès technique qu'un pays sous-développé peut atteindre.

Le choix ne sera pas orienté sur des investissements lourds qui nécessitent un grand besoin de capitaux importants. Les difficultés que l'on éprouve à augmenter le taux d'investissement sont si évidentes qu'il faudrait chercher à constituer le capital pour les industries légères de transformation, la fabrication d'équipements pour l'exploitation agricole ; par exemple, la création d'unités industrielles agroalimentaires : conserveries de fruits naturels, huileries et savonneries, etc.

Nous aborderons plus loin et montrerons l'importance du prix comme facteur de régulation de l'économie et le rôle de l'État dans la maîtrise de ce facteur dont dépend très largement la formation du capital dans nos pays africains.

L'investissement prélève, par définition, des ressources qui auraient pu être employées par la consommation ; l'accumulation représente donc dans le présent un lourd fardeau par la gêne qu'elle peut occasionner.

Dans nos économies à « excédent de main-d'œuvre », l'absorption de travailleurs agricoles par l'industrie, bénéficiant de salaires médiocres et facilitant la réalisation des bénéfices susceptibles d'être réinvestis, peut permettre d'augmenter l'investissement. L'on peut également employer les manœuvres sans travail ou en situation de sous-emploi à divers programmes ruraux d'équipements ou de travaux publics : construction des routes, de canaux d'irrigation, de barrages, etc... ou même de travaux urbains comme la voirie, la réfection des routes, la viabilisation des quartiers enclavés, tout ce qui pourrait concourir à l'amélioration des conditions de vie des citoyens à la cité. L'avantage que procurent ces méthodes est celui de permettre l'utilisation, à peu de frais, de ressources qui, autrement, demeureraient inemployées et à une distribution de revenus pour stimuler l'activité économique. Normalement, la pratique d'une telle activité conduirait à promouvoir le développement simultanément sur trois plans : le réinvestissement des

bénéfices réalisés, l'utilisation des ressources inemployées et l'affectation des revenus à la consommation. Il s'agira du surplus de main-d'œuvre agricole, étant entendu qu'il existe une réorganisation des structures agricoles au point de faire des zones rurales des secteurs à rémunérations élevées.

Il en est de même des possibilités du gouvernement d'accroître son rythme d'investissement dans le cadre de sa politique d'aménagement du territoire et de son programme d'industrialisation. Dans ce cas, la fiscalité permet au gouvernement de prélever une portion des ressources du pays, soit pour la mettre à la disposition des bailleurs de fonds dans le cadre du PAS pour l'investissement public – ou constituer la participation de l'État au capital des entreprises – soit pour procéder à ses propres programmes de construction et de biens d'équipement. L'ex-URSS a longtemps financé en majeure partie sa formation de capital à l'aide d'une lourde taxe « sur le chiffre d'affaires ». Le Japon a amorcé son développement par un impôt foncier élevé qui lui a procuré les ressources nécessaires.

En Afrique, l'assiette de l'impôt est très large et les taux d'impositions déjà très élevés. Il faut seulement réorganiser le système fiscal au point de saisir réellement les contribuables et collecter au maximum les rentrées fiscales. Le niveau d'imposition est d'ailleurs très élevé en Afrique pour les couches de la population les plus défavorisées et il pénalise en quelque sorte la consommation et par à-coup l'investissement. D'autre part, les budgets des États sont principalement orientés vers le fonctionnement des services et leur incidence sur la croissance est faible.

En présence de l'effet néfaste d'un accroissement de la fiscalité, les gouvernements africains doivent simplement décider d'augmenter leurs dépenses d'investissement sans augmenter les taxes : dans ce cas, c'est l'inflation qui devient le mécanisme permettant la formation du capital. Les dépenses augmentant, les prix s'élèvent ; la monnaie détenue par le consommateur perd sa valeur réelle, et la consommation matérielle de la communauté diminue. Cette méthode à l'avantage d'être non seulement facile à appliquer, mais encore de fournir un stimulant à l'investissement privé. Les prix montent, les bénéfices sont généralement élevés, l'économie est en progrès. Le moment est propice pour accroître les installations et l'équipement. La plupart des économistes seraient, en effet, probablement d'accord pour admettre qu'« un peu d'inflation est peut-être une bonne chose » dans un pays qui essaie de se développer.

L'inconvénient, c'est que ce « peu » d'inflation risque de devenir une « énorme » inflation comme au Zaïre et mettre l'économie « à genoux ». On a pu observer, à partir de ce pays, qu'une « forte » inflation a des conséquences graves : elle peut déformer le processus de formation de capital et le faire dévier dans les voies spéculatives – ce qui explique toujours la présence des Libanais et autres étrangers dans ces pays ; elle peut aussi susciter de sérieux problèmes en matière de balance de paiements internationaux. Un pays qui traverse une crise d'inflation peut constater qu'il est en passe de perdre ses débouchés sur le marché international, et de se trouver aussi dans l'impossibilité d'importer les produits industriels et les biens d'équipements nécessaires à son effort de développement. Le danger d'une spirale ascendante cumulative des salaires et des prix fait ainsi de l'inflation une méthode d'accumulation du capital d'emploi limité et toujours légèrement périlleux. Le comble est vite arrivé lorsque l'inflation intervient pendant que l'économie stagne. Alors, l'inflation crée la pénurie qui aggrave l'inflation et celle-ci présente le danger de devenir chronique. L'État doit intervenir avec fermeté en ayant recours aux méthodes impitoyables, mais parfois efficaces, de l'État totalitaire. Mais dans le cas contraire d'une économie en progrès constant, l'inflation est parfois une solution qui dynamise les activités ; la Turquie semble s'en enorgueillir et se développe malgré tout.

b) Croissance harmonieuse de l'agriculture et de l'industrie

Le deuxième problème clé de nos pays africains est relatif à « l'équilibre » qu'il convient de préserver entre les divers secteurs de l'économie. Le problème qui se pose encore après maintes expériences désastreuses est de savoir s'il faut accorder une attention particulière à l'industrie ou à l'agriculture ? Les pays africains doivent-ils s'efforcer d'arriver à une croissance d'ensemble équilibrée au sein de laquelle l'industrie et l'agriculture progressent côte à côte ? L'industrialisation à outrance comme facteur de développement a été rejetée car, en dehors des coûts élevés inhérents à la maîtrise de technologies évoluées, elle s'est révélée comme un facteur d'aliénation et d'exploitation du Grand Capital ; raison pour laquelle l'industrie légère est une option à retenir pour les économies africaines.

Il est vrai que dans la plupart des pays évolués du monde, les améliorations ont été réalisées parallèlement dans l'agriculture et dans l'industrie. Cela a été observé aussi bien aux États-Unis et également en Angleterre, où les progrès antérieurs et contemporains de l'agriculture ont puissamment contribué à rendre

possible la révolution dans le secteur industriel. Mais il faudrait relever que la Révolution Industrielle a été à l'origine de cette croissance d'ensemble.

La plupart des experts s'accordent à penser que croissance moderne et industrialisation sont des phénomènes pratiquement synonymes. Ils orientent ainsi les économies des pays africains à porter leur choix sur les secteurs les plus prometteurs au point de vue de développement. Et ces secteurs ne sont pas évidemment l'agriculture, mais l'industrie. Ils se trompent énormément car cette vision qui prédominait juste après les Indépendances en Afrique et qui a été pratiquée dans les années 1970 n'a pas permis à nos États de se développer et de se mettre au diapason des États modernes. Cette orientation politique a été un échec en Afrique et l'on rencontre partout les vestiges d'un tel choix : des usines clés en mains abandonnées dans la verdure à cause des coûts exorbitants inhérents à leur non-rentabilité, sans songer à leur mauvaise gestion.

Ces experts soutiennent l'idée spécieuse selon laquelle un pays sous-développé devrait assurer l'expansion de son secteur agricole afin de pouvoir exporter des denrées primaires en échange de produits industriels, car les matières premières montrent, à long terme, une tendance à se déprécier par rapport aux marchandises manufacturées et aux produits industriels – si bien que le pays pauvre devrait payer ses achats toujours plus chers. Aussi est-il de beaucoup préférable de créer dans le pays même une industrie puissante ! Au lieu de disperser ses efforts, le pays doit se consacrer entièrement à cette tâche primordiale ; avec les années, cet effort produira un noyau de travailleurs énergiques, dotés d'une formation professionnelle et préoccupés par la croissance, grâce auquel se trouvera allumée une étincelle qui enflammera du même zèle le reste de la population. Il faudrait évaluer l'impact de l'implantation d'une usine industrielle dans une localité, son véritable rôle dans la société. Qu'est-ce que ALUCAM, la société d'aluminium du Cameroun, société à capitaux français, qui transforme la bauxite en provenance de la Guinée, a fait de la ville d'Edéa où elle est implantée depuis plus d'un demi-siècle ? Avec des bénéfices déclarés de plus de 2 milliards de FCFA en période de crise, en 1996, elle n'a rien fait d'autre que la distribution de faibles revenus à des ouvriers qui ont abandonné la terre, ne disposant pas de ressources pour construire leur ville et transformer son visage d'antan, de l'époque coloniale allemande.

On peut faire le même constat partout en Afrique : en Côte d'Ivoire, au Gabon, au Zaïre... On voudrait nous faire subir la même mésaventure que l'Argentine qui a ruiné son agriculture

en voulant s'industrialiser massivement, et a fini par être obligée d'importer du blé des États-Unis. Révolue l'époque où l'on récitait la théorie chère à François Perroux « d'industries industrialisantes » qui devait révolutionner l'univers économique et social en Afrique. Nous ne rejetons pas l'industrialisation d'un bloc. Il a été démontré que les États africains n'ont pas intérêt à accorder la priorité à l'industrie lourde ; ils devraient d'abord compter sur leurs propres forces, amener leur population à développer leurs initiatives et leur créativité dans l'agriculture et dans les industries légères pour la fabrication de petits équipements et de transformation de matières premières.

L'agriculture a, de surcroît, un avantage concret sur l'industrie, en ce sens que de faibles doses de capital – denrée rare – produisent des résultats bien plus importants en agriculture qu'ils n'en donneraient dans le secteur industriel dont les exigences en capital sont plus considérables. En outre, au fur et à mesure que l'économie se développe, la population exigera davantage de nourriture. Tenter d'industrialiser rapidement sans se soucier comme on le devrait de l'agriculture, c'est risquer de se mettre dans une situation où – faute des produits de base nécessaires – le potentiel industriel restera inutilisé.

Cette discussion sur les mérites respectifs de l'agriculture et de l'industrie fait en réalité, partie intégrante d'une controverse plus vaste portant sur le point de savoir si un pays sous-développé doit s'efforcer de progresser dans toute une série de directions à la fois, où s'il aurait avantage à concentrer tous ses efforts sur certains secteurs clé, ou « pilotes » de l'économie. En un sens, ces deux points de vue ont pour origine un fait reconnu par leurs tenants respectifs : à savoir, l'interdépendance marquée des divers secteurs de l'économie. Dans le chapitre consacré à l'agriculture, nous associons au développement de ce secteur celui de la petite industrie car le traitement des matières premières doit s'effectuer sur place. Les petites unités industrielles de torréfaction de café, de transformation de produits agricoles qui sortent dans nos régions devraient permettre la réduction du surplus exportable.

D'ailleurs, « Le sous-investissement, notamment l'insuffisance des apports publics est le principal obstacle à un développement agricole durable en Afrique. La modicité des dépenses publiques consacrées à l'agriculture contribue plus que la politique des prix au déséquilibre en faveur des villes (...). Les gouvernements devraient élaborer leur politique en tenant compte du fait que dans un système d'économie de marché, l'accumulation du capital est étroitement liée à la consolidation

des droits de propriété et à l'émergence d'une classe d'entrepreneurs locaux forte, dynamique et désireuse d'investir. Pour qu'une politique de développement fondée sur les mécanismes de marché réussisse, il faut surmonter les craintes de voir cette classe disputer le pouvoir économique aux élites dirigeantes » (CNUCED, 1998).

La théorie de la croissance équilibrée voudrait que le pays progresse simultanément dans toute une vaste gamme d'activités : compte tenu de l'interdépendance des secteurs, tout effort isolé est probablement voué à l'échec. Les opposants à cette thèse, toutefois, en partant des mêmes prémisses, arrivent à la conclusion diamétralement opposée. C'est ainsi que, par exemple, le professeur A.O. HIRSCHMAN, dans un ouvrage réputé, soutenait que les liens existant entre les diverses industries constituent une raison valable pour concentrer les efforts uniquement sur certains secteurs déterminés de l'économie. En renforçant une zone ou un secteur de l'industrie, le pays suscitera de fortes exigences d'augmentation de production dans les branches restées à la traîne. Alors que les théoriciens de la croissance équilibrée essaient de soulager les tensions en instaurant une structure de développement équilibrée et polyvalente, HIRSCHMAN insiste pour créer des tensions entre divers secteurs de l'économie, de manière que la pression pour une production accrue soit suivie d'une réponse (A.O. Hirschman, 1958).

Cette polémique se poursuit encore entre théoriciens mais le constat de l'évolution des économies africaines et le bilan consécutif à la crise économique et à la dévaluation du FCFA nous donne matière à réflexion. Avec la reprise économique, l'agriculture reprend du poil de la bête et semble intéresser davantage les politiques africaines.

c) Politique de la population

Le troisième problème clé a trait aux moyens dont l'État dispose pour gérer cette ressource naturelle indispensable à tout développement qu'est la population. Il existe dans bien de pays africains, une situation démographique explosive qui s'aggrave du fait de l'inadéquation entre les politiques mises en place et la gestion de ce capital ; ceci crée un problème particulièrement grave dans la mesure où le rythme élevé d'augmentation de la population affecte les perspectives d'avenir de ces pays. Il existe fondamentalement deux manières d'aborder le problème de l'expansion démographique ; l'une consiste à considérer que le taux d'expansion est une donnée qui s'impose au pays, et à

s'efforcer de pallier ses effets ; l'autre consiste à tenter de modifier le rythme d'expansion lui-même. Mais quelle que soit la manière retenue, la population constitue le véritable capital qu'un pays doit préserver pour assurer son devenir.

En Afrique noire, l'approche de ce problème n'est pas encore perçue de cette manière car l'on ne s'alarme pas sur le rythme de croissance démographique. En fait, l'essentiel c'est de voir plutôt comment gérer ce capital humain qui demande un encadrement de l'État (éducation, santé, sport...), et une politique dynamique pour lui permettre de trouver sa « niche ».

La mobilisation des chômeurs ruraux, dans le cadre des programmes de développement communautaire pour lesquels les autorités villageoises doivent collaborer avec les gouvernements, peut être une approche envisageable.

La forte croissance démographique souvent soulevée par les Occidentaux, lorsqu'ils étudient les chiffres en provenance d'Afrique ou lorsqu'ils fréquentent les capitales africaines, donne un aperçu de la méconnaissance des problèmes africains. Il ne faut pas seulement s'attarder à observer la horde de personnes sans emplois qui déambulent les chaussées sans destination, ni même les bidonvilles qui ceinturent la ville ou se construisent sur les marécages ; il faut aller également visiter nos campagnes, nos villages pour se rendre compte de vastes étendues des terres envahies encore par des forêts ou des prairies, l'habitat parsemé où il faut parcourir des kilomètres pour rencontrer un groupement de quelques cases habitées par des parents âgés et quelques jeunes désœuvrés, cette population-là qui constitue 80% de notre force de travail dispose suffisamment de terres où on peut monter de petites unités industrielles de transformation, créer des plantations communautaires, construire des terrains de football modernes avec ou sans gradins, bâtir des écoles et des hôpitaux ; etc.

Ce problème de la population est repris en long et en large au chapitre consacré au capital humain. Mais il faut néanmoins souligner que le problème majeur concernant cet aspect caractéristique du développement réside dans le gaspillage des « ressources humaines » ou leur dévalorisation, très souvent par l'État qui, lorsqu'il ne les utilise pas arbitrairement, favorise les entreprises privées pour leur exploitation. Pour l'entreprise, l'homme apparaît essentiellement comme une force de travail, un « facteur de production » et non dans son essence comme le moteur de tout développement. Au lieu de la stimuler pour qu'elle puisse trouver son épanouissement dans le travail, les rémunérations médiocres qui bénéficient des faveurs d'un Code

de Travail élaboré sur mesure au profit des capitalistes et sous le couvert d'une libéralisation prônée par eux, rendent précaires toute tentative de soutenir que la population crée la pauvreté.

7. CONCLUSION : LE DÉVELOPPEMENT EN QUESTION

Structuré et hiérarchisé, le système productif mondial, est essentiellement le produit de l'accumulation mondiale du capital, faisait observer Pierre SALAMA. Plus précisément, disait-il, l'accumulation mondiale du capital est la force motrice du développement du système productif. La structuration du système productif mondial exprime les différentes modalités de l'accumulation du capital. Le processus de l'accumulation du capital à l'échelle mondiale imprègne l'évolution de deux pôles et réalise deux types de développement : l'un concernant les économies du centre, l'autre les économies périphériques ou sous-développées.

L'expansion industrielle diffère dans chacun des deux pôles ou parties de l'économie mondiale. La compréhension des mécanismes de développement dans chacun d'eux ne peut être totale que si on perçoit l'accumulation du capital comme un tout complexe et totalisant. La compréhension de l'évolution de chacune des parties ne peut se faire séparément de celle de l'ensemble. L'une inter-réagit sur l'autre et détermine les modalités nouvelles d'expansion au travers du tout (P. Salama, 1976).

Il est donc illusoire de penser au développement de nos pays sous-développés en terme d'intégration dans le processus de l'accumulation mondiale du capital car la structure étant structurée et structurante, les interactions ne se réalisent pas entre « partenaires » de forces semblables mais plutôt en fonction du rapport de force, entre pays dominés et pays dominants. Cela imprime à l'ensemble, des rapports viciés, dénués de toute recherche d'équilibre et l'Afrique est incapable, voire impuissante, dans un tel processus, de le modifier ou plutôt de l'incliner en sa faveur pour accélérer ses structures productives.

Il est très difficile de « transplanter » un concept dans un environnement d'où il ne peut recourir à la même signification car ne produisant pas les mêmes effets. L'illusion économique, c'est justement cette prétention à vouloir faire prendre les concepts et modèles de l'économie libérale, comme l'unique réalité et expérience des hommes. Le taux de croissance étant un de ces concepts que l'on sert, pour faire croire à la reprise

économique dans des pays qui ont perdu tout repère et où l'évaluation comptable des agrégats laisse à désirer.

En 1980, face à la crise qui frappait les économies africaines, marquées alors les unes par le libéralisme, mettant l'accent sur l'initiative privée, et les autres par le socialisme avec pour prédominance l'action de l'État sur l'économie, les pays africains avaient adopté le Plan d'Action de Lagos pour leur développement endogène.

Ce plan procède, par ses origines, d'une vision critique des anciennes stratégies de développement en Afrique et de l'appel des Nations-Unies pour un nouvel ordre économique international. Mais curieusement (rapport de force oblige), c'est le plan Berg de la Banque Mondiale, publié quelques mois plus tard avec ses litanies qui est mis en œuvre dans les pays africains. Il prône une croissance durable du continent à travers le programme d'ajustement structurel. La libéralisation, le marché, la concurrence (la mondialisation) y sont prescrits comme des remèdes miracles contre la crise économique en Afrique.

Selon la Banque Mondiale et le FMI, il n'y a plus d'alternative politique ou économique. La compétition reste à leurs yeux la seule force motrice : « Qu'on soit un individu, une entreprise ou un pays, l'important pour survivre dans ce monde, c'est d'être plus compétitif que son voisin ». Il n'y a pas d'autres issues possibles et les gouvernements dont la politique économique ne suivrait pas cette orientation seraient voués à l'échec parce que « les marchés la sanctionneraient immédiatement ». Le capitalisme va donc s'imposer comme « la seule politique possible », celle de la recherche maximale du profit, sous le couvert des impératifs de la concurrence et de la compétitivité inhérente à la mondialisation. Le Plan d'Action de Lagos adopté par l'Afrique est ainsi mis en veilleuse et pis encore, les économies à orientation sociale changent de cap pour s'adapter difficilement à la nouvelle éthique du capitalisme sauvage parrainé par des programmes d'ajustement structurel imposés par le monde capitaliste.

Mais d'autres pays hésitent, à l'instar du Congo, où pendant plus d'une trentaine d'années, tout était affaire d'entreprise d'État. Le processus de privatisation de certaines entreprises et sociétés d'État décidé depuis la Conférence Nationale en 1991, au cours de laquelle ce pays a opté pour le libéralisme, n'a jamais été mis véritablement en œuvre.

Le nouveau rapport de la Banque Mondiale sur l'état de notre planète en 1998 ne manque pas d'éloges au progrès effectué par les pays africains. Il montre que la croissance la plus rapide

pendant les années 1965 à 1996, se trouve en Afrique et non en Asie de l'Est. Le revenu par habitant du Botswana a augmenté de 9,2% par an pendant ces trente et une années, alors que celui de la Corée s'est accru de 7,3% et celui de la Chine de 6,7%. Les pays africains ont obtenu de bons résultats en 1996, mais leur croissance s'est quelque peu ralentie en 1997. Par exemple, le taux de croissance est tombé de 7,3% en 1996 à 4,5% au Zimbabwe et de 5% à 3% au Ghana. En Côte d'Ivoire, toutefois, il est passé de 5,9% en 1996 à 6,3% en 1997. En plus, la croissance n'induisant pas à elle toute seule le développement et le bien-être des populations, il faudrait considérer un autre élément important d'analyse, le taux d'investissement par rapport au produit : entre 14 et 15%, faible pour pouvoir assurer le transfert de la croissance dans l'assiette du citoyen ordinaire, tranchent les économistes. Il faudrait, pour qu'il ait un effet significatif, le pousser à 20%.

L'illusion de développement

Le Rapport annuel de la Conférence des Nations-Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) publié le 16 septembre 1998 vient de lancer un « pavé dans la mare » et préconise, pour sortir de la crise financière, d'opérer « un changement politique » basé sur une « croissance intérieure soutenable et une sensibilité financière nationale ».

La croissance économique clamée ça et là et l'amorce de la relance avec les taux de croissance de 3, 4, voir 5% ici et là qui traduiraient les bons résultats, grâce aux politiques audacieuses du libéralisme, signifient-elles forcément le développement ? Ne faut-il pas craindre à terme le pourrissement de la vie sociale en Afrique avec le poids de l'endettement et la quasi-inexistence des investissements étrangers ?

Aujourd'hui, « l'aide » comme levain du développement a cédé la place à la libéralisation, à la concurrence et au marché. Malgré cela, leurs avantages ne présentent-ils pas de nombreux inconvénients pour notre continent ? Des voix ne s'élèvent-elles pas déjà pour en souligner l'impact fort néfaste sur l'activité économique et la stabilité politique des pays africains avec les compressions des personnels dans la fonction publique et les entreprises, l'affaiblissement des biens de solidarité, l'augmentation des pauvres, l'explosion des inégalités et la marginalisation des millions d'Africains qui s'accompagne dans bien des cas, d'une désintégration sociale, d'une montée de la violence et d'une multiplication des conflits armés avec leur cortè-

ge de désastres humanitaires ? La mondialisation ne crée-t-elle pas une sorte de sous-classe des gens démoralisés et appauvris ? Ne serait-elle pas un projet diabolique conçu pour anéantir l'Afrique (J. Ngandjeu, in *Cameroon Tribune* n°6267/1997).

La CNUCED, fidèle à sa vocation d'écoute des pays en développement, assure n'avoir jamais cédé aux « illusions de la mondialisation ». Dans son rapport de 1998, il est proposé de nouvelles pistes de réflexion, d'autant plus appréciables que mûries alors que la « crise » n'était encore qu'à venir. Dans l'éventail des mesures préconisées par la CNUCED, quelques propositions chocs, comme l'autorisation qui paraît être donnée aux pays débiteurs de décider unilatéralement un moratoire sur le service de la dette ; une hypothèse officieusement rejetée par les pays du G7.

C'est d'ailleurs en raison de ces réticences que la CNUCED envisage la création d'un organe indépendant des intérêts des créanciers, capable de procéder à une évaluation du taux d'endettement que seraient en mesure de supporter les pays africains. « Cet organe pourrait être composé de personnalités distinguées ayant une expérience dans le domaine de la finance et du développement, précise le rapport. Elles pourraient être nommées d'un commun accord par les créanciers et les débiteurs », associés dans une démarche conforme aux principes internationaux concernant la négociation de la dette. « Ce sont les pays industrialisés qui décident des conditions d'allègement de la dette des pays en développement, analyse DETLEF KOTTE, économiste à la CNUCED et coauteur du rapport 1998. « Il n'est pas normal qu'ils soient à la fois juges et parties ». Les contrôles nationaux des taux de change est un domaine où la CNUCED a davantage de chances d'être entendue. Elle serait d'ailleurs « sur la même longueur d'ondes que les institutions financières internationales » selon DETLEF KOTTE, qui vante les mérites d'un Etat fort, capable de mieux contrôler les mouvements de capitaux (in *L'Autre Afrique*, n°60/1998).

Au cœur de ce nouveau mode de régulation, l'appareil étatique se voit, du même coup, restauré dans ses fonctions ; « les gouvernements africains sont des interlocuteurs valables, poursuit l'économiste. Ils possèdent un pouvoir de décision qu'ils doivent imposer ».

Après une bonne dizaine d'années de réformes menées en Afrique Subsaharienne, en partant du principe que les carences de l'Etat étaient beaucoup plus graves que celles du marché, la

nécessité d'assurer la complémentarité de ces deux acteurs est de plus en plus évidente.

Mais il ne faudrait pas, pour autant, que la prise de conscience des imperfections du marché amène à s'imaginer que l'État est infaillible. « En Afrique, l'appareil étatique doit impérativement être réformé s'il veut de nouveau jouer son rôle dans le développement (...). Ce n'est qu'au niveau national que peut être élaboré un programme de réformes institutionnelles qui aura d'autant plus de chances de réussir que chaque pays en assumera la paternité. De manière générale, les gouvernements doivent conférer à cette démarche une portée nationale. En cela, il est urgent d'accroître l'efficacité, la motivation et la rémunération de la fonction publique » (CNUCED, 1998).

Après des années de réconciliation, imposées ou non, les États doivent désormais affronter tous les pouvoirs, y compris (surtout) ceux de l'argent pour instaurer une croissance durable.

« Sur un continent où les pays cherchent à faire des exportations le moteur de leur croissance, le taux de change est une variable trop importante pour être livrée à la loi de marchés peu actifs et instables ou aux caprices des mouvements de capitaux. Sa gestion exige une réglementation et des contrôles. La libéralisation des opérations en capital a peu de chance de faire revenir les capitaux fugitifs, qui représentent 70% de la richesse privée non foncière dans les pays subsahariens. Ces capitaux semblent surtout constitués de deniers publics détournés illicitement (...). La modification de la réglementation bancaire des pays développés, où ces capitaux sont dissimulés, pourrait avoir des résultats positifs à cet égard » (CNUCED, 1998).

En 1961, l'Assemblée Générale des Nations-Unies avait lancé « la décennie du développement ». Un des objectifs majeurs de cette grande campagne était d'entraîner les nations riches à consacrer 1% de leur revenu national à l'aide aux pays du Tiers-Monde. Au milieu de la décennie 1970, les pays développés n'acceptèrent de consacrer aux moins nantis que 0,70% de leur richesse (PNB) au titre de l'aide. A de rares exceptions, cet objectif n'a jamais été atteint. Au contraire, on assiste depuis quelques années à ce qu'on a appelé « la fatigue de l'aide ».

Aujourd'hui, quoi qu'on dise, avec la forte crise financière qui a détruit le mythe des « dragons d'Asie », la mondialisation, présente des failles apparentes. L'on est en droit de se demander : que réserve alors à l'Afrique le troisième millénaire en matière de stratégie de développement ?

La croissance de l'Afrique est entravée par une énorme dette publique. Pour permettre à l'Afrique de récolter tous les fruits de ses réformes économiques, les pays créanciers doivent alléger son endettement. Les crédits demandés au titre de la restructuration de la dette en 1997 comprennent 22 millions de dollars pour les pays les plus pauvres, dont la majorité se trouve en Afrique. Ces crédits permettront d'accroître considérablement le montant de l'allègement de la dette accordée par d'autres créanciers bilatéraux, par l'intermédiaire du Club de Paris, ainsi que de faciliter la réalisation des projets de la Banque Mondiale et du FMI qui consistent à offrir une réduction de la dette plus importante, au niveau tant bilatéral que multilatéral, dans le cadre de l'initiative en faveur des pays pauvres fortement endettés.

Les enjeux de l'Afrique Subsaharienne

Au moment où les conflits commerciaux s'exacerbent, où les pratiques économiques et les gains se multiplient, à l'heure où les nouveaux pays industrialisés intègrent l'économie mondiale et deviennent des pôles de croissance économique, l'Afrique Subsaharienne perdure sous ajustement structurel. Les politiques d'ajustement structurel sont d'une part perçues comme le fait de mettre sur pied un ensemble cohérent de mesures visant à réduire les déséquilibres financiers des pays en voie de développement. D'autre part, elles représentent un ensemble de programmes financiers globaux ou sectoriels visant à soutenir les points forts de l'économie « sous traitement », et capables de remettre cette dernière sur le chemin d'une croissance durable.

La part de l'Afrique subsaharienne (520 millions d'habitants, 53 Etats) ne représente que 2% du PIB mondial (250 milliards de dollars, dont 90 pour la seule Afrique du Sud), 1,7% des exportations mondiales et moins de 1% de la valeur ajoutée industrielle mondiale. Les termes de l'échange se sont dégradés de 30% entre 1982 et 1990 ; entre 1980 et 1989, 241 programmes de stabilisation et d'ajustement ont été lancés avec le concours du FMI et de la Banque Mondiale. Mais, la dimension sociale n'est pas à la hauteur des réformes économiques engagées. Ces réformes économiques préalablement définies pour une courte période s'éternisent et les principaux acteurs (les Etats d'un côté, la Banque Mondiale et le FMI de l'autre) se rejettent les responsabilités quant à l'échec des programmes. Entre temps, les populations et au premier chef les couches les plus vulnérables végètent dans la plus grande misère. Il en ré-

sulte que les traitements de choc administrés pour retrouver la santé économique deviennent des cures nocives pour la santé sociale. Pire, après d'énormes sacrifices consentis par le peuple pendant plus d'une dizaine d'années, les résultats escomptés ne laissent guère présager d'un avenir meilleur. En effet, la plupart des pays n'atteignent que l'un des deux objectifs préalablement fixés à savoir la stabilisation au détriment de la croissance économique.

Entre 1986 et 1993, les pays qui ont entrepris des réformes économiques ont réalisé une croissance moyenne de 3,5% contre 1,5% pour les pays non réformateurs. En plus, le poids de la dette extérieure de l'ensemble des pays en voie de développement a atteint 2068 milliards de dollars en 1995, soit une augmentation de 7,5% par rapport à 1994. Sur ce total, l'endettement de l'Afrique subsaharienne est passé de 212,4 milliards de dollars fin 1994 à 223,1 milliards de dollars en 1995 (E.N. Mbekou et G. Nziki , *in Le Courrier* n°164/1997).

Malgré des allègements et des restructurations, les indicateurs de la dette des pays pauvres continuent à se détériorer, bien que les exportations aient été favorisées par les termes de l'échange généralement plus élevés. Si on prend par exemple le ratio entre la dette et l'exportation de l'Afrique subsaharienne, celui-ci s'est aggravé en 1995. Il atteint 266% contre 252% en 1993, et le ratio dette/PNB est passé de 73% à 79%. Dans ce contexte, comment les pays de cette région pourraient-ils augurer des lendemains meilleurs avec de tels handicaps ? Comment pourraient-ils inverser cette tendance asymétrique de la mondialisation ? Face à une économie globalisée, ils ne peuvent se permettre d'adopter des stratégies individuelles. L'enjeu est donc d'accentuer la coopération régionale et inter-régionale. Une bonne allocation des ressources et en particulier des ressources humaines est primordiale. Le défi est d'utiliser leur capital humain pour développer de nouveaux biens et de nouvelles stratégies afin de produire et exporter les biens et services de meilleure qualité et d'élargir la gamme de leurs produits, le commerce international étant essentiellement aujourd'hui basé sur les activités du secteur secondaire et tertiaire. Les pays africains doivent également mettre sur pied des mesures visant à redonner confiance aux investisseurs étrangers. Ceci passe par une bonne gouvernance et par une stabilisation des paramètres macro-économiques dont l'inflation, le déficit public, la balance courante, et un cadre juridique approprié.

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 1.1 : Indicateurs économiques de base (Kenya et Tanzanie)
- Tableau 2.1 : Dette des pays à faible revenu gravement endettés (1989)
- Tableau 2.2 : Dette des pays à revenu intermédiaire gravement endettés (1989)
- Tableau 2.3 : Dette des pays à revenu modérément endettés (1989)
- Tableau 2.4 : Dette des pays à revenu intermédiaire modérément endettés (1989)
- Tableau 2.5 : Dette des autres pays (1989)
- Tableau 3.1 : Taux de croissance du PIB en termes réels
- Tableau 3.2 : Evolution des indicateurs économiques (1994-1997)
- Tableau 3.3 : Croissance du PIB réel par sous-région en Afrique
- Tableau 3.5 : Le classement de la croissance en Afrique
- Tableau 3.4 : Flux d'investissement étranger direct (1995)

BIBLIOGRAPHIE

- AGLIETTA M., *Régulation et crises du capitalisme : l'expérience des Etats-Unis*, Calmann-Levy, Paris, 1976.
- AHIDJO A., Rapport de politique générale, in Congrès du parti politique de l'Union Camerounaise, Ebolowa, 1962.
- AHIDJO A., Vème Congrès de l'Union Camerounaise, Bafoussam, 1965, Discours de politique générale.
- AHIDJO A., Discours de présentation du IVème Plan à l'Assemblée Nationale du Cameroun, Session d'Août 1976.
- ALBERT M., *Capitalisme contre capitalisme*, Seuil, Paris, 1991.
- ALLARD P., Le comportement d'épargne des ménages, *Revue française d'économie*, vol. VI, 2, printemps 1991.
- AMIN S., *Le développement inégal – Essai sur les formes sociales du capitalisme périphérique*, Ed. de Minuit, Paris, 1979.
- AMIN S., *Le développement du capitalisme en Côte d'Ivoire*, Ed. de Minuit, Paris, 1967.
- AMIN S., *L'impérialisme et le développement inégal*, Ed. de Minuit, Paris, 1976.
- AYITTEY G., Economie politique et réforme en Afrique, in *Journal de développement économique*, vol.2, numéro 5, 1988.
- AYITTEY G.N., Economics atrophy in Black Africa, Washington, DC: The Cato institute, *Cato Journal*, printemps/été 1988.
- BAIROCH P., *Le Tiers-Monde dans l'impasse – Le démarrage économique du XVIIème au XXème siècle*, Coll. Idées, Gallimard, Paris, 1971.
- BANQUE MONDIALE, Atlas de la Banque mondiale, Washington DC, 1987.
- BANQUE MONDIALE, Rapport 1996 (Présentation de Joseph K. INGRAM, représentant résident à Yaoundé).
- BANQUE MONDIALE, Rapport 1984.
- BARRÈRE A., *Le développement divergent – Essai sur la richesse et la pauvreté des nations*, Economica, Paris, 1978.
- BARRÈRE A., *La crise n'est pas ce que l'on croit*, Economica, 1981.

- BAULIN J., *La politique intérieure d'Houphouët Boigny*, Euro for Press, Paris, 1982.
- BENLAHCEN TLEMCAMI M., Endettement et restructurations économiques et financières au Maghreb, *Revue Française d'économie*, vol. VI, 3, été 1991, p.129.
- BESANÇON A., Le libéralisme est-il un « isme » ? , *Magazine L'Express International*, n°1826, 11 Juillet 1986, Paris.
- BETTELHEIM C., *La planification & la croissance accélérée*, FM, petite coll. Maspero, Paris, 1975.
- BILLAUDOT B., *L'accumulation intensive du capital* , Thèse doctorat, Université de Paris I, 1977.
- BIYA P., *Pour le libéralisme communautaire*, Ed. Pierre Marcel Favre, ABC, Suisse, 1987.
- BOYER R. , La crise actuelle : une mise en perspective historique, *Critique de l'économie politique*, n°7-8, 1979.
- BOUBACAR N'DIAYE J., in *Journal Fraternité Matin* du 23 avril 1998.
- CHAVEAU J.P. et DOZON J.P., Au cœur des ethnies ivoiriennes... l'Etat., TERRAY E., *L'Etat contemporain en Afrique*, coll. Logiques Sociales, L'Harmattan, Paris, 1987.
- CNUCED, Rapport sur le commerce et le développement, 1998.
- CRETES, L'impact d'une dévaluation du franc CFA : le cas du Cameroun, Fondation Friedrich-Eber, Yaoundé 1993.
- COULBOIS P., *La politique conjoncturelle*, Cujas, Paris, 1971.
- DECRAENE P., *Le panafricanisme*, coll. Que sais-je ? PUF, Paris, 1970.
- DIAWARA M., Ministre Ivoirien du Plan, discours au Congrès du PDCI-RDA en 1970.
- DUBRESSON A., Discours et pratique de l'aménagement du territoire en Côte d'Ivoire, TERRAY E., *L'Etat contemporain en Afrique*, coll. Logiques Sociales, L'Harmattan, Paris, 1987.
- DUESENBERY S., *Income, Saving and the Theory of Consumer behaviour*, Harvard University Press, Cambridge, 1959.
- EBOUET CHICOT, Professeur à l'Université de Nancy (France), lors du colloque de Ouagadougou, *Magazine L'Autre Afrique*, n°91 – Juillet 1999.
- ÉPALÉ NDIKA J., *Ecume des mots – poésie*. Ne tirez plus, Detrad, Paris, 1990.
- ETOUNGA MANGUELÉ D., Analyse comparative de l'ajustement structurel en Afrique de l'Ouest et du Centre, *Génération*, Hors-Série n°002 – du 30 Août au 06 Septembre 1995, Yaoundé.

FMI / BM, L'aide extérieure et les politiques de croissance en Afrique (Séminaire du 13 et 14 février à Paris) – Ministère des finances du Japon, in Bulletin économique, n°4, 1995, p.IV.

FRIEDMAN M., The Role of Monetary Policy, *AER*, Mars 1968.

FURTADO C., *Développement et sous-développement*, Publications de l'ISEA, PUF, Paris, 1966.

GALBRAITH J.F., L'économie du développement aujourd'hui, *Journal La Nouvelle Expression*, n°213 du 9 au 12 Avril 1994, Douala.

GANKOU J.M., Dévaluation et politique d'ajustement, *Revue Tiers-Monde*, 1994.

GANKOU J.M., *L'investissement dans les pays en développement : le cas du Cameroun*, Economica, Paris, 1982.

GAVIN W., The Brandt report, A Critical Introduction, *Review of African Political Economy*, n°19, 1980.

GBAGBO L., leader de l'opposition ivoirienne, Interview in *Le Courrier ACP/UE*, n°166, nov-déc., 1997.

GENET L., REMOND R., CHANU P., MARCET A., KIZERBO J., Le Monde Contemporain, L. GENET, *L'époque contemporaine 1848-1914*, Hatier, 1965.

GILL R.T., *Comment se développe une économie*, Nouveaux Horizons, Paris, 1969.

HALM G.N., *Analyse comparative des systèmes économiques*, Nouveaux Horizons, Paris, 1992.

HARBERGER A.C., *World Economic Growth*, Institute for Contemporary Studies Press, San Francisco, 1984.

HAZOUME T.A. & E.G. HAZOUME., *Afrique, un avenir en sursis*, L'Harmattan, Paris, 1988.

HIRSCHMAN A.O., *The Strategy of Economic Development*, Yale University Press, New Haven, 1958.

KEYNES J.M., *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Payot, Paris, 1942 (1936).

KWAME N'KRUMAH, La lutte des classes en Afrique, *Présence Africaine*, Paris, 1972.

KWAME N'KRUMAH, *L'Afrique doit s'unir*, Payot, Paris 1965 (Traduction anglaise originale : « Africa must unite », Heinemann, 1963.)

LATOUCHE S., *L'Autre Afrique – entre don et marché*, Bibliothèque Albin Michel Economie, Paris, 1998.

LEDUC G., Les pays sous-développés et le développement, Cours d'économie de développement, Fac. de Droit, Sorbonne, Licence 4^e année, Paris, 1960.

LERNER A.P., Employment Theory and Employment Policy, *AER*, New-York, Mai 1967.

LEWIS W.A., *Some Reflexion on Economic Development*, Economic Digest, 1960.

MANTOUX P., *La révolution industrielle au XVIIIème siècle*, Genin, Paris, 1959.

MARCZEWSKI J., *La comptabilité Nationale*, précis, Dalloz, Paris, 1967.

MAZIER J., BASLE M., VIDAL J.F., *Quand les crises durent*, Economica, Paris, 1984.

MBAYA KANKWENDA, *Marabouts ou marchands du développement en Afrique ?*, coll. Economie et Innovation, L'Harmattan, Paris, 2000.

MBEKOU E.N. et NZIKI G., Quels enjeux pour l'Afrique subsaharienne, *Le Courrier ACP/UE*, n°164, Juillet-août 1997.

MBEMBÉ A., Du passage à l'économie de marché, University of Pennsylvania, Philadelphia, *Journal Génération*, Hors-Série n°002 du 30 août au 05 septembre 1995.

MOHAMED DAHMANI, *L'occidentalisation des pays du Tiers-Monde – Mythes et réalités*, Economica, Paris, 1983.

MONGA C., Rencontre avec John Kenneth GALBRAITH à la John F. Kennedy School de l'Université de Harvard à Cambridge (Massachussets), Avril 1994, *La Nouvelle Expression*, n°213 du 9-12 déc. 1994. Douala.

MYRDAL GUNNAR, *Théorie économique et régions sous-développées*, Londres, Duckworth, 1957.

NGANDJEU J., Développement, L'Asie encore un modèle pour l'Afrique ?, *Cameroon Tribune*, n°6421 du 28 Août 1997, Yaoundé.

NGANDJEU J., L'Afrique menacée de marginalisation, *Cameroon Tribune*, n°6276 du 24 Janvier 1997. Yaoundé.

NGOU-MVE N., *El Africa Bantu en la colonizacion de Mexico (1595-1640)*, Thèse doctorat d'Etat, Université de Madrid, 1995.

NURKSE R., *Le problème de la formation du capital dans les pays sous-développés*, Cujas, Paris, 1968.

NYERERE J.K., *Socialisme, Démocratie et Unité Africaine, Présence Africaine*, Paris, 1970.

NYERERE J.K., *Freedom and Unity*, Oxford University Press, Londres, 1966.

OKUN A.N., *The Political Economy of Prosperity*, The Bookings Institution, 1970.

OMINAMI C., *Le Tiers-Monde dans la crise*, La Découverte, Paris, 1986.

OYOWE A., Cameroun, l'horizon économique s'éclaircit... mais la route est encore longue, *Le Courrier ACP/UE*, n°153, sept.-oct. 1995.

- PEAN P., *L'argent Noir – Corruption et sous-développement*, Fayard, Paris, 1988.
- PÉROUX F., *L'économie du XXème siècle*, 2è éd., PUF, Paris, 1965.
- PEYRELEVADE J., *Pour un capitalisme intelligent*, Grasset et Frasnelle, Paris, 1993.
- PLANE P., Performances comparées en matière de croissance économique, in *Stratégies de développement comparées*, Economica, Paris, 1988.
- PNUD, Coopération pour le développement, Rapport Pnud-Cameroun, Yaoundé, déc. 1999.
- PNUD, Rapport mondial sur le développement humain, 1997.
- PNUD et UNICEF, Rémunération, productivité et fonction publique : priorités pour le relèvement de l'Afrique subsaharienne, New-York, 1995.
- RABUSHKA A., S.H. HANKE et Y. PLESSNER, Toward Growth: a Blueprint for Economic Rebirth in Israël, *Journal de développement économique*, vol. 3, - printemps 1988.
- ROSENBERG N. et L.E. BRIDZELLE, Jr., *Comment l'Occident s'est enrichi – le développement économique du monde industriel*, Nouveaux Horizons, Librairie Arthème Fayard, Paris, 1989.
- RFI (Radio France Internationale), information du 27 novembre 1996.
- SAADI, *Le jardin des roses*, Piazza, Paris, 1935.
- SACHS J., *Developing Country Debt and the World Economy*, University of Chicago Press, Chicago.
- SALAMA P., *Un procès de sous-développement : le cas de l'Amérique Latine – Essai sur les limites de l'accumulation nationale dans les économies semi-industrialisantes*, coll. Critiques de l'Economie Politique, éd. François Maspero, Paris, 2è éd., 1976.
- SCHUMPETER J.A., *The Theory of Economic Development*, Harvard University Press, 1951.
- SÉKOU TOURÉ, L'Afrique et la révolution, *Présence Africaine*, Paris, 1967.
- SÉKOU TOURÉ, Messages au IIe Congrès des écrivains et artistes Noirs, Rome, Mai 1959, in *Revue Présence Africaine*, n°24-25, p.109.
- TCHUNDJANG POUÉMI J., *Monnaie, servitude et liberté – La répression monétaire de l'Afrique*, Editions J.A. J.A Conseil, Paris, 1980.
- TERRAY E., *L'Etat contemporain en Afrique*, coll. Logiques Sociales, L'Harmattan, Paris, 1987.

- WARNIER J.P., *L'esprit d'entreprise au Cameroun*, coll. Les Afriques, Karthala, Paris, 1993.
- WICK P., Le rôle joué par le gouvernement dans la récession économique de la Côte d'Ivoire, *Journal de développement économique*, 1993.
- WITHAKER SEYMOUR J., *How can Africa survive? (Comment l'Afrique peut-elle survivre ?)*, Council Foreign Relations Press, New York, 1998.
- YUAN-LI WU, *L'économie de la Chine communiste*, coll. Dialogues, Ed. Internationales, Paris, 1966.

TABLE DE MATIERES

SOMMAIRE	11
AVERTISSEMENT	15
AVANT PROPOS	17
INTRODUCTION GÉNÉRALE	21
CHAPITRE I : LES LEÇONS DE L'HISTOIRE ET DE LA PENSÉE ÉCONOMIQUE	35
1. RAPPEL HISTORIQUE	35
Au commencement était l'agriculture	38
Ensuite, la naissance de l'industrie...	40
L'époque médiévale avec les grands empires africains	41
2. LE TEMPS DES NÉGRIERS	43
La traite des Noirs a ralenti le développement de l'Afrique	44
L'économie de l'esclavage	47
3. L'INFLUENCE EUROPÉENNE DANS LA CONCEPTION DES RELATIONS AVEC L'AFRIQUE	51
Les missions	51
L'économie coloniale	54
L'esprit d'entreprise dans la longue durée	66
Comment l'Occident s'est enrichi	68
4. LA CONSTRUCTION DES SYSTEMES ÉCONOMIQUES	72
L'impérialisme, comme la forme du capitalisme en Afrique	73
L'économie des civilisations traditionnelles africaines	77
Economie de marché ou planification	84
Le socialisme	92
5. LE LIBÉRALISME, CRÉDO MONDIAL	100
6. L'AFRIQUE DEVANT LES GRANDES DOCTRINES	105
Le nationalisme africain	107
Le panafricanisme	109
Le cas du Kenya et de la Tanzanie : deux chemins différents	115
7. CONCLUSION	121

CHAPITRE II : LA CRISE ÉCONOMIQUE	125
1. MAIS LES CRISES DURENT...	126
Quelle définition de la crise ?	128
Le cas de la Côte d'Ivoire	130
Les causes de la crise au Cameroun	134
L'Afrique : une dette de plus en plus écrasante	136
Comprendre la dette	139
2. LES RESTRUCTURATIONS ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES	143
Les politiques d'ajustement structurel	144
Les voies d'accès aux sources de financements	146
L'expérience des pays africains	150
3. LES INITIATIVES SUR LA DETTE	152
Plusieurs solutions réalisables	153
Les contradictions de la Banque mondiale	165
4. L'ÉCHEC DES AJUSTEMENTS	169
Une critique foisonnante	169
Les expériences décevantes	173
Quelques succès mitigés	176
Les coûts sociaux de ces programmes	177
Le FMI passe aux aveux	179
5. LES DIFFICULTÉS ASSOCIÉES AU PROGRAMME D'AJUSTEMENT STRUCTUREL	181
Difficultés externes	181
Résoudre les difficultés externes	183
Difficultés internes	185
Les solutions aux difficultés internes	187
6. DETTE PUBLIQUE SOIT, MAIS POURQUOI FAIRE ?	189
L'incapacité du remboursement	190
L'allègement de la dette n'est pas une solution	192
Pourquoi faut-il s'ajuster aux programmes du FMI ?	194
7. UNE SOLUTION DU PAS : LA DÉVALUATION	196
Le cadre d'analyse de l'ajustement monétaire	197
Les effets globaux d'une dévaluation	199
Pour ou contre la dévaluation	201
Bilan de la dévaluation du Franc CFA	203
Les mesures d'accompagnement	206
8. LA PAUVRETÉ SANS REPONSE	209
La montée de la pauvreté	210
Dette, pauvreté, ajustement : le triangle vicieux	216
Pauvreté en Afrique ou crise du capitalisme périphérique	218
Une génération de la crise...	219

9. CONCLUSION : ET SI LA CRISE ÉTAIT UTILE...	222
La crise n'est pas une fatalité...	224
Repenser Bretton Woods	226
CHAPITRE III : QUELLE CROISSANCE ?	229
1. DÉVELOPPEMENT ET CROISSANCE	233
2. LA CROISSANCE ET SES MODALITÉS	236
Connaissances des agrégats économiques	237
Les comparaisons des agrégats de pays	247
Le caractère incertain des données statistiques	256
La typologie de croissance	258
3. L'ACCUMULATION DU CAPITAL	265
L'énoncé du principe	266
Les effets de la limitation de la formation interne du capital	270
Primauté de l'accumulation nationale	272
4. ÉPARGNE ET INVESTISSEMENTS	276
L'épargne des ménages	278
La croissance économique a besoin d'investissement	282
Réaliser les capitaux privés	285
Libérer le potentiel du secteur privé africain	287
Comment relancer l'investissement privé ?	289
Mais aussi la relance par la consommation	293
5. UNE CROISSANCE PRÉCAIRE	298
Le mal-développement	299
L'occidentalisation des pays africains	300
Le miracle ivoirien	303
Quel modèle de croissance pour l'Afrique ?	307
L'exemple du Japon	314
Des capitaux « volatils » : pour ou contre la croissance	315
6. MAIS QUEL PROCESSUS D'ACCUMULATION DEVRAIT-ON ENVISAGER ?	319
Une nouvelle conception de l'élaboration du processus d'accumulation	322
Les conceptions modernes	327
Trois points essentiels	329
7. CONCLUSION : LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN QUESTION	337
L'illusion de développement	339
Les enjeux de l'Afrique Subsaharienne	342
LISTE DES TABLEAUX	345
BIBLIOGRAPHIE	347

INNOVATIONS

Cahiers d'économie de l'innovation

Éditions L'Harmattan (Paris)
Revue fondée en 1995

Numéros déjà parus :

- n°1 Progrès et ruptures, 1995-1
- n°2 Innovation, croissance et crise, tome 1, 1995-2
- n°3 Innovation, croissance et crise, tome 2, 1996-1
- n°4 J. Schumpeter, *Business Cycles* et le capitalisme, 1996-2
- n°5 Structures industrielles et mondialisation, 1997-1
- n°6 Karl Marx, *Le Capital* et sa crise, 1997-2
- n°7 La valeur du travail, 1998-1
- n°8 Petite entreprise, le risque du marché, 1998-2
- n°9 Travail et Capital, la mésentente, 1999-1
- n°10 Le salariat en friches, 1999-2
- n°11 Déséquilibre, innovation et rapports sociaux, 2000-1
- n°12 Entrepreneurs, jeux de rôles, 2000-2
- n°13 La parade économique, l'État de la libre entreprise, 2001-1
- n°14 Joan Robinson, *Hérésies économiques*, 2001-2
- n°15 L'économie sociale, laboratoire d'innovations, 2002-1
- n°16 Géo-économie de l'innovation, 2002-2

Abonnement annuel : 33,54 €

Renseignements
Dimitri Uzunidis Laboratoire RII
téléphone : 03.28.23.71.35
email : uzunidis@univ-littoral.fr

Collection "Économie et Innovation"

Dirigée par S. Boutillier et D. Uzunidis

Derniers ouvrages parus

- R. BELLAIS, *Production d'armes et puissance des nations*, 2000.
B. LESTRADE et S. BOUTILLIER (éd.), *Les mutations du travail en Europe*, 2000.
M. KANKWENDA, *Marabouts ou marchands du développement en Afrique ?*, 2000.
A. GOGUEL d'ALLONDANS, *Les fonds de pension à la française, Vers un nouveau mode de régulation des retraites ?*, 2000.
Ph. BROYER, *L'argent sale, dans les réseaux du blanchiment*, 2000.
J-P. CHANTEAU, *L'entreprise nomade, localisation et mobilité des activités productives*, 2001.
B. LAPERCHE (éd.), *Propriété industrielle et innovation, la « nouvelle économie » fausse-t-elle l'enjeu ?*, 2001.
M. DECAILLOT, *Demain l'économie équitable, Bases, Outils, Projets*, 2001.
M. VAN CROMPHAUT (éd.), *Les Mondialisations, gouffre ou tremplin ?*, 2001.
B. GUIGUE, *L'économie solidaire, alternative ou palliatif ?*, 2002.
M. RICHEVAUX, M. CALCIU et E. VERNIER, *Le travail dans la nouvelle économie, aspects de gestion et de droit*, 2002.
M. TAMIM, *Le spectre du Tiers-Monde, l'éducation pour le développement*, 2002.
N. LAMAUTE-BRISSON, *L'économie informelle en Haïti*, 2002.
R. VOLPI, *Mille ans de révolutions économiques, la diffusion du modèle italien*, 2002.

** Série Krisis*

- R. BELLAIS, S. BOUTILLIER, B. LAPERCHE et D. UZUNIDIS (éd.), *La femme et l'industriel, Travailleuses et ménagères en colère dans la révolution industrielle*, 2000.
G. HARCOURT (éd.), *L'Economie rebelle de Joan Robinson*, 2001.
J-P. FAUGÈRE et A. KARTCHEVSKY (éd.), *Philosophie, travail, système(s), Hommage à Guy Caire*, 2001.
B. GUIGUE, *Les raisons de l'esclavage*, 2002.
H. JORDA, *Le Moyen Age des marchands*, 2002.

** Série Clichés*

- Y. GUIHENEUF, *Economie et Utopies, du marxisme à l'ultra-libéralisme en 31 points*, 2002.

** Série Cours Principaux*

- C. MOULOUNGUI, *Notions fondamentales du Droit*, 2001.
S. AÏT-EL-HADJ, *Systèmes technologiques et innovation, Itinéraire théorique*, 2002.
J. FAU, *Acteurs et fonctions économiques dans la mondialisation*, 2002.

